



**culture 21**

Agenda 21 for culture  
Agenda 21 de la culture  
Agenda 21 de la cultura

5

Villes, cultures et développements.  
Un rapport pour souligner le cinquième  
anniversaire de l'Agenda 21 de la culture



Ajuntament de Barcelona  
Barcelona Cultura



United Cities and Local Governments  
Cités et Gouvernements Locaux Unis  
Ciudades y Gobiernos Locales Unidos



---

**Villes, cultures et développements.  
Un rapport pour souligner le cinquième  
anniversaire de l'Agenda 21 de la culture**

Une initiative de la Commission culture de Cités et Gouvernements  
Locaux Unis – CGLU, avec le soutien de l'Agence Espagnole de  
Coopération Internationale pour le Développement - AECID

15 Octobre 2009

- Le rapport est publié dans les sites web suivants : <http://www.cities-localgovernments.org> et <http://www.agenda21culture.net>.
- Le rapport peut être reproduit gratuitement, à la condition expresse de citer comme source CGLU et la Ville de Barcelone.
- Les auteurs sont les responsables du choix et de la présentation des faits exposés dans ce texte ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de CGLU et n'entraînent aucun engagement de sa part
- Editeur: Jordi Pascual
- Les droits d'auteur de ce rapport sont la propriété de Cités et Gouvernements Locaux Unis – CGLU.
- ISBN: 978-84-692-6503-1

---

## Index

**Présentation** par Elisabeth Gateau, Secrétaire Générale de Cités et Gouvernements Locaux Unis – CGLU

**Agenda 21 de la culture: état des lieux et perspectives**, par Jordi Martí, Catherine Cullen, Hernán Lombardi, Madeleine Sjöstedt et Jordi Pascual

### Articles

- **La ville que nous aimons**  
par Simon Brault
- **L'Agenda 21 de la culture et Essaouira**  
par Asma Chaabi
- **Les politiques culturelles locales de Montréal. Montréal, métropole culturelle : d'une politique municipale à un plan d'action collectif**  
par Jean-Robert Choquet et Marie-Eve Bonneau
- **La ville de Lille et l'Agenda 21 de la culture**  
par Catherine Cullen
- **Développement de la stratégie et des programmes de la politique culturelle municipale. Les réalisations de l'Agenda 21 de la culture à Dortmund et dans la région métropolitaine de la Ruhr**  
par Kurt Eichler
- **L'Agenda 21 de la culture et la gouvernance solidaire locale**  
par Sergius Gonzaga
- **Qui a peur de la diversité ? Des avantages supérieurs aux menaces : les leçons tirées du programme européen des Cités Interculturelles**  
par Irena Guidikova
- **Défis pour un développement culturel local (version abrégée)**  
par Jon Hawkes
- **Les villes en évolution et le nouveau rôle de la politique culturelle urbaine : perspectives depuis l'Allemagne**  
par Bettina Heinrich
- **Développement culturel et gouvernements locaux en Nouvelle-Galles du Sud**  
par Christopher Hudson
- **L'axe du développement culturel. L'Agenda 21 de la culture et la gestion de la ville de Buenos Aires**  
par Hernán Lombardi
- **Culture et développement en Afrique : les enjeux d'une politique culturelle locale**  
par Lupwishi Mbuyamba
- **Si la réponse est l'Agenda 21 de la culture, alors, quelle était la question ?**  
par Jordi Martí et Carles Giner
- **Vitalité urbaine et écologie culturelle. L'Agenda 21 de la culture, les années à venir**  
par Christine Merkel
- **Agenda 21 de la culture pour la ville de Novi Sad. Besoins et défis**  
par Biljana Mickov
- **Les enjeux culturels de la ville de Séville**  
par Paz Sánchez Zapata
- **Agenda 21 de la culture : une réponse australienne**  
par Judy Spokes avec la participation de tante Joan Hendriks
- **Pour un Agenda 21 de la culture contemporain et efficace**  
par Teixeira Coelho
- **Le développement culturel des villes au lendemain de la vague de créativité**  
par Gottfried Wagner et Philipp Dietachmair

### Notes biographiques

#### Annexes

- Annexe 1. Villes, gouvernements locaux, réseaux, organisations et institutions liés à l'Agenda 21 de la culture (1 avril 2009)
- Annexe 2. Plan de la ville imaginaire

---

# Présentation

L'approbation de l'Agenda 21 de la culture eut lieu le 8 mai 2004 à Barcelone, dans le cadre du Forum universel des cultures, en tant que document d'orientation des politiques publiques de culture. En octobre de cette même année 2004, le Bureau exécutif de CGLU, réuni à Sao Paulo, adopte l'Agenda 21 de la culture comme document de référence de ses programmes de culture et assume un rôle de coordination du processus postérieur à son approbation. Ces tâches furent articulées successivement par le Groupe de Travail sur la culture (2005 – 2007) et la Commission culture actuelle (2008 – 2010), dont le mandat est encore en vigueur. Les deux instances ont réalisé un travail significatif pour assurer la dimension culturelle des stratégies urbaines.

De nos jours, l'Agenda 21 de la culture s'est consolidé en tant que déclaration essentielle pour toutes les villes qui accordent un rôle important à la culture dans le développement durable. La déclaration est citée par des maires et des conseillers municipaux de la culture, mais aussi par la société civile et les acteurs culturels, signe indubitable de son caractère ouvert. La déclaration a été traduite dans dix-sept langues et possède un site web actualisé de manière permanente par le biais de circulaires et de bulletins.

Au fil de ces dernières années, la culture est arrivée à une situation de maturité. De nos jours et dans le monde entier, elle occupe une place dans les débats locaux relatifs au modèle de développement aussi bien pour sa vocation essentielle à promouvoir les droits humains, à modeler la société du savoir et à améliorer la qualité de vie de toutes les personnes que pour sa contribution, plus instrumentale, à la régénération urbaine ou à l'inclusion sociale. La culture constitue aussi l'une des aspirations de la mondialisation actuelle : le dialogue interculturel et la promotion de la diversité culturelle sont les grands défis de l'humanité, et les programmes de coopération internationale prêtent une attention croissante au patrimoine, aux arts et aux industries créatives.

Les villes et les gouvernements locaux ont assumé un rôle significatif en tant qu'acteurs importants sur la scène internationale. Nous commençons à partager un même langage, à être écoutés avec attention et à nous mettre d'accord pour entreprendre des actions et des programmes communs avec les institutions internationales, les gouvernements nationaux et avec la société civile. Dans les thèmes culturels, l'existence de l'Agenda 21 de la culture, la première déclaration mondiale des villes et des gouvernements locaux pour le développement culturel, nous apporte un contenu clair et direct.

C'est un plaisir pour moi de fêter le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture et de présenter, avec ces mots, ce rapport. Il s'agit d'un document riche en explications sur l'application de la déclaration dans des villes du monde entier et riche en observations, suggestions et nuances. Les articles qui composent ce rapport alimenteront les travaux de la Commission de culture et de toute l'organisation mondiale au cours de ces prochaines années. Je vous en souhaite une bonne lecture et vous encourage à vous unir à CGLU dans ses travaux relatifs à la promotion, la diffusion et la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture.

**Elisabeth Gateau**

Sécretaire Générale de Cités et Gouvernements Locaux Unis – CGLU

---

## **Agenda 21 de la culture : état des lieux et perspectives**

**Jordi Martí**

Délégué à la Culture, Mairie de Barcelone  
et Président de la Commission culture de CGLU

**Catherine Cullen**

Adjointe au maire pour la Culture, Mairie de Lille  
et Vice-présidente de la Commission culture de CGLU

**Hernán Lombardi**

Ministre de la Culture de Buenos Aires  
et Vice-président de la Commission culture de CGLU

**Madeleine Sjöstedt**

Adjointe au Maire à Stockholm, responsable de la Culture et des Sports  
et Vice-présidente de la Commission culture de CGLU

**Jordi Pascual**

Coordinateur de la Commission culture  
de Cités et Gouvernements Locaux Unis

15 octobre 2009

## **1. Introduction**

L'Agenda 21 de la culture fête son cinquième anniversaire. Ce rapport souhaite mettre en exergue certaines des villes qui ont promu ou appliqué activement cette déclaration, ainsi que réunir et organiser certaines des idées qui pourraient servir de colonne vertébrale au cours des cinq prochaines années.

Ce rapport se compose de 20 articles. 12 articles ont été rédigés par des hauts fonctionnaires et des responsables culturels qui travaillent dans des villes, des gouvernements locaux et des associations qui sont étroitement liés à l'Agenda 21 de la culture. 7 autres articles ont été rédigés par des chercheurs, des activistes et des personnalités reconnues de la société civile. Cette introduction complète la liste pour parvenir au chiffre de 20.

Ce rapport a bénéficié du soutien économique de l'Agence espagnole de coopération pour le développement, l'AECID, qui a fortement soutenu les activités de la Commission culture de CGLU depuis 2008.

Les auteurs tiennent à remercier Mmes Elisenda Belda, Marie-Ève Bonneau et Bettina Heinrich ainsi que MM. Eduard Miralles, Hector Pose et Jean-Pierre Saez pour les commentaires critiques et utiles qu'ils ont apporté au brouillon de ce rapport.

---

## 2. Les débuts

La première idée d'écrire « un document susceptible de devenir une déclaration que les villes pourraient utiliser comme cadre pour l'élaboration de politiques locales » avait déjà vu le jour en septembre 2002, lors d'une réunion dans la ville de Porto Alegre, à laquelle assistaient des maires, des conseillers de culture et des directeurs de thèmes culturels de certaines grandes villes. Entre janvier 2003 et mai 2004, cinq brouillons de ce document ont été débattus au sein de réseaux municipaux tels qu'Interlocal, Eurocités, les Rencontres et Sigma, auxquels participaient surtout des villes ibéro-américaines et européennes. Les discussions les plus difficiles avaient trait à la longueur du document : les 67 articles sont une synthèse entre ceux qui souhaitaient un document plus long et ceux qui préféraient une courte déclaration. Le nom du document fut également l'objet d'un débat, on envisageait plusieurs propositions dont : « Agenda 21 de la culture », « Déclaration des villes en faveur de la diversité culturelle » ou « Un agenda pour le développement local culturel des villes », entre autres.

L'Agenda 21 de la culture fut finalement approuvé sous ce nom le 8 mai 2004 par le 4e Forum d'Autorités locales, réunies à Barcelone lors du Forum universel des cultures - Barcelone 2004. L'organisation qui unit les villes du monde dans une seule organisation était née, comme l'explique Mme Elisabeth Gateau dans la présentation de ce rapport, exactement la même semaine, 3 jours plus tôt, à Paris. **Cités et Gouvernements Locaux Unis – CGLU** s'était impliqué stratégiquement lors des dernières étapes de rédaction de l'Agenda 21 de la culture. La plupart des villes qui avaient participé à la rédaction du document ne voulaient pas que « la déclaration soit remise dans un tiroir ou sur une étagère ». C'est pourquoi le premier Bureau exécutif de CGLU (qui s'était tenu à Sao Paulo en octobre 2004), avait adopté l'Agenda 21 de la culture comme document de référence pour ses programmes sur la culture et a accepté le rôle de coordination des processus qui découlent de son approbation.

## 3. Les activités du Groupe de Travail sur la culture (2005 - 2007)

CGLU a créé les 9 et 10 juin 2005, à Beijing, un Groupe de Travail sur la culture. L'objectif principal de ce Groupe de Travail pour 2005 - 2007 était de « promouvoir le rôle de la culture comme dimension centrale des politiques locales par le biais de la diffusion et de l'application de l'Agenda 21 de la culture ». Le Groupe de Travail sur la culture est arrivé aux résultats suivants.

A. On est arrivé à un accord au sein du Groupe de Travail sur la vision de la culture au sein de CGLU.

« Les politiques locales pour le développement se basent en principe sur le triangle vertueux de la durabilité : la croissance économique, l'inclusion sociale, l'équilibre environnemental. De nos jours, ce triangle n'est pas suffisant. La culture devient, en partie grâce à l'impact de l'Agenda 21 de la culture, le quatrième pilier du développement durable au niveau local. Les politiques culturelles locales, qui se basent sur des valeurs intrinsèques à la culture (créativité, connaissance critique, diversité, mémoire, ritualité...), acquièrent plus d'importance pour la démocratie et la citoyenneté ».

---

B. Le Groupe de Travail a approuvé deux nouveaux documents spécifiques (ou « documents de politiques ») sur « Conseils sur la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture » et « Indicateurs culturels et Agenda 21 de la culture » en octobre 2006.

C. Le document « Conseils sur la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture » est proposé aux villes souhaitant créer une vision à long terme de la culture comme pilier de base dans leur développement afin d'utiliser des outils spécifiques :

- La stratégie culturelle locale
- La Charte des droits et des responsabilités culturels
- Le conseil de la Culture
- Les conseils sur l'impact culturel

D. La traduction de l'Agenda 21 de la culture en 9 langues : l'anglais, le français, l'espagnol, le catalan, le galicien, l'allemand, l'italien, le portugais et le turc.

E. Le Groupe de Travail a créé un site web spécifique plurilingue : <http://www.agenda21culture.net> et a approuvé une identité corporative, que l'on peut utiliser librement.

F. On a établi des relations stratégiques avec le secteur culture de l'UNESCO, l'Union européenne (Commission) et la Direction de la Culture du Conseil de l'Europe.

G. Le rapport « Politiques locales pour la diversité culturelle » a été demandé par l'UNESCO et présenté en septembre 2006. Ce rapport a été édité en PDF et téléchargé, il s'agit du premier volume de notre collection de rapports. Le rapport finissait de la manière suivante :

« La diversité est un élément constitutif de la culture. Elle remet en cause beaucoup de discours officiels sur la culture et sur les politiques culturelles, notamment ceux qui sont fondés sur l'homogénéité et/ou qui présentent des carences du point de vue de la démocratie. La diversité fournit un nouvel attirail de visions conceptuelles qui permettent de décrire les politiques locales actuelles et elle vertèbrera certainement une nouvelle génération de politiques culturelles. »

H. L'Agenda 21 de la culture a été présenté par les membres du Groupe de Travail à plus de 50 congrès, réunions et séminaires internationaux.

I. En juin 2007, le nombre de villes, de gouvernements locaux et d'organisations du monde entier qui avaient rejoint l'Agenda 21 de la culture s'élevait à 225.

J. Le Groupe de Travail a organisé deux réunions officielles, en octobre 2006 (Barcelone) et en septembre 2007 (Lille).

Logos de l'Agenda 21 de la culture



---

## 4. Les activités de la Commission de culture (de 2008 à nos jours)

À partir des réussites du Groupe de Travail en 2005 - 2007, 15 membres de CGLU ont proposé de constituer une Commission sur la culture. Le 31 octobre 2007, lors du Congrès mondial de Jeju, CGLU a formé sa Commission culture, avec les objectifs suivants pour 2008 – 2010 : « Promouvoir le rôle de la culture comme dimension centrale des politiques locales, renforcer la relation entre la culture et le développement durable et les processus de dialogue interculturel, grâce au rayonnement international et à l'application locale de l'Agenda 21 de la culture. »

Le Congrès mondial a renforcé la position de la culture parmi les activités de l'organisation, car elle a été choisie comme l'une de ses priorités stratégiques :

La culture est l'un des aspects cruciaux de la mondialisation, surtout en ce qui concerne la diversité culturelle, le dialogue interculturel et la créativité. L'Agenda 21 de la culture, un document de référence de CGLU pour les activités liées aux thèmes culturels depuis 2004, est devenu la principale contribution des villes à la gouvernance culturelle globale aussi bien en raison de son caractère innovant que quant à son importance pour les mécanismes multilatéraux de coopération. En renouvelant son engagement par rapport à l'Agenda 21 de la culture, CGLU va renforcer en 2007 - 2010 son leadership dans ce domaine et développer sa capacité comme forum d'échange, d'action et d'excellence quant au développement culturel local.

Bien que le mandat de la Commission de culture n'ait pas encore expiré, voici quelques résultats de ses activités.

A. La Commission a présenté quatre rapports en 2009.

- « Culture, gouvernements locaux et objectifs du millénaire pour le développement », avec des articles d'Inge Ruigrok, Amareswar Galla, José-Antonio González Mancebo et Nil Sismanyazici-Navaie.
- « L'Agenda 21 de la culture en France. État des lieux et perspectives », de Christelle Blouët, en collaboration avec l'Observatoire des Politiques culturelles de Grenoble.
- « Culture et développement durable : exemples d'innovation institutionnelle et proposition d'un nouveau cadre de politique culturelle », rédigé par la Division de Politiques culturelles et de Dialogue interculturel de l'UNESCO dans le cadre du processus « Vers un nouveau cadre pour les politiques culturelles ».
- « Villes, cultures et développements », le rapport que vous avez entre les mains.

B. L'Agenda 21 de la culture a été traduit dans 17 langues : l'arabe, le bulgare, le japonais, le perse, le russe, le serbe (bosnien – croate - serbe), le suédois et l'ukrainien ont été ajoutés aux versions qui existaient déjà en : anglais, français, espagnol, catalan, galicien, allemand, italien, portugais et turc. Toutes ces traductions ont été réalisées par des partenaires locaux.

---

C. Une relation plus approfondie avec l'UNESCO. CGLU a été accepté officiellement comme observateur auprès des organes de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO. En outre, la Commission de culture (par le biais de la ville de Stockholm) évalue les candidatures du programme « Réseau de villes créatives ». Et finalement, la Commission a été associée au processus « Vers un nouveau cadre pour les politiques culturelles », organisé par la Division de politiques culturelles et du dialogue interculturel.

D. La Commission a collaboré (i) au programme Villes interculturelles (Conseil de l'Europe) et a aidé à organiser deux séminaires à Liverpool, en mai 2008, et à Barcelone en octobre 2008, (ii) à la Plateforme pour une Europe interculturelle, lors de l'élaboration du *Rainbow Paper*, et (iii) à l'Année européenne du dialogue interculturel.

E. Quatre séminaires ont été co-organisées par la Commission en 2008 - 2009 :

- Le séminaire régional « Politiques urbaines et développement culturel : la planification comme stratégie », organisé à Quito (Équateur) en avril 2008, en partenariat avec le Conseil métropolitain de Quito, le réseau Interlocal de villes ibéro-américaines pour la culture et l'AECID – l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement.
- Le séminaire régional « Culture et stratégies pour le développement local », organisé à Dakar (Sénégal) en juillet 2008, en partenariat avec la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine – UEMOA, la ville de Dakar, le Ministère de la Culture du Sénégal et l'AECID – l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement.
- L'atelier sur « Les villes africaines et la coopération culturelle locale », qui a eu lieu lors du Campus euro-africain pour la coopération culturelle, à Maputo, en juin 2009, en coopération avec l'OCPA – Observatoire de politiques culturelles en Afrique et la Fondation Interarts.
- Le séminaire sur « Culture, développement durable et gouvernements locaux », en juin 2009, à Barcelone, en coopération avec l'Observatoire des Politiques culturelles de Grenoble et l'UNESCO, a proposé de fêter le 5e anniversaire de l'Agenda 21 de la culture.

F. Le soutien logistique et économique aux villes de Buenos Aires, Medellín et Quito pour l'élaboration de la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture, avec le soutien de l'AECID – l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement.

G. La Commission a négocié le lancement d'un appel à propositions sur la gouvernance locale de la culture avec une étroite implication de l'AECID – l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement. Cet appel à propositions offrira un soutien économique aux villes et aux gouvernements locaux (membres de CGLU en Afrique, en Amérique Latine ou dans le bassin méditerranéen) pour développer localement l'Agenda 21 de la culture.

H. On a créé un nouveau site web, il se base sur un code source ouvert, qui permet de télécharger des documents.

---

I. En avril 2009, le nombre de villes, de gouvernements locaux et d'organisations du monde entier qui étaient liés à l'Agenda 21 de la culture a atteint le chiffre de 350 (voir l'annexe 1 de ce rapport). On a créé une « plan de la ville imaginaire » comme illustration (voir l'annexe 2 de ce rapport).

J. La Commission a organisé une réunion officielle en octobre 2008 à Istanbul et il prépare la prochaine réunion qui se tiendra à Guangzhou, en novembre 2009.

## 5. La mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture

Lorsque les villes et les gouvernements locaux découvrent l'existence de l'Agenda 21 de la culture, ils posent en général cette kyrielle de questions. Est-ce que ça vaut la peine ? Est-ce que nous obtiendrons des bénéfices économiques ? Comment faire le pont entre notre politique culturelle actuelle et l'Agenda 21 de la culture ? Comment peut-on appliquer localement une si longue déclaration ? Devrons-nous créer de nouveaux processus ou de nouveaux programmes ? Est-ce que l'Agenda 21 de la culture implique une nouvelle stratégie culturelle pour la ville ? Existe-t-il des indicateurs pour suivre nos progrès ? À qui devons-nous expliquer nos progrès ?

Les documents approuvés par la Commission de culture en octobre 2006, c'est-à-dire « Conseils sur la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture » et « Indicateurs culturels et Agenda 21 de la culture », ont offert quelques réponses à ces questions, mais ils n'ont pas résolu le manque de ressources pour tirer des leçons de villes qui appliquent localement l'Agenda 21 de la culture.

Ce chapitre se structure en trois sections. La première met l'accent sur les villes, elle essaie de résumer les différentes manières qu'ont les villes d'appliquer localement l'Agenda 21 de la culture. La deuxième reprend une liste des difficultés que rencontrent les villes qui appliquent localement l'Agenda 21 de la culture. La troisième donne la parole à la société civile.

Ces sections ne doivent pas nous empêcher de lire les articles de ce rapport, car ils proposent un point de vue plus vaste et profond.

---

## A. UNE TYPOLOGIE DES VILLES

Il y a tout d'abord un certain nombre de villes qui ont (très profondément et rapidement) internalisé l'Agenda 21 de la culture dans leurs politiques culturelles. Les articles écrits par **Catherine Cullen** (Lille), **Jordi Martí** et **Carles Giner** (Barcelone), et **Jean-Robert Choquet** et **Marie-Ève Bonneau** (Montréal) expriment que l'Agenda 21 de la culture est apparu au moment opportun dans la construction des politiques culturelles locales, et que les nouvelles politiques, programmes et structures ont été créés explicitement et liés à cette déclaration. Les nouvelles stratégies culturelles de Montréal et de Lille, ou du nouveau Conseil de la Culture de Barcelone, sont de bons exemples, mais on peut également en trouver dans de plus petites villes telles qu'Aubagne, Sant Mateu ou Chacao. Dans ces villes, la société civile locale (surtout les associations professionnelles dans les différents secteurs culturels, mais aussi les ONG qui mettent en relation la culture et les changements sociaux) ont des liens internationaux avec des organisations semblables, cette société civile est active dans la promotion du développement culturel. Ces villes ont adopté officiellement l'Agenda 21 de la culture lors d'une séance municipale plénière, elles défendent aussi son plus grand rayonnement au niveau national et international. L'équilibre entre un leadership municipal solide et une société civile locale semble être un élément clé. Dans ces villes, on explique que les nouvelles politiques culturelles locales sont le fruit de l'Agenda 21 de la culture.

Deuxièmement, un grand nombre de villes qui utilisent de nombreux éléments de l'Agenda 21 de la culture dans leurs politiques culturelles locales, surtout dans des thèmes liés à la gouvernance culturelle et à la diversité culturelle ou au dialogue interculturel. Les villes de Porto Alegre, Séville, Dortmund, Redland et Novi Sad, avec des articles écrits par **Sergius Gonzaga**, **Paz Sánchez Zapata**, **Kurt Eichler**, **Judy Spokes** (avec une contribution d'**Aunty Joan Hendriks**), et **Biljana Mickov** illustrent cette situation. Nous vous recommandons vivement de lire ces articles passionnants. La plupart des autres villes membres de la Commission culture vivent la même situation, Lyon, Maputo, Quito, Medellín, Belo Horizonte, Diyarbakir, Dublin, Genève ou Turin en sont d'excellents exemples. L'un des défis de la Commission culture pour les prochaines années sera de donner plus de visibilité à ces processus.

Quelques villes affirment que l'Agenda 21 de la culture couvre parfaitement les politiques culturelles actuelles. Elles ont adopté officiellement l'Agenda 21 de la culture. Entre autres villes, c'est le cas d'Essaouira (dans un article écrit par la mairesse Mme **Asma Chaabi**) et de Buenos Aires, dont le ministre **Hernán Lombardi** affirme que l'Agenda 21 de la culture « est non seulement considérablement à cheval sur la politique culturelle actuelle de la ville, mais ces engagements se sont également avérés des ingrédients essentiels de la gestion culturelle à Buenos Aires depuis que la ville a atteint son autonomie politique en 1996 ». La plupart de ces villes déclarent leur intérêt à utiliser l'Agenda 21 de la culture dans la nouvelle génération de politiques culturelles.

---

Les villes qui ont lutté pour inclure l'Agenda 21 de la culture, et par conséquent une dimension culturelle dans leur principal document de planification du développement urbain, méritent une mention particulière. C'est le cas des villes de Dortmund et de Lille (voyez les articles de Kurt Eichler et de Catherine Cullen dans ce rapport), ou des villes de Genève et d'Angers (voir les études de cas reproduites dans notre rapport 4, sur « Culture et développement durable : exemples d'innovation institutionnelle et proposition d'un nouveau cadre de politique culturelle », disponible sur le site web). L'annonce récente de la part du Ministère québécois de la Culture, des Communications et de la Condition féminine qui expliquait la décision de mettre sur pied un Agenda 21 de la culture pour le Québec à partir de maintenant jusqu'en 2013, et de faire de cet engagement le centre du Plan d'action pour le développement durable, est un clair exemple dans cette même direction.

Les articles de ce rapport ont aussi montré que l'Agenda 21 de la culture est connu mais n'est pas suffisamment utilisé dans de nombreuses villes. Ce serait le cas des gouvernements locaux de la Nouvelle-Galles du Sud (Australie), dont le cas est illustré par **Christopher Hudson** dans son article : « Bien que l'Agenda 21 de la culture commence à être une référence dans la politique et la planification locale, il est encore très loin du gouvernement local de la NGS. Cependant, l'Agenda 21 de la culture offre un soutien conceptuel de choix pour tous ceux qui travaillent dans le domaine de la culture dans l'administration locale. (...) Bien que les Conseils australiens ne figurent pas comme adeptes de l'Agenda 21 de la culture, le personnel du Gouvernement local qui travaille au développement culturel se montre satisfait et rassuré par l'existence de l'Agenda 21 de la culture et par le fait que sa "mission dans le monde" ait commencé. L'Agenda 21 de la culture élucide avec succès, sur le plan global, la définition essentielle de la valeur intrinsèque de la politique culturelle et de la pratique de l'art. C'est peut-être aussi le cas de la ville de Berlin, dont les politiques culturelles sont expliquées dans l'article écrit par **Bettina Heinrich**.

Un autre groupe de villes et de gouvernements locaux a adopté officiellement l'Agenda 21 de la culture mais n'a pas fourni de preuves de son application locale. Il est possible que certaines de ces villes aient considéré l'Agenda 21 de la culture comme une marque ou un processus évident qui n'a pas requis une action locale plus poussée.

Finalement, au cours de cette dernière année, la Commission a sondé quelques villes afin de les inviter à rejoindre le réseau de villes liées à l'Agenda 21 de la culture. Certaines de ces villes ont affirmé que l'Agenda 21 de la culture ne revêt pas d'importance dans leur situation actuelle, car les industries créatives sont le principal objectif de leurs politiques locales en matière de culture, et que la diversité culturelle, le dialogue interculturel, la gouvernance locale de la culture ou la relation entre la culture et le développement durable ne sont pas considérés comme des priorités (la « vague de la créativité » a souvent des effets négatifs sur les processus de gouvernance culturelle à long terme). D'autres villes (surtout dans le monde anglo-saxon, mais pas uniquement) rencontrent de nombreuses difficultés à adopter officiellement une déclaration ou à faire référence à des documents internationaux lorsqu'il n'y a pas de sources de financement qui accompagnent automatiquement le processus. Quelques autres villes, surtout dans les pays en voie de développement, ne disposent pas encore de politique culturelle, et bien qu'elles reconnaissent l'intérêt des contenus, elles trouvent qu'il « manque une pièce » entre l'ampleur de la déclaration et sa possibilité d'application locale.

---

Certains articles de ce rapport montrent également des méthodologies très précises adoptées pour diffuser localement l'Agenda 21 de la culture. Catherine Cullen (Lille) explique que « depuis que nous avons adopté la déclaration, le lien entre la culture et le développement durable a constamment été remis en question, évoqué, enrichi et on a formulé de nombreuses suggestions. On organise régulièrement des réunions appelées « petits-déjeuners culture » pour de petits groupes, des structures, des associations culturelles et des artistes indépendants de la ville, ils nous permettent de réunir des opinions et des demandes et d'évaluer l'impact des décisions prises. Cet article explique également en détail le projet « Les bals à Fives » (c'est le nom du quartier) qui applique l'Agenda 21 de la culture avec un projet artistique (très réussi) dans un quartier populaire de Lille.

## B. LES DIFFICULTÉS

Les villes qui ont décidé d'utiliser l'Agenda 21 de la culture dans leurs politiques locales ont rencontré plusieurs difficultés. Catherine Cullen résume ces difficultés dans son article, comme suit :

« Premièrement, la difficulté est de penser et d'agir de façon transversale. Nous travaillons facilement avec les délégations éducation, solidarité, personnes âgées, lutte contre les exclusions..., mais beaucoup plus difficilement avec les délégations économie, urbanisme, finances.

» Deuxièmement, nous avons constaté que les acteurs du développement durable sont souvent peu sensibilisés aux problématiques culturelles. De plus, les critères quantitatifs du développement durable paraissent souvent techniques et austères, en comparaison aux critères nécessairement plus sensibles de l'art et de la pratique artistique. Les acteurs de la culture et du développement durable doivent lutter contre l'a priori d'une absence de langage et de méthode communs pour travailler ensemble.

» Ensuite, il faut sans cesse réinventer une pédagogie de l'Agenda 21 de la culture pour les élus, pour la presse, pour les acteurs culturels et pour les habitants (qui, d'ailleurs, sont souvent les premiers à comprendre.) Nous devons tout de suite nous lancer dans des actions pratiques et pouvoir les donner en exemple.

» Enfin, il faut également souligner le cloisonnement des acteurs culturels appartenant à des disciplines artistiques différentes. Des rendez-vous réguliers entre la Ville, les structures, les artistes et tous les acteurs culturels concernés, les « petits-déjeuners culture » sont, je pense, une bonne occasion de faire se confronter différentes manières de travailler et d'envisager la création. Ce travail de « décloisonnement » prendra du temps, mais il est nécessaire. »

---

Teixeira Coelho souligne une autre difficulté lors de l'application de l'Agenda 21 de la culture (veuillez lire ce brillant article critique) lorsqu'il affirme « il n'a jamais été un réel agenda, une liste de missions à remplir dans un délai donné ». Cette faiblesse existe, et il faudra y faire face, tôt ou tard, au cours des prochaines années. La Commission culture de CGLU devra sérieusement tenir compte de ces critiques et suggérer probablement une série d'objectifs ou cibles pour l'application locale de l'Agenda 21 de la culture, au moins pour les villes dont les séances plénières municipales ont adopté officiellement le document. Le fait d'établir ces objectifs, ou cibles, était inclus dans le processus d'élaboration de l'Agenda 21 de la culture (fin 2003 et début 2004), mais les villes qui menaient le processus à l'époque considéraient que le terrain n'était pas encore assez mûr pour y introduire ce genre de schéma. On dirait que le moment est venu à présent de débattre à nouveau de ce thème.

Les politiciens, les fonctionnaires et les responsables qui se sentent proches de l'Agenda 21 de la culture partagent une manière de voir certaines choses essentielles : les politiques culturelles doivent être plus explicitement impliquées dans la protection et la promotion de la diversité culturelle ; le développement durable requiert un ingrédient culturel ; une meilleure gouvernance de la culture au niveau local s'avère absolument nécessaire, et la société civile est un partenaire clé. Ils considèrent l'Agenda 21 de la culture (malgré les difficultés) comme une occasion à ne pas manquer, et comme un processus dont il faut prendre soin. De nombreux chercheurs et activistes partagent également ce point de vue.

### C. LA VOIX DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le développement de l'Agenda 21 de la culture s'est basé sur le rôle essentiel de nombreuses organisations qui appartiennent à la société civile. Au fil de ces cinq années, le processus a reçu le soutien de fondations (telles que la Fondation européenne de la Culture) et d'universités (Bilgi d'Istanbul, Universitat Jaume I à Castelló, Université de Lyon 2, Vrije Universiteit de Bruxelles, entre autres), ainsi que d'associations professionnelles (Cultural Development Network de Victoria, Réseau de villes créatives du Canada ou Banlieues d'Europe, entre autres), de réseaux (tels qu'ENCATC, Red Cultural del Mercosur ou Culture Action Europe) et d'ONG et d'associations locales (telles que Culture-Montréal, Development Centre Democracy through Culture en Ukraine ou Groupe 30 Afrique). Ces organisations sont des partenaires de l'Agenda 21 de la culture et leur implication s'avère extrêmement importante.

C'est très important qu'un rapport pour « fêter » le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture commande des articles à des chercheurs, des activistes et des personnalités reconnues de la société civile. Ils ont fourni des idées innovantes qui aideront à développer l'Agenda 21 de la culture et à orienter le travail de la Commission culture de CGLU pour les prochaines années.

---

**Christine Merkel** analyse le contexte dans lequel l'Agenda 21 de la culture apparaît (avec la Convention de l'UNESCO sur la Diversité culturelle comme Carta Magna) et offre des suggestions audacieuses pour l'Agenda 21 de la culture. **Jon Hawkes** documente en profondeur le rôle du développement culturel « à renforcer la démocratie, à motiver un retour à l'agora » et explique de manière critique les tendances au sein du gouvernement qui met des bâtons dans les roues des objectifs de développement culturel local. **Gottfried Wagner** et **Philipp Dietachmair** échangent leurs points de vue sur le développement culturel urbain après « la vague de la créativité » et expliquent les solides programmes que la fondation applique pour le développement culturel dans des villes aux alentours de l'Union européenne. **Irena Guidikova** explique le programme européen très réussi de Villes interculturelles et offre quelques conseils sur la manière dont une ville pourrait vraiment appliquer la gouvernance interculturelle. De manière semblable, **Lupwishi Mbuyamba** explique comment l'Observatoire de Politiques culturelles en Afrique a utilisé l'Agenda 21 de la culture pour une recherche sur les politiques culturelles locales. **Simon Brault** est heureux du mouvement que l'Agenda 21 de la culture a articulé et suggère trois domaines dans lesquels poursuivre le développement : l'expansion de son réseau d'influence, l'enrichissement de ses sources d'expertise et un progrès important dans la mobilisation des citoyens ; il affirme également que les villes qui ont adopté l'Agenda 21 de la culture ont besoin de « plateformes de gouvernance culturelle basées sur un dialogue informé, contributif et productif entre la société civile et les pouvoirs politiques et administratifs ». Finalement, **Teixeira Coelho** souligne le besoin d'un document qui reconnaisse le rôle central des villes dans la production culturelle, il réclame la révision de quelques erreurs conceptuelles de l'Agenda 21 de la culture et suggère d'établir des cibles réalisables afin d'appliquer l'Agenda.

La voix de la société civile est appelée à jouer un rôle plus important dans le développement de l'Agenda 21 de la culture au cours des cinq prochaines années.

## 6. Quelques idées pour les cinq prochaines années

CGLU organisera son prochain Congrès mondial à Mexico DF à l'automne 2010 ; tout fait penser que la Commission culture y sera renforcée, et que les politiques culturelles joueront un rôle plus stratégique au sein de CGLU. Ces articles offrent des idées précieuses que la Commission culture devra analyser au cours des prochains mois.

Voici certaines des idées qui pourraient structurer les discussions.

- Le débat conceptuel sur la culture comme quatrième pilier du développement durable, et un plus grand rayonnement des initiatives gouvernementales qui vont dans ce sens.
- La faisabilité d'une série d'objectifs ou cibles pour l'application locale de l'Agenda 21 de la culture, et la recherche sur les indicateurs culturels du développement local

- 
- L'analyse des difficultés auxquelles doivent faire face les acteurs locaux de la culture dans l'application de politiques transversales, dans la défense de la place de la culture dans les instruments de planification locale intégrée et dans l'existence de plateformes de gouvernance culturelle basées sur le dialogue entre la société civile et les gouvernements.
  - L'enrichissement des sources d'expertise, en écoutant plus la voix de la société civile et des régions sous-représentées dans le monde.
  - La plus grande diffusion des politiques culturelles des villes qui ont adopté l'Agenda 21 de la culture, et le développement au niveau local.
  - Le partenariat avec l'UNESCO dans plusieurs programmes, y compris les organes de la Convention sur la Diversité culturelle, le processus « Vers un nouveau cadre de politiques culturelles » et le programme de Villes créatives, entre autres.
  - La possibilité de s'impliquer dans des mécanismes de révision par des pairs ou peer-review. On pourrait préparer cela en partenariat avec le Conseil de l'Europe dans le cadre d'une nouvelle génération de son programme « Villes interculturelles ».
  - Le renforcement des liens et des échanges avec les agences et des programmes des Nations unies (surtout PNUD, UNEP et UN-Habitat), avec la Commission européenne, et avec les réseaux municipaux tels que l'Organisation des villes du Patrimoine mondial, le Conseil international pour les Initiatives environnementales locales – ICLEI ou Eurocités.
  - Le partenariat avec l'Agence espagnole de Coopération pour le Développement, l'AECID, et l'établissement d'un fonds qui offrira la possibilité d'obtenir des ressources économiques pour l'application locale de l'Agenda 21 de la culture.
  - De nouvelles recherches sur les sujets spécifiques, tels que : « Politiques culturelles et égalité des genres » ou les dernières nouveautés en terme de développement de l'Agenda 21 de la culture dans des pays tels que le Portugal (un pré-rapport écrit par Rui Matoso existe déjà), le Canada, le Brésil ou l'Australie.
  - L'organisation de séminaires de formation sur le développement des politiques culturelles locales, en étroite coopération avec des réseaux municipaux tels qu'Interlocal, Mercociudades ou Eurocités.
  - L'amélioration du site web et la publication d'articles à propos de thèmes liés à l'Agenda 21 de la culture.
  - La préparation d'un nouvel Agenda 21 de la culture à approuver en 2014.

## 7. Une conclusion provisoire

Nous aimerions exprimer notre sincère gratitude à tous ceux et toutes celles qui ont participé à la préparation de ce rapport et étendre ces félicitations à tous les partenaires de l'Agenda 21 de la culture.

Nous souhaitons exprimer notre volonté de continuer le leadership du processus de l'Agenda 21 de la culture au cours de ces prochaines années.

---

## La ville que nous aimons

**Simon Brault**

Président de Culture Montréal

*« Montréal et moi, nous nous sommes adoptés mutuellement il y a trente-cinq ans. Ce n'est pas la plus belle, la plus grande, la plus riche des grandes villes. Je ne la quitterais pour rien au monde : c'est un authentique milieu de vie, un lieu de différences et d'échanges, là où naissent des espoirs, durent les rêves et veulent vivre les gens de cœur. »*

*Michel Goulet, sculpteur<sup>1</sup>*

L'apport de la culture dans le développement socio-économique des communautés est un champ d'étude, d'expertises et d'expériences concrètes devenu pratiquement incontournable. Simultanément, le rôle des communautés locales dans la préservation de la diversité culturelle est de plus en plus reconnu et revendiqué, faisant déborder la mise en réseau des municipalités au-delà des frontières habituelles. La rapidité avec laquelle les promoteurs de l'Agenda 21 de la culture ont pu outiller et faciliter la mise en réseau d'acteurs de ce vaste mouvement informel est exemplaire et illustre l'énergie qui anime, partout dans le monde et à tous les niveaux, les porteurs du développement culturel local.

Or, la réalisation de projets de développement culturel qui sont à la fois porteurs de sens et de prospérité pour une communauté, et représentatifs de sa singularité, repose également sur une composante qui semble difficile à obtenir mais qui s'avère néanmoins indispensable à la réussite de tels projets, soit un mode de gouvernance basé sur une dynamique d'échange crédible et constructive entre le pouvoir politique et la société civile. C'est pour relever ce défi de citoyenneté que Culture Montréal a été créée en 2002.

**La réalisation de projets de développement culturel qui sont à la fois porteurs de sens et de prospérité pour une communauté, et représentatifs de sa singularité, repose également sur une composante qui semble difficile à obtenir : une dynamique d'échange crédible et constructive entre le pouvoir politique et la société civile.**

---

1 Ville de Montréal, Montréal, métropole culturelle, Politique de développement culturel 2005-2015, septembre 2005, p. 58 ([www.ville.montreal.qc.ca/culture](http://www.ville.montreal.qc.ca/culture))

---

## La culture au cœur du développement de Montréal

Culture Montréal est une organisation indépendante et sans but lucratif, rassemblant toute personne intéressée à promouvoir la culture comme élément essentiel du développement de Montréal. Ses quelque 700 membres proviennent autant du milieu des affaires et de l'éducation que du milieu communautaire, réunis autour d'un solide noyau d'intervenants provenant du secteur des arts et de la culture. Figurent parmi eux de nombreux politiciens, gens d'affaires ou citoyens souvent reconnus dans leur milieu pour leur leadership exceptionnel et leur engagement sincère dans la mise en oeuvre d'une métropole culturelle. Car la raison d'être de Culture Montréal, et le point de convergence de tous les intérêts particuliers portés par chacun de ses membres, c'est Montréal, la ville habitée, la ville aimée, métropole sans pareil sur le continent américain. Majoritairement francophone mais habitée par des citoyens souvent bilingues et même trilingues, cosmopolite et inclusive, écrin vivant et moderne d'un patrimoine bâti et d'héritages socioculturels plusieurs fois centenaires, creuset d'une force créative qui rayonne à l'échelle mondiale dans de nombreux domaines – dont les arts et la culture –, Montréal provoque chez ceux qui l'adoptent un attachement et une fierté durables. Sans doute le dynamisme et l'influence de ce grand projet de concertation qu'est Culture Montréal résident-ils dans cette simple mais puissante profession de foi.

Faisant écho à de nombreux principes énoncés dans l'Agenda 21 de la culture, Culture Montréal poursuit donc depuis sept années déjà trois grands objectifs : le droit à la culture pour tous les citoyens, l'affirmation du rôle de la culture dans le développement de la ville et le positionnement de Montréal comme métropole culturelle par la mise en valeur de sa créativité, de sa diversité culturelle et de son rayonnement national et international.

Faisant écho à de nombreux principes énoncés dans l'Agenda 21 de la culture – adopté d'ailleurs par la Ville de Montréal en juin 2005 –, Culture Montréal poursuit donc depuis sept années déjà trois grands objectifs : le droit, l'accès et la participation à la culture pour tous les citoyens, l'affirmation du rôle de la culture dans le développement de la ville et enfin, le positionnement de Montréal comme métropole culturelle par la mise en valeur de sa créativité, de sa diversité culturelle et de son rayonnement national et international. Forte de l'engagement de ses vingt-et-un administrateurs et de ses comités consultatifs, elle encadre les activités de réflexion, de concertation et de représentation nécessaires à l'atteinte de ses objectifs par les priorités stratégiques suivantes : diversité culturelle de l'expression artistique, support à la relève artistique et aux pratiques artistiques émergentes, présence vivante des arts et de la culture en milieu éducatif et, enfin, promotion d'un urbanisme respectueux du patrimoine bâti et paysager faisant une place de choix à l'art public.

---

Le caractère très hétérogène et non partisan de l'organisme, et l'expertise qu'il a accumulée dans divers secteurs grâce à l'engagement continu de membres experts en leur domaine, en font désormais un porte-parole crédible en matière de développement culturel métropolitain, mais aussi un formidable pivot de concertation dont la légitimité et l'efficacité ont été confirmées à l'occasion de l'organisation et de la tenue du *Rendez-vous novembre 2007 – Montréal Métropole culturelle*.

## La ville dont nous rêvons

Dotée d'infrastructures culturelles de qualité et d'un bassin de créateurs d'une ampleur sans commune mesure avec sa relative importance démographique et économique, Montréal possède plusieurs des ingrédients indispensables à une métropole culturelle digne de ce nom: masse critique d'institutions majeures de formation, de recherche, de conservation, de production et de diffusion ; qualité et renommée de ses nombreux événements festivaliers ; préservation de son patrimoine bâti et mise en valeur culturelle de ses quartiers.

S'imposait néanmoins depuis quelques années l'urgence de rompre avec un défaitisme et un cynisme ambiants et de stopper une érosion continue de la capacité à décider et à agir qui hypothéquait toute ambition sérieuse de développement métropolitain. Initié par Culture Montréal et développé en étroite collaboration avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le grand sommet régional de la culture intitulé *Rendez-vous novembre 2007 – Montréal métropole culturelle* encadrait donc la présentation et l'adoption concertée d'un plan d'actions concrètes visant à accélérer le déploiement et la consolidation de Montréal comme métropole culturelle internationale d'ici 2017.

**Initié par Culture Montréal et développé en étroite collaboration avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le grand sommet régional de la culture intitulé *Rendez-vous novembre 2007 – Montréal métropole culturelle* encadrait donc la présentation et l'adoption concertée d'un plan d'actions concrètes visant à accélérer le déploiement et la consolidation de Montréal comme métropole culturelle internationale d'ici 2017.**

L'élaboration d'un plan d'action à être soumis à l'examen et l'approbation de la société civile s'appuyait au départ sur une nouvelle politique municipale de développement culturel fondée elle-même sur une compréhension fine de l'écosystème culturel montréalais, auxquelles devait s'ajouter un examen honnête des forces et faiblesses propres à cet environnement. La prise en compte de ce qui distingue Montréal des autres métropoles culturelles permettait d'emblée d'établir des priorités propres à renforcer son caractère distinctif, condition pour le moins indispensable à l'émergence d'une métropole culturelle durable. Mais plus encore, elle jetait les bases d'un dialogue ouvert et constructif entre le politique et la société civile et, partant, facilitait l'émergence de projets d'autant plus porteurs de sens et mobilisateurs qu'ils cadraient avec l'identité du milieu et sa vision de l'avenir. S'il est une

---

seule leçon à retenir de l'expérience, c'est bien celle-ci, au regard des 1 300 personnes qui ont participé activement à cet événement de deux jours, des nombreux investissements qui ont pris forme depuis et de l'intérêt indéfectible que portent toujours les médias envers les réalisations du comité chargé d'assurer le suivi du Plan d'action 2007-2017. Mais cette leçon d'authenticité ne saurait faire l'économie d'un ingrédient tout aussi essentiel au développement culturel durable : le leadership.

Proposé par Culture Montréal lors de la campagne électorale municipale de novembre 2005, ce Rendez-vous a suscité dès le départ l'intérêt des candidats à la mairie. Quelques mois plus tard, la ministre responsable de la culture au niveau provincial et le ministre fédéral responsable de la région de Montréal se joignaient au maire nouvellement élu et à la présidente et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain au sein d'un comité de pilotage présidé et animé par moi-même à titre de président de Culture Montréal. En dépit des tensions inhérentes à la rencontre de trois niveaux de gouvernement et aux questions de juridiction, de prérogatives, de budgets, de programmes et d'imputabilités qui en résultent invariablement, cette instance politique de concertation a permis de relever l'exploit de définir en seulement dix-huit mois un plan d'action déployant sur dix ans des réalisations majeures répondant à cinq priorités stratégiques.

Ce leadership est devenu d'autant plus évident quand, au cours des deux jours qu'a duré le Rendez-vous, les représentants des milieux des arts et de la culture et, plus généralement, de la société civile, ont eu droit à l'écoute exclusive de plusieurs ministres des gouvernements provincial et fédéral, du maire de Montréal, des membres de leurs cabinets et des hauts fonctionnaires et dirigeants des trois conseils des arts, cristallisant un désir partagé de changement d'où ont pu surgir les consensus nécessaires à la prise de décisions. On a aussi vu se solidifier et se multiplier les alliances au sein de la société civile et s'établir les bases d'un nouveau rapport avec les responsables politiques et l'appareil administratif en matière de développement, donnant naissance, sur le territoire montréalais, à un nouveau mode de gouvernance culturelle sans lequel tout projet apparaît désormais impensable.

Que dire de l'héritage de l'Agenda 21 de la culture dans l'issue de cet événement marquant pour Montréal ? Par son rayonnement et la qualité de sa contribution en tant que source d'expertise et d'information sur les meilleures pratiques en matière de développement local par la culture, l'Agenda 21 de la culture est un formidable outil de planification et de légitimation pour les communautés désirant aborder un tel changement. L'annonce récente du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec à l'effet que celui-ci élaborera d'ici 2013 un Agenda 21 de la culture pour le Québec, et qu'il en fera l'action-phare de son plan d'action de développement durable, témoigne bien de la crédibilité acquise par ce mouvement. La Ville de Montréal, en y adhérant quelques mois avant la publication de sa propre politique culturelle en septembre 2005, inscrivant la municipalité dans un réseau prestigieux qui contribue au rayonnement de la ville, donne du poids à ses revendications auprès des autres niveaux de gouvernement et renforce la pérennité des engagements pris auprès des citoyens en matière de droits culturels. En outre, le mariage de raison entre Culture Montréal et la Ville de Montréal créé par leur adhésion à ce même réseau d'influence favorise la continuité de leur collaboration en dépit des soubresauts inhérents à l'exercice périodique de la démocratie.

---

L'Agenda 21 de la culture, exemplaire et formidable mouvement d'idées, ne pourra se transformer en véritable mouvement d'actions resautées à l'international qu'à la condition qu'émergent simultanément dans les communautés un leadership politique et citoyen. Il devrait, aussi, élargir le réseau d'influence, enrichir ses sources d'expertise et percer de façon significative dans le domaine de la mobilisation citoyenne.

Il semble pourtant que l'Agenda 21 de la culture, exemplaire et formidable mouvement d'idées, ne pourra se transformer en véritable mouvement d'actions resautées à l'international qu'à la condition qu'émergent simultanément dans les communautés un leadership politique et citoyen, de même que des plateformes de gouvernance culturelle basées sur un dialogue informé, contributif et productif entre la société civile et les pouvoirs politiques et administratifs. Qu'à la condition, en somme, que toute action en ce sens soit enracinée au cœur de la vie démocratique. Or, si l'Agenda 21 de la culture nourrit assez bien cet objectif à certains égards, il en est d'autres qui mériteraient qu'on s'y attarde au cours des prochaines années, à savoir l'élargissement du réseau d'influence de l'Agenda 21 de la culture, l'enrichissement de ses sources d'expertise et une percée significative dans le domaine de la mobilisation citoyenne.

## Ce que veulent les citoyens

Au Canada comme partout ailleurs, les villes ne peuvent être les uniques bailleurs de fonds de grands projets de développement culturel et requièrent donc l'appui financier des autres niveaux de gouvernement et, partant, l'adhésion de ceux-ci à la vision du développement culturel articulée par les communautés. Or ce n'est pas chose faite.

La situation qui prévaut encore aux États-Unis, par exemple, nous permet de réfléchir à cette dynamique entre le local et le national et à la difficulté de faire entendre les arguments portant sur la valeur intrinsèque et sur les retombées économiques et sociales des dépenses publiques pour soutenir les arts et la culture. Le tollé soulevé par la demande de la National Endowment for the Arts pour qu'une maigre somme (50 millions de dollars) du plan de redressement financier de 800 milliards adopté par le Congrès américain soit dédiée à la protection des emplois au sein des organismes artistiques est une preuve supplémentaire de l'urgence d'augmenter la portée du discours sur les bénéfices réels des arts et de la culture pour une société. Ce pouvoir accru de persuasion requiert une adhésion plus significative à l'Agenda 21 de la culture en Amérique du Nord, où ce réseau est pratiquement inexistant. Considérant de plus l'importance des rapports d'échange et d'influence qui prévalent entre les États-Unis et le Canada, il est plus que temps que soient développées des alliances stratégiques capables de mobiliser les leaderships autour de l'importance du développement culturel local et ce, aussi bien au niveau international qu'au niveau municipal, car les villes, même réunies en réseau, ne peuvent porter à elles seules le fardeau de la preuve en cette matière.

---

Au plan argumentaire, justement, il est intéressant de se questionner sur ce que pourrait apporter au réseau de l'Agenda 21 de la culture une percée en Amérique du Nord ou même en Asie. Par exemple, l'un des facteurs ayant contribué au succès du Rendez-vous novembre 2007 réside probablement dans la teneur du discours construit pour l'occasion autour du projet de métropole culturelle, qui a cherché dès les premiers efforts de concertation à faire comprendre que ce projet n'était pas du seul ressort du milieu culturel, mais qu'il appartenait de plein droit à tous les acteurs du développement socio-économique métropolitain et de plus en plus, à tous les citoyens. Pour ce faire, il a fréquemment été question de « décolonisation » du projet de métropole culturelle ; bien qu'inadéquat à certains égards, ce néologisme a néanmoins contribué à faire naître l'adhésion de nouveaux milieux, dont ceux des affaires et de la recherche universitaire, aux priorités proposées dans le Plan d'action 2007-2017.

Aux États-Unis émerge par ailleurs un discours soutenant que la présence des arts et de la culture dans une communauté aurait un effet direct sur l'incidence de l'action bénévole et sur le taux de participation électorale, discours dont on saisit rapidement le pouvoir argumentaire pour peu que l'on connaisse la place qu'occupent le patriotisme et l'idéal de la démocratie électorale dans l'univers identitaire américain. Si l'argument des retombées économiques du développement culturel n'est pas encore épuisé, il apparaît néanmoins important de chercher à enrichir le bagage discursif sur le bien-fondé d'une présence accrue des arts et de la culture dans les communautés.

Dans la même optique, les promoteurs de l'Agenda 21 de la culture auraient intérêt à rassembler des savoir-faire innovateurs en matière de mobilisation citoyenne qui, transcendant l'approche consumériste, traduisent l'idée de transversalité de l'apport de la culture dans le développement des communautés afin de générer une adhésion citoyenne étendue et durable, propre à produire un impact sur les politiques publiques. Car s'il apparaît prioritaire de sensibiliser les leaders du monde aux bienfaits des arts et de la culture pour les communautés, il est en fait tout aussi pressant d'appuyer les communautés elles-mêmes dans l'édification d'un sentiment partagé de fierté et d'attachement à la culture comme facteur essentiel de cohésion sociale et d'épanouissement individuel. En ce domaine, des modèles prometteurs semblent émerger, tel le réseau québécois Les Arts et la Ville<sup>2</sup>, qui inscrivent ces préoccupations dans des contextes autres que ceux des grandes villes, dissociant « culture » et « urbanité » et, tout en soutenant les efforts de développement culturel en milieu semi-rural et rural, pourraient fort bien révolutionner le discours du droit à la culture en le rapprochant plus que jamais de la réalité des populations, pour que la culture soit véritablement ancrée dans la volonté collective des citoyens.

---

2 [www.arts-ville.org](http://www.arts-ville.org)

---

## L'Agenda 21 de la culture et Essaouira

**Asma Chaabi**  
Maire d'Essaouira

### La diversité culturelle : une destinée pour Essaouira

Contrairement à plusieurs villes historiques au Maroc, Essaouira n'est pas née d'un attroupement progressif de populations rurales vers un site devenu par la suite une agglomération urbaine ou d'une immigration massive comme celle qu'a connu le Maroc au cours de son histoire. Essaouira est le fruit d'une volonté royale du Sultan bâtisseur Sidi Mohamed Ben Abdellah, qui a voulu en faire un centre économique de premier ordre et le premier port commercial de son règne.

Essaouira est donc l'une des premières villes construites sur plan pour un objectif bien précis. Tout au long de la construction de la ville, le Sultan a veillé à ce que la population de la nouvelle cité soit intégrée à l'activité économique prévue. Il a ainsi fait appel à des familles de l'ensemble du Maroc qui étaient connues pour leur savoir-faire en matière de commerce avec les puissances étrangères prospères à cette époque. Cette sélection s'est faite sans distinction de race ou de religion. Ainsi, des familles juives de tout le Maroc, d'autres originaires d'Espagne ou d'autres pays d'Afrique du Nord ont élu domicile à Essaouira à côté de familles arabes autochtones ou d'Andalousie, en plus des populations berbères de la région et même de celles venues de l'Afrique sub-saharienne.

Cette configuration multiethnique a fait d'Essaouira un creuset où se sont fondues toutes les cultures de ces populations, ce qui a à jamais marqué l'identité de la ville et de ses habitants par des traits de convivialité, de tolérance et de diversité culturelle et confessionnelle tout au long de son histoire. Toutes ces populations ont contribué, chacune avec leurs propres spécificités culturelles, à forger un patrimoine culturel commun unique au Maroc, et qui est le résultat de différentes contributions issues d'origines ethniques et culturelles différentes. Ce patrimoine a su se préserver malgré l'érosion des mémoires et les changements profonds qu'ont connus la ville et sa population à cause des mouvements massifs d'émigration et d'immigration de certaines souches et malgré le déclin progressif du rôle économique de la ville au profit de nouveaux centres urbains développés d'abord par le protectorat et ensuite par l'administration centrale à Rabat.

---

## Essaouira constituait un exemple rare de diversité culturelle ayant coexisté dans un climat de tolérance et de paix.

Cependant, la préservation de ce patrimoine commun, qui fut longtemps l'œuvre d'une élite locale autochtone et étrangère, a subi les mêmes méfaits qu'a connus la ville en général, tant pour le bâti ancien que pour le patrimoine oral qui correspond à tout l'héritage culturel et traditionnel légué par les différentes ethnies qui composaient la société souirienne. En raison de la notoriété de la ville, en particulier grâce à une forte diaspora vivant dans les grandes métropoles internationales, un intérêt particulier a été réservé à Essaouira qui constituait un exemple rare de diversité culturelle ayant coexisté dans un climat de tolérance et de paix. Cet intérêt s'est traduit par une volonté de préserver le patrimoine commun à toutes les cultures ayant participé à forger l'identité souirienne. Ainsi, plusieurs actions ont vu le jour, parrainées généralement par des institutions et des établissements d'envergure internationale, pour mettre au point des programmes de sauvegarde du patrimoine de la ville. Ces actions ont surtout touché la restauration et la remise à niveau de l'ancien bâti de la ville qui a été reconnu par l'Unesco comme patrimoine de l'humanité.

Parmi les actions de sauvegarde de la ville d'Essaouira, celle de l'Agenda 21 constitue l'une des opérations les plus en vue car plus générale, et elle intègre surtout les opérateurs professionnels locaux pour qu'ils participent aux efforts de restauration des monuments de la ville.

## L'Agenda 21 local d'Essaouira : un rôle pionnier au Maroc

L'Agenda 21 est le document cadre de la communauté internationale pour le développement durable. Il a été approuvé au Sommet de la terre de Rio de Janeiro (1992). Son contenu vise à renforcer la partie environnementale de la politique publique ainsi que la participation citoyenne, mais l'Agenda 21 de Rio fait à peine mention de la culture. Essaouira souhaitait mettre en œuvre à l'échelle locale l'Agenda 21 de Rio. Le passé, le présent et le futur de notre ville - la diversité culturelle étant notre trésor - ont comme axe la culture, qui s'avère être l'une des composantes de notre Agenda 21 local. C'était quelque chose de très cohérent avec notre projet de ville. Cette démarche a été –on l'a su par la suite– l'un des éléments inspirateurs de l'Agenda 21 de la culture.

---

## Cette démarche a été - on l'a su par la suite - l'un des éléments inspirateurs de l'Agenda 21 de la culture.

Lancé initialement comme projet de démonstration à Essaouira, l'action de l'Agenda 21 a été, par la suite, étendue à plusieurs villes du Royaume. Entamé en 1996 avec le soutien du Post Graduate Centre Human Settlement de l'Université catholique de Louvain en Belgique, le projet visait les objectifs suivants :

- la gestion du patrimoine culturel de la ville
- la restauration du quartier de Mellah
- la création d'une ceinture verte et d'un parc urbain
- la création d'espaces verts dans la ville

Ce projet ambitieux a grandement contribué à inscrire Essaouira, en décembre 2001, sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. De même, ce projet et l'expérience acquise dans l'Agenda local 21 d'Essaouira ont incité le gouvernement marocain à préparer et à lancer un grand programme inspiré de celui d'Essaouira à l'échelle nationale (Agendas 21 locaux en milieux urbains MOR/99/00). Ainsi, depuis 2002, le Programme encadre la préparation d'Agendas 21 locaux dans les villes de Marrakech, Meknès et Agadir.

## Projet de la ville : restauration de la ville historique d'Essaouira

Le tourisme culturel est devenu l'un des leviers essentiels du développement économique de la ville. Fondée en 1760, la ville se composait à l'origine de deux éléments essentiels : le port et la médina.

Le port, qui a toujours constitué la source d'activité économique de la ville depuis sa création, est devenu un simple point de déchargement de la pêche côtière après la fermeture des unités de traitement des produits de la mer et l'immigration de la plupart des professionnels de la pêche vers d'autres ports dans le Sud.

Cette situation de crise, aggravée par un exode rural dû à plusieurs années de sécheresse dans la région, a constitué une menace réelle pour l'unité physique de la ville qui a vu l'état général de son bâti ancien se dégrader progressivement. Il fallait donc une intervention d'urgence pour sauver ce qui restait de l'unique source de richesse pour la ville et ses habitants : le tourisme et l'artisanat.

Depuis 1996, un certain nombre de mesures ont été prises pour mettre en place un processus de planification pour un développement durable de la ville. Dans cette perspective, la restauration et la sauvegarde de la médina d'Essaouira a été au centre de la préoccupation des autorités locales.

---

Parmi les actions menées dans ce sens, nous trouvons la restauration des remparts de la ville. Ce projet a été initié dans le cadre du projet Agenda 21 à travers une action de colmatage des brèches de la muraille côté mer. L'opération a été le point de départ d'une prise de conscience, au niveau local, national et international de l'importance de sauvegarder ce patrimoine.

Dans ce cadre, on a lancé simultanément trois projets :

#### A. LA RESTAURATION DE LA MURAILLE CÔTÉ TERRE :

Projet cofinancé par la municipalité et le Ministère de la Culture, qui consistait à renouveler les enduits de l'ensemble de la muraille côté terre. Le chantier, installé en juin 1998 pour une durée de 9 mois, a connu des problèmes techniques dus surtout à un dosage inapproprié des matériaux utilisés pour l'enduit.

#### B. PROJET DE RESTAURATION D'UN TRONÇON PILOTE CÔTÉ MER :

Les partenaires pour ce projet étaient l'Unesco et la municipalité. Il consistait à trouver une solution de consolidation et de restauration de la muraille côté mer. Les difficultés techniques qu'a connues ce projet viennent essentiellement du manque d'expérience et de qualification de l'entreprise chargée des travaux.

#### C. LE PROJET DE RESTAURATION DU BASTION OUEST CÔTÉ MER :

Les partenaires de ce projet étaient les autorités locales, l'Agenda 21 et la coopération française. L'objectif visé était de restaurer le bastion ouest de la muraille en état de dégradation très avancée. Cette opération est conçue selon une approche de « chantier école » qui a réuni des Compagnons du Devoir du Tour de France, de jeunes apprentis et des maîtres locaux. Le chantier prévu pour 12 mois a été mené et réalisé en respectant les délais et selon les règles de l'art.

Cette restauration a permis de sauver ce monument qui était en ruine. Étant donné sa position dans le circuit touristique, les visiteurs de la ville peuvent y accéder et apprécier une belle vue panoramique sur le port et les îles qui lui font face. Les apprentis ont bénéficié d'une formation pratique qui leur a permis de trouver un travail par la suite. En plus de l'avantage à long terme de sauver un monument historique, ce chantier a aussi été l'occasion de faire partager aux participants quelques valeurs morales de l'action collective et participative, en particulier :

- *LA POSSIBILITÉ DE TRANSFERT* : Les leçons tirées de la réalisation de ce chantier, qui sont basées sur l'échange d'expérience, la formation et la minutie dans l'exécution du travail, ont servi de référence dans la mise en œuvre d'autres projets de restauration dans la médina, notamment le chantier de restauration des grandes portes de la muraille actuellement en cours.

- 
- *L'APPROCHE PARTICIPATIVE* : L'exécution des travaux de ce chantier a permis de réunir un certain nombre d'acteurs dans le cadre d'un partenariat :
    - les autorités locales ont assuré les matériaux de base,
    - le programme Agenda 21 a contribué à l'encadrement et au financement,
    - les Compagnons du Devoir ont assuré la formation des jeunes apprentis avec l'assistance des maîtres locaux.
  - *L'AMÉLIORATION DU DIALOGUE* : Le suivi de l'état d'avancement du projet a permis d'installer une communication efficace entre les différents intervenants.
  - *LE RESPECT DE LA CULTURE* : L'évaluation du projet a montré que les techniques utilisées sont en parfaite concordance avec le contexte local et elles ont mis en exergue notre patrimoine culturel.
  - *LA SENSIBILISATION* : La situation du site de l'édifice restauré, près de la grande place du centre ville, fait que les habitants ont pu suivre les étapes de la restauration. Ceci a d'avantage sensibilisé les habitants à la valeur de la pierre taillée. En effet, on constate que celle-ci est de plus en plus mise en valeur lors de l'entretien et de l'aménagement des constructions de la médina.
  - *LE RENFORCEMENT DE L'IDENTITÉ LOCALE* : La réussite de ce projet a permis de mettre l'accent sur les points suivants :
    - l'importance de faire renaître le savoir-faire de nos ancêtres pour que les générations futures puissent l'apprécier,
    - l'étroite relation entre notre identité culturelle et notre patrimoine,
    - la nécessité de poursuivre les actions de restauration et de sauvegarde de la médina.

## Conclusion et recommandations :

En raison de son caractère pionnier dans l'introduction des programmes Agenda 21 au Maroc, l'expérience acquise dans la conduite des projets réalisés à Essaouira devrait être une leçon et un exemple à suivre pour assurer la réussite des chantiers commencés.

L'expérience d'Essaouira a montré que le bon choix des partenaires, surtout dans le volet technique et professionnel, assure la réussite des actions entreprises et permet ainsi de bien respecter les directives et les objectifs tracés par CGLU dans ses documents de référence, et en particulier celui définissant l'Agenda 21 de la culture comme un engagement des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel.

---

Cet engagement a été traduit par la Commission de culture en un programme d'actions subdivisé en 4 objectifs spécifiques :

- (1) développer le cadre politique des villes et des gouvernements locaux,
- (2) orienter le développement et la mise en marche de services aux villes,
- (3) développer des partenariats institutionnels dans le domaine de la culture,
- (4) promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de la culture.

Afin d'assurer la réalisation de ces objectifs, il serait plus opportun, pour tous les chantiers lancés par l'Agenda 21 de la culture, de prêter une attention particulière au choix et à la sélection des entrepreneurs à qui sont confiées les tâches de réalisation des opérations techniques aussi bien pour les études et les diagnostics que pour les différents travaux.

**Essaouira fête le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture avec le souhait que la diversité culturelle et le dialogue interculturel soient plus présents dans les stratégies de développement local de toutes les villes du monde. Nous en avons besoin.**

Essaouira fête le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture avec le souhait que la diversité culturelle et le dialogue interculturel soient plus présents dans les stratégies de développement local de toutes les villes du monde. Nous en avons besoin.

---

## **Les politiques culturelles locales de Montréal**

**Montréal, métropole culturelle : d'une politique municipale à un plan d'action collectif. Article pour souligner le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture, le 8 mai 2009.**

**Jean-Robert Choquet**

Directeur du développement culturel  
à la Ville de Montréal

**Marie-Eve Bonneau**

Agente de développement culturel, Direction du développement culturel, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité culturelle, Ville de Montréal

Avril 2009

## Résumé

Montréal s'est récemment dotée d'une politique et d'un plan d'action en matière de développement culturel. Le conseil municipal a également ratifié l'Agenda 21 de la culture adopté à l'occasion du Forum universel des cultures, à Barcelone en 2004, et l'a utilisé comme guide pour élaborer ses politiques locales. Le projet collectif Montréal, métropole culturelle est donc en harmonie avec les principes, orientations et engagements de l'Agenda 21 de la culture. La protection et la promotion de la diversité culturelle, la mobilisation des acteurs locaux et la transversalité des politiques sont au coeur du projet Montréal, métropole culturelle.

**La protection et la promotion de la diversité culturelle, la mobilisation des acteurs locaux et la transversalité des politiques sont au cœur du projet Montréal, métropole culturelle.**

---

## Introduction

C'est avec enthousiasme que nous avons accepté l'invitation à présenter la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal et le Plan d'action 2007-2017 - Montréal, métropole culturelle et d'illustrer en quoi cette démarche est conforme aux principes, engagements et recommandations de l'Agenda 21 de la culture.

Tout d'abord, nous situerons Montréal dans son contexte et son histoire, puis nous présenterons le projet collectif Montréal, métropole culturelle et ses principales réalisations depuis 2005. Ensuite, nous tenterons de dresser un parallèle entre le projet de Montréal et les principaux axes de développement suggérés dans l'Agenda 21 de la culture.

## Première partie. Montréal, sa personnalité et son histoire

Fondée en 1642, Montréal est la métropole du Québec et la deuxième ville en importance du Canada. La population de sa région métropolitaine est de 3,5 millions d'habitants. Deuxième plus grande ville francophone du monde, Montréal compte également une importante minorité anglophone historique et accueille des citoyens provenant de tous les continents. Montréal est située sur une île en bordure du fleuve Saint-Laurent, à proximité des Grands lacs et des villes de Québec, Toronto, New York et Boston.

Ville moderne, propulsée sur la scène internationale par l'Exposition universelle de 1967 et les Jeux olympiques d'été de 1976, Montréal est aussi une ville de savoir. Montréal compte en effet quelque 166 000 étudiants universitaires dont 17 000 étudiants étrangers, deux universités francophones, deux universités anglophones et quatre grandes écoles spécialisées.

L'économie de Montréal est très diversifiée. Ses principaux secteurs d'excellence sont l'aérospatiale, les sciences de la vie et les technologies de l'information et des communications. Au plan touristique, Montréal reçoit quatorze millions de visiteurs par année. La culture génère près de 100 000 emplois dans la région de Montréal, soit 5 % de tous les emplois et un impact économique de plus de 5 milliards de dollars annuellement.

Avec 85 consulats et délégations commerciales, Montréal est la plus grande ville consulaire en Amérique du Nord après New York. Elle héberge plus de soixante organisations internationales, parmi lesquelles : l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale), l'IATA (International Air Transport Association), l'Institut pour la statistique de l'UNESCO, l'Agence mondiale antidopage, ICSID et ICOGRADA (design), ainsi que la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (FICDC). La Ville cultive des liens privilégiés avec plusieurs villes, notamment Paris, Lyon et Shanghai.

---

Montréal est une métropole culturelle qui dispose d'attributs importants dans chacune des phases du développement culturel : la formation, la création, la production, la diffusion et la conservation. Plusieurs écoles d'art sont établies à Montréal et ont une renommée internationale. Montréal est un centre majeur de création et de production, notamment en arts du cirque, en théâtre, en danse et en culture numérique. Montréal est l'un des quatre centres de production audiovisuelle (télévision et cinéma) en Amérique du Nord, avec New York, Los Angeles et Toronto.

En plus de disposer de lieux de diffusion offrant 65 000 places, Montréal accueille une centaine de festivals et d'événements culturels dont près de la moitié ont une portée internationale. La croissance du nombre de ces manifestations culturelles repose sur la diversité des secteurs artistiques, sur la qualité d'organisation et sur l'esprit très convivial des Montréalais. Ce phénomène génère d'importantes retombées culturelles, économiques et touristiques et a favorisé un remarquable processus d'échanges et de réciprocité à l'échelle internationale.

Montréal, c'est également le principal lieu de vie et de création des artistes du Québec<sup>1</sup>. De nombreux créateurs sont originaires de la grande région métropolitaine dont le poète Émile Nelligan, le peintre et sculpteur Jean-Paul Riopelle, l'écrivain Saul Bellow, le jazzman Oscar Peterson, l'auteur Michel Tremblay, le cinéaste Denys Arcand, l'architecte et fondatrice du Centre Canadien d'architecture Phyllis Lambert, l'astrophysicien et écologiste Hubert Reeves, l'auteur-compositeur-interprète Leonard Cohen et l'interprète Céline Dion, pour ne nommer qu'eux.

D'autres ont choisi Montréal comme ville d'accueil comme le célèbre maestro Kent Nagano, l'homme de théâtre Wajdi Mouawad, la chanteuse Lhasa De Sela, le danseur Edouard Lock et les auteurs Yann Martel, Dany Laferrière, Rawi Hage et Naïm Kattan. Montréal est un vivier fertile et un grand laboratoire de création, qui s'incarne également par la vitalité et la créativité de la scène underground, particulièrement fertile en musique (rock indie et musiques électroniques), mais aussi en théâtre, en danse et en arts visuels.



Linda Covit, Theatre for Sky Blocks, 1992, parc Fort-Rolland, arrondissement de Lachine, Collection d'art public de la Ville de Montréal. Photo : Guy L'Heureux, 2006.



Festival Pop Montréal

---

1 75,4 % des artistes du Québec vivent dans la région de Montréal selon le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Gouvernement du Québec, Pour mieux vivre de l'art, Portrait socio-économique des artistes, février 2004, page 12.

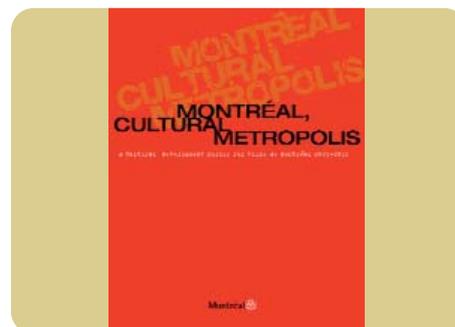
---

## Deuxième partie. Montréal, métropole culturelle : d'une politique municipale à un plan d'action collectif

La Ville de Montréal a adopté en 2005 la Politique de développement culturel - Montréal, métropole culturelle. L'accessibilité et le soutien aux arts et à la culture, ainsi que l'impact de la culture sur le cadre de vie des Montréalais sont les trois enjeux majeurs qui inspirent cette Politique.

Les deux premières années de mise en œuvre de la Politique de développement culturel ont été très actives. Parmi les principales étapes franchies, soulignons :

- la mise en œuvre du plan de rattrapage et de mise à niveau des bibliothèques municipales ;
- la mise en œuvre de nouveaux programmes de médiation culturelle ;
- l'ouverture de deux maisons de la culture et d'une bibliothèque interculturelle ;
- la création du Bureau Design Montréal qui veille à l'intégration du design dans les projets d'aménagement;
- la désignation de Montréal au titre de « Ville UNESCO de design » ;
- la réalisation de l'année thématique « Montréal, capitale mondiale du livre 2005-2006 », sous les auspices de l'UNESCO.



Politique de développement culturel – Montréal, métropole culturelle

C'est lors du *Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle* qu'a été adopté, pour sa part, le Plan d'action 2007-2017 (PA 07-17), élaboré à partir des grandes orientations contenues dans la Politique de développement culturel. Plus de 1300 intervenants des milieux culturels, communautaires, économiques et gouvernementaux ont participé à cet événement.

Ce Plan d'action vise à consolider et à rehausser le positionnement de Montréal comme métropole culturelle. L'atteinte de cet objectif passe entre autres par un accès plus large des citoyens à la culture, des investissements dans les infrastructures culturelles, un meilleur financement des organismes artistiques, un rayonnement plus large de Montréal au Canada et à l'étranger et l'accroissement du nombre d'événements culturels et de touristes.

Soulignons que ce Plan est un outil particulièrement rassembleur et dont les responsabilités sont partagées puisqu'il a été endossé par les cinq partenaires qui forment le comité de pilotage du PA 07-17 : la Ville de Montréal, Culture Montréal, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le Gouvernement du Québec et le Gouvernement du Canada.



Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle

### Culture Montréal

Culture Montréal est une organisation indépendante et sans but lucratif, rassemblant toute personne intéressée à promouvoir la culture comme élément essentiel du développement de Montréal.

Culture Montréal est un lieu de réflexion, de concertation et d'intervention dont l'action est orientée vers les milieux culturels, les instances décisionnelles politiques et civiles, ainsi que les citoyens.

Culture Montréal participe à la définition et à la reconnaissance de la culture montréalaise, dans sa richesse et sa pluralité, à travers des activités de recherche, d'analyse et de communication.

### Les grands objectifs

- Promouvoir le droit, l'accès et la participation à la culture pour tous les citoyens et toutes les citoyennes.
- Affirmer le rôle de la culture dans le développement de la ville, notamment en suscitant la participation des milieux culturels professionnels à la vie de la collectivité.
- Contribuer au positionnement de Montréal comme métropole culturelle par la mise en valeur de sa créativité, de sa diversité culturelle et de son rayonnement national et international.

Source : [www.culturemontreal.ca](http://www.culturemontreal.ca)

Les années 2006 et 2007 ont véritablement été marquantes pour la livraison de projets concrets et ce, au terme d'une période nécessaire de réflexion, de mise en commun des intelligences et de planification. Cette période précédant l'adoption du PA 07-17 a été particulièrement intense pour les acteurs impliqués. À partir de l'idée, de Culture Montréal, lancée lors de la campagne électorale municipale en 2005, de tenir un Sommet de la culture, jusqu'à l'organisation et aux négociations entourant l'élaboration du Plan d'action, à la recherche de partenaires, en passant par la mobilisation des groupes et des individus, le projet est passé d'une politique municipale à une démarche plus inclusive et participative. Bref, davantage dans l'esprit de l'Agenda 21 de la culture, comme nous le verrons.

### LE PA07-17, UN AN APRÈS

L'un des principaux engagements du PA 07-17 porte sur la réalisation du projet du Quartier des spectacles, qui consiste à revitaliser ce qui est pour Montréal le quartier des divertissements depuis plus d'un siècle. Les travaux, qui visent à offrir aux Montréalais des espaces publics permanents de spectacle dans le centre-ville, ont débuté en janvier 2008 et une première livraison est prévue dès juin 2009. Les autres phases de réalisation du Quartier des spectacles seront livrées à raison d'une par année jusqu'en 2012.



Les Francofolies de Montréal au cœur du Quartier des spectacles.  
Photo : Laurent Guertin

---

Ces travaux, d'une valeur de quelque 150 M \$, sont le point de départ d'une évolution spectaculaire du Quartier des spectacles. Plusieurs autres projets sont également en cours dans ce secteur, notamment la réhabilitation d'un immeuble industriel et sa conversion en Maison du Festival de Jazz qui ouvrira ses portes en juin 2009, la poursuite du Plan lumière qui vise à mettre en évidence les salles de spectacles et autres lieux de diffusion culturelle du territoire et la construction d'un immeuble qui abritera notamment la Vitrine culturelle et une station de radio locale à vocation culturelle dont l'ouverture est prévue à l'automne 2010.

L'autre grand engagement du PA 07-17 concerne le développement des bibliothèques. Celles-ci sont dorénavant ouvertes sept jours par semaine, même l'été, et sont équipées de la technologie « sans fil ». De plus, des bibliothèques sont construites et d'autres agrandies, et spécialement conçues et aménagées pour les jeunes, les nouveaux arrivants et les familles. Ces investissements sont rendus possibles grâce à la création d'un nouveau programme de 125 M \$ ayant été annoncé lors du RV 07.

En ce qui concerne l'aménagement urbain et le design, des avancées sont aussi à souligner. Plusieurs places publiques seront réaménagées, un concours international d'architecture a été lancé pour le projet du futur Planétarium Rio Tinto Alcan et d'autres le seront pour les nouvelles bibliothèques. Enfin, des ateliers de design urbain ont permis de réfléchir sur l'avenir de certains secteurs en friche.

L'effervescence culturelle montréalaise se manifeste également par l'aboutissement de plusieurs nouveaux projets d'équipements culturels : des agrandissements de théâtres et de musées, l'ouverture d'ateliers pour artistes, de studios de répétition pour la danse contemporaine, etc.

Les travaux de mise en œuvre se poursuivent et s'échelonnent sur dix ans, alors que le Plan arrivera à échéance en 2017 : une année importante pour Montréal. En effet, en 2017, Montréal célébrera notamment, le 50e anniversaire de l'Exposition universelle de 1967, le 375e anniversaire de sa fondation, le 150e anniversaire du Canada et le 25e anniversaire de la Politique culturelle du gouvernement du Québec.



La Vitrine culturelle dans le Quartier des spectacles.  
Photo : Martine Doyon

« En adoptant l'Agenda 21 de la culture, Montréal s'engage fermement à faire de la culture une dimension clé de ses politiques urbaines. La Politique de développement culturel que nous adopterons à la fin de l'été reflète déjà cette préoccupation de notre administration de placer la culture au cœur du développement de notre ville. Par ce geste, Montréal participe à un mouvement mondial visant la promotion d'une culture ouverte et plurielle. »

Communiqué de presse de la Ville de Montréal, juin 2005.

---

# Troisième partie. L'Agenda 21 de la culture : trois axes de développement qui influencent les politiques montréalaises en matières culturelles

## A. MONTRÉAL ET L'AGENDA 21 DE LA CULTURE

Le conseil municipal de Montréal a entériné l'Agenda 21 de la culture en juin 2005. En plus de ce geste d'adhésion à ce document de « référence à vocation universelle devant servir à orienter les politiques culturelles des autorités locales et leurs contributions au développement culturel de l'humanité<sup>2</sup> », la Ville a intégré à ses deux principaux documents stratégiques en matière culturelle la promotion des principes, des valeurs et des engagements de l'Agenda 21 de la culture sur son territoire.<sup>3</sup>

### Les réflexions entourant le développement de Montréal, métropole culturelle coïncident avec les démarches ayant mené à l'adoption de l'Agenda 21 de la culture.

Comme on le constate, les réflexions entourant le développement de Montréal, métropole culturelle coïncident aussi avec les démarches ayant mené à l'adoption de l'Agenda 21 de la culture par plus de 200 villes et agglomérations à travers le monde. À posteriori, de nombreux parallèles peuvent être faits entre les idées contenues dans la Politique locale montréalaise et celles de l'Agenda 21 de la culture.

Depuis son approbation, le 8 mai 2004 à Barcelone, par le IV<sup>e</sup> Forum des autorités locales pour l'inclusion sociale de Porto Alegre, et ce, dans le cadre du premier Forum universel des cultures, les acteurs montréalais suivent de près les travaux entourant l'Agenda 21 de la culture. En effet, plusieurs élus et représentants administratifs de la municipalité ont participé aux différentes rencontres internationales depuis 2004. Cette participation des acteurs locaux a d'ailleurs été reconfirmée, en 2007, par la décision de la Ville de Montréal de devenir membre de la nouvelle Commission de la culture de Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), organisme international chargé de mettre en œuvre l'Agenda 21 de la culture.

En examinant d'un peu plus près les politiques culturelles montréalaises et les démarches entourant leur adoption, on remarque qu'elles sont fortement empreintes des valeurs de l'Agenda 21 de la culture. Trois démarches peuvent synthétiser, selon la chercheuse française Christine Blouët<sup>4</sup>, les principaux axes de développement proposés par l'Agenda 21 de la culture :

- la protection et la promotion de la diversité culturelle ;
- le développement d'une démocratie participative et ;
- l'encouragement de la transversalité dans les politiques publiques.

---

2 CGLU. Commission de Culture, Agenda 21 de la culture, mai 2004, p. 1.

3 L'Agenda 21 de la culture fait l'objet d'un engagement (no 5) dans la Politique de développement culturel et d'une mesure (no 4.4.4) dans le PA 07-17.

4 Selon Christine Blouët, sous la direction de Philippe Teillet, L'Agenda 21 de la culture en France, État des lieux et perspectives, 2009, page 5-7.

---

Les initiatives montréalaises en matière culturelle et leur philosophie sont en harmonie avec ces trois axes de développement. En effet, la protection et la promotion de la diversité culturelle ont une place majeure à Montréal. La réalité pluriculturelle montréalaise pose plusieurs défis qui ont amené la Ville, au fil des ans, à se doter de différents outils comme la Déclaration de Montréal contre la discrimination raciale (1989), la Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle et l'inclusion (2004), la Politique de développement culturel (2005), la Charte montréalaise des droits et des responsabilités (2006), la Politique de promotion et de développement de la diversité culturelle dans les arts du Conseil des arts de Montréal (2007) et le Plan d'action 2007-2017 - Montréal, métropole culturelle.

De plus, Montréal accueille, depuis 2007, le siège de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (FICDC) qui, comme sa mission l'indique, est « vouée à défendre le droit des pays d'appliquer des politiques culturelles<sup>5</sup> ». La FICDC représente 42 coalitions nationales pour la diversité culturelle et la toute première coalition nationale s'est formée à Montréal, alors que le Canada est le premier pays à avoir ratifié la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO en novembre 2005.

En mars 2009, le comité de pilotage responsable de la mise en œuvre du PA 07-17 a posé un geste d'importance en nommant Monsieur Robert Pilon, secrétaire général. À ce titre, M. Pilon est responsable de coordonner les efforts de chacun des cinq partenaires et ce, en travaillant directement avec le comité de pilotage afin d'accélérer la mise en œuvre du Plan. Rappelons qu'à titre de vice-président exécutif de la Coalition canadienne pour la diversité culturelle, qui a mené pendant plusieurs années une campagne d'appui sur les cinq continents, M. Pilon a été un artisan remarqué de l'adoption par l'UNESCO, en 2005, de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Pour ce qui est de la démocratie participative, la petite histoire du projet Montréal, métropole culturelle est empreinte de cette volonté de travailler ensemble à « cette œuvre collective<sup>6</sup> ».



Petits bonheurs, 2008. Photo : Michel Pinault



Ateliers, Journées des musées montréalais. Photo : Société des directeurs de musées montréalais, Michel Dubreuil

**La petite histoire du projet Montréal, métropole culturelle est empreinte de cette volonté de travailler ensemble à « cette œuvre collective.**

---

5 Pour plus de renseignements sur la FICDC voir le site : [www.ifccd.com](http://www.ifccd.com).

6 Une œuvre collective est la ligne de communication élaborée autour de Montréal, métropole culturelle et est complémentaire à la signature graphique.

---

Nouvellement élu maire de Montréal en juin 2002, Monsieur Gérald Tremblay a pris l'engagement d'adopter une politique culturelle et ce, suite à un consensus des milieux culturels alors consultés pour réfléchir à l'avenir de Montréal. Une année plus tard, un groupe conseil indépendant a déposé un énoncé de politique à la Ville. L'équipe municipale responsable du projet a alors entrepris une tournée des arrondissements et des services corporatifs, puis a élaboré un nouveau projet de politique nourri des préoccupations entendues. Cette proposition de politique a été déposée en novembre 2004 et fait l'objet d'une vaste consultation publique pilotée par un organisme indépendant : l'Office de consultation publique de Montréal.

La consultation publique s'est déroulée en trois étapes. Dans un premier temps, il y a eu des séances d'information. Dans un second temps, des ateliers thématiques portant sur la coopération entre les acteurs ont permis à des centaines d'intervenants du milieu d'échanger directement sur les thèmes de l'accessibilité, de la qualité du cadre de vie et du soutien aux arts et à la culture ainsi que du rayonnement de Montréal. Ces ateliers avaient pour objectif d'enrichir la réflexion avant la période d'audition des mémoires. Enfin, durant la troisième partie consacrée à l'audition des mémoires, près de 70 mémoires<sup>7</sup> ont été présentés. La participation des organismes montréalais s'est révélée particulièrement riche et organisée. La Politique de développement culturel finalement adoptée en 2005 par le conseil municipal est le résultat de cette vaste participation citoyenne.

Le Rendez-vous novembre 2007 a été un autre moment fort de la démarche de consultation et a pu élever le projet à un autre niveau d'engagement, pour permettre de passer d'une politique publique à un plan d'action. Cette volonté de partager des responsabilités doit se poursuivre dans la mise en œuvre quotidienne du Plan d'action. À la suite de l'expérience montréalaise, il apparaît que la mise en place d'une véritable démocratie participative est un travail sur les mentalités qui s'opère lentement.



Vue de la salle plénière du RV07.  
Photo : Jean-Guy Thibodeau

Enfin, au niveau de la transversalité dans les politiques publiques, toute la démarche d'identification des enjeux culturels montréalais a eu pour objectif d'inscrire ces enjeux dans les différentes politiques publiques de la Ville. De ce point de vue, plusieurs documents adoptés par l'Administration municipale, font référence aux objectifs de Montréal, métropole culturelle : le Plan d'urbanisme, la Stratégie de développement économique, le Plan stratégique Montréal 2025, la Politique du patrimoine, le Plan d'action famille, la Stratégie de développement durable, la Charte des droits et des responsabilités, le Plan d'action pour l'accessibilité universelle, le Plan d'économie sociale, le Plan d'action Montréal, ville UNESCO de design et le rapport Montréal, ville de savoir.

---

7 Les mémoires peuvent être consultés sur le site Internet de l'Office de consultation publique à [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca).

---

Une des principales réussites du Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle a été d'obtenir l'adhésion, non seulement des milieux culturels et d'affaires, mais également des gouvernements du Québec et du Canada, aux objectifs de la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal. On peut aisément conclure que les politiques culturelles montréalaises sont en adéquation avec les grands axes de développement de l'Agenda 21 de la culture.

## B. LES CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES ET LES OUTILS NÉCESSAIRES À LA MISE EN ŒUVRE LOCALE DE L'AGENDA 21 DE LA CULTURE

Dans le document *Conseils pour la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture*<sup>8</sup>, quatre outils sont exposés, à titre d'exemple, pour réussir la mise en œuvre locale d'une politique culturelle. On trouvera ci-après un résumé sous forme de tableau des quatre réponses montréalaises aux outils proposés.

**Tableau 1. Réponses montréalaises aux outils pour réussir la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture**

### 1. Stratégie culturelle locale

La réponse montréalaise → la Politique de développement culturel, le Rendez-vous novembre 2007 et le Plan d'action 2007-2017 - Montréal, métropole culturelle

### 2. Charte des droits et responsabilités culturelles

La réponse montréalaise → la Charte montréalaise des droits et des responsabilités adoptée en 2006

### 3. Conseil de la culture

La réponse montréalaise → Culture Montréal<sup>9</sup>, un organisme sans but lucratif et indépendant, joue ce rôle à l'échelle de la ville et des arrondissements.

### 4. Évaluation de l'impact culturel

La réponse montréalaise → Une étude qualitative sur l'impact des projets de médiation culturelle sur les participants impliqués<sup>10</sup>.

---

8 CGLU, Commission de culture, *Conseils sur la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture*, 24 octobre 2006, pages 5-6.

9 Pour en savoir plus sur le rôle et les réalisations de Culture Montréal : [www.culturemontreal.ca](http://www.culturemontreal.ca).

10 Pour en savoir plus voir la communication de Danièle Racine, *La médiation culturelle à Montréal L'artiste, l'œuvre, le citoyen : la rencontre lors du Colloque international sur la médiation culturelle*, décembre 2008, 3 pages. Voir : [www.culturepourtous.ca/forum/2009/PDF/01\\_DRacine.pdf](http://www.culturepourtous.ca/forum/2009/PDF/01_DRacine.pdf)

---

## Conclusion

Comme de nombreux intervenants, Montréal considère que la Commission de culture de CGLU est un lieu d'échange unique pour les villes, qui permettra de développer des réseaux internationaux, solides et durables, pour favoriser la diffusion et la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture.

Pour citer les altermondialistes qui ont fortement influencé la philosophie de l'Agenda 21 de la culture, il faut penser désormais « du local à l'international ». Voici donc le nouveau paradigme que doivent comprendre et intégrer les villes du XXI<sup>e</sup> siècle pour se démarquer et se développer de manière durable. À titre d'exemple de cette nouvelle réalité planétaire : le projet Biblioclip<sup>11</sup> développé en 2008 par le réseau des bibliothèques de Montréal. Grâce à la circulation rapide des idées sur le Web, la Ville de Limoges, en France, a repris l'initiative à peine quelques mois après son lancement montréalais. Le projet interpellait les citoyens, sans restriction de lieu, d'âge ou de statut professionnel, les invitant à réaliser une courte capsule vidéo sur le thème des bibliothèques.



Concours Biblioclip 2008, 1<sup>er</sup> prix, Chacun a le sien, Élohim Sanchez

La mise en œuvre de Montréal, métropole culturelle fait face à de nombreux défis, dont plusieurs évoquent ceux soulevés dans l'Agenda 21 de la culture. Certains défis sont particulièrement complexes et demanderont des efforts considérables et beaucoup de créativité, notamment :

- intégrer la culture aux autres politiques et grands projets urbains ;
- développer une culture de partenariat et de responsabilité citoyenne ;
- mobiliser les acteurs sociaux, économiques et éducatifs ;
- considérer la culture comme patrimoine de l'humanité et la positionner en ce sens ;
- faire évoluer les réflexes et les pratiques des administrations publiques en matière de gestion de la culture.

Pour le philosophe, écrivain, dramaturge et scénariste français, Jean-Louis Sagot-Duvauroux, qui analyse la portée de l'Agenda 21 de la culture sur les politiques locales, « il est significatif que le champ culturel vienne immédiatement après la préservation de la planète<sup>12</sup>. ». Par la suite, il précise aussi que l'Agenda 21 de la culture « entraîne un profond renouvellement de la pensée politique en matière culturelle. ». Travailler ensemble à relever tous ces défis n'en est que plus stimulant, en plus d'être nécessaire et souhaitable.

Longue vie à l'Agenda 21 de la culture et bon 5<sup>e</sup> anniversaire ! On lui souhaite une progéniture nombreuse... et engagée.

---

11 Visiter le site Internet des bibliothèques de Montréal : [www.ville.montreal.qc.ca/biblio](http://www.ville.montreal.qc.ca/biblio).

12 Jean-Louis Sagot-Duvauroux, Agenda 21 de la culture : les « autorités locales » championnes de la diversité culturelle ?, Mouvements 2005, 1 (no 37), page 41.

---

## Bibliographie

Blouët, Christine, sous la direction de Philippe Teillet, *L'Agenda 21 de la culture en France, État des lieux et perspectives*, Université d'Angers, Centre Universitaire de Formation Continue, 2009, 15 pages.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain et de Culture Montréal, Communiqué conjoint, *Nomination de Robert Pilon au poste de Secrétaire général du comité de pilotage de Montréal, métropole culturelle : un nouvel élan pour la réalisation du Plan d'action 2007-2017*, 13 mars 2009, 2 pages.

CGLU, Groupe de Culture, *Rapport pour le Secrétariat Mondial, Résumé*, 5 septembre 2007, 3 pages.

CGLU, Commission de culture, *Agenda 21 de la culture*, Mai 2004, 11 pages.

CGLU, Commission de culture, *Conseils sur la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture*, 24 octobre 2006, 9 pages.

CGLU, Commission de culture, *Indicateurs culturels et Agenda 21 de la culture*.

CGLU, Commission de culture, *Agenda 21 de la culture, Politiques locales pour la diversité culturelle, Résumé*, Septembre 2006, 11 pages.

CGLU, Commission de culture, *Programme 2008-2010*, 8 pages.

CGLU, Groupe de Travail sur la Culture, *Rapport pour le Secrétariat Mondial*, 15 juillet 2007.

Comité International de Liaison des Coalitions pour la Diversité Culturelle, *Déclaration de Montréal*, 17 mars 2007, 3 pages.

Gouvernement du Canada, Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Ville de Montréal, Culture Montréal, Gouvernement du Québec, *Plan d'action 2007-2017, Montréal, métropole culturelle*, Février 2008, 16 pages.

Ministère de la Culture et des Communications, Gouvernement du Québec, *Pour mieux vivre de l'art, portrait socio-économique des artistes*, Février 2004, 24 pages.

Racine, Danièle, *La médiation culturelle à Montréal, L'artiste, l'œuvre, le citoyen : la rencontre, Colloque international sur la médiation culturelle*, Décembre 2008, 3 pages.

Sagot-Duvauroux, Jean-Louis, *Agenda 21 de la culture : les « autorités locales » championnes de la diversité culturelle ?*, Mouvements 2005, 1 (no 37), pages 41-45.

Secrétariat du PA 07-17, *Rapport d'étape des six premiers mois de réalisation du Plan d'action 07-17*, Mai 2008.

Secrétariat du PA 07-17, Coup d'oeil 2008, *Plan d'action 2007-2017 - Montréal, métropole culturelle*, Mars 2009, 44 pages

Secrétariat du PA 07-17, Communiqué, *Le comité de pilotage est fier du chemin parcouru*, 13 mars 2009, 3 pages

UNESCO, Avis aux médias, *Célébration de Montréal Capitale mondiale du livre 2005-2006*, 13 avril 2006, 1 page.

Ville de Montréal, Communiqué, *La Ville de Montréal adopte l'Agenda 21 de la culture*, 21 juin 2005, 1 page.

Ville de Montréal, *Montréal, métropole culturelle, Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015*, Août 2005, 84 pages.

---

Ville de Montréal, Bilan 2007, *Mise en oeuvre de Montréal, métropole culturelle, Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015*, Juin 2008, 26 pages.

Ville de Montréal, Bilan 2005-2006, *Mise en oeuvre de Montréal, métropole culturelle, Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015*, Juin 2008, 48 pages.

Ville de Montréal, *Design de Ville / Ville de design, Pour une désignation Ville Unesco de Design*, Avril 2006, 94 pages.

## Sites Internet

Culture de la Ville de Montréal - site officiel  
[www.montreal.qc.ca/culture](http://www.montreal.qc.ca/culture)

Culture Montréal  
[www.culturemontreal.ca](http://www.culturemontreal.ca)

Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle  
[www.ifccd.com](http://www.ifccd.com)

Musée McCord Museum  
[www.musee-mccord.qc.ca/](http://www.musee-mccord.qc.ca/)

Montréal 2025 - site officiel  
[www.montreal2025.com](http://www.montreal2025.com)

Montréal, métropole culturelle - site officiel des partenaires  
[www.montrealmetropoleculturelle.org](http://www.montrealmetropoleculturelle.org)

Norman Bethune – Ville de Montréal  
[www.ville.montreal.qc.ca/normanbethune](http://www.ville.montreal.qc.ca/normanbethune)

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)  
[www.unesco.org](http://www.unesco.org)

---

## La ville de Lille et l'Agenda 21 de la culture

**Catherine Cullen**

Adjointe au Maire de Lille, déléguée à la culture,  
et vice-présidente de la Commission de culture à Cités et  
Gouvernements Locaux Unis – CGLU

### La culture au cœur du développement

Lille 2004, Capitale européenne de la culture a été pour la ville l'occasion de franchir une étape décisive en termes de développement culturel, d'amplifier de manière structurellement durable la politique engagée depuis plusieurs années et de se donner les moyens d'une nouvelle dynamique. Ce fut une opportunité exceptionnelle de renforcer et valoriser les aménagements et les équipements culturels, de rénover le patrimoine, de créer de nouveaux parcours, de nouveaux maillages entre les quartiers, de transformer l'espace public et de créer des structures culturelles d'un type inédit, les maisons Folie, qui ont permis d'inscrire une présence artistique au cœur de quartiers populaires, en lien avec des projets d'habitants.

Le programme était ambitieux pour faire de l'année 2004 le véritable laboratoire de ce que peut être un nouvel art de vivre au début du XXI<sup>e</sup> siècle dans une métropole d'un million deux cent mille habitants, au cœur d'une euro-région de 9 millions d'habitants. Il s'agissait de changer cette opportunité en challenge : placer la culture au cœur, en faire un facteur de transformation durable d'un territoire. Grâce à l'expérience exceptionnelle de Lille 2004, nous avons compris à quel point la culture pouvait être non seulement un vecteur de développement, de rayonnement et d'attractivité, et surtout un levier pour créer des liens dans nos quartiers, apporter une autre vision et d'autres valeurs, redonner une fierté aux habitants durement éprouvés par la crise économique et sociale des années 70-80 dans notre région.

---

Afin de poursuivre l'élan créé par Lille 2004 Capitale européenne de la culture, la Ville de Lille a lancé lille3000. Porte d'entrée de tous les nouveaux mondes, économiques, culturels et intellectuels, lille3000 a ainsi cherché à constituer des pistes de travail, apporter des réponses aux interrogations d'aujourd'hui, proposer des perspectives et préparer l'avenir. Lille3000 poursuit l'élan de Lille 2004 en abordant la modernité et les grandes questions contemporaines, en allant à la rencontre de nouvelles cultures.

Forts de cette politique culturelle basée sur la conviction que la créativité est gage de durabilité, nous avons décidé de nous engager dans l'Agenda 21 de la culture, que la Ville de Lille avons adopté lors du Conseil Municipal du 31 janvier 2005.

La mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture s'intègre assez naturellement dans notre politique culturelle, dont les trois axes principaux sont le soutien aux artistes et à la création, l'accès à la culture pour le plus grand nombre, et la volonté de faire de Lille une ville de patrimoine et d'innovation. Bien évidemment, nous avons encore des progrès à faire pour mieux articuler le monde des élus, des artistes, des publics et des acteurs institutionnels autour d'une vision commune de ce que doit être la culture. Nous avons engagé à Lille une réflexion d'ensemble sur l'espace public et sur la place de la culture, afin d'intégrer l'art et les artistes au cœur de la cité. La culture, c'est d'abord l'aménagement du territoire, de l'espace commun. L'objectif est de mener un travail efficace sur l'amélioration du vivre ensemble urbain.

**Notre engagement dans le réseau des collectivités autour de l'Agenda 21 de la culture nous a incités à approfondir et à matérialiser les principes énoncés par ce texte, sous la forme d'une future Charte culturelle élaborée en dialogue constructif avec tous les acteurs de la culture.**

Notre engagement dans le réseau des collectivités autour de l'Agenda 21 de la culture nous a incités à approfondir et à matérialiser les principes énoncés par ce texte, sous la forme d'une charte : notre future Charte culturelle et la démarche progrès basée sur les principes de l'Agenda 21 de la culture reposera sur la conception de la municipalité d'une nécessaire transversalité de ses politiques en matière de développement culturel et sur sa volonté de poursuivre un dialogue constructif avec tous les acteurs de la culture, artistes, amateurs, public. L'objectif est donc de favoriser la concertation et les échanges entre la Ville et les partenaires dans une démarche globale de co-construction, conformément aux principes de l'Agenda 21 de la culture. Ce travail est en route depuis 2006.

Les résultats attendus sont les suivants :

- élaboration d'une charte d'engagements réciproques entre la Ville de Lille et l'ensemble des acteurs lillois de la culture ; mise en place d'une méthode d'accompagnement des acteurs culturels dans le cadre d'une démarche de progrès ;
- expérimentation de la méthode et évaluation pendant une première phase de test avec des associations volontaires.

---

Depuis que nous avons adopté l'Agenda 21 de la culture, le lien entre la culture et le développement durable est constamment questionné, soulevé, enrichi, et les propositions sont nombreuses. Nous organisons des rencontres régulières (les « petits déjeuners culture ») qui réunissent, par groupes restreints, les structures, associations culturelles et les artistes indépendants de la Ville, nous permettant de recueillir les avis et les demandes, et d'évaluer l'impact des décisions prises.

## Depuis que nous avons adopté l'Agenda 21 de la culture, le lien entre la culture et le développement durable est constamment questionné, soulevé, enrichi, et les propositions sont nombreuses.

Pour prendre un exemple, nous avons commencé par un projet pilote en direct avec un événement artistique récurrent, pour mettre en œuvre l'Agenda 21 de la culture : ceci autour de l'organisation de soirées, des « bals » d'un nouveau genre, dans une ancienne salle des fêtes dans un quartier populaire de Lille. C'est un moment artistique, festif, « décalé », ça ne ressemble pas aux soirées dansantes et aux bals traditionnels, et cela développe une pédagogie « culture et développement durable ».

## Nous avons commencé un projet pilote pour mettre en œuvre l'Agenda 21 de la culture : ceci autour de l'organisation de soirées, des « bals » dans un quartier populaire de Lille: l'événement s'appelle « Les bals à Fives » (c'est le nom du quartier).

L'événement s'appelle « Les bals à Fives » (c'est le nom du quartier) et sa Charte culture et développement durable est dans tous les programmes. Notre objectif est d'engager un maximum de partenaires à :

- développer la circulation inter-quartier et la recherche de mixité des participants ;
- créer des résidences de création artistique tout au long de l'année ;
- proposer des événements de qualité avec des artistes en live, qui, pendant leur résidence, font un projet intéressant dans le quartier ;
- créer un moment fort d'identité, de valeurs et de sens en offrant une programmation reflétant la diversité culturelle (Le bal « Congo Punk » par exemple, mélange la musique africaine et de l'électro ; l'Association des Bretons du Nord se mêle aux musiques du Maghreb.) ;
- être instigateur de mélanges improbables, hybrides, interculturels, en favorisant la variété d'influences musicales au cours d'un même bal, les liens et les échanges entre les musiques actuelles et traditionnelles, et plus largement entre modernité et tradition ;
- encourager, par exemple, les gens à danser et chanter ensemble en mettant en place des initiations en amont de chaque bal ainsi que des ateliers de sensibilisation dans le quartier en direction des centres sociaux, maisons de quartier, écoles, cafés, associations et autres lieux de vie collective ;

- 
- encourager la mixité des générations comme la mixité sociale, en proposant des jeux anciens populaires, le plus souvent récupérés et en bois, et des danseurs professionnels sur le parquet du bal, qui guident et désinhibent le public (comme par exemple lors de la soirée mêlant hip-hop et tango, talons aiguilles et baskets...);
  - favoriser l'échange et le partenariat avec les associations du quartier pour l'animation, la décoration ou la restauration de chaque bal tout en apportant l'expérience de la Direction Générale de la Culture en matière d'organisation d'événements ;
  - rendre leur place aux saveurs tout en suivant une politique de produits issus du développement durable pour la restauration des bals : utilisation de produits locaux et / ou issus du commerce équitable, attention portée sur la qualité des contenants comme des contenues ;
  - poursuivre la politique de prévention, en offrant un large panel de boissons non alcoolisées originales, bon marché, bonnes pour la santé et en proposant au public la découverte de vins et de bières de tradition, peu alcoolisées, à consommer avec modération ;
  - suivre la charte de vie nocturne érigée par la Ville de Lille en veillant notamment à limiter le bruit que peut générer le public à l'extérieur de la salle des Fêtes (lutte contre les nuisances sonores pour le bien vivre ensemble) ;
  - encourager particulièrement les pratiques favorisant la propreté de cet espace public ;
  - participer activement à la prévention des risques auditifs liés aux musiques amplifiées (respect du niveau de pression acoustique autorisé, installations sonores de qualité, information du public sur ces risques, mise à disposition de bouchons d'oreille) ;
  - faire le nécessaire pour l'accueil des personnes à mobilité réduite ou handicapés moteurs ou sensoriels ;
  - défendre le principe du droit à la culture et au savoir de tous les citoyens en mettant en place une politique tarifaire favorisant l'accès de publics de tous horizons et toutes origines sociales.

**La culture est prise en compte comme quatrième pilier d'un Agenda 21 local qui a depuis longtemps abordé les enjeux économiques, sociaux et environnementaux : depuis quelques temps, la Ville de Lille travaille à l'élaboration de la deuxième génération de son Agenda 21 local (le premier Agenda 21 local a été adopté en 2000), qui intégrera – et c'est une première ! - la culture dans son plan d'action.**

Ces bals, qui connaissent un très grand succès populaire constituent la première mise en œuvre de notre Charte culture et développement durable.

Enfin, la culture est prise en compte comme quatrième pilier d'un Agenda 21 local qui a depuis longtemps abordé les enjeux économiques, sociaux et environnementaux : depuis quelques temps, la Ville de Lille travaille à l'élaboration de la deuxième génération de son Agenda 21 local (le premier Agenda 21 local a été adopté en 2000), qui intégrera – et c'est une première ! - la culture dans son plan d'action. L'Agenda 21 et l'Agenda 21 de la culture sont deux outils indispensables et complémentaires. Grâce à notre engagement dans la promotion d'un développement urbain durable par la culture, l'Agenda 21 local de Lille a ajouté ce quatrième pilier à son action.

---

## Difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture

Quelle devrait être la direction à prendre afin de mieux communiquer autour de l'Agenda 21 de la culture, de le rendre plus accessible, d'en faire un réel outil de promotion de la diversité culturelle et de partage d'expérience ? Autrement dit, quels types de programmes mettre en place, quels axes de recherche, quels partenariats ?

Premièrement, la difficulté est de penser et d'agir de façon transversale. Nous travaillons facilement avec les délégations éducation, solidarité, personnes âgées, lutte contre les exclusions..., mais beaucoup plus difficilement avec les délégations économie, urbanisme, finances.

Deuxièmement, nous avons constaté que les acteurs du développement durable sont souvent peu sensibilisés aux problématiques culturelles. De plus, les critères quantitatifs du développement durable paraissent souvent techniques et austères, en comparaison aux critères nécessairement plus sensibles de l'art et de la pratique artistique. Les acteurs de la culture et du développement durable doivent lutter contre l'a priori d'une absence de langage et de méthode communs pour travailler ensemble.

Ensuite, il faut sans cesse réinventer une pédagogie de l'Agenda 21 de la culture pour les élus, pour la presse, pour les acteurs culturels et pour les habitants (qui, d'ailleurs, sont souvent les premiers à comprendre.) Nous devons tout de suite nous lancer dans des actions pratiques et pouvoir les donner en exemple.

Enfin, il faut également souligner le cloisonnement des acteurs culturels appartenant à des disciplines artistiques différentes. Des rendez-vous réguliers entre la Ville, les structures, les artistes et tous les acteurs culturels concernés, les « petits-déjeuners culture » sont, je pense, une bonne occasion de faire se confronter différentes manières de travailler et d'envisager la création. Ce travail de « décroisonnement » prendra du temps, mais il est nécessaire.

Il est également important de fixer des objectifs quantitatifs et qualitatifs, répertorier et autant que possible, évaluer les actions menées. L'évaluation est un exercice indispensable, car les politiques culturelles sont, comme les autres politiques publiques, soumises à un impératif démocratique de transparence et d'efficacité. Mais cet exercice est très difficile, car les politiques culturelles touchent au subjectif et au domaine des valeurs peut-être plus que les autres politiques locales. A Lille, nous faisons depuis longtemps une évaluation quantitative de notre politique culturelle (chiffres de fréquentation, conformité au cahier des charges, par exemple). Nous nous efforçons d'analyser la diversité de l'offre culturelle et des publics de la culture, les possibilités offertes aux habitants de participer à l'élaboration de la politique culturelle, la présence des artistes dans la Ville... De plus, la qualité d'une politique culturelle s'exprime selon nous par un échange permanent entre la culture et les autres domaines de l'action publique.

---

Nous pensons qu'il est plus approprié de penser en termes de démarche de progrès que d'objectifs. L'idéal serait de faciliter des démarches de progrès propres à chaque structure : valoriser les progrès réalisés par les différents acteurs en fonction de leurs particularités, au lieu de leur assigner des objectifs trop rigides.

Au regard de notre expérience lilloise, nous souhaiterions faire les propositions suivantes :

- mettre en place des sessions de formation et/ou de présentation de l'Agenda 21 de la culture aux acteurs locaux ;
- approfondir la recherche sur le lien entre culture et économie, TIC, industries créatives, et les œuvres artistiques basées sur la réalité virtuelle ;
- intensifier les liens et les échanges avec les autres réseaux du domaine de la culture et du développement durable, et clarifier leurs compétences respectives (agences des Nations Unies, réseaux de l'Union Européenne, Alliance des civilisations, Organisation des villes du patrimoine mondial, Conseil international pour les initiatives écologiques locales...);
- consacrer une session de travail et d'échanges sur les difficultés pour les acteurs locaux de la culture de mener des politiques transversales ;
- améliorer la communication et la pédagogie sur les autres instruments de planification locale intégrée ;
- renforcer la Commission culture de CGLU dans son rôle de rassembleur des initiatives existantes en matière de recherche et de développement d'indicateurs culturels locaux ;
- faire tendre la recherche d'indicateurs vers des démarches de progrès ;
- prendre davantage en compte les différents sens de la notion de diversité culturelle et artistiques dans des pays politiquement et culturellement très différents, afin de montrer que les mises en pratique locales dépendent étroitement du contexte économique, politique, social et culturel.

## Conclusion

Il faut rappeler que le développement durable est d'abord un changement de comportements, c'est-à-dire un changement culturel où les notions de patrimoine, de richesses et de ressources doivent être revisitées dans une vision plus globale du bien-être des individus et de notre avenir collectif. La place centrale de la culture et ses retombées quantitatives et qualitatives ne sont pas encore évidentes à tous les acteurs qui font les villes aujourd'hui, qu'ils soient décideurs politiques, artistes ou publics. Il faut donc encore d'attacher à rappeler qu'une ville, c'est un tout organique, chaque fonction ayant besoin des autres et que la culture c'est certainement ce qui crée le lien le plus durable entre toutes ses composantes. C'est ce que nous appelons à Lille « un art de ville et un nouvel art de vivre ».

---

Il faut rappeler que le développement durable est d'abord un changement de comportements, c'est-à-dire un changement culturel où les notions de patrimoine, de richesses et de ressources doivent être revisitées dans une vision plus globale du bien-être des individus et de notre avenir collectif. La place centrale de la culture et ses retombées quantitatives et qualitatives ne sont pas encore évidentes à tous les acteurs qui font les villes aujourd'hui.

La culture, parce qu'elle contribue fortement à la qualité de la vie, est une des conditions nécessaires à la ville durable. Notre fil directeur doit être celui de la diversité culturelle, humaine, sociale, biologique et écologique. L'art est une manière très concrète de mettre en valeur cette diversité.

---

# **Développement de la stratégie et des programmes de la politique culturelle municipale**

## **Les réalisations de l'Agenda 21 de la culture à Dortmund et dans la région métropolitaine de la Ruhr**

**Kurt Eichler**

Responsable du Département de Culture de la ville de Dortmund

14 mai 2009

L'Agenda 21 de la culture a été approuvé en 2004. Si l'on tient compte de la dynamique du développement culturel, cette période relativement brève de 5 ans n'est sans doute pas suffisante pour réaliser un bilan définitif des résultats de l'application de l'Agenda. En effet, l'implantation de l'Agenda 21 de la culture suit un chemin long et compliqué, aussi bien au niveau mondial que dans chaque municipalité prise individuellement, surtout en Allemagne où le texte de l'Agenda n'a été divulgué de façon généralisée qu'à partir de 2006.

Le cas de la « sœur aînée » des agendas culturels, l'Agenda de l'Environnement de Rio de Janeiro, n'a pas du tout été le même. Ce programme des Nations unies visant l'intervention en politique de l'environnement et du développement, généralement connu sous le nom de « Agenda 21 », a été approuvé en 1992. Le programme, géré par des gouvernements et des organisations non gouvernementales, est actuellement considéré comme la plus importante ligne directrice en action publique dans les politiques environnementales. « Penser globalement, agir localement » est la formule qui souligne de façon explicite le rôle des municipalités dans la mise en pratique de l'Agenda 21. Par conséquent, ce sont surtout les villes et les administrations municipales qui ont assumé les initiatives de l'Agenda. Rien qu'en Allemagne, actuellement 2 600 municipalités témoignent du succès de l'Agenda 21 et ont approuvé ce que l'on s'accorde à appeler les « agendas locaux ».

Néanmoins, et c'est un point qui a été critiqué dès le début, il manque dans le programme de l'Agenda 21 des déclarations sur le domaine culturel et, par conséquent, sur une dimension de développement durable qui s'avère indispensable aussi bien pour une politique environnementale intégrale que pour les politiciens de la culture ou d'un point de vue des politiques éducatives, sociales et d'intégration.

L'Agenda 21 de la culture équilibre ce déficit en apportant de nouveaux stimulants au processus intégral de l'Agenda, en élargissant sa variété thématique et en encourageant sa diffusion dans la société.

---

Si les messages de l'Agenda 21 de la culture ne sont pas nouveaux, ils sont pourtant extrêmement actuels. Et c'est bien, car ils facilitent le lien entre les thèses de l'Agenda et les thèmes qui déterminent, en Allemagne, le débat politico-culturel, en particulier dans les villes. Dans ce sens, l'Agenda 21 de la culture élargit la perspective des questions de développement culturel global, ce qui se reflète à son tour dans le microcosme local.

En quoi l'Agenda 21 de la culture se différencie-t-il des autres documents internationaux de principes politico-culturels que l'UNESCO, par exemple, a présentés, depuis les années 1970, au Conseil de l'Europe ou aux conférences intergouvernementales, et qui ont eu une telle influence sur le discours politico-culturel en Allemagne ? Le contenu de cet Agenda de la culture se base sur les principes de ce que l'on a appelé une « nouvelle » politique culturelle qui a trait aux développements sociaux. Pour le débat allemand, ce paradigme joue un rôle important, puisqu'il y a quelques décennies seulement, la politique culturelle avait été définie comme une politique de l'art, ce qui exagérât l'importance du statut d'autonomie de l'art. C'est pourquoi nous trouvons dans l'Agenda nombre d'aspects désormais indiscutables : depuis un concept « élargi » de culture qui englobe autre chose que, par exemple, les disciplines artistiques et les traditions culturelles, pour inclure les obligations sociales du travail culturel dans la politique de migration et d'intégration, ainsi que les stratégies de modernisation culturelle, sans oublier l'économie créative et l'art numérique.

L'Agenda 21 de la culture se réfère expressément à la déclaration de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001) et à l'accord intergouvernemental correspondant ou Convention (2005).

La nouveauté, et c'est là que l'Agenda 21 de la culture se différencie des autres déclarations, c'est l'orientation bien définie de ses exigences et de ses champs d'action vers les villes et les administrations municipales qui, pour leur part, définissent les potentiels politico-culturels, les problèmes et les actions possibles. Selon ce message, la culture et la politique culturelle doivent devenir le centre d'attention des stratégies municipales de développement et de la politique municipale. L'Agenda est entendu ici comme « catalyseur » du développement de la culture dans les villes, tout en tenant compte des dépendances et des possibilités globales. Sur cette base, les acteurs locaux doivent développer sur place des modèles de politique culturelle durables et l'Agenda 21 de la culture est à la fois un code et une possibilité pour un engagement de la communauté vis-à-vis de « sa propre identité ».

**L'Agenda 21 de la culture est à la fois un code et une possibilité pour un engagement de la communauté vis-à-vis de « sa propre identité ».**

---

En décembre 2006, la *Deutsche Städtetag*, l'organisation qui chapeaute les principaux pouvoirs municipaux allemands, a inclus l'Agenda 21 de la culture à l'ordre du jour de son comité de culture. Le Département de la Culture de la ville de Dortmund en a fait la traduction en allemand. Lors de la mise en marche de l'Agenda, les associations nationales et régionales, les réseaux d'administrations municipales et locales, en tant qu'instruments opérationnels pour les villes, de même que les partenariats locaux dans le domaine de la culture, de la recherche culturelle et des travaux de développement ont acquis une grande importance dans les différentes municipalités. L'Agenda 21 de la culture devrait aussi être considéré en Allemagne comme l'occasion d'un nouveau dialogue sur les perspectives de la politique culturelle au vu des profonds changements que vit la société. Et ce, précisément parce que la plupart des idées et des exigences de l'Agenda ne sont pas, en fait, nouvelles mais mettent plutôt en évidence l'obligation de créer des stratégies et des programmes culturels innovateurs. Les villes allemandes se montrent plus réceptives aux principaux messages de l'Agenda 21 de la culture parce qu'ils sont associés à une évolution des modèles politico-culturels dans la politique culturelle municipale. On est de plus en plus conscient qu'une politique culturelle orientée vers des projets ponctuels ou des événements ne peut déboucher sur un développement durable, ce sont plutôt les concepts et les stratégies créateurs de structure qui parviennent à introduire la culture dans les relations sociales.

## L'Agenda 21 de la culture devrait aussi être considéré en Allemagne comme l'occasion d'un nouveau dialogue sur les perspectives de la politique culturelle au vu des profonds changements que vit la société.

Voici les thèmes centraux qui touchent à la fois l'Agenda et le débat politico-culturel dans les villes allemandes :

- les questions de développement urbain et la considération de conditions culturelles cadre (espaces publics, décentralisation des activités culturelles, patrimoine culturel) ;
- la sauvegarde et le développement de la diversité culturelle (élargissement du public culturel, cultures des immigrés, soutien public à la culture, discours culturel démocratique) ;
- l'association stratégique entre les politiques culturelles, l'économie de la culture et les médias numériques (création d'emploi, nouvelles technologies de communication comme canaux pour la connaissance culturelle, liberté et sécurité financière pour la création culturelle).

Outre la *Deutscher Städtetag*, d'autres organisations se sont occupées de thèmes de l'Agenda 21 de la culture, c'est le cas du 51<sup>e</sup> Colloque politico-culturel de Loccum ( « Politique culturelle municipale en Europe : une collaboration en vue de l'apprentissage ») organisé par cette prestigieuse société politico-culturelle, en octobre 2006, ainsi que de la conférence nationale allemande organisée à Dortmund ( « La diversité crée l'union : les arts et le dialogue interculturel dans les villes européennes »), en septembre 2008.

L'une des principales leçons que nous avons retenues dans la communication de l'Agenda 21 de la culture en Allemagne est que son efficacité est nettement supérieure lorsque ses thèmes et ses besoins concrets sont associés à des activités et à des plans actuels. Nous en trouverons l'illustration dans quelques exemples :

---

## RUHR.2010

En 2010, la région métropolitaine de la Ruhr sera la Capitale européenne de la Culture. RUHR.2010 est le nom du réseau régional formé par les 53 municipalités qui mettront en œuvre l'année de la Capitale européenne de la Culture. Ce réseau crée en ce moment des programmes structurels pour un développement culturel durable, ces programmes demeureront en vigueur une fois terminée l'année de la Capitale européenne de la Culture afin d'encourager le développement culturel de la région.

**RUHR.2010 crée en ce moment des programmes structurels pour un développement culturel durable, qui demeureront en vigueur une fois terminée l'année de la Capitale.**

- D'ici l'année 2010, la région métropolitaine de la Ruhr projette de devenir une région modèle pour l'éducation culturelle. L'une des principales mesures pour atteindre cet objectif est le nouveau programme « Un instrument pour chaque enfant », grâce auquel tous les élèves du primaire auront la possibilité d'apprendre à jouer d'un instrument, indépendamment de leur statut social ou de la situation économique de leur famille. Jusqu'à présent, la musique n'était pas une matière obligatoire dans les écoles allemandes, elle était proposée, aux personnes qui le souhaitaient, dans les écoles de musique. De nos jours, les écoles de musique sont devenues les acteurs les plus importants de ce nouveau programme et elles mettent leurs compétences et leurs ressources à la disposition de tous les enfants. Face au succès remporté jusqu'à présent par ce programme, d'autres États allemands ont mis en œuvre des initiatives destinées à appliquer ce projet modèle d'éducation musicale à tous les élèves de leurs propres écoles.
- Un autre programme conçu dans le cadre de RUHR.2010 pour le développement culturel durable touche au domaine des industries culturelles et créatives, qui doivent être développées de façon structurelle dans cette région à l'occasion de l'année de la Capitale européenne de la Culture. Cela inclura la mise en fonctionnement de nouveaux centres culturels pour plusieurs disciplines créatives (dessin, musique, médias) qui devront rester actifs et encourager des structures de communication et d'innovation au-delà de l'année 2010.



Logo de RUHR.2010 – Capitale européenne de la Culture

## Dortmund

Dortmund, avec près de 600 000 habitants, est la plus grande ville de la zone métropolitaine de la Ruhr. Depuis la fin des années 1990, sa municipalité participe au processus global de l'Agenda et a déjà confectionné son propre Agenda local. Les années précédentes, le secteur culturel n'était pas intégré dans les processus de l'Agenda. Le Département de la Culture de Dortmund s'est joint pour la première fois en 2007 au discours municipal avec une référence claire à l'Agenda 21 de la culture. La contribution de ce département est axée sur le travail interculturel et l'éducation culturelle.

---

## Le « Concept d'action interculturelle » de Dortmund cherche à renforcer la participation culturelle des personnes vivant dans un contexte d'immigration.

- Le « Concept d'action interculturelle » de Dortmund cherche à renforcer la participation culturelle des personnes vivant dans un contexte d'immigration. Le Conseil municipal de la ville de Dortmund a approuvé le concept d'action élaboré par le Département de la Culture en 2006, qui incluait un « Programme de 10 étapes pour améliorer le travail interculturel à Dortmund ». Ce programme envisage des mesures et des étapes concrètes et vérifiables pour un meilleur accès de la population vivant dans un contexte d'immigration, concrètement les artistes et les travailleurs du domaine de la culture, aux programmes culturels et aux mesures d'encouragement dans Dortmund. Il s'adresse à toutes les organisations et institutions culturelles. La principale caractéristique du modèle de Dortmund est le développement d'une approche globale durable et vérifiable, qui ne se limite ni à certains quartiers de la ville, ni à certains projets en particulier.<sup>1</sup>

En tant que participante au « Concept d'action interculturelle », Dortmund a été la première ville d'Allemagne à avoir réalisé, à travers plus de 1 000 entretiens, une étude pilote pour recueillir de façon systématique les habitudes et les intérêts culturels des personnes issues de l'immigration. Les résultats ont apporté des informations importantes pour améliorer l'accès des immigrés aux services culturels, ceci est aussi pertinent pour d'autres grandes villes ayant une forte proportion d'immigration au sein de leur population.

Le « Concept d'action interculturelle » fait aussi partie du « Plan directeur d'Intégration » de Dortmund. Le Département de la Culture est membre des groupes municipaux de coordination correspondants.

En 2009, les organismes culturels de Dortmund ont évalué le travail réalisé jusqu'à cette date à travers le « Concept d'action interculturelle » et ils ont présenté leur rapport au Conseil municipal, au Conseil de l'Immigration et à l'opinion publique en général.

- Le « Plan général municipal d'éducation culturelle de Dortmund » cherche à stimuler des structures intégrales pour l'éducation culturelle des enfants et des adolescents, en associant installations, principes d'action et projets dans ce domaine. L'éducation culturelle à Dortmund devra impliquer de façon transversale les services municipaux et, concrètement, la culture, les écoles et la jeunesse. Les enfants et les jeunes ont besoin de participer de façon active au développement de nouvelles initiatives et de nouveaux services. C'est en 2008 que le « Bureau de contact d'éducation culturelle » a été créé au sein du Département de la culture. Outre la promotion de différents programmes, il encourage la coopération entre des organismes publics et privés dans l'offre d'éducation culturelle.<sup>2</sup>

Le « Plan directeur municipal d'Éducation culturelle » doit être implanté en 2010, année où la région métropolitaine de la Ruhr deviendra la Capitale européenne de la Culture et, dans le cadre de RUHR.2010, ce plan contribuera de façon décisive à la création d'une région modèle pour l'éducation culturelle.

---

1 [http://kulturbuero.dortmund.de/upload/binarydata\\_do4ud4cms/31/25/19/00/00/192531/handlungskonzept\\_interkultur.pdf](http://kulturbuero.dortmund.de/upload/binarydata_do4ud4cms/31/25/19/00/00/192531/handlungskonzept_interkultur.pdf).

2 [http://www.kulturbuero.dortmund.de/upload/binarydata\\_do4ud4cms/20/84/16/00/00/168420/urban\\_strategic\\_actionplan.pdf](http://www.kulturbuero.dortmund.de/upload/binarydata_do4ud4cms/20/84/16/00/00/168420/urban_strategic_actionplan.pdf).

---

Dans le cadre de la Capitale européenne de la Culture, Dortmund accueillera aussi en 2010 un nouveau centre d'économie des arts et de la créativité dans une ancienne brasserie désaffectée, connue sous le nom de « Dortmund U ». Le statut atteint par l'éducation culturelle, grâce au « Plan directeur municipal d'Éducation culturelle », se voit renforcé par le fait que cette nouvelle installation culturelle hébergera le musée municipal d'art moderne ainsi que des expositions d'art médiatique, des institutions universitaires et une salle de cinéma, tous réunis sur un seul étage entièrement consacré à l'éducation culturelle. La diffusion suprarégionale que l'on attend de Dortmund U sera ainsi unie de façon inséparable au travail intégral d'éducation culturelle.



“Le Dortmund U”

Depuis 2007, le rapport intermédiaire annuel de l'Agenda local de la ville de Dortmund évalue de façon positive le travail des organismes culturels de la ville et les concepts d'interculturalité et d'éducation culturelle qu'ils encouragent.

Comme le prouvent les exemples précédents, l'Agenda 21 de la culture constitue un guide pour la programmation de modèles de développement culturel municipal modernes et durables. Le droit des individus à leur identité, diversité et participation culturelles, défendu par l'Agenda, est la base d'une politique culturelle moderne et est devenue une boussole pour les nouveaux projets politiques-culturels.

Même si un délai de cinq ans s'avère trop court pour réaliser une évaluation concluante sur son efficacité dans la vie quotidienne des personnes, il semble clair que les exigences de l'Agenda 21 de la culture continueront d'être à l'ordre du jour. Il est possible que le succès ne se reflète pas encore à travers un système d'indicateurs culturels, mais le discours politico-culturel déclenché par l'Agenda 21 de la culture et son application sont déjà appréciables.

---

## L'Agenda 21 de la culture et la gouvernance solidaire locale

**Sergius Gonzaga**

Adjoint à la culture de la ville de Porto Alegre

### Porto Alegre et l'Agenda 21 de la culture

Depuis 2004, l'Agenda 21 de la culture représente une base théorique large et universelle pour les gouvernements locaux qui permet de mettre en place des politiques culturelles vraiment démocratiques. En ce sens, malgré la synthèse proposée, aucun autre document n'avait pu offrir auparavant aux administrateurs publics dans le domaine de la culture un ensemble aussi riche et vaste de suggestions et d'analyses.

**Historiquement liée à la naissance de ce cadre international, la ville de Porto Alegre a rapidement transposé les principes et les engagements de l'Agenda 21 de la culture au cœur de son programme de gouvernement.**

Historiquement liée à la naissance de ce cadre international, la ville de Porto Alegre a rapidement transposé les principes et les engagements de l'Agenda 21 de la culture au cœur de son programme de gouvernement. L'administration municipale actuelle les conserve principalement en matière de défense des droits à la diversité, d'inclusion sociale et de liberté d'expression, en plus du soutien apporté à la création d'une économie de la culture orientée vers le développement durable.

Cependant, la nature des rapports politiques de la ville permet un dialogue plus constant entre le gouvernement local et l'Agenda 21 de la culture au niveau de la *participation populaire*. Cette participation se manifeste par la formulation collective de projets pouvant répondre aux demandes liées aux zones périphériques de la municipalité : ateliers, cours, fêtes populaires, cinéma dans les quartiers et théâtre de rue, etc. Ces zones, souvent pauvres et marquées par le manque d'aspirations des jeunes et par l'invasion permanente de la drogue avec toutes ses conséquences, constituent aujourd'hui le principal défi des pouvoirs publics brésiliens.

---

En plus de ces contributions décisives, il faut souligner comment l'Agenda 21 de la culture a aidé (et aidera) les administrateurs et les communautés lors de la mise en place d'un système culturel constitué de valeurs aux multiples dimensions esthétiques, sociales, dont la portée, de toute évidence, est humaniste. La base de nombreuses politiques publiques, parmi les plus efficaces et les plus généreuses, est détaillée dans ce document.

Cependant, étant donné la nature du document (un projet théorique s'adressant aux gouvernements locaux), les parties prenantes de l'Agenda 21 de la culture n'ont pas tenu compte d'un problème de grande ampleur, surtout pour les villes des pays en voie de développement : le problème des ressources financières réduites consacrées à la culture. Ainsi, Porto Alegre cherche une issue de secours qui pourra finalement faire l'objet d'un débat entre les parties prenantes des villes dont la capacité est inférieure en termes d'investissements dans la culture.

Il ne faut peut être pas oublier la création à Porto Alegre, au début des années 1990, de l'Orçamento Participativo (budget participatif) largement diffusé sur le plan international dans des villes et des cités à travers le monde. Il s'agit d'un mouvement de consultation populaire qui tournait autour de l'idée d'une mobilisation efficace des classes sociales exclues à travers l'expression directe de leurs besoins les plus pressants. Ce mouvement a également permis à la culture d'exprimer les carences et les aspirations que les autorités n'avaient pas prévues ; un ensemble expressif d'activités a ainsi été créé dans les parties les plus isolées et les plus problématiques de la ville.

Mais à un certain moment, il y a sept ou huit ans, les revendications n'ont pas pu être toutes prises en compte. Ceci était dû à l'augmentation de la participation populaire (et donc aux exigences de services publics bien plus nombreux) et également aux crises cycliques subies par les économies des pays en voie de développement.

L'impossibilité de répondre à la plupart des demandes a également touché la mise en pratique culturelle publique qui s'est fragmentée entre la recherche de réponses aux besoins de ceux qui sont dans l'urgence et la continuité indispensable des actions générales sur les différents terrains de la culture, y compris l'entretien des bâtiments et des équipements (théâtres, bibliothèques, musées, etc.).

## La gouvernance solidaire locale

La réponse trouvée pour faire face aux exigences populaires justifiées et à l'insuffisance des ressources financières a été l'adoption du concept de *gouvernance solidaire locale*, développé à l'origine en Angleterre, et sa transformation en mouvement permanent du gouvernement.

La nature des rapports politiques de la ville permet un dialogue plus constant entre le gouvernement local et l'Agenda 21 de la culture au niveau de la participation populaire avec la gouvernance solidaire locale.

---

Pour résumer, on entend par *gouvernance solidaire locale* la construction d'un large éventail d'alliances civiles et d'associations d'intérêt public. Cela signifie la création d'une sorte de force collective constituée de communautés, d'associations de travailleurs et d'employeurs, d'associations de mères, de syndicats, d'églises, d'ONG, d'entreprises privées, de sociétés d'État et du gouvernement afin de trouver des solutions aux problèmes urbains. Le concept politique selon lequel, dans une ville, tout le monde est responsable de la vie quotidienne de manière identique et que seul un effort important de coopération peut répondre aux difficultés quotidiennes, a permis d'obtenir des résultats immédiats.

Grâce au budget participatif, la gouvernance solidaire locale s'est étendue au-delà de sa perspective purement revendicative. Les parties prenantes au budget participatif ont ensuite présenté leurs demandes mais elles ont également collaboré à leur orientation et à la recherche d'alternatives viables en vue de leur résolution. Ainsi, ces citoyens ont intensifié leurs rapports avec la vie communautaire et ont contribué de manière décisive à l'ouverture de perspectives pour résoudre les problèmes urbains que l'on pensait impossibles à résoudre.

En résumé, ce concept de gouvernance solidaire locale, qui était abstrait au départ, peut se concrétiser dans le domaine de la culture et constituer un outil capable de favoriser la production, la circulation, l'accès et la mise en valeur satisfaisante des biens culturels. Il peut devenir ainsi une référence pratique aux principes et aux engagements de l'Agenda 21 de la culture.

## Un projet en cours au secrétariat de la culture : les maisons de lecture

Il n'a jamais été possible de répondre à la revendication de longue date de la population concernant la création de bibliothèques dans les périphéries des villes en raison des coûts élevés de construction et surtout d'entretien. Grâce aux perspectives ouvertes par le programme de gouvernance solidaire locale, il a été possible de faire participer, à l'origine, dix zones urbaines très pauvres où on avait formulé la demande d'une bibliothèque de taille minimale pour les habitants.

Un magnifique projet architectural a ainsi été développé. Il a été réalisé à prix coûtant par l'un des professionnels les plus importants de la province - un professeur d'université attaché aux idées architecturales modernistes brésiliennes - qui prévoyait la construction de bâtiments de petite dimension, très fonctionnels et peu coûteux.

En parallèle, les bibliothécaires du secrétariat de la culture ont mis en place le projet du patrimoine de base, constitué au départ par trois mille œuvres d'auteurs classiques et contemporains dans les domaines des sciences humaines, des œuvres classiques pour les enfants et pour la jeunesse, en plus de livres religieux et de livres de croissance personnelle dont la demande était particulièrement forte dans ces communautés.

---

On demanda à des sociétés de coopérer à la construction de ce que l'on connaît comme les Maisons de lecture et de participer à l'achat de matériel et d'ordinateurs. La collaboration s'est avérée étonnamment positive car la confiance en la lecture comme source de divertissement, de construction éthique et de préparation à la vie s'est généralisée.

En outre, la nouveauté réside également dans le fait que les maisons de lecture devront être administrées bénévolement par des membres de la communauté choisis au sein du quartier même, de préférence parmi les retraités et les femmes au foyer. Les bénévoles du quartier seront formés par l'équipe des bibliothécaires du secrétariat de la culture. Ce dernier proposera également, dans les nouveaux espaces, des ateliers de création littéraire et artistique pour les enfants, les jeunes et les personnes âgées. Un réseau de coopération sera ainsi constitué et comprendra plusieurs acteurs unis autour d'un projet commun d'inclusion culturelle.

## Le réseau de maisons de lecture est la première action que nous avons menée dans le cadre de la gouvernance solidaire locale sur la base des principes de l'Agenda 21 de la culture.

Faire de ce rêve une réalité, même de manière modeste, est la première action que nous avons menée dans le cadre de la gouvernance solidaire locale sur la base des principes de l'Agenda 21 de la culture. Ces principes couvrent la formation du public, la généralisation du savoir mais, par-dessus tout, la possibilité donnée aux personnes de dépasser les limites de la pauvreté et de l'aliénation.

## Appendice

Cet article a été écrit pour fêter le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture. Le chemin parcouru depuis 2004 est considérable non seulement à Porto Alegre mais également dans les villes européennes et latino-américaines. Le cinquième anniversaire est aussi l'occasion de suggérer certaines pistes pour le futur :

- les informations sur les politiques culturelles des villes attachées à l'Agenda 21 de la culture doivent circuler plus fréquemment,
- un programme d'échange entre employés municipaux chargés de la planification dans le domaine de la culture doit être mis en place,
- l'Unesco devrait prendre en compte l'Agenda 21 de la culture et travailler avec les gouvernements locaux dans un programme spécifiquement consacré à la gouvernance de la culture à l'échelle locale.

---

## Qui a peur de la diversité ?

### Des avantages supérieurs aux menaces : les leçons tirées du programme européen des Cités Interculturelles

**Irena Guidikova**

Responsable de Division, Direction de la Culture et du Patrimoine culturel et naturel, Conseil de l'Europe

La diversité est la seule véritable chose que nous ayons tous en commun.  
Fêtons-la chaque jour.

**Anonyme**

Le 29 janvier 2004, lors d'un discours au Parlement européen, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan a déclaré que « il n'y a aucun doute au sujet du besoin de l'Europe en immigrants. Les européens vivent plus longtemps et ont moins d'enfants. Sans l'immigration, la population de l'UE, qui comptera bientôt vingt-cinq États membres, chutera de 450 millions de personnes environ à moins de 400 millions en 2050 ». L'OIT prévoit que la baisse de la population active locale pourrait mener, pendant cette même période, à la diminution de plus de 25% des revenus par habitant des européens.

Les mouvements migratoires et les échanges entre populations ont façonné les paysages culturels européens tout au long de l'histoire du continent. Cependant, les efforts consacrés à la construction des nations et les périodes d'immigration ont d'une certaine manière fait oublier les apports étrangers à la génétique des pays européens et ont entretenu des mythes concernant l'uniformité culturelle.

Ce mythe, présent dans certaines nations européennes, est mis à l'épreuve par la disparition de la religion dominante et de l'idée d'État-nation à la fois ainsi que par la migration à grande échelle qui est un phénomène relativement récent dans l'Europe moderne. Non seulement les migrations de masse testent les capacités réelles des sociétés à accueillir un nombre important d'individus mais également leurs facilités à faire face au défi que représentent la diversité et ses effets sur l'opinion publique et l'identité d'un pays.

---

Les capacités du marché du travail, des systèmes éducatifs et sanitaires, des institutions sociales, du parc immobilier, etc. (les infrastructures –hardware– de l'intégration) à faire face aux migrations à grande échelle a fait l'objet de nombreuses études et initiatives politiques. Cependant, la mise en pratique des mécanismes permettant de répondre aux problèmes d'identité que représente l'arrivée d'autres communautés est bien plus limitée. Il semble néanmoins évident que les infrastructures de l'intégration ne puissent pas fonctionner correctement sans des comportements (software) différents. Les solutions techniques peuvent répondre aux besoins primaires des personnes mais elles parviennent difficilement à recréer ou à améliorer les rapports constituant le tissu social et assurant la cohésion et la paix sociales. Il semble également évident que, en l'absence de mesures suffisantes de sensibilisation et d'adaptation culturelles, les institutions clés des sociétés ne peuvent pas fonctionner correctement dans des sociétés qui se diversifient radicalement.

Nous devons par conséquent relever un défi d'importance pour lequel le temps est un facteur clé : on prévoit que les migrations vers l'Europe, comme tendance à long terme, continueront à augmenter malgré des fluctuations temporaires liées aux cycles économiques. Si les sociétés européennes ne mettent pas en place les catalyseurs appropriés permettant d'accroître leurs capacités d'adaptation, en terme d'infrastructures (hardware) et de comportements (software) pour l'intégration, on pourrait assister dans le futur à une augmentation des troubles sociaux et une grande partie du potentiel économique et culturel de la diversité pourrait nous échapper.

Le défi de l'intégration des migrants et des minorités est à l'ordre du jour du Conseil de l'Europe depuis des décennies. Le Conseil de l'Europe, l'organisation intergouvernementale la plus ancienne et la plus importante d'Europe, est un organisme de surveillance du respect des droits de l'Homme et fonctionne comme un laboratoire pour les changements politiques. L'une de ses plus importantes réussites est la création d'un livre blanc sur le dialogue interculturel.

### **L'interculturalisme vise à reconnaître explicitement la valeur de la diversité tout en faisant le maximum pour multiplier les interactions, les mélanges et l'hybridation entre les communautés culturelles.**

Celui-ci décrit une série de principes concernant la gestion des conflits qui se produisent souvent lorsque des cultures différentes se rencontrent. Le livre blanc est le produit de deux sources principales ; en premier lieu, il se base sur les fondations solides des normes légales internationales : la Convention européenne pour les droits de l'Homme, les instruments concernant les droits des minorités, ou la Convention de Faro, qui confirme la valeur du patrimoine culturel dans une société moderne ; il se base également sur la jurisprudence du Tribunal européen des droits de l'Homme. Le livre blanc est également le résultat d'une campagne de consultation de masse auprès des membres des institutions publiques et de la société civile dans l'ensemble des 47 États membres du Conseil de l'Europe.

---

Les principes repris dans le livre blanc sont mis en pratique grâce à une série de projets et d'initiatives comme le programme des Cités Interculturelles.

L'objectif du programme « Cités Interculturelles »<sup>1</sup>, une action issue de la collaboration entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne<sup>2</sup>, est de proposer des mécanismes et des approches pratiques pour la gestion du défi que représente la diversité au niveau local. Les travaux menés depuis des années par le Conseil de l'Europe dans le domaine des droits de l'Homme, la démocratie, les droits de minorités et le dialogue interculturel a été la principale source d'inspiration de ce programme<sup>3</sup> dont la méthodologie se base surtout sur la recherche concernant un grand nombre de villes européennes et au-delà des frontières de l'Europe et qui a été menée par Comedia<sup>4</sup>. Le programme vise à transmettre le message selon lequel la diversité peut être une ressource importante pour le développement d'une ville si le discours public, les institutions et le gouvernement locaux et la population valorisent la diversité de manière positive. En d'autres termes, plutôt que d'ignorer la diversité (comme dans les approches de travailleurs temporaires), de refuser cette diversité (approches assimilationnistes), ou de la magnifier ce qui renforce alors les différences entre les divers groupes ethniques (multiculturalisme), l'interculturalisme vise à reconnaître explicitement la valeur de la diversité tout en faisant le maximum pour multiplier les interactions, les mélanges et l'hybridation entre les communautés culturelles.

## Les principaux outils méthodologiques du programme sont l'assistance à travers une analyse des politiques et le développement de stratégies interculturelles, un apprentissage basé sur les expériences des différentes villes et des échanges thématiques.

Le programme des Cités Interculturelles compte sur la participation d'un réseau de villes pilotes<sup>5</sup> dont les modèles de gouvernance et les politiques sont révisés et adaptés aux besoins d'une communauté plurielle à travers l'application du concept d'interculturalité, auparavant considéré comme étant une figure de rhétorique, à des principes, actions et politiques spécifiques. Les principaux outils méthodologiques du programme sont l'assistance à travers une analyse des politiques et le développement de stratégies interculturelles, un apprentissage basé sur les expériences des différentes villes et des échanges thématiques.

---

1 [www.coe.int/interculturalcities](http://www.coe.int/interculturalcities)

2 Le programme bénéficie également du soutien du Congrès des pouvoirs publics locaux et régionaux du Conseil de l'Europe et d'une série de réseaux de villes y compris Eurocities, Les rencontres et Cités et Gouvernements Locaux Unis – Culture.

3 La liste est longue mais on peut souligner l'importance de la Charte européenne sur les langues régionales et minoritaires (1992), la Convention cadre sur la protection des minorités nationales (1995), la Convention sur la participation des étrangers à la vie publique au niveau local (1992), le Livre blanc sur le dialogue interculturel (2008).

4 Une série de publications ont suivi cette recherche extensive et en particulier celle de Phil Wood et Charles Landry, *The Intercultural City, Planning for Diversity Advantage*, Earthscan Ltd, 2007

5 Berlin Neukölln (Allemagne), Izhevsk (Fédération russe), Lublin (Pologne), Lyon (France), Melitopol (Ukraine), Neuchâtel (Suisse), Oslo (Norvège), Patras (Grèce), Reggio Emilia (Italie), Subotica (Serbie), Tilburg (Pays-Bas)

---

Les villes sont les principales actrices du programme pour toute une série de raisons : la plupart des immigrants vivent en ville et ces dernières disposent d'une certaine autonomie et disposent du potentiel requis pour développer une identité de communauté propre : un sentiment pouvant refléter le niveau d'intégration ou, dans certains cas, de souffrance, de la communauté. Il est relativement plus facile de développer une identité ouverte à la pluralité dans une ville que sur l'ensemble du territoire national. Les villes peuvent par conséquent agir comme des sortes de laboratoires pour le développement de nouveaux modèles de gestion de la diversité, des modèles pour lesquels le rapport de cohésion de la communauté n'est pas basé sur l'origine commune, la religion, la langue ou l'histoire mais sur l'acceptation de valeurs civiques communes.

Le programme des Cités Interculturelles s'est inspiré en grande partie de l'Agenda 21 de la culture et de l'importance de la culture dans la gestion des changements sociaux. L'art et la culture ont toujours agi comme des éléments catalyseurs dans les transitions sociales et politiques mais l'ampleur et l'urgence des changements requis par la situation actuelle et les défis migratoires obligent la sphère culturelle à remplir un nouveau rôle encore plus important et dynamique afin de favoriser l'apparition d'un nouveau paradigme de pensée et d'action politiques. L'une des appellations de ce paradigme est l'interculturalisme.

Le programme des Cités Interculturelles, avec l'esprit de l'Agenda 21 de la culture, part du principe que les politiques locales doivent être sensibles ou « formées » du point de vue culturel et il défend l'idée selon laquelle la planification dans ce domaine ne doit pas se limiter à un nombre réduit de spécialistes mais il doit atteindre tous les secteurs de la politique publique. Ce programme partage avec l'Agenda 21 de la culture une approche stratégique par rapport à la création d'une image de la ville comme étant une communauté culturelle mais pas seulement comme un espace physique, économique et politique. Il existe une autre caractéristique commune aux deux initiatives : l'engagement fort envers une gouvernance participative comme stratégie clé pour la gestion des sociétés plurielles.

La principale motivation des villes pour le développement de stratégies positives de gestion de la diversité se base autant sur l'échec des modèles antérieurs pour choisir la cohésion sociale et profiter du potentiel positif de la diversité que sur la compréhension du fait que les phénomènes migratoires actuels requièrent de nouvelles approches qualitatives.

## Interculturalité ?

Au cours des deux dernières décennies, le multiculturalisme a remplacé les modèles d'intégration basés sur les travailleurs temporaires et sur les approches assimilationnistes de la plupart des pays européens. Il a réussi à imposer avec succès un programme basé sur les droits et sur le refus de la discrimination et sur la « tolérance » et le « respect » pour les différences culturelles.

---

Même si le multiculturalisme a insisté sur la valeur unique de chaque culture et a encouragé le développement de politiques de conservation des minorités et la culture des immigrés, il a également provoqué des rivalités entre les communautés ethniques pour l'accès au pouvoir et aux ressources et de manière involontaire, il a favorisé l'apparition de ghettos. La concentration de minorités ethniques n'est pas un problème en soi mais peut le devenir lorsqu'il entraîne la création de ghettos, un isolement véritable de certains groupes ce qui réduit les chances de multiplier les contacts, de créer des réseaux, de pratiquer la langue de la communauté d'accueil et de participer activement en tant que citoyen et cela favorise donc la pauvreté et l'exclusion.

L'interculturalité reconnaît ouvertement le besoin de laisser survivre chaque culture et de la laisser se développer mais elle souligne que toutes les cultures ont le droit de contribuer au paysage culturel de la société où elles se trouvent. L'interculturalité part du principe qu'une culture ne pourra jamais prospérer si elle reste isolée et elle doit donc entrer en contact avec les autres cultures. Elle cherche à renforcer les interactions entre cultures afin de créer la confiance et de renforcer le tissu social de la communauté. Le développement de la sensibilité culturelle, la promotion des interactions entre cultures et le mélange ne sont pas considérés comme étant de la responsabilité d'un service ou d'un bureau spécifique mais plutôt comme étant un aspect essentiel du fonctionnement de tous les services et les bureaux d'une ville.

Ce serait une erreur de présenter l'interculturalité comme étant la nouvelle panacée pour faire face aux problèmes d'intégration des communautés soumises à l'immigration à grande échelle. L'interculturalisme ne consiste pas à rejeter les pratiques antérieures puisque l'approche basée sur les droits et le respect pour son prochain est essentielle dans les modèles culturels. Néanmoins, cela suppose une étape cruciale dans le processus d'intégration et de construction des villes. Par exemple, la protection et la défense de l'identité des nouveaux arrivants dans une ville pourraient représenter une première étape déterminante pour leur permettre de s'engager dans cette communauté d'accueil plutôt que d'en avoir peur.

L'interculturalité requiert malgré tout de la part de la communauté d'accueil un certain niveau d'introspection, de flexibilité et d'adaptation. En définitive, un effort bidirectionnel est requis en matière d'intégration. Il s'agit également de comprendre l'importance des symboles et du discours pour mettre en place un sentiment d'acceptation, d'appartenance et de confiance. Trop souvent, les villes se limitent uniquement à fournir une aide matérielle aux immigrants et elles omettent les symboles liés à l'acceptation ou au rejet, à l'identité et à l'adaptation.

---

## La création de stratégies pour obtenir une ville interculturelle

Il serait naïf de penser qu'il est possible de mettre en place une stratégie interculturelle en utilisant des éléments préfabriqués. Nous avons cependant décidé de nous concentrer sur les aspects analytiques, didactiques et communicatifs et pour cela, nous avons préféré identifier les bases d'une stratégie interculturelle efficace en fonction d'une série de stratégies faisables dans des villes réelles.

### LEADERSHIP ET DISCOURS

Le premier élément de base pour cette stratégie et probablement le plus important est le leadership. Il est possible que toutes les études et les textes concernant la création de villes aient mené à la même conclusion et il est difficile d'en déterminer la validité.

Les leaders des villes sont souvent partagés entre le besoin de gérer la diversité et de l'encourager dans le cadre d'une stratégie de développement de la ville, et l'hostilité latente des électeurs envers les immigrants et les étrangers alimentée par certains discours politiques et médiatiques.

### Une cité interculturelle ne peut pas émerger sans un leadership mettant en valeur la diversité.

Une cité interculturelle ne peut pas émerger sans un leadership mettant en valeur la diversité tout en soutenant les valeurs et les principes constitutionnels de la société européenne. Un poids politique important est requis pour répondre aux craintes et aux préjugés des électeurs ; il faut poser ces questions dans un débat public et investir l'argent des contribuables dans des initiatives et des services qui encouragent l'intégration dans un environnement interculturel. Une approche de ce type peut sembler risquée d'un point de vue politique mais un bon leader ne doit pas se centrer exclusivement sur les votes mais bien sur sa mission de gouverner. En ce sens, les déclarations en public du maire de la ville italienne de Reggio Emilia en faveur de la « contamination culturelle » sont particulièrement emblématiques et exceptionnelles. Tous les leaders politiques des villes participant au programme des cités interculturelles sont encouragés à se proclamer fervents défenseurs de la diversité dans leurs communautés respectives.

En ce qui concerne la question du leadership, il faut souligner la question du discours politique au sens large du terme comme étant la communication symbolique. On considère donc comme étant un discours politique la manière dont la perception générale de la diversité varie en fonction de la langue, des symboles, des thèmes, des dates et d'autres facteurs présents dans la vie collective de la communauté. Les éléments qui symbolisent l'identité d'une culture sont souvent les premiers à être détruits lors de conflits de type violent entre les communautés. Ces éléments peuvent contribuer de manière décisive à la pluralité d'une ville.

---

Si on invite les résidents étrangers ou les immigrants à intervenir lors de fêtes officielles de la ville (Neuchâtel), si on décore une école de manière symbolique avec le pilier d'une mosquée du Pakistan et les lettres des alphabets de toutes les langues qui sont parlées dans la ville (Oslo), si on invite des immigrants à participer à des fêtes traditionnelles à caractère culturel comme la préparation des carnivals (Tilburg, Patras) ou si on adopte un langage dénué de stigmates (« nouvelle génération » au lieu de « troisième génération » de Reggio Emilia), la communauté fera un geste symbolique d'acceptation et d'ouverture à la « transfusion interculturelle ».

## GOUVERNANCE, CITOYENNETÉ ET DROITS

Une ville interculturelle ne pourra jamais fonctionner sans un cadre explicite de valeurs et de droits qui se basent sur les principes et les règles de la démocratie et des droits de l'Homme. Les villes doivent parfois faire face à une contradiction : elles doivent construire des communautés cohésives avec des groupes dans lesquels certaines personnes ont moins de droits sociaux et politiques que d'autres. Parfois, elles sont également confrontées à des cas où les citoyens cherchent à justifier par les différences culturelles des actes qui atteignent à la dignité et aux droits d'autres personnes. Il est essentiel que toutes les personnes participant aux processus de médiation culturelle entre les groupes de citoyens et les institutions comprennent parfaitement les impératifs d'une approche basée sur les droits pour gérer la diversité.

La garantie du droit de vote aux étrangers qui est appliquée dans le canton de Neuchâtel depuis les années 1860, n'est pas appliquée de manière traditionnelle dans toutes les villes. Mais de nombreuses villes tentent déjà de mettre en place des formules d'inclusion politique alternatives comme des comités de conseil des résidents étrangers, des conseillers sans responsabilité officielle ou des observateurs d'autres nationalités, élus parmi les résidents non nationaux, des comités de quartiers ouverts à tous et, dans certains cas, leurs membres sont élus par tirage au sort, etc.

Le programme a prouvé que l'interculturalité se gère le plus efficacement si on travaille directement avec les citoyens dans les quartiers. Si on autorise le comité de quartier à décider sur le financement de projets locaux comme ceux de Berlin Neukölln, à définir les objectifs et les mesures efficaces des services publics (Tilburg) ou à gérer les conflits culturels (Reggio Emilia), nous mettons en place des liens solides entre les personnes et nous créons donc un sentiment de communauté.

Les modèles de gouvernance interculturelle impliquent une approche centrée sur les personnes et, à travers un système complexe de coordination, liée aux services sociaux et administratifs qui travaillent à l'intégration des immigrants. Ils requièrent une prise de conscience claire de la diversité des situations, des croyances et des besoins des membres de ces communautés et leur application doit être large. Une gouvernance interculturelle doit renforcer d'une certaine manière la position de la société civile ; pour cela il est préférable de promouvoir l'expression de diverses voix de chaque communauté et les activités d'organisations à but non lucratif plutôt que de légitimer des « représentants de la communauté ethnique » qui se font souvent les défenseurs de la « pureté » culturelle.

---

Enfin, la gouvernance interculturelle requiert habituellement la création d'institutions de médiation spécialisées pour gérer les conflits culturels. Par exemple, Turin a investi de nombreuses ressources pour en finir définitivement avec les points de fracture entre les communautés ethniques. La ville forme et emploie une équipe de médiateurs interculturels qui travaillent directement avec des jeunes, des vendeurs ambulants, les nouveaux arrivés et les résidants établis pour comprendre les tendances émergentes, anticiper les conflits, trouver des terrains d'entente et construire les entreprises ensemble. Des espaces sont en cours de création pour répondre aux conflits interculturels comme les trois Casa dei *Conflitti* (maison des conflits), gérés par des médiateurs qualifiés et volontaires. La négociation des « contrats de voisinage » représente un pas en avant supplémentaire.

## LA QUESTION DE L'IDENTITÉ

Une communauté interculturelle n'est pas durable si les conflits fondamentaux d'identité, interculturels et religieux ne sont pas traités ouvertement dans les milieux des médias et à travers un débat public pour encourager l'émergence d'une identité plurielle dans la communauté urbaine ou comme le définit Putnam, un « sens élargi du terme Nous » qui inclue toutes les communautés du territoire urbain.

Le programme des Cités Interculturelles a montré l'importance cruciale des réponses explicites aux craintes d'identité formulées par la communauté. Les campagnes étendues sont une manière efficace de faire face au « stress lié aux questions d'identité » comme les campagnes organisées régulièrement à Neuchâtel. Il s'agit d'initiatives auxquelles participent des citoyens, des artistes, des universités, des organisations et des pouvoirs publics qui se consacrent totalement au changement du paysage ethnique et des styles de vie urbains dont l'objectif est d'aider les personnes à exprimer leurs préoccupations.

Mais les craintes liées aux questions d'identité peuvent également être traitées de manière quotidienne comme dans la localité de Vic (Catalogne, Espagne), où des médiateurs spécialisés parlent de manière informelle et permanente avec les résidants, surtout les personnes âgées, des petits inconvénients que comporte la diversité comme par exemple le bruit et ils voient que les problèmes disparaissent par le simple fait d'en parler.

## POLITIQUES URBAINES DU POINT DE VUE INTERCULTUREL

L'approche des cités interculturelles implique une évaluation de l'impact que les politiques urbaines exercent sur les relations entre cultures et sur les conditions de vie et le futur des immigrants et des groupes minoritaires. L'interculturalité doit produire un changement dans la mentalité des créateurs de politiques et des administrateurs, des gestionnaires de services publics et des professionnels et elle oblige souvent les institutions à abandonner les solutions "pour" les immigrants et les minorités et à écouter leurs histoires, mobiliser leur talent et leur donner les outils dont ils ont besoin pour trouver les solutions eux-mêmes.

---

L'interculturalité signifie également qu'il faut se demander : « si notre objectif était de créer une société libre, égalitaire et harmonieuse dans laquelle, en plus, les différentes ethnies interagissaient et coopéraient de manière productive, que devrions-nous encourager ou faire différemment ? » Quels sont les changements ou les nouvelles institutions, les réseaux et les infrastructures physiques dont nous aurions besoin ? C'est ce qu'on appelle, dans le contexte des villes interculturelles, regarder la ville avec un regard nouveau, « à travers un objectif interculturel ».

Voici quelques exemples des approches interculturelles en ce qui concerne certaines politiques. Pour en savoir plus, il est possible de se rendre sur le site web des Cités Interculturelles.

Dans le domaine de l'éducation, il est important de transformer certains lycées et écoles en porte-étendards de l'interculturalité. Cela est possible en réalisant un large investissement dans la formation du personnel, en mettant en place un programme interculturel, des modèles d'apprentissage coopératifs, des liens plus proches avec les parents et la communauté, en organisant des échanges avec les centres monoculturels ou même en partageant les installations comme c'est le cas à Tilburg où une école catholique et une autre musulmane sont en train de créer un campus en commun. Dans certains cas, il peut être nécessaire d'obliger l'inscription des immigrants nouvellement arrivés dans des centres précis pour que la variété ethnique nécessaire soit assurée.

Il est également important d'adapter les méthodes pédagogiques au milieu culturel familial de l'élève (les cultures « collectivistes » comme celle de Hofstede donnent la priorité à l'apprentissage en groupe, aux prix collectifs et non pas individuels et à un rôle plus autoritaire et directif du professeur). Désigner des médiateurs interculturels dans les écoles comprenant diverses ethnies ou offrir la formation appropriée à certains membres du personnel peut également faire partie de la stratégie.

Dans le domaine public, les villes doivent établir une série d'espaces publics clés (formels et informels) et investir modérément dans leur adaptation, leur animation et leur maintenance afin d'encourager leur utilisation par tous les groupes ethniques et les interactions entre eux afin de comprendre comment les divers groupes utilisent l'espace et de prendre en compte ces conclusions pour la définition des directives de planification et de conception.

En ce qui concerne le logement, les programmes devraient faire confiance aux groupes ethniques et les informer pour qu'ils puissent considérer la possibilité de s'installer hors des enclaves traditionnelles.

Dans les quartiers, il est utile de désigner les installations clés comme centres communautaires interculturels offrant des services clés comme les soins de santé et maternels, les crèches et les bibliothèques, et d'encourager, par exemple à travers des mesures fiscales ou la création d'installations communautaires, la présence et les actions de groupes communautaires hétérogènes qui agissent comme catalyseurs des activités de quartiers et comme médiateurs. Il faut également encourager toutes les initiatives à petite échelle qui permettraient aux immigrants d'agir comme lien entre les individus ou les familles et les services.

---

## UNE APPROCHE STRATÉGIQUE

Les véritables cités interculturelles ne peuvent pas émerger d'initiatives isolées ou de changements de politiques à petite échelle. Elles ne peuvent provenir que de la vision partagée et des efforts consensuels entre une variété de secteurs institutionnels et de la société civile. C'est le cas à Barcelone dont le premier plan d'action interculturel a bénéficié du soutien de tous les partis politiques. Un projet interculturel urbain ne peut cependant pas être durable s'il ne reçoit le soutien que d'une partie du secteur politique.

**Les véritables cités interculturelles ne peuvent pas émerger d'initiatives isolées ou de changements de politiques à petite échelle. Elles ne peuvent provenir que de la vision partagée et des efforts consensuels entre une variété de secteurs institutionnels et de la société civile.**

Les stratégies des cités interculturelles ne peuvent pas se limiter aux approches progressives qui construisent uniquement sur les précédentes approches même s'il est évident qu'il faudra développer les points forts et optimiser les pratiques de la ville. Il faudra introduire des modifications afin de changer fondamentalement la culture civique, la sphère publique et les institutions elles-mêmes. On cherche à obtenir ici un changement de type qualitatif concernant les rapports entre les autorités, les institutions, les personnes et les groupes.

Les stratégies des cités interculturelles ne devraient surtout pas se limiter aux documents bureaucratiques mais constituer des accords et des coalitions actives entre plusieurs participants qui reflètent « l'ADN de la ville et non pas les modèles préétablis » selon le maire de Tilburg, Ruud Vreeman. Elles devraient aussi s'inspirer de leur histoire, comme c'est le cas à Lublin, où les aspirations interculturelles de la ville se basent sur le rappel du passé et de la prospérité apportée par les échanges entre cultures.

Un an seulement après le début du programme, de nombreux réseaux de villes et le Congrès des pouvoirs publics locaux et régionaux du Conseil de l'Europe ont reconnu la force de l'approche des Cités Interculturelles. Elle a déjà inspiré une coalition globale de partenaires y compris Cités et Gouvernements Locaux Unis, qui introduiront l'approche interculturelle à la gestion de la diversité de nombreuses villes dans le monde entier.

---

## Défis pour un développement culturel local (version abrégée)

**Jon Hawkes**

Analyste culturel résident pour le réseau Cultural Development Network (Victoria) et auteur de « The Fourth Pillar of Sustainability: Culture's essential role in public planning »

25/5/09

### Introduction

Notre planète doit faire face à un nombre significatif de menaces, et non pas seulement pour le bien-être de l'espèce humaine mais pour la vie en général. Ces menaces (le manque d'eau et la famine, la pollution, la crise financière, les conditions météorologiques extrêmes, les sans-abris, le chômage, les virus rogue, les réfugiés et les autres grands mouvements de populations, l'inégalité sociale, la destruction des espèces et de leur habitat, les infrastructures qui se détériorent, la dégradation des sols, la consommation galopante de ressources non renouvelables, les services publics débordés, la corruption, la prolifération nucléaire, la guerre) sont si puissantes qu'il est raisonnable d'arriver à la conclusion que la plus grande menace pour le « développement culturel local » est que, pour faire face à la catastrophe imminente, le développement culturel - en tant que concept qui requière de l'initiative publique - disparaîtra tout simplement. « Jouer du violon pendant que Rome brûle » est une image très représentative de la situation.

Accepter ce point de vue serait un désastre.

Les problèmes à affronter peuvent uniquement être résolus de manière efficace grâce à des actions développées, acceptées et appliquées par les communautés unies par la détermination et la compréhension.

Atteindre cet état pourrait être le défi le plus important. Les interventions venant d'en haut sont seulement efficaces dans un contexte où la communauté est informée, active et si elle apporte son soutien de manière étendue. Le gouvernement doit être déterminé mais ce serait contreproductif s'il était entouré de communautés exclues. En effet, nombreux sont ceux qui soutiennent que les initiatives les plus efficaces pour faire face à ces menaces seraient des actions « choisies » par ceux qu'elles concernent. Dans l'acceptation apparente de cette notion, il existe un objectif connu dans plusieurs visions gouvernementales : la participation généralisée et enthousiaste des communautés dans la détermination de notre futur collectif. Réussir cet objectif devrait être la priorité la plus importante pour les gouvernements et les peuples (il s'agit en effet d'une condition préalable requise à la résolution de tous les autres problèmes).

---

Le développement de la culture locale joue un rôle important dans la création des conditions nécessaires pour que les sociétés puissent atteindre ces objectifs, c'est-à-dire renforcer la démocratie et motiver au retour à l'agora.

La raison en est la réaction unique que cet engagement offre à ses participants dans ces pratiques. Beaucoup, ou du moins la plupart des interactions sociales (c'est-à-dire en dehors de la famille, mais parfois aussi en son sein) se trouvent dans un environnement d'émotions négatives. La peur (et le châtime), la colère, le chagrin, la culpabilité, l'ennui. Il est peu probable que ces sentiments inspirent un désir enthousiaste d'engagement. Par contre, les activités créatives apportent le côté inconditionnel positif du contrat social. L'effort de création participative (qui va des jeux de récréation jusqu'aux chants des chorales, et des tambourins aux cercles littéraires) renforce biologiquement la joie de faire des choses ensemble. Sans ce rappel, les tentatives pour faire participer les citoyens à l'action sociale, ou même au discours social (tous deux essentiels pour faire face aux menaces globales) sont beaucoup plus difficiles. La mémoire d'une expérience plaisante est un stimulus beaucoup plus efficace pour l'engagement dans l'interaction sociale que la peur du futur.

**La plupart des interactions sociales se trouvent dans un environnement d'émotions négatives. La peur, la colère, le chagrin, la culpabilité, l'ennui. Il est peu probable que ces sentiments inspirent un désir enthousiaste d'engagement.**

La volonté enthousiaste d'engagement requiert des conditions préalables : la confiance face à l'inconnu, la confiance dans le comportement des autres, la confiance en l'intégration de la participation individuelle dans un tout, les attentes positives et la confiance elle-même. Et pour que l'engagement soit fructueux, un autre groupe : flexibilité, respect de (et intérêt dans) la différence, l'expressivité. Ce n'est pas une coïncidence si toutes ces capacités peuvent être agréablement et sûrement apprises dans la pratique de la créativité participative.

Par conséquent, il est plein de bon sens de dire qu'un moyen efficace pour que ces capacités soient communément partagées (condition sine qua non pour réussir la durabilité) serait d'encourager, d'honorer et de soutenir les activités créatives locales à grande échelle.

Ce « défi le plus important à affronter » porte un nom : c'est la « crise de la démocratie », et il fait référence au déclin de l'engagement civil – un détachement croissant entre le peuple et les processus de gouvernance. De Robert Putnam jusqu'au site web Animating Democracy, les preuves sont là : le développement culturel local efficace augmente la possibilité de se réengager dans la société civile. La très importante fonction que les activités artistiques participatives actives exercent sur le bien-être des communautés, en particulier dans l'augmentation de la confiance, la connectivité et la volonté de coopération avec les autres, a été largement vérifiée. Ces expériences, ces sentiments ou ces consciences représentent le terrain essentiel sur lequel l'action participative et le dialogue positif peuvent prospérer.

---

Les activités créatives apportent le côté inconditionnel positif du contrat social. L'effort de création participative (qui va des jeux de récréation jusqu'aux chants des chorales, et des tambourins aux cercles littéraires) renforce biologiquement la joie de faire des choses ensemble. La mémoire d'une expérience plaisante est un stimulus beaucoup plus efficace pour l'engagement dans l'interaction sociale que la peur du futur

En ce qui concerne le développement culturel local, **le premier défi** consiste à :

- Exprimer clairement le besoin fondamental d'un soutien public significatif apporté au développement à grande échelle des activités participatives des communautés et des activités créatives participatives.
- Démontrer clairement que la participation de toute la communauté dans ces activités est essentielle pour l'engagement civil et le bien-être social.
- Organiser ces arguments afin que les organes de l'État s'en inspirent pour agir dans l'esprit de cette démarche.

Il est impératif que l'État comprenne que c'est **à cause**, et non **en dépit** des menaces auxquelles nous devons faire face que nous avons besoin de stimuler de toute urgence les processus créatifs des communautés.

Si le fait d'augmenter la compréhension représente un grand défi, il en est de même pour celui de savoir comment répondre à cette sensibilisation. Comprendre la fonction sociale de l'activité culturelle représente un premier pas essentiel ; concevoir des politiques et des programmes fondés sur ces connaissances est tout aussi essentiel.

Voici le **deuxième défi** pour le développement culturel local :

- Développer des moyens efficaces pour stimuler l'action culturelle locale – une action qui devient indépendante, durable, accueillante, attractive et respectueuse entre les cultures,...

À première vue, il semble s'agir d'un défi relativement simple à relever (particulièrement en comparaison avec le premier) : les bureaucrates se consacrent à la conception et à la mise en application de programmes.

Mais je ne pense pas que je suis excessivement simpliste lorsque je considère la bureaucratie et la créativité comme étant des antagonistes « naturels ». Tous les binaires classiques semblent installés confortablement d'un côté ou de l'autre : sécurité, risque ; devoir, extase ; ordre, chaos ; unité, diversité ; plans, rêves...

Il est évident qu'une société saine adapte les deux extrémités mais si on doit associer l'un à l'autre, le conflit tend à être créé. Pour survivre, nous devons apprendre la danse des opposés. Jusqu'ici, la plupart des exigences en matière d'apprentissage ont été laissées entre les mains des communautés mais la danse ne commencera pas si les bureaucraties ne participent pas à la fête.

---

Il est impératif que l'État comprenne que c'est à cause, et non en dépit des menaces auxquelles nous devons faire face que nous avons besoin de stimuler de toute urgence les processus créatifs des communautés.

Les valeurs et les comportements des facilitateurs du développement culturel local ont un impact considérable sur les communautés avec lesquelles ils interagissent. À moins que la conception du programme créatif ne soit accompagnée d'une approche créative concernant les rapports entre communautés et des « modes de livraison », la suite du processus offrira des résultats positifs moindres.

Plus les agences sont compréhensives, plus la probabilité d'obtenir un résultat positif sera élevée. Sur la base de mes observations, voici certaines tendances au sein du Gouvernement qui inhibent un rapport efficace entre le Gouvernement et les communautés, en particulier pour atteindre les objectifs de développement culturel local.

## Tendances au sein du Gouvernement qui inhibent les objectifs de développement culturel local

**PRIORITÉS DE POLITIQUES INVERSEES** : la tendance à se concentrer sur les manifestations extérieures de la production professionnelle en ne reconnaissant pas le besoin de s'attarder sur les bases qui soutiennent ces manifestations.

Les plus importants postes de l'investissement public dans les arts concernent souvent le développement, la conservation et la gestion des installations pour le stockage et la présentation d'objets et de rituels canoniques ; viennent ensuite les subventions dans le secteur pour les contenus de ces installations ; en troisième lieu, on trouve la formation du personnel pour leurs missions dans ces domaines et, en quatrième lieu, on trouve souvent les programmes visant à augmenter la consommation des produits disponibles dans ces installations. S'il existe, le plus petit poste est toujours attribué au soutien des activités culturelles des communautés, dans la vision de la communauté et mis en marche dans la communauté.

Ces priorités en matière d'investissement ont un sens si on regarde la production culturelle à travers le spectre commercial ou industriel. Mais elles s'effondrent si on les examine à partir d'autres points de vue. Si la culture décrit également un processus social, créatif, une expérience, en même temps qu'une industrie qui fabrique des objets pour la consommation, alors d'autres priorités apparaissent.

---

Afin de reconnaître que les impacts les plus profonds des efforts culturels proviennent du processus de création lui-même et de reconnaître que tout le monde a la capacité, le droit, le besoin et le désir de faire l'expérience de ces impacts et de reconnaître que cette expérience a des avantages sociaux profonds, les priorités classiques doivent certainement être modifiées ou même inversées.

**La production culturelle locale énergétique est à la base d'une écologie artistique saine. Elle est également à la base de bien plus encore : notre sentiment d'être nous-mêmes, notre sentiment de différenciation, nos mémoires collectives, nos capacités à régler les problèmes collectivement, notre plaisir de vivre. Je ne comprends simplement pas comment l'investissement dans la production culturelle locale n'est pas une priorité absolue pour les gouvernements engagés vers la durabilité, la justice sociale ou la démocratie.**

Je ne mets pas en question l'émotion profonde liée au fait d'être témoin du résultat de la production culturelle mais cela ne devrait pas dévier le point central : les avantages dont bénéficient les communautés qui créent leur propre culture. La production culturelle locale énergétique est à la base d'une écologie artistique saine. Elle est également à la base de bien plus encore : notre sentiment d'être nous-mêmes, notre sentiment de différenciation, nos mémoires collectives, nos capacités à régler les problèmes collectivement, notre plaisir de vivre. Je ne comprends simplement pas comment l'investissement dans la production culturelle locale n'est pas une priorité absolue pour les gouvernements engagés vers la durabilité, la justice sociale ou la démocratie.

**ASSUMER L'UNITÉ** : la tendance à oublier, à ignorer et/ou à banaliser les traditions alternatives ; assumer qu'un « courant dominant » de la culture est quelque chose d'universel.

Différentes histoires, différentes perspectives et différentes visions sont essentielles à la résolution efficace des problèmes. Notre survie dépend de la diversité.

**PROFESSIONNALISATION** : la tendance à encourager ses « clients » à adopter des « modèles commerciaux » :

- **ADMINISTRATIONS** : exalter la formation professionnelle des spécialistes aux dépens de modes moins officiels d'acquisition des compétences administratives en attendant la rédaction de rapports globaux (voir ci-dessus dans le chapitre « Déforestation »). La présomption selon laquelle les compétences administratives et de gestion peuvent être appliquées universellement, indépendamment du type d'initiative.
- **GOUVERNANCE** : conseils d'administration surchargés avec des employés et des professionnels sans reconnaissance de la participation possible à la gouvernance des personnes expérimentées sur le terrain.
- **ARTISTES** : les exigences d'admissibilité se sont dirigées vers ceux qui vivent déjà des arts, suivis des artistes « émergents » dont les compétences sont augmentées institutionnellement.

---

Le développement culturel local et les modèles commerciaux ne se mélangent pas facilement. Les antagonismes naturels que j'ai mentionnés antérieurement requièrent une négociation sensible pour produire des résultats positifs.

**MYSTIFICATION** : la tendance à élever les notions de « talent » et « d'excellence » à des niveaux auxquels seuls quelques privilégiés peuvent accéder.

La démocratisation de la créativité devrait être un objectif clé de la volonté des administrations et en particulier des administrations locales.

**INSTITUTIONNALISATION** : la tendance à distribuer la plupart des ressources par le biais des organismes en place (habituellement déjà bénéficiaires du soutien de l'État et souvent complètement dépendants de l'État et responsables devant lui).

Les interventions médiatrices à travers des entités influencées par l'État (et souvent contrôlées par lui) peuvent être efficaces ; elles peuvent aider les entités à justifier leur existence (ou du moins à améliorer la logique visant à obtenir le soutien plus important de la part de l'État) ; elles peuvent faciliter la capacité de l'État à superviser les programmes MAIS elles doivent être équilibrées par rapport aux avantages possibles liés à l'encouragement du contrôle de la communauté en ce qui concerne les ressources requises.

**SYNDROME DU DOPPLEGÄNGER** : la tendance à encourager l'apparition d'équipes de gestion dans des « groupes de clients » des organismes dont les valeurs et les comportements sont similaires à ceux du personnel de l'organisme.

Les négociations sont toujours plus efficaces lorsque les deux parties autour de la table partagent des valeurs et des comportements. Les conclusions obtenues de cette manière et particulièrement dans ce contexte, tendent cependant à ne pas être maintenues. Les médiations avec les représentants formés pour voir les choses de la même manière que l'organisme peuvent produire, en apparence, des résultats positifs à court terme, mais elles mitigent le développement d'une confiance et d'une compréhension authentiques entre les parties. La reconnaissance respectueuse de la différence et la négociation équitable d'un accord commun sont des compétences qui dépendent de la compréhension, sur la base de l'expérience, des valeurs et des comportements des communautés de la part desquelles on souhaite obtenir un engagement et une réponse positive.

---

**EXCLUSIVITÉ** : la tendance à utiliser le « non » comme réponse par défaut.

Les interactions de la communauté avec le gouvernement ne sont pas des tests, ni des fiches de résultats, ni des examens que l'on réussit ou auxquels on échoue, ni des concours, ni des exercices au cours desquels on tente de faire correspondre les souhaits de la communauté aux critères du gouvernement. Les modes de dialogue social doivent être revus à nouveau. Si la production culturelle locale vise à être inclusive, accueillante, non intimidatrice, encourageante et agréable, les personnes chargées de faciliter cette situation doivent également tenter d'incorporer ces valeurs lors de leurs échanges. Peu importe la rhétorique publique, le comportement des organismes envoie des messages plus forts.

**SNOBISME** : la tendance à prendre le train en marche et à croire que l'appropriation de la dernière vision de planification permettra d'atteindre le tout puissant (par exemple, la régénération urbaine, la classe créative, l'innovation, la durabilité, la cohésion sociale, l'inclusivité).

L'expression créative est un bien public, un droit et un besoin fondamental de l'Homme, un outil essentiel de survie, un élément essentiel pour le développement de nos capacités sociales. C'est la raison pour laquelle l'État fait tout ce qui est en son pouvoir pour s'assurer qu'il exerce son influence de manière généralisée sur et entre toutes les communautés. Explorer la manière dont l'expression créative peut être utilisée pour atteindre différents objectifs en vaut la peine mais il ne faut pas dévier notre attention de ces éléments essentiels.

**INARTICULATION** : la tendance à manquer de clarté, de confiance ou d'enthousiasme lors de l'expression des raisons pour lesquelles :

- l'art communautaire est un pilier de l'engagement civique
- le soutien public des initiatives culturelles locales est essentiel.

Je soupçonne que de nombreux bureaucrates partagent l'idée commune selon laquelle l'art (et, au-delà, l'art communautaire) ne représente réellement que la décoration à présenter après avoir traité les véritables problèmes (ou du moins qu'ils soupçonnent que leurs collègues ou leurs supérieurs le pensent). Par conséquent, une grande partie de la rhétorique du gouvernement sur le développement culturel n'offre pas une démonstration sûre et fondée des enjeux. Au lieu d'une clarté simple, on obtient des logiques désespérées et défensives, une sentimentalité New Age, des discours corporatifs agressivement enthousiastes, une bureaucratie monotone, des revendications de qualité de vie insupportable et des cris pour la préservation des rituels anciens. Et je n'ai rien trouvé de plus poétique. C'est donc peu étonnant que le développement culturel local reste relativement invisible.

---

**SURDITÉ** : la tendance à ne pas écouter les communautés qui reçoivent les services.

L'écoute est une compétence (et il faut l'exercer à travers une variété de média, se reporter plus bas aux « Règles de Gutenberg ») et être vu en train d'écouter est également une compétence. Sembler écouter est une qualité de nombreuses communautés. Écouter réellement est un processus dynamique, il requiert des réponses prouvant un véritable engagement concernant le sujet traité. C'est-à-dire le dialogue, de préférence, le dialogue public ; et non pas des conférences ou des présentations de spécialistes extérieurs avec des périodes réservées aux questions formelles mais plutôt des réunions communautaires au cours desquelles interviennent le dialogue et la célébration.

**MÉFIANCE** : la tendance à assourdir les voix de leurs communautés.

La confiance, l'honneur, la mise en valeur, le respect et la création de confiance sont peut-être les avantages les plus précieux que les organismes puissent apporter aux communautés auxquelles ils proposent leurs services.

**MARCHANDISATION** : la tendance à considérer uniquement les résultats légitimes des activités culturelles comme étant commercialisables aux clients ; ET à considérer, de manière tacite, qu'il est socialement sain de soutenir une petite classe de producteurs qui créent ces articles pour la consommation générale. Il n'est en effet pas rare d'utiliser la consommation accrue comme indicateur du développement culturel.

C'est dans la fabrication de l'art, ensemble, que surgissent les avantages les plus prononcés. La manifestation de ces processus (objets ou événements à voir) est de toute évidence d'une grande valeur ; mais ils remplissent des fonctions différentes et certainement des fonctions moins utiles socialement.

**EXCELLENTE MANIFESTATION PUBLIQUE** : la tendance à mettre la pression sur les organisateurs des activités soutenues par l'État pour faire culminer leur travail avec des spectacles publics conformes à des standards artistiques complexes.

De nombreux efforts culturels impliquent des points culminants et il est parfaitement raisonnable qu'ils soient engagés sur cette base. Mais de nombreux autres efforts sont sporadiques et intermittents ou même plus difficiles, répétitifs, périodiques, ondulants. Ces processus ne créent pratiquement jamais d'événements ni d'objets pour leur exposition et/ou leur vente au public. Cependant, ils constituent la base essentielle du développement culturel local. Lorsqu'ils produisent des résultats publics, il est totalement inopportun de les soumettre aux mêmes critères que ceux auxquels sont habituellement soumis les « professionnels ». En fait, une évaluation est utile par exemple dans le cas des défis culturels locaux en ce qui concerne les processus antérieurs, parallèles et postérieurs aux manifestations publiques, et l'impact de cette expérience sur les participants.

---

ENCOURAGER LA DÉPENDANCE : la tendance à considérer que les seules activités culturelles en cours sont celles qui sont soutenues par les autorités (du moins, les seules activités importantes) et à encourager les communautés à penser la même chose ; considérer en outre que les seules choses importantes qui **peuvent** se produire sont celles qui sont issues des initiatives du gouvernement.

Il existe une caractéristique fondamentale de l'activité culturelle locale durable : ce sont les communautés locales qui l'initialisent, la conçoivent, la contrôlent, la mettent en marche, la gèrent et la possèdent. En fait, le soutien provient de l'intérieur même de la communauté et de l'extérieur. Aucun micro-écosystème ne peut être entièrement autonome. L'apport du soutien extérieur (dans ce cas, le soutien du gouvernement) est, de manière suffisamment appropriée, entouré d'une série de droits et de responsabilités mutuels. Dans de trop nombreux cas, ce sont les droits du gouvernement et les responsabilités des communautés qui sont le sujet de plus d'attention plutôt que le contraire.

**Il existe une caractéristique fondamentale de l'activité culturelle locale durable : ce sont les communautés locales qui l'initialisent, la conçoivent, la contrôlent, la mettent en marche, la gèrent et la possèdent.**

ÉVÉNEMENTS SINGULIERS : la tendance à soutenir des activités dans des temps très limités.

D'un point de vue entièrement pratique, je suis convaincu que les initiatives les plus utiles pour le développement culturel local seront celles qui adopteront une approche systématique. Si l'État est capable de s'engager auprès des communautés en ce qui concerne des sujets tels que la création de coalitions ou de réseaux et le développement de capacités, des programmes enthousiasmants pourraient naître.

OBSERVATION : la tendance à éviter la participation réelle, comme style de vie, comme pratique professionnelle ou pour mesurer l'impact.

La participation créative et collaborative à des activités créatives peut être très amusante. Je crois que tout irait mieux si chaque personne chargée du développement culturel local connaissait cet aspect amusant à travers son expérience personnelle. Ces mêmes activités peuvent même améliorer les milieux de travail : améliorer la productivité, l'esprit d'équipe, la résolution de problèmes et bien plus encore. Si j'étais quelqu'un proche de la bureaucratie, je serais plus à l'aise et j'aurais plus confiance en moi si je savais que les personnes avec lesquelles je traite ont fait l'expérience des pratiques du développement culturel local dans leur milieu de travail. Il existe également l'application du terme de « participation » dans le domaine des statistiques. En statistiques sportives, la participation se réfère habituellement aux chiffres sur le terrain. En statistiques artistiques, la participation se réfère habituellement aux chiffres dans les tribunes. Comme pour le sport, les principaux avantages proviennent du fait qu'il est pratiqué.

---

**OUBLI DES JEUNES** : la tendance à se concentrer sur la production culturelle des « adultes ».

Tous les attributs humains fleurissent de manière plus prolifique si on les pratique et on les valide. Sauf si cela se produit régulièrement au cours de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse, le désir diminuera (ou produira des versions non productives) et les capacités s'atrophieront. Il n'est pas nécessaire de dire que l'impact de cette situation serait désastreux.

**RÈGLES DE GUTENBERG** : la tendance à ignorer les nouveaux médias (et les anciens).

La communication entre les bureaucraties et les communautés (en particulier pour chercher des informations et des opinions) tend à se baser sur la culture écrite ; elle tend à requérir des réponses presque arithmétiques surtout parce que les méthodes statistiques d'évaluation de l'opinion publique se basent entièrement sur les réponses individuelles symbolisées sous la forme de numéros. Cette méthode pour obtenir une connaissance des opinions de la communauté empêche elle-même d'atteindre une opinion authentique de la communauté. Dans le contexte des réunions, il est courant d'appeler à un vote anonyme pour écourter le débat. Les enquêtes d'opinion sont identiques. Cette dépendance envers un nombre très limité d'outils de communication prive toutes les parties de la compréhension et du plaisir qu'il est possible d'obtenir en interagissant avec d'autres médias (qu'il s'agisse de contes, de chants, de poésies ou d'images). On perd également le processus des opinions inclusives négociées publiquement qui expriment des positions reconnues communément. Il existe des arguments selon lesquels il existerait des cyber-voies où le débat public pourrait être diffusé, et de nombreuses bureaucraties les utilisent. Je pense que le jury est toujours trop ancien en ce qui concerne son efficacité ; jusqu'à présent, nous ne nous sommes pas éloignés de nos origines ; se retrouver autour du feu pour manger, danser, chanter et décider du travail du lendemain reste la meilleure manière de redécouvrir l'engagement civique.

**ÊTRE SÉRIEUX** : la tendance à tout prendre (et même eux-mêmes) trop au sérieux.

Le jeu est un élément fondamental de la créativité, de l'art et de la culture. Un grand nombre des responsables de la participation de l'État en ont besoin.

**DÉFORESTATION** : la tendance à étouffer les « clients » sous une montagne de paperasse.

Il existe une manière très efficace d'intégrer l'industrie culturelle à la machine gouvernementale : il faut insister sur les plans et les rapports complexes et détaillés. Mis à part le reste, cela crée une classe à l'intérieur du « secteur du développement culturel local » de spécialistes dans les interactions avec le gouvernement (dans mon pays, cela constitue un type de formation pour les employés du gouvernement). Ce groupe de spécialistes devient effectivement le représentant de la communauté auprès de la bureaucratie et le représentant de la bureaucratie auprès de la communauté. Cette exportation de méthodologie est inévitablement accompagnée d'un déplacement de la cible : des proportions accrues de ressources sont dirigées vers ces fonctions obligatoires et ceux qui réalisent le travail ont de plus en plus d'influence. Pendant ce temps, le véritable travail devient souvent une simple excuse pour conserver les fonctionnaires.

---

PRISONNIERS DU TRÉSOR PUBLIC : la tendance à accepter la suprématie des priorités économiques.

Les considérations financières sont importantes mais elles ne méritent pas la crédibilité singulière et primordiale qui leur est actuellement attribuée. Travailler à la représentation des éléments des transactions sociales et environnementales comme étant des éléments financiers acceptables est un travail qui en vaut la peine mais qui renforce également la primauté de l'aspect financier. Pour déterminer le développement culturel local efficace, il faut réaliser une évaluation à partir de plusieurs perspectives. Les questions auxquelles il faut répondre comprennent (mais vont au-delà de) cela, le rapport entre les coûts et les avantages.

OSSIFICATION : la tendance à soutenir passivement l'inertie inévitable de la culture bureaucratique.

Le développement culturel dans les bureaucraties peut être aussi important pour le développement culturel local que toute autre initiative possible. L'organisme qui développe la politique, celui qui exécute les programmes, celui qui conserve les ressources publiques et la personnalisation du comportement socialement responsable détient un énorme pouvoir. La manière dont il est exercé aura des conséquences profondes.

## Conclusion

Selon moi, les activités culturelles des communautés locales peuvent évidemment être largement renforcées grâce au soutien des autorités locales. D'autre part, elles peuvent souvent (parfois avec les meilleures intentions) être énormément inhibées.

Cette relation critique entre le gouvernement local et le développement culturel local signifie que la résistance active aux tendances décrites antérieurement est dans l'intérêt de nombreuses personnes (si ce n'est de toutes) ; surtout les élus locaux, les fonctionnaires des administrations locales et les activistes culturels locaux.

Cette relation critique entre le gouvernement local et le développement culturel local signifie que la résistance active aux tendances décrites antérieurement est dans l'intérêt de nombreuses personnes (si ce n'est de toutes) ; surtout les élus locaux, les fonctionnaires des administrations locales et les activistes culturels locaux.

---

Il existe également un défi pour toutes les personnes actives et/ou responsables du « développement culturel » en général (c'est-à-dire dont les perspectives diffèrent des perspectives locales). Il consiste à évaluer et à répondre positivement à l'importance des activités culturelles **locales**, non seulement comme participant critique au renforcement de l'engagement civique (celui-ci étant la base requise pour faire face aux défis globaux) mais également comme pilier dont dépend la culture d'un « ordre supérieur ».

Il n'est peut-être pas exagéré de déclarer que la résistance à ces tendances n'est pas seulement une priorité essentielle pour le développement culturel local mais que cela pourrait sauver la planète.

Il est certain que le lieu clé pour le développement culturel au niveau local se trouve **au sein même** des organismes chargés de le mettre en place. Sans changement au sein de ces organismes, leur capacité à aider les communautés de manière productive pour le développement de leurs cultures sera inhibée.

Par conséquent, pour reformuler les « défis liés au développement culturel local auxquels doit faire face l'administration locale et qui doivent faire l'objet d'actions » :

Le **premier défi** est l'inconscience et la réponse devrait être l'apprentissage et le soutien.

- La capacité et la santé d'une société pour répondre efficacement aux changements dépendent fondamentalement de l'engagement énergétique des personnes. On peut les améliorer, les concentrer et les conserver en soutenant le développement culturel local.
- Ce raisonnement doit être compris et promu.

Le **second défi** est le manque de sensibilité et la réponse doit être l'écoute et l'autoévaluation.

- Les valeurs et les comportements qui entourent les interventions de l'État ont un effet important sur son impact. En particulier dans le domaine du développement culturel local, la manière dont les agents de l'État décident de s'engager auprès des communautés auxquelles ils apportent leurs services aura un impact profond sur les événements.
- Les tendances contreproductives doivent être identifiées et traitées.

**L'administration peut représenter la plus grande menace contre le développement culturel local mais elle représente son plus grand espoir. Les approches créatives soutenues par l'État pour faciliter le développement culturel local peuvent potentiellement nous permettre de franchir plusieurs étapes vers la résolution de la crise dans laquelle nous nous trouvons.**

L'administration peut représenter la plus grande menace contre le développement culturel local mais elle représente son plus grand espoir. Les approches créatives soutenues par l'État pour faciliter le développement culturel local peuvent potentiellement nous permettre de franchir plusieurs étapes vers la résolution de la crise dans laquelle nous nous trouvons.

---

Comment pouvons-nous transformer cette menace en espérance ? Comment peut-on obtenir une approche créative au développement culturel local ? En quoi consisteraient les initiatives liées aux « apprentissage et soutien », « écoute et autoévaluation » ? Qu'est-ce qui doit être fait ?

Le changement est nécessaire à deux niveaux : dans les valeurs et le comportement de ceux qui occupent des postes à responsabilité au sein des organismes de soutien public à la culture et dans la manière dont les communautés entrent en rapport avec ces organismes. Dans ce dernier cas, je ne formulerai pas de proposition en partie parce que ce serait inapproprié par rapport aux lecteurs de cet essai mais avant tout parce que ces changements doivent être générés de manière interne pour pouvoir être appliqués.

Il est évident que je suis impatient de voir se développer la confiance au sein des communautés en ce qui concerne leurs droits à l'expression culturelle.

Ainsi, en ce qui concerne le premier des lieux du changement que j'ai proposé, au sein des organismes publics, comme je l'ai dit, beaucoup de choses doivent être apprises :

- Le développement professionnel des :
  - **Oreilles compréhensives** : l'art de l'écoute « réelle » et l'exploration d'autres manières de faciliter l'expression de la communauté.
  - **Langues dorées** : l'art de dire ce que l'on pense de manière à atteindre l'oreille à l'écoute et à obtenir une réponse ; ce qu'on pourrait appeler l'expression accessible.
  - **Mains douces** : l'art du service, contrairement au contrôle ; comment « laisser aller », faire confiance aux compétences des communautés.
  - **Esprits curieux** : l'art de la curiosité respectueuse ; comment rester ouvert à la surprise, comment développer une appréciation et une capacité à l'exprimer, la synthèse éternelle entre les différentes cultures lorsqu'elles entrent en contact.
  - **Pieds dansants** : l'art de faciliter les initiatives de la communauté ; comment diriger sans menaces, comment reconnaître et accepter les visions émergentes et en formation.
- La conception et l'application de procédures internes qui améliorent la participation du personnel à la culture des organismes gouvernementaux.
- La conception et l'application de procédures internes qui accroissent l'engagement du personnel dans les processus créatifs participatifs.
- La conception de réunions régulières avec les communautés au cours desquelles les communautés peuvent se mélanger de manière créative, s'engager dans le discours visionnaire, célébrer leur existence et être écoutées de manière fructueuse par les organismes chargés de faciliter leur développement indépendant.

Ceci peut paraître une participation dérisoire face aux problèmes que j'ai identifiés mais en fin de compte les solutions sont entre les mains des organismes ; regardez les choses sous un angle différent et les solutions émergeront. Ce que je propose ici, c'est une perspective différente.

---

## Les villes en évolution et le nouveau rôle de la politique culturelle urbaine : perspectives depuis l'Allemagne

**Bettina Heinrich**

Responsable de la planification stratégique culturelle,  
Senat de Berlin (2007 – 2009)

Jusqu'au début du XXI<sup>e</sup> siècle, la politique culturelle se limitait principalement au domaine politique national ou tout au plus continental. La situation a évolué au cours des cinq dernières années. La politique culturelle est en effet devenue une question débattue à l'échelle internationale ou, pour employer une expression plus à la mode, « la question s'est globalisée ». Dans ce contexte, deux documents clés ont été adoptés. Le premier d'entre eux est la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles<sup>1</sup> (Convention de l'UNESCO), rédigée à l'origine comme un document de référence pour les négociations du GATS, qui fut adopté en 2005 par la Conférence générale de l'UNESCO.<sup>2</sup> Le second document est l'Agenda 21 de la culture<sup>3</sup> qui fut approuvé en 2004 par la Commission de culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU). L'Agenda 21 de la culture représente l'un des documents politico-culturels les plus importants car il met en évidence le rôle considérable que joue la culture dans les politiques urbaines du monde entier.

L'accord d'un consensus général ou partagé à l'échelle internationale sur le rôle de la culture et la politique associée à cette dernière exige une compréhension et définition communes de la politique culturelle. La Convention de l'UNESCO conçoit que : « 'Politiques et mesures culturelles' renvoie aux politiques et mesures relatives à la culture, à un niveau local, national, régional ou international, qu'elles soient centrées sur la culture en tant que telle, ou destinées à avoir un effet direct sur les expressions culturelles des personnes, communautés ou sociétés, y compris sur la création, la production, la diffusion et la distribution d'activités, de biens et de services culturels et sur l'accès à ces derniers ».

La définition illustre la « simple complexité » de la politique culturelle, qui concerne les relations interdépendantes entre le caractère des expressions/produits culturels (activités, biens ou services culturels) et les niveaux politiques (local, régional, national et international), ainsi que les producteurs d'expressions culturelles (personnes, groupes et communautés) et, pour finir, le contexte de production (autorités publiques, industries culturelles et société civile).

---

1 Convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques ; Organisation éducative, scientifique et culturelle des Nations unies (UNESCO ; 171 EX/INF. 18), avril 2005.

2 Pour de plus amples informations : [www.unesco.org](http://www.unesco.org).

3 <http://www.agenda21culture.net/>

---

En utilisant le pluriel, la définition clarifie, en outre, qu'il ne peut y avoir qu'une seule politique culturelle, mais qu'il existe un cadre imperméable de politiques culturelles variées. Par conséquent, il est important d'éclaircir l'angle sous lequel la politique culturelle est examinée ici (et son nouveau rôle). Il existe trois perspectives relativement spécifiques : en premier lieu, la perspective locale, qui envisage généralement la prise de décisions au niveau local. En deuxième lieu, la perspective d'un décideur culturel qui, en troisième lieu, débouche sur une approche reposant sur un arrière-plan européen et national concret (tel est le cas de l'Allemagne).<sup>4</sup>

## La définition clarifie, en outre, qu'il ne peut y avoir qu'une seule politique culturelle, mais qu'il existe un cadre imperméable de politiques culturelles variées.

Avant d'élaborer le nouveau rôle de la politique culturelle, il convient de répondre aux changements et enjeux auxquels les villes sont confrontées, et tout particulièrement les villes dites « globales » : premièrement, gérer de manière convenable le nouveau paysage culturel multilatéral des villes ; deuxièmement, faire face aux sociétés urbaines en évolution et, pour finir, supporter la pression d'être compétitifs sur la scène mondiale des villes. En faisant appel aux exemples concrets de Berlin et de l'Allemagne, je vais m'attacher à commenter brièvement quelques stratégies de la politique culturelle et à poser quelques questions non résolues.

# 1. Un nouveau paysage culturel multilatéral

Au cours des trois dernières décennies, le paysage culturel a mis le cap vers un « terrain de jeu » culturel multilatéral, aussi bien dans un contexte local que global. Notre scène culturelle comprend actuellement trois acteurs fondamentaux : l'administration locale (les autorités publiques), la scène culturelle indépendante (le troisième secteur) et les entrepreneurs culturels (le secteur commercial). Ces changements vers un paysage culturel partagé sont davantage manifestes dans les pays possédant une tradition solide de financement public de la culture comme l'Allemagne.

Jusqu'à la fin des années 1960, les autorités publiques n'étaient pas les seules protagonistes dans le domaine culturel. En revanche, elles en étaient, et de loin, les plus importantes. Sous la poussée des nouveaux mouvements sociaux du début des années 1970 et sous leurs demandes de « plus de société et moins d'État », la société civile a gagné de l'importance en tant que nouveau pouvoir social et politique, mais également politico-culturel. Plus ou moins 20 ans après, au début des années 1990, un troisième acteur est apparu : les industries culturelles et créatives. Elles constituent l'un des secteurs économiques qui enregistre la croissance la plus rapide, notamment à Berlin. Il n'y a aucune raison pour clamer que la diversité des acteurs dans le paysage culturel urbain (le boum économique du secteur culturel, le troisième secteur en croissance permanente et le secteur culturel public) pose un problème en tant que tel, mais il rend toutefois la surveillance et la gouvernance publique de ce « terrain de jeu » aussi varié plus complexes. En analysant attentivement le secteur créatif de Berlin, on constate particulièrement que la politique culturelle doit encore définir son rôle au niveau des industries créatives.

---

<sup>4</sup> L'Allemagne possède une longue et solide tradition de culture financée à l'aide de fonds publics, elle repose sur les structures publiques de prise de décisions. Cela signifie que le discours politico-culturel est (contrairement aux pays anglo-saxons) clairement rattaché à l'idée de présence d'une responsabilité publique de base et absolument indispensable en ce qui concerne la culture et son financement et, en outre, que les villes allemandes sont les principaux acteurs quant à la politique et aux institutions culturelles.

---

## LES INDUSTRIES CRÉATIVES, LES POLITIQUES DE FINANCEMENT DE LA CULTURE ET LES STRATÉGIES POLITIQUES À BERLIN

Les industries créatives - le développement de logiciels, le secteur des télécommunications et l'architecture - font partie des secteurs économiques les plus puissants de Berlin et elles constituent une véritable « étoile filante économique ». Leur chiffre d'affaires annuel avoisine les 17,5 milliards d'euros (en 2006), ce qui représente environ 21 % du PIB de Berlin. 160 500 personnes travaillent dans le secteur de la création, soit 10 % de la population active totale.

Ceci a permis au secteur de la création de devenir également un domaine important de l'action politique. En 2005, l'administration gouvernementale (Sénat) de Berlin a publié son premier rapport sur les industries culturelles. Le deuxième rapport était publié en janvier 2009. Contrairement au premier, celui-ci est issu de la coopération entre trois administrations et départements différents - sous les auspices du ministère de l'Économie<sup>5</sup> : le département de l'économie, celui du développement urbain et celui de la culture ont collaboré à son élaboration. Le ministère de l'Économie est actuellement le principal décideur concernant le secteur de la création.

L'un des domaines d'action y est, par exemple, l'approche de la gestion du « groupe d'industries de la création et de la communication ». Le ministère a défini sept branches d'activités fondamentales pour le développement économique de Berlin.<sup>6</sup> Chaque sous-segment sera soigneusement analysé de façon séparée afin de concevoir un plan général ou un plan d'action. Un autre domaine d'action de ce ministère est sa politique de financement spécifique. Le ministère de l'Économie de Berlin, aux côtés des banques auxquelles il est rattaché, se charge, par exemple, d'octroyer des microcrédits ou capital-risque aux entreprises (entreprises culturelles notamment) et dispose d'un centre d'orientation créative.

Mais quels peuvent être le rôle et la contribution de la politique culturelle ? Une modification de la façon dont la politique doit être menée s'avère-t-elle nécessaire ? D'un côté, le besoin de mener des politiques transversales pour le secteur de la création est nécessaire (unir la politique économique et la politique culturelle). D'un autre côté, une question fondamentale en attente de réponse se pose pour les décideurs culturels : qu'en est-il de nos politiques de financement ? Doit-on redéfinir nos priorités et mécanismes de financement, ou au moins y réfléchir, à la vue d'un paysage culturel aussi divers et changeant ?

L'histoire du financement pour la culture à Berlin est relativement facile à raconter : le budget total destiné à la culture de l'État de Berlin est de 370 millions d'euros. Environ 95 % de ce budget (environ 353 millions d'euros) sont destinés aux institutions culturelles, à savoir principalement les théâtres et institutions musicales,<sup>7</sup> les musées, la bibliothèque de l'État, les archives de l'État, les institutions littéraires et les sept monuments. Parmi les 5 % restants (18 millions d'euros), 3 % sont attribués aux projets et artistes dits libres et 2 % à l'administration.

---

5 Senatverwaltung für Wirtschaft, Technologie und Frauen

6 1. Marché de l'impression (livres et presse), 2. Cinéma, télévision et radio (retransmission), 3. Industrie de la musique, 4. Marché de l'art, de la confection et de la mode, 5. Publicité et relations publiques, 6. Architecture, 7. Technologie de l'information et des télécommunications.

7 Il s'agit de 3 théâtres-opéras, 1 orchestre philharmonique, 1 ballet national, 1 salle de concert, 4 théâtres d'État, 8 théâtres publics et 5 théâtres privés.

---

D'une part, nous nous efforçons pour que les nouvelles stratégies politiques puissent faire face aux paysages culturels qui se sont transformés, en prenant en considération les autres acteurs culturels, les industries culturelles et créatives, ainsi que les projets et artistes libres. D'autre part, nous sommes prisonniers de nos traditions de financement : surtout le financement des institutions. Il n'existe quasiment aucune marge de manœuvre ni de place pour l'expérimentation, pour définir de nouvelles priorités, pour mettre en place de nouvelles valeurs ni soutenir de nouvelles idées. À Berlin, à l'heure actuelle, les nouveaux projets artistiques attrayants émanent de la société civile et de l'économie culturelle.

Il s'avère nécessaire que les responsables de la prise de décisions culturelles méditent sur les politiques de financement. Cela implique la mise en œuvre d'un dialogue avec les domaines politiques adjacents, comme la politique économique, en vue de définir la répartition des tâches et responsabilités, les domaines de coopération et les termes de référence de la coopération. Quelle est à présent la tâche que la politique culturelle (locale) doit entreprendre dans le domaine des industries créatives ? Doit-on soutenir les artistes afin qu'ils développent et transforment leurs produits en biens commerciaux ? Doit-on soutenir les artistes pour qu'ils accèdent au marché de l'art ? Et quelle serait la méthode la plus appropriée et satisfaisante pour y parvenir ? Sous les nouvelles circonstances des paysages multilatéraux, une question finale reste sans réponse : quel domaine politique - la politique économique ou la politique culturelle - doit se charger de soutenir chaque chose ? À Berlin, nous n'avons pas encore résolu les questions ni abordé les tâches, tout particulièrement celles qui se rapportent à l'absence de marge de manœuvre pour définir de nouvelles priorités de financement.

## 2. Les nouvelles sociétés urbaines

Nous connaissons tous la terminologie à la mode relative aux changements actuels qui se produisent au sein de nos sociétés urbaines : diversité, diversité culturelle, villes mondialisées et sociétés urbaines multiculturelles, « croissance urbaine » ou villes en contraction, vieillissement de la société ; ou pour résumer le tout en une seule notion : changement démographique. À première vue, cette observation semble assez simple, mais si l'on y regarde de plus près, on se rend compte qu'il s'agit d'une tâche politique intense, notamment pour la politique culturelle. En règle générale, la question du changement démographique se réduit à un simple problème économique et social. La seule interrogation majeure se résume généralement ainsi : comment financer notre système de sécurité sociale dans le contexte du changement démographique ?

En se penchant uniquement sur l'un des aspects du changement démographique mentionné, la diversité culturelle par exemple, à savoir les différences ethniques, linguistiques et religieuses, les questions suivantes affluent : pensons-nous réellement à l'impact de la société multiethnique sur notre infrastructure culturelle ? Nous savons que dans une société urbaine globalisée, toutes les cultures sont des cultures minoritaires, mais qu'est ce que cela signifie au bout du compte ? Avons-nous besoin de réorganiser nos institutions – théâtres, bibliothèques, musées, etc. – pour incorporer les différentes communautés ? Le cas échéant, que doit-on gérer/modifier ? En faisant le point sur les notions techniques : quel type de demandes de la part des usagers (actuellement débattus sous les termes « accès » et « participation ») auront nos institutions au cours des prochaines années ? En Allemagne et dans les villes allemandes, et pas seulement ici, nous sommes toujours à la recherche des réponses appropriées.

---

Dans ce contexte, il nous importe d'aborder succinctement un aspect fondamental. Dans toute l'Europe, la question sur la façon d'apporter une réponse aux nouvelles sociétés urbaines, et tout particulièrement à la société multiethnique, constitue l'un des principaux points de l'ordre du jour des politiciens. En 2008, parallèlement à l'Année européenne du dialogue interculturel, le Conseil de l'Europe et la Commission européenne ont lancé l'action commune *Cités interculturelles : gouvernance et politiques pour communautés diversifiées*. Ce programme propose de réviser la variété des structures et des pratiques administratives locales. Il a pour objectif d'apporter des conseils sur les façons d'améliorer la sensibilité et l'entendement des décideurs concernant les préoccupations des membres des différentes communautés culturelles et d'impliquer ces communautés dans le débat public et les processus de prise de décisions. Le fait même que le Conseil de l'Europe et la Commission européenne fassent la promotion d'un projet dont l'objectif est d'améliorer la gouvernance à l'échelle locale en axant ce dernier sur l'aspect fondamental de la diversité met en évidence les pressions auxquelles sont soumises les villes de toute l'Europe pour reconstruire leur gestion politique face aux nouvelles sociétés urbaines.

#### LES NOUVELLES SOCIÉTÉS URBAINES ET L'ÉDUCATION ARTISTIQUE À BERLIN

Gérer la diversité signifie également repenser les programmes de nos institutions culturelles, animer la « gouvernance », penser à la prochaine génération. Cela signifie, comme indiqué précédemment, répondre à la question de « l'accès », de la « participation » et du « développement du public » dans le contexte du changement démographique. Une réponse à la question de l'accès et de la participation réside dans le débat sur l'éducation artistique, un point auquel la ville de Berlin tente de répondre depuis 2006. Deux ans après, la Chancellerie du Sénat de Berlin a créé un fonds pour l'éducation en arts qui, dans une phase initiale, est principalement destiné aux enfants et aux adolescents.

### Gérer la diversité signifie également repenser les programmes de nos institutions culturelles, animer la « gouvernance », penser à la prochaine génération.

Deux raisons sont à l'origine de cette initiative. La première : les enfants de familles socialement défavorisées et de familles issues de minorités ethniques ne se rendent pas - parce qu'ils n'y ont pas accès, par exemple - dans la plupart de nos institutions culturelles financées au moyen de fonds publics, tels qu'opéras, théâtres et musées. À Berlin, près de 40 % des enfants sont socialement défavorisés ; ils vivent de l'assistance sociale et, par conséquent, sont susceptibles d'être exclus de l'accès au paysage culturel offert par la ville. Encourager l'accès aux jeunes socialement défavorisés est une question de justice sociale. Parallèlement, il est nécessaire de créer de nouveaux publics pour les institutions culturelles, qui font face à un public de moins en moins nombreux dans les villes en contraction ; il s'agit là d'une réalité en Allemagne mais également dans d'autres pays.

---

Le Fonds de Berlin pour l'éducation artistique est le résultat du travail conjugué de trois ministères : le ministère de la Jeunesse, celui de l'Éducation et celui de la Culture. Le fonds fait appel à un critère de financement fondamental : il doit systématiquement s'agir d'un projet de coopération, entre un artiste individuel et une maison de jeunes, une institution culturelle et une école, une école de musique et une maternelle, par exemple. Les programmes de formation normaux d'une seule institution culturelle ne peuvent en aucun cas bénéficier d'une subvention. Le fonds a reçu 1,5 millions d'euros en 2008 et recevra 2 millions d'euros en 2009. Le Fonds de Berlin pour l'éducation artistique essaie de développer les capacités créatives et publiques, ainsi que de répondre aux nouvelles sociétés et réalités urbaines.

### 3. Les villes compétitives et le rôle de la culture

Les villes disputent une compétition dans un championnat régional, national, continental, voire mondial. Les petites villes rivalisent dans la région, ou parfois dans leur propre pays. Rio de Janeiro, Tokyo, New York, Paris, Londres... jouent dans le championnat mondial. Berlin se trouve à mi-chemin entre le championnat européen et le championnat mondial. Les villes rivalisent pour attirer le touriste global, l'investisseur global et la classe créative globale. Pour supporter cette compétition, les villes et municipalités investissent dans une identité et une politique d'image cohérentes. La culture est un instrument important pour réussir en tant que compétiteur. Par conséquent, de nombreuses villes d'Europe, y compris celle de Berlin, se veulent être non seulement une métropole, mais également une métropole culturelle.

#### LA CRÉATION D'IDENTITÉS ET D'IMAGES : « BE BERLIN »

En août 2007, le maire de Berlin a annoncé que la ville avait besoin - et lancerait donc - d'une nouvelle stratégie de marketing. La principale raison du lancement de cette campagne consistait à créer une marque déposée pour Berlin. Son intention est que la ville fasse partie de la scène globale des villes du monde. Les campagnes de New York (I love NY), d'Amsterdam (I Amsterdam), de Singapour (Integrity, Service and Excellence) et Hong-Kong (Asia's world city) avaient été considérées comme d'excellents exemples.

Berlin est la plus grande ville d'Allemagne, on y recense 3,5 millions d'habitants, c'est l'ancienne et l'actuelle capitale du pays et, contrairement à d'autres villes ou capitales du monde, elle représente « l'asile pour les pauvres » du pays, plutôt que le « moteur de croissance » - le taux de chômage y est plus élevé et la croissance économique plus faible que la moyenne de l'Allemagne. La ville de Berlin est perçue de façon générale - à Berlin et en Allemagne de manière plus générale - comme un nain économique et un géant culturel.

---

Au printemps 2008, en tant que résultat et voie pour sortir de la crise économique, le Sénat a lancé, avec le soutien du Comité de haut niveau composé de 12 personnes éminentes, une campagne pour Berlin intitulée : *be Berlin*. L'idée « *be Berlin* » n'est que la dernière partie invariable d'un slogan composé de trois parties « be » qui peuvent être modifiées : *Be city, be change, be Berlin*. À l'occasion de son discours de lancement, le maire de Berlin a animé les Berlinois à participer à la campagne « *to be Berlin* » en écrivant leur propre histoire de Berlin et en créant leur propre slogan de la ville comme *be vision, be innovation, be Berlin* (du sous-directeur de l'Université des Arts de Berlin). La « *be Berlin-story* » est une histoire d'appartenance. Jusqu'à aujourd'hui, l'histoire a remporté pas mal de succès ; au cours de la première année, la campagne a été acceptée et adoptée par les citoyens.

Mon intention n'est pas d'évaluer la qualité ni le succès de l'idée de marketing, le slogan et la campagne en général. L'aspect intéressant réside dans la façon dont la campagne a été conçue et mise en œuvre : en premier lieu, le maire n'a pas fait appel à une agence de marketing pour élaborer une campagne. Au lieu de cela, une sorte de groupe de réflexion a été constitué - un groupe composé de personnes possédant des relations avec Berlin - pour créer la campagne de la ville.

En second lieu, et il s'agit peut-être de l'aspect le plus important, la campagne de la capitale est adressée, dans sa première phase, aux Berlinois, aux habitants, au lieu d'être destinée au touriste global, à l'investisseur global ou à la classe créative globale.

Ce n'est qu'au cours de la deuxième année que la campagne *be Berlin* a été diffusée à l'étranger. La partie de la campagne destinée à l'extérieur a en effet été lancée en mars 2009. Sous le titre *Berlin – The Place to Be*, la campagne est devenue un instrument classique spécifique à un marketing de ville et a tout d'abord été diffusée aux États-Unis et à New York. L'objectif global de toute la campagne de Berlin est de créer une identité et une image, et pas uniquement une marque déposée qui puisse se vendre. De par son histoire, Berlin possède une identité particulière et quelque peu déchirée. Toutefois, la question de l'identité/image n'est pas seulement allemande ou berlinoise.

## LA CRÉATION D'IDENTITÉS ET D'IMAGES : RUHR.2010

Dans l'Union européenne, l'idée de (re)façonner une ville ou une région métropolitaine par le biais de la culture est promue par l'initiative de l'UE Capitale européenne de la culture. L'Allemagne et la Hongrie, deux États membres de l'UE, accueilleront une *Capitale européenne de la culture* avec Ruhr.2010 et Pécs.<sup>8</sup> Ruhr.2010 cherche à construire une unique région métropolitaine à partir de 53 villes individuelles et à modifier/convertir l'un des anciens centres européens les plus importants des industries lourdes en une zone métropolitaine culturelle.<sup>9</sup>

---

8 L'initiative Capitale européenne de la culture est le navire amiral de la politique culturelle européenne. Lancée en 1988 et reconduite tous les ans jusqu'en 2009, deux États membres de l'Union européenne (un ancien État et un nouvel État) ainsi qu'un État tiers accueillent chaque année une Capitale européenne de la culture. En 2010, la ville représentative de l'État tiers sera Istanbul.

9 Le déclin des « grandes industries » a commencé il y a 25 ans, laissant à l'abandon d'énormes bâtiments et espaces ouverts. Un processus de transformation radicale de la région industrielle a alors débuté. Les gigantesques terrains vagues

---

Les histoires de *Ruhr.2010* et *Be Berlin* mettent en évidence deux faits remarquables : nous devons reconnaître la présence de nouvelles formes d'urbanité : les régions métropolitaines. Et nous devons prendre conscience du rôle de la culture dans la compétition globale des villes du monde. La culture dans la ville est devenue l'un des piliers de l'identité urbaine et de la politique d'image. Berlin est une métropole culturelle européenne auto-définie qui, au fil du temps, souhaite devenir une marque déposée. Ruhr.2010, à l'instar d'autres endroits d'Europe, utilise la culture de manière cohérente pour remodeler toute une région. Ces deux initiatives ont pour objectif de redonner et de créer une identité en plus d'une image.

## 4. La voie à suivre pour la politique culturelle : répondre aux principes concurrentiels et aux attentes croissantes

Si l'on tient compte des nouveaux contextes et défis auxquels la politique culturelle urbaine doit faire face, on discerne quatre tâches fondamentales pour l'avenir.

### A. AVANT TOUTE CHOSE : NOUS NOUS DEVONS DE RECONNAÎTRE LES PRINCIPES CONCURRENTIELS ET LES ATTENTES CROISSANTES AUXQUELS LA CULTURE EST CONFRONTÉE.

Les villes rivalisent entre elles, et les principes aussi. On attend de la ville qu'elle soit un « régime d'intégration » et un « régime de croissance économique ». Dès lors, la ville en tant que telle doit être socialement inclusive et économiquement compétitive. Bien sûr, seule une ville socialement inclusive peut être « riche » et, par conséquent, compétitive, mais la culture doit aborder son double rôle : la culture doit être un instrument pour l'inclusion sociale et pour la croissance économique. La politique culturelle doit faire face à ces principes, assurément fondamentalement contradictoires, et à ses idéologies concurrentielles sous-jacentes. En tant que décideurs, nous nous devons d'être les plus conscients des tensions que la culture doit supporter et que la politique culturelle doit résoudre.

**En tant que décideurs, nous nous devons d'être les plus conscients des tensions que la culture doit supporter et que la politique culturelle doit résoudre.**

---

## B. LA « CULTURE DANS LA VILLE » PEUT DIMINUER LA DISTANCE ENTRE LA CONCRÉTISATION D'UNE IDENTITÉ URBAINE ET LE MODELAGE D'UNE IMAGE URBAINE.

Une politique culturelle urbaine gagnante se charge de chercher des réponses culturelles pour les enjeux globaux de la société tout en s'engageant auprès de la ville façonnée individuellement avec son « identité » ancrée dans son propre contexte historique, économique et social, mais également régional, national, voire continental. On peut considérer comme un fait que sans une politique d'identité consacrée à la ville et à ses citoyens, toute politique d'image est vouée à l'échec : plus nos villes sont globalisées, plus les profils de ville façonnée individuellement sont nécessaires.

## C. LA « POLITIQUE CULTURELLE DANS LA VILLE » DOIT ÊTRE PLUS CONSCIENTE DE L'ÉVOLUTION DES SOCIÉTÉS URBAINES.

La politique culturelle doit être parfaitement consciente des changements sociaux et des nouvelles sociétés urbaines. Les missions de la politique culturelle sont relativement claires et concrètes :

- analyser attentivement et adapter les programmes des institutions culturelles - théâtres, musées, galeries d'art - aux nouveaux publics.
- renforcer l'éducation artistique afin de garantir l'accès individuel à la culture et à la créativité, ainsi que de soutenir ou de créer de futurs publics.

## D. LA POLITIQUE CULTURELLE DOIT REVISITER SES STRATÉGIES POLITIQUES.

En tant que décideurs, nous devons – et voulons – partager le domaine culturel changeant avec les autres acteurs, l'économie culturelle et le troisième secteur. Par conséquent, la politique culturelle doit partager influence et pouvoir. D'un côté, des limites doivent être définies et acceptées. Il importe d'établir clairement qui fait quoi et qui soutiendra chaque initiative. Cela nous oblige à repenser sérieusement nos politiques de financement. D'un autre côté, il existe une nouvelle demande pour créer des politiques transversales, et la politique culturelle est intrinsèquement une politique transversale. Nous affirmons que la culture est importante pour la société, l'économie, l'éducation et le développement urbain. En définitive, la politique culturelle est (et veut se placer) au milieu du cadre politique, entre la politique économique, sociale et éducative et la politique destinée au développement urbain. Telle est probablement la principale mission de la politique culturelle urbaine : être une espèce de point d'intersection et de confluence pour garantir un lien entre les différentes tâches et domaines politiques, tout en protégeant la diversité, en encourageant la culture afin qu'elle devienne un pilier économique englobant la société civile. En tant que décideurs politiques, notre mission consiste à trouver des solutions à ces défis et ces tensions.

---

# Développement culturel et gouvernements locaux en Nouvelle-Galles du Sud

**Christopher Hudson**

Responsable de politiques de développement culturel  
Association de Gouvernements Locaux de NGS et Association de  
Comtés Ruraux de NGS

## Résumé

Les gouvernements locaux de la Nouvelle-Galles du Sud (NGS), Australie, n'ont pas adopté l'Agenda 21 de la culture dans leur organisation. Bien que l'Agenda 21 de la culture commence à être mentionné au sein de la politique locale et de la planification, il reste encore bien éloigné du gouvernement local de la NGS. Pourtant, l'Agenda 21 de la culture offre un soutien conceptuel important aux personnes qui travaillent dans le secteur artistique du gouvernement local. Lorsque l'on examine le travail effectué par les Conseils<sup>1</sup> de la NGS en matière artistique, il est en étroite relation avec les articles de l'Agenda 21 de la culture, particulièrement en ce qui concerne les « engagements ».

Les gouvernements locaux de NGS essaient d'obtenir reconnaissance et influence et d'augmenter le soutien au développement culturel en promouvant la valeur intrinsèque de la culture ainsi que des valeurs instrumentales, souvent d'ordre social.

Les associations de Gouvernements Locaux et de Comtés Ruraux de NGS s'efforcent de promouvoir la compréhension du travail effectué par le gouvernement local en matière artistique. Actuellement, cette politique gouvernementale est fondée sur deux principes :

- La recherche de la valeur dans la mise en œuvre des démarches artistiques au niveau local, et pas seulement dans le produit final.
- La reconnaissance du fait que les goûts et les affinités d'une personne sont tout aussi valables que ceux de n'importe qui d'autre, du moment que les droits humains - ou autres - ne sont pas enfreints.

---

1 Note du traducteur : « council », en anglais, équivaut à municipalité ou commune.

---

## 1. Contexte

En Australie, il existe trois sphères de gouvernement. Le gouvernement fédéral, le gouvernement de chaque État/Territoire et le gouvernement local. La Nouvelle-Galles du Sud (NGS) est l'un des huit États et Territoires qui composent l'Australie, elle comprend 152 zones d'administration locale. Son principal organisme représentatif est l'Association de Gouvernements Locaux de NGS et l'Association de Comtés Ruraux de NGS (LGSA, sigles anglais pour Local Government and Shires Associations).

Le gouvernement de l'État de la NGS a prêté son appui aux LGSA durant les 10 dernières années en désignant un responsable des politiques de développement culturel. Il s'agit là du seul poste de ce type dans un organisme de ce niveau au sein du gouvernement local en Australie et peut-être dans le monde.

## 2. Enjeux actuels de la politique culturelle et développement des arts en Nouvelle-Galles du Sud, Australie

Le principal enjeu de la politique culturelle et du développement artistique local mis en œuvre par le Gouvernement local est de poursuivre sa conquête de reconnaissance et d'influence ainsi que de multiplier ses appuis.

Les arts ont constitué un sujet d'intérêt pour le gouvernement local de la NGS depuis le début de sa participation à la production culturelle locale au début du XIXe siècle, surtout à travers l'utilisation des mairies comme espaces pour les arts scéniques. Malgré cela, dans le Gouvernement local australien, et dans toute l'Australie, selon les dires de certains, les arts sont encore considérés comme marginaux par rapport à d'autres sujets jugés plus importants. Par conséquent, le plus grand défi pour la politique culturelle est d'être prise au sérieux, surtout pendant les périodes de difficultés économiques.

**Le principal enjeu de la politique culturelle et du développement artistique local mis en œuvre par le Gouvernement local est de poursuivre sa conquête de reconnaissance et d'influence ainsi que de multiplier ses appuis.**

Pour être pris au sérieux, il faut avoir du capital. Les arts n'ont toujours pas mis en valeur leurs principaux atouts, entre autres parce qu'ils sont considérables et difficiles à communiquer. Le capital culturel peut être envisagé de deux manières au sein du Gouvernement local :

- **VALEUR INTRINSÈQUE** : la culture constitue, avec la religion et la science, ses « cousines », l'une des voies qui nous aide à nous comprendre nous-mêmes et à comprendre le monde.
- **VALEUR INSTRUMENTALE** : certains des processus artistiques peuvent servir à renforcer dans la pratique le développement personnel, social, organisationnel, environnemental, sanitaire et économique au sein des communautés locales.

---

Les employés qui travaillent au sein de l'administration locale et dans les arts en NGS parlent de ceux qui « le captent » et de ceux qui ne « le captent » pas. « Le » se réfère à la compréhension de la valeur intrinsèque de la pratique artistique qui apporte des bénéfices considérables, vitaux et souvent intangibles, pour les Conseils et les communautés impliqués dans la culture.

Une partie des difficultés rencontrées par les Conseils de la NGS lorsqu'ils adoptent l'Agenda 21 de la culture est le problème de l'exclusivité. Cette difficulté surgit quand l'agenda de développement culturel est considéré comme indépendant et différent du reste. Cela s'est produit en NGS lorsque la prestigieuse publication « *The Fourth Pillar of Sustainability: Culture's Essential Role in Public Planning* » (Hawkes 2001) fut mal interprétée par certaines personnes de l'Administration locale.

## Pour être pris au sérieux, il faut avoir du capital. Les arts n'ont toujours pas mis en valeur leurs principaux atouts, entre autres parce qu'ils sont considérables et difficiles à communiquer.

Hawkes réclamait que la culture soit juxtaposée au célèbre « triple principe fondamental » : environnemental, économique et social. L'ajout d'un « principe culturel » était un concept nouveau et influent, aussi bien en Europe qu'en Australie, et donna un grand élan à l'agenda du développement culturel. Hawkes présenta de solides arguments en faveur de la reconnaissance et de la compréhension de la culture dans son sens le plus large et émit une réflexion sur les principes et les valeurs de base qui nous guident, y compris lorsque l'on fait de la politique. Même ainsi, certains interprétèrent le « pilier culturel » comme un point à part, séparé des autres, ce qui évoqua le problème de l'exclusivité. Malgré l'amorce intellectuelle prometteuse de Hawkes, les idées du quatrième pilier et l'Agenda 21 de la culture n'ont pas gagné d'adeptes parmi les responsables politiques des Conseils de NGS.

Bien que les Conseils australiens ne figurent pas comme adhérents de l'Agenda 21 de la culture, le personnel du Gouvernement local qui travaille au développement culturel se montre satisfait et rassuré par l'existence de la déclaration et par le fait que sa « mission dans le monde » ait commencé. L'Agenda 21 de la culture élucide avec succès, sur le plan global, la définition essentielle de la valeur intrinsèque de la politique culturelle et de la pratique de l'art.

L'Agenda 21 de la culture comporte également des conseils très pratiques. Certains Conseils de la NGS encouragent, par exemple, le développement culturel selon l'article 30 : « Accroître le rôle stratégique des industries culturelles et des média locaux en raison de leur contribution à l'identité locale, à la continuité créative et à la création d'emplois ». Arts Northern Rivers, soutenue par sept Conseils de la NGS, en est un bon exemple.<sup>2</sup> Pourtant, ce travail n'est pas le résultat direct de l'Agenda 21 de la culture, mais plutôt d'une œuvre parallèle.



Centre d'Art de Wilcannia. Photographie: © Christopher Hudson

---

2 <http://www.artsnorthernrivers.com.au>

---

L'enjeu de l'Administration locale, en ce qui concerne le développement des arts et la politique culturelle, est de parvenir à les intégrer de façon efficace dans d'autres portefeuilles politiques au niveau local. Les bancs des parcs peuvent par exemple être réalisés par des artistes locaux, au lieu d'être choisis dans un catalogue générique de mobilier urbain. De même, les artistes locaux peuvent être impliqués dans la phase de conception et dans le plan directeur du développement urbain, comme l'a fait la municipalité de Bankstown dans la banlieue de Greenacre, dans la partie occidentale de Sydney.<sup>3</sup>

## Malgré l'amorce intellectuelle prometteuse de Hawkes, les idées du quatrième pilier et l'Agenda 21 de la culture n'ont pas gagné d'adeptes parmi les responsables politiques des Conseils de NGS.

Bien qu'ils n'adoptent pas l'Agenda 21 de la culture, les Conseils de la NGS commencent à y faire référence dans les documents de leurs propres politiques comme, par exemple, la municipalité de Hornsby Shire.<sup>4</sup>

Le défi des Conseils de NGS est de multiplier les références et de s'appuyer de plus en plus sur des documents internationaux utiles comme l'Agenda 21 de la culture et, en même temps, de démontrer clairement que l'incorporation de processus artistiques peut être un avantage pratique dans de nombreux domaines d'activités du Gouvernement local.

## Quel est l'enjeu actuel pour les institutions artistiques municipales et pour les artistes qui travaillent avec les municipalités ?

Que dire de la pratique de l'art elle-même ? Quelle part de responsabilité ont les programmeurs, les commissaires, les administrateurs des arts et les artistes dans la promotion du développement culturel ? En ce qui concerne les pratiques artistiques au sein du gouvernement local, il pourrait s'agir d'une responsabilité non satisfaite. En NGS, les musées, galeries et bibliothèques du gouvernement local sont quelque peu séparés du reste des affaires municipales. Ceci crée une situation dangereuse et insoutenable. Les institutions artistiques doivent se rapprocher de leur Conseil mécène en proposant leurs trésors et leurs processus artistiques afin d'accroître leur pertinence et leur influence.

Pour les Institutions artistiques, le plus élémentaire serait d'offrir leurs espaces pour des consultations de masses, et que ceux-ci servent de sièges aux rencontres entre le gouvernement et les citoyens. Les espaces bibliothèques, musées et galeries, accueillants et créatifs, sont parfaits pour le vrai dialogue démocratique.

---

3 <http://culturalawards2008.lgsa.org.au/projects/29-greenacre-town-centre-improvement-program-tcip>

4 <http://www.hornsby.nsw.gov.au/ourcommunity/index.cfm?NavigationID=1310>

---

Le contexte et la capacité de penser librement, d'imaginer, de rêver et d'accepter les erreurs sont les principaux atouts des arts. C'est dans la capacité humaine à innover, à créer quelque chose en partant de rien, que réside l'essentiel de la pratique de l'art. Ce sont des compétences et des capacités que les organisations pourraient étouffer alors qu'elles sont plus que jamais indispensables si nous devons travailler ensemble à la préservation et au développement des collectivités locales.

Il devient de plus en plus important que les Institutions artistiques encouragent les processus culturels afin d'aider à résoudre les énormes enjeux auxquels est confronté le gouvernement. En plus d'offrir des lieux de rendez-vous, les institutions artistiques doivent participer directement aux débats relatifs aux affaires locales, à travers des programmations et des commissariats. C'est par ces pratiques, qui sont la preuve directe et active de leur utilité, que les institutions artistiques du gouvernement local en NGS survivront et s'étendront.

À Griffith, en NGS, on observe un bon exemple de gouvernement local qui utilise les processus artistiques dans la planification urbaine.<sup>5</sup>

## 4. L'enjeu actuel des Associations de Gouvernement Locaux et de Comtés Ruraux de NGS

L'enjeu actuel des LGSA est d'augmenter la compréhension de la pratique artistique dans l'administration locale de la part des gouvernements des États/Territoires et du gouvernement australien.

L'objectif attendu des gouvernements est qu'ils transforment ce monde en un monde meilleur. De la somme des paradigmes de développement culturel et de développement communautaire surgit ce que nous appelons le développement culturel communautaire ou DCC. Plusieurs Conseils ont appuyé de façon positive la pratique du DCC en Australie, depuis sa promotion pour la première fois dans les années soixante-dix du siècle dernier. Le DCC tente de faire du monde un monde meilleur.

Le DCC est associé aux « arts communautaires », que certains qualifient en Australie d'antithèse de « l'art excellent ». Une partie de la pratique du DCC a changé de façon significative depuis les premiers arts communautaires. Cette pratique est capable, dans son processus, d'amener des changements sociaux positifs et durables, ainsi que de constituer un produit parfaitement reconnaissable (voir l'exemple de Blacktown plus loin).

---

<sup>5</sup> <http://culturalawards2008.lgsa.org.au/projects/45-are-we-there-yet---griffiths-cultural-plan>

---

Certaines pratiques actuelles de DCC en Australie produisent des œuvres qui non seulement satisfont les besoins sociaux mais proposent aussi des produits que les « gardiens du goût du financement culturel », ou « artocrates », considèrent « excellents ». Le terme « excellent » est utilisé par les organismes de financement et les principales organisations artistiques pour justifier leur position d'arbitres du goût. Le gouvernement local est souvent un partenaire à part entière du travail de DCC ; c'est le cas de la municipalité de Blacktown lorsqu'elle a soutenu les Urban Theatre Projects pour *Back Home*.<sup>6</sup> Cette œuvre, qui stimula énormément les relations entre la communauté aborigène locale et la population des îles du détroit de Torres, fut programmée en tant que partie du Festival de Sydney et effectua une tournée à travers le Canada.

Toutefois, l'activité des arts communautaires a aussi une grande valeur sans un résultat mercantile. Comme l'affirme Hawkes dans un document de 2004, remis durant la conférence sur *Fourth Pillar* à Melbourne :

*« La promotion de l'art n'est ni économique (l'art nous rendra riches) ni social (l'art nous rendra puissants, ou selon la version new age du "social", l'art nous rendra heureux). Sa promotion peut plutôt consister en quelque chose d'aussi banal (et d'aussi important) que la curiosité, ou d'aussi mystérieux que l'obsession et la contrainte ; il s'agit tout simplement de quelque chose que nous devons faire.*

*Ce n'est que lorsque chaque gouvernement local soutiendra les activités artistiques communautaires de tous ses électeurs (comme il le fait automatiquement lorsqu'il s'occupe d'imperméabiliser les rues et de recycler les résidus) qu'il remplira correctement ses obligations de gouvernement. Le fait que cette action ne serait pas si difficile rend son inexistence encore plus déprimante. Quelle difficulté y a-t-il à disposer d'un endroit pour que les gens puissent se réunir pour chanter, danser, dessiner ou écrire, un espace où une équipe de médiateurs soit chargée d'accueillir, de mettre en confiance et de suggérer de nouvelles voies ? Comment est-il possible que nous soyons arrivés au point que ce type d'activité ne soit pas perçu comme essentiel ni normal ? »*

Il serait intéressant d'analyser pourquoi les arts communautaires luttent pour obtenir une reconnaissance en NGS. Deux facteurs ont dévalué les arts communautaires. Le premier se réfère à notre manière d'évaluer le processus par rapport au produit, et le second, à notre manière de classer et de juger le goût personnel des individus.

Une grande partie de la valeur des arts communautaires s'obtient durant le processus (c'est au cours de leur réalisation que ceux qui participent peuvent en obtenir des bénéfices). Ces valeurs intangibles sont difficiles à mesurer. Le bénéfice pour celui qui fait tourner pour la première fois de la terre glaise sur un tour de potier c'est d'acquérir de l'expérience. C'est le processus de fabrication qui fournit ces bénéfices. Cependant, nous nous obstinons à mesurer les résultats en fonction du produit obtenu ; dans cet exemple, le résultat pourrait être de simples pots. Il est possible que les pots n'arrivent jamais sur le marché de l'art, à moins que le céramiste en herbe n'ait beaucoup de succès : « premier pot réalisé ». Toutefois, les pots peuvent avoir une grande valeur personnelle et sentimentale, comme représentation de ce que l'individu a senti en manipulant la terre sur un tour.

---

6 <http://www.urbantheatre.com.au/backhome.html>

---

Le second facteur a trait à la classification et l'évaluation de l'art. Une partie du pouvoir de l'art réside dans le fait que chacun d'entre nous a des idées et des réponses différentes et personnelles à l'égard des œuvres d'art. Plusieurs cercles et petits comités ont durement travaillé afin de promouvoir leur goût particulier et afin de le placer au-dessus de celui du reste. Ils ont réussi à institutionnaliser leur goût particulier sous le qualificatif « d'excellent ». Il existe une alternative très libératrice et intégratrice, qui affirme que les goûts et les affinités culturelles de chacun sont aussi valables que ceux des autres, à condition qu'on n'enfreigne pas les droits humains et les autres droits. Ce raisonnement progressiste peut mettre fin à une grande partie de la peur qui entoure l'art et valider le point de vue commun : « je ne m'y connais pas beaucoup en art, mais je sais que ça me plaît ». C'est aussi la raison pour laquelle les prix et les compétitions ont aussi peu d'utilité en matière d'art.

### Si la politique culturelle accepte la valeur de plus en plus grande du processus créatif, et pas seulement des résultats, et que les goûts personnels sont égaux, l'intervention du financement artistique des gouvernements s'appliquera de préférence au développement culturel participatif et du domaine local.

Si la politique culturelle accepte la valeur de plus en plus grande du processus créatif, et pas seulement des résultats, et que les goûts personnels sont égaux, l'intervention du financement artistique des gouvernements s'appliquera de préférence au développement culturel participatif et du domaine local. Ce financement ne doit pas forcément venir des plus grandes organisations artistiques d'Australie, souvent axées sur les classiques européens, mais d'organismes sociaux, etc. peu connus dans le monde du financement artistique.



Centre d'Art de Wilcannia. Photographie: © Christopher Hudson

Les Conseils de NGS accèdent au financement des projets artistiques à travers des départements des gouvernements étatiques/territoriaux et fédéraux : développement territorial et régional ; troisième âge, invalidité et dépendance ; services communautaires ; immigration et citoyenneté ; éducation, emploi et relations professionnelles ; transport et services régionaux ; infrastructure, transport, développement régional et gouvernement local, entre autres.

La promotion de l'utilité de la pratique artistique de la part des Conseils pour atteindre des objectifs sociaux et d'autres peut être perçue comme un passe-temps. On peut comprendre ce raisonnement ; les plus grandes vertus des arts trouvent peut-être leur origine dans leur aspect inconnaissable ou indéfinissable. Cependant, la promotion des Conseils, en particulier de ceux qui ont encore un pas important à faire dans le développement culturel, requiert une approche pratique. La promotion de l'utilité de la pratique artistique, pour accroître l'intérêt des activités artistiques dans les portefeuilles gouvernementaux, continue d'être essentielle pour étendre l'influence de la politique culturelle et la pratique du développement artistique de l'administration locale.

---

Ce qu'il reste encore à comprendre ou à accepter plus largement, et l'Australie pourrait bien être le premier pays à le faire, c'est que les processus de développement culturel communautaire sont réellement des outils très pratiques et efficaces pour résoudre des problèmes sociaux. Le DCC n'est pas la panacée, mais nous avons à peine effleuré le thème du potentiel du DCC pour aider nos communautés. Des signes qui montrent que nous allons avoir besoin de tout ce qui est à notre portée pour freiner l'augmentation imminente des écarts sociaux se font actuellement sentir.

## 5. La narration d'histoires locales : les prix culturels du gouvernement local de NGS

L'une des entreprises les plus réussies des LGSA a été d'ouvrir au grand public toutes les candidatures aux Prix culturels du gouvernement local de la NGS (NSW Local Government Cultural Awards). Une action qui s'est réalisée à travers le site web [www.CulturalAwards.lgsa.org.au](http://www.CulturalAwards.lgsa.org.au). Ce document affirmait plus haut que les prix et les compétitions ne servaient que peu aux arts puisque la classification et le privilège de l'art sont opposés à un nouveau principe politique important : le goût de tout le monde a la même valeur. Au lieu de classer l'art, ces prix cherchent à reconnaître la bonne pratique du gouvernement local. Bien que la distinction soit subtile, et devrait devenir superficielle à l'avenir, les Prix culturels continuent à remplir l'objectif de promouvoir la pratique des arts de l'administration locale en NGS.

Les sites des Prix culturels attribués en 2008 et 2009 mentionnent plus de 200 projets artistiques de l'administration locale en NGS et ils sont un précieux outil pour les Conseils et les fonctionnaires rattachés à la culture dans toute l'administration locale.

Dans les LGSA, on travaille actuellement à fournir plus d'information spécifique pour aider les conseillers et le personnel de l'administration locale à travailler en faveur de la politique culturelle et du développement des arts.

## 6. Agenda 21 de la culture : futur programme

Pendant que certains Conseils de la NGS travaillent en suivant l'esprit de l'Agenda 21 de la culture et mettent également en pratique nombre de ses différents articles, le document continue de briller par son absence dans le quotidien des Conseils.

---

Cela est dû en partie au fait que les Conseils de la NGS, qui travaillent à un niveau très local et souvent avec très peu de moyens, doivent se concentrer sur ce qui a une utilisation directe et pratique. Nombre de Conseils de la NGS sont confrontés à d'importantes limitations de ressources et n'ont tout simplement ni le temps ni l'argent pour travailler à l'adoption de l'Agenda 21 de la culture, qui peut être perçu comme quelque chose d'excessivement ésotérique. Néanmoins, le parallélisme entre les réalisations des Conseils de la NGS au niveau des arts et le contenu de l'Agenda 21 de la culture constitue un vote de confiance à l'égard du document.

**Les importantes contributions conceptuelles de l'Agenda 21 de la culture et de ses documents annexes devraient se rapprocher à la pratique des Conseils de NGS. Une façon de le faire pourrait être de disposer d'une documentation plus simple et plus courte, que les Conseils pourraient aborder et adopter plus facilement, peut-être sous la forme d'un ensemble de phases qui gagneraient progressivement en complexité**

Si nous pensons à un futur programme pour l'Agenda 21 de la culture, nous devons penser à la manière de rapprocher les importantes contributions conceptuelles de l'Agenda 21 de la culture et de ses documents annexes à la pratique des Conseils de NGS. Une façon de le faire pourrait être de disposer d'une documentation plus simple et plus courte, que les Conseils pourraient aborder et adopter plus facilement, peut-être sous la forme d'un ensemble de phases qui gagneraient progressivement en complexité. Celles-ci pourraient alors être adoptées formellement par les Conseils au fil du temps.

Pour la NGS, le stimulant le plus important pour l'adoption de l'Agenda 21 de la culture serait des bénéfices pratiques directs pour les Conseils, comme l'accès à un soutien financier ou à des programmes d'échange.

Un autre moyen d'encourager le profil de la Commission de culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis serait de gérer et de promouvoir des réseaux entre les gouvernements locaux à l'échelle internationale et d'agir comme dépositaire et distributeur central de l'information relative aux administrations locales et au développement culturel. Il a par exemple été surprenant de découvrir récemment que Séoul, en Corée, organisait une conférence internationale sur la « Créativité, le pouvoir de changer le monde ». <sup>7</sup> Cette conférence encourageait l'administration de Séoul à adhérer à la « gestion urbaine créative de Séoul ». Ce processus a « appliqué les idées créatives des fonctionnaires relatives à la gestion urbaine et s'efforce de modeler une administration orientée vers les citoyens à travers l'adoption de leur point de vue ». Nous trouvons ici sans doute la fonction la plus importante du développement culturel dans l'administration locale : disposer de processus artistiques qui puissent changer la culture organisationnelle du gouvernement lui-même.

---

7 <http://www.mcst.go.kr/english/issue/issueView.jsp>

---

## L'axe du développement culturel

### L'Agenda 21 de la culture et la gestion de la ville de Buenos Aires

**Hernán Lombardi**

Ministre de la Culture de la ville de Buenos Aires



GOBIERNO DE LA CIUDAD AUTÓNOMA DE BUENOS AIRES  
MINISTERIO DE CULTURA  
2009 - AÑO DE LOS DERECHOS POLÍTICOS DE LA MUJER

Au cours de ces dernières années, l'Agenda 21 de la culture et les politiques culturelles de la ville de Buenos Aires ont vécu en symbiose. Dans les deux cas, l'engagement envers les droits de l'Homme, la diversité culturelle, la durabilité, la démocratie participative et la génération de conditions pour la paix, constituent les axes de pensée et de gestion ; non seulement ils correspondent de manière remarquable à la politique culturelle actuelle de la ville mais ils font également partie du corpus essentiel de la gestion culturelle de Buenos Aires depuis l'accès à son indépendance politique en 1996.

### Les valeurs de l'Agenda 21 de la culture font partie du corpus essentiel de la gestion culturelle de Buenos Aires depuis l'accès à son indépendance politique en 1996.

Une symbiose de cette importance, avant même la signature de ce document de référence internationale, nous informe d'une origine commune, d'une voie identique qui est suivie et d'un futur d'échange et de croissance permanente. En effet, les principes de l'Agenda 21 de la culture permettent également d'orienter le travail à Buenos Aires.

Les parallélismes et les correspondances exposés ci-après concernent principalement la manière dont Buenos Aires diffuse les principes qui soutiennent et valident l'existence de l'Agenda ; ces derniers en font un document d'engagement nécessaire pour le développement culturel et les modalités locales de son application empirique.

---

« LA DIVERSITÉ CULTURELLE EST LE PRINCIPAL PATRIMOINE DE L'HUMANITÉ. ELLE EST LE PRODUIT DE MILLIERS D'ANNÉES D'HISTOIRE, LE FRUIT DE LA CONTRIBUTION COLLECTIVE DE TOUS LES PEUPLES, À TRAVERS LEURS LANGUES, LEURS IDÉES, LEURS TECHNIQUES, LEURS PRATIQUES ET LEURS CRÉATIONS. LA CULTURE REVÊT DIFFÉRENTES FORMES, QUI SE SONT TOUJOURS CONSTRUITES DANS UNE RELATION DYNAMIQUE ENTRE SOCIÉTÉS ET TERRITOIRES. »

Cette même hypothèse guide la mise en application de politiques publiques dans la ville. Le nouveau statut juridique obtenu à partir de l'indépendance de Buenos Aires en 1994 représente un nouveau défi pour l'ébauche des politiques publiques à venir. Les premières années se sont caractérisées par le besoin de matérialiser l'indépendance de la ville en lui donnant les outils gouvernementaux nécessaires pour la hiérarchisation d'une gestion qui ne dépendait plus du Gouvernement national. Dans le cadre d'une mondialisation qui homogénéise les croyances, les pratiques, les consommations culturelles, nous croyons également que ce retour à la diversité soit nécessaire à Buenos Aires et s'exprimerait principalement à travers l'inclusion, la visibilité et l'accès à la culture pour tous.

Pour nous, la défense du principe de diversité culturelle signifie le travail quotidien en collaboration avec des représentants gouvernementaux, des organismes internationaux, des associations et des sociétés civiles, des coalitions de professionnels et de travailleurs pour négocier puis mettre en application des politiques culturelles consensuelles, représentatives et adaptées à tous les secteurs et toutes les communautés constituant la collectivité d'une communauté. Ceci implique : le développement des espaces de discussion et de travail de groupe, l'étude et la recherche concernant les besoins des minorités et des collectivités, l'attribution d'une voix et d'un vote à toutes les parties prenantes de la société qui participent à la réalisation de l'objectif fixé. Il s'agit de construire des politiques culturelles pour travailler dans l'optique d'une véritable intégration.

Le résultat consiste en une large offre culturelle représentative et hautement attrayante qui comprend des spectacles publics, des expositions, des activités organisées par les musées de Buenos Aires, le complexe théâtral de la ville, le centre culturel General San Martin, le théâtre 25 de Mayo, entre autres ; la réponse des habitants de Buenos Aires est massive et les niveaux de participation augmentent chaque année. La politique développée autour des festivals de la ville rassemble sans aucun doute, de par sa richesse, son hétérogénéité et son expérimentation, l'essence de la diversité culturelle mise en pratique, dans le cadre d'un exercice d'ouverture et de recherche permanente qui ne renonce jamais à l'excellence.

Avec une continuité qui dure déjà depuis plus d'une décennie (une période de consolidation significative par rapport à la moyenne de la stabilité des politiques publiques des villes), ces propositions ont dépassé la catégorie de simple événement pour devenir des points de contact avec une dynamique et une évolution qui leurs sont propres.

---

Au cours de ses différents événements biennaux, le festival international du théâtre a rassemblé les acteurs de référence les plus originaux et les plus provocateurs de la scène locale et internationale ; il a également entraîné l'émergence d'un phénomène indépendant et professionnel qui a transformé l'activité théâtrale de Buenos Aires. En termes de volume d'affiche et en particulier en ce qui concerne leur hétérogénéité, la croissance de ces dernières années est allée de paire avec le développement du festival lui-même et ils ont exercé une influence mutuelle avec les années. Il ne faut pas oublier un point déterminant : les événements du festival font presque tous salle comble. Il ne s'agit pas d'une réussite de cénacle mais d'échanges entre artistes, la politique culturelle publique et le public.

L'exemple du BAFICI (festival international de cinéma indépendant) est caractéristique de la diversité à son apogée. Une fête qui célèbre la multiplicité des points de vue que ce soit en termes d'identité nationale, sociale, culturelle, sexuelle, politique ou esthétique. Sa croissance et son implantation massive, contrairement à ce qui se passe souvent, a été directement proportionnelle à la complexité, à l'audace et à la richesse de son offre.

Les festivals musicaux et les concours de danse de tango, même s'ils reposent sur l'identité locale avec une projection à l'internationale, sont devenus non pas le bastion du chauvinisme (comme c'était le cas lors de décennies tristes de l'histoire de l'Argentine) mais plutôt un rendez-vous rassemblant différentes origines et cultures qui échangent leurs manières d'aborder et de voir ce genre populaire singulier qui est bien à nous.

Le succès de ces réunions est étroitement lié au mode de conception de l'activité, jamais de manière unidirectionnelle à partir de l'État mais issu de l'écoute et de la compréhension des préférences et des besoins des principaux acteurs impliqués, à savoir les citoyens.

« LA BONNE GOUVERNANCE SE FONDE NOTAMMENT SUR LA  
TRANSPARENCE DE L'INFORMATION ET SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE À  
L'ÉLABORATION DES POLITIQUES CULTURELLES ».

La gestion se base sur le besoin d'ouvrir, de partager et d'échanger l'expérience culturelle dans toutes ses expressions avec un public actif qui participe en observant, en posant des questions, en donnant son opinion afin d'encourager la participation créative. La clé consiste à oxygéner une société qui cherche de nouvelles manières d'évoluer dans ce monde divers et complexe dans lequel nous vivons.

**La gestion se base sur le besoin d'ouvrir, de partager et d'échanger l'expérience culturelle dans toutes ses expressions avec un public actif qui participe en observant, en posant des questions, en donnant son opinion afin d'encourager la participation créative.**

Les manières d'impliquer les citoyens vont de l'organisation de réunions dans les espaces publics jusqu'à la mise en place des conditions de consommation culturelle et de l'information, le privilège des activités d'accès libre et gratuit, la décentralisation de l'offre pour atteindre et interpeller tous les habitants sans distinction de zone géographique ni de niveau socioéconomique.

---

Une plus ample étendue de l'offre est possible à travers un investissement austère mais efficace, viabilisé par les accords avec les entreprises pour fournir ou améliorer les biens patrimoniaux, réaliser des expositions, des récitals, des œuvres de théâtre, des festivals au niveau international.

Des programmes ayant permis l'accès à l'information et l'ouverture de dossiers ont encouragé la circulation et la participation du public par rapport à une mémoire et à un patrimoine souvent réprimés. « Acceder », le réseau de contenus numériques du patrimoine culturel ; la médiathèque du centre culturel Recoleta qui sauve l'œuvre, la vie et le témoignage des hommes et des femmes de lettres ; le « Cœur Audiovisuel Buenos Aires » du centre culturel San Martin qui réunit un catalogue de milliers de documentaires et de vidéos, l'ouverture de la bibliothèque et du centre de documentation du complexe théâtral de Buenos Aires ; ce sont quelques exemples d'une politique ouverte à la communauté.

Néanmoins, la participation des habitants peut atteindre des niveaux d'engagement bien supérieurs afin d'avoir une incidence positive et décisive sur la vie culturelle de la ville. La récupération du Cinéma théâtre historique 25 de Mayo dans le quartier de Villa Urquiza en est peut-être un exemple frappant. Condamnés à l'abandon et au déclin avec ses installations et son terrain, ce théâtre où même Carlos Gardel s'est produit dans les années 30, a été sauvé par l'organisation des habitants qui, avec la collaboration de la commune de Buenos Aires, ont lancé et ont soutenu un long processus d'acquisition, de conception nouvelle et de restauration du bâtiment. Le cinéma théâtre 25 de Mayo est actuellement un lieu de divertissement actif de l'affiche culturelle de la partie nord de Buenos Aires.

Le résultat de ces politiques est prometteur : il permet la rencontre, l'intégration, la croissance, la formation de nouveaux publics, visant à la revitalisation du port, sur la base continue des mesures qui articulent les intérêts et les avantages de tous les secteurs urbains.

«LE DIALOGUE ENTRE IDENTITÉ ET DIVERSITÉ, ENTRE INDIVIDU ET COLLECTIVITÉ, EST NÉCESSAIRE TANT À LA CONSTRUCTION D'UNE CITOYENNETÉ CULTURELLE PLANÉTAIRE QU'À LA SURVIE DE LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE ET QU'AU PLEIN ÉPANOUISSEMENT DES CULTURES ».

Il existe ici encore un rapport direct entre les priorités et les actes menés à bien dans la ville de Buenos Aires et l'Agenda 21 de la culture. Revaloriser et hiérarchiser les identités locales qui définissent l'identité collective de la ville.

C'est la manière de réaffirmer une identité régionale dans un monde qui tend à imposer les mêmes règles et conditions pour consommer et pour se mettre en rapport avec les autres.

Il s'agit de récupérer l'élan donné par les cultures locales, de se remettre en valeur, de réaliser une introspection et de dénaturer la beauté et la qualité des pratiques, l'architecture, l'art, les conventions, les rituels et les célébrations qui nous définissent en tant que société.

Quand sommes-nous en présence d'un véritable processus d'intégration ?

---

Il s'agit principalement de faire un pas supplémentaire au-delà de l'intégration des marchés ou mieux encore, de la distribution des produits en intégrant la dimension culturelle dans la façon dont nous nous présentons au monde en tant que communauté et dont nous nous mettons en rapport avec les autres à partir de ce lieu.

Sur la base de l'évaluation interne des composants qui font qu'une culture soit locale) il s'agit à présent de sortir et de le montrer au monde afin que Buenos Aires soit reconnue internationalement pour l'intensité et la variété de sa vie culturelle permettant également à cette multiplicité d'offres et d'acteurs de constituer un attrait pour le tourisme. Seule une ville pouvant définir clairement sa marque identitaire, pouvant identifier les éléments qui la constituent et maintenir vivants et visibles ses mouvements internes, peut ensuite montrer au monde la richesse de ses festivals et de ses événements internationaux, offrir une marque attrayante pour les investissements et les visites, liant étroitement le développement productif de la région à l'expérience culturelle.

Parmi les nombreux programmes que nous développons avec les ambassades et les collectivités (avec l'Inde, la Bolivie et la République Tchèque ; l'échange avec le Brésil ; le festival de flamenco avec l'Espagne ou le jumelage toujours plus étroit et fructueux avec la ville de Berlin), la participation de Buenos Aires à Interlocal et au réseau Mercociudades doit constituer un paragraphe à elle seule en raison de l'engagement souligné par rapport à l'Agenda 21 de la culture.

En avril 2009, plus de 40 représentants de pays d'Amérique latine ont participé à la réunion de l'unité thématique de la culture du réseau Mercociudades à Buenos Aires. La rencontre a permis d'échanger les expériences et de générer des stratégies communes concernant la transcendance de l'inclusion sociale dans les politiques culturelles. Notre ville investit de nombreuses ressources dans la culture et les politiques culturelles doivent être perfectionnées en permanence. Avec cela à l'esprit, le cadre de Mercociudades est idéal pour renforcer nos liens bilatéraux avec chacune des villes du réseau ; en effet, les villes jouent actuellement un rôle très important dans l'amélioration de la qualité de vie de tous nos citoyens et nous pouvons, du point de vue culturel, contribuer en ce sens, de manière décisive.

« LE PATRIMOINE CULTUREL TANGIBLE ET INTANGIBLE EST LE TÉMOIGNAGE DE LA CRÉATIVITÉ HUMAINE ET LE SUBSTRAT DE L'IDENTITÉ DES PEUPLES ».

On retrouve ici aussi la conviction profonde selon laquelle le patrimoine culturel n'est pas un témoignage culturel que nous lègue le passé mais le capital social qui nous permet de prévoir le futur.

Il s'agit de générer une sensibilisation à l'importance du patrimoine comme facteur de consolidation d'une identité, faire comprendre que c'est ce que nous sommes, ce que nous étions et certainement ce que nous souhaitons être. Du point de vue de l'État, l'obligation est de montrer les chemins de la protection et de la remise en valeur du patrimoine pour ensuite trouver une manière de continuer à le conserver. Il est donc indispensable de générer des stratégies qui participent à la sensibilisation des citoyens, à connaître intimement ce qui leur est propre car c'est le point de départ pour l'aimer et le protéger.

---

C'est un devoir de diffuser et de protéger les œuvres des artistes, des architectes, des musiciens et des écrivains ainsi que les créations anonymes qui constituent une identité collective. Ce devoir se traduit en actions aussi concrètes que larges, répondant à une vision globale de la diffusion du patrimoine culturel. Un festival à ciel ouvert sur notre Avenida de Mayo tels les Champs Élysées ; des subventions pour les collections patrimoniales et la recherche ; le catalogage des biens culturels et la recherche sur la législation patrimoniale ; des concerts dans des bars connus de la ville ; la mise en valeur de cafés, de chevaux de bois, de glaciers, de pizzerias et de librairies ; les conseils techniques à la communauté et aux professionnels ; les interventions sur les meubles et immeubles de valeur patrimoniale ; et le projecteur jeté sur le patrimoine archéologique ; tout cela représente très bien la responsabilité assumée du point de vue de la conception stratégique. Mais aucun autre résultat ne définit plus clairement la remise en valeur du patrimoine comme étant un capital social que son repositionnement dans l'imaginaire collectif et dans l'opinion publique. Le patrimoine culturel occupe aujourd'hui une place indétrônable dans l'agenda de la ville. Cette réussite est le produit indiscutable d'une politique publique cohérente et constante au long de pratiquement toute une décennie.

« L'ACCÈS À L'UNIVERS CULTUREL ET SYMBOLIQUE DANS TOUS LES MOMENTS DE LA VIE, DEPUIS L'ENFANCE JUSQU'À LA VIEILLESSE, CONSTITUE UN FACTEUR ESSENTIEL POUR LA FORMATION DE LA SENSIBILITÉ ET DES CAPACITÉS D'EXPRESSION, AINSI QUE POUR LA COEXISTENCE HARMONIEUSE ET POUR LA CONSTRUCTION DE LA CITOYENNETÉ. L'IDENTITÉ CULTURELLE DE TOUT INDIVIDU EST UNE RÉALITÉ EN MOUVEMENT ».

Tous les citoyens doivent pouvoir accéder et participer aux événements culturels de Buenos Aires. La mission ne serait pas réussie si elle n'intégrait pas une variété de strates sociales et d'origines géographiques. Il faut impliquer tous les secteurs sans aucune distinction. Cela permet de rétablir les liens sociaux, de répondre aux inquiétudes culturelles des producteurs et des spectateurs, de construire des ponts entre les citoyens qui, s'ils ne faisaient pas partie de l'expérience culturelle qui les rassemble en même temps et dans un même espace, ne se croiseraient pas autrement.

**Tous les citoyens doivent pouvoir accéder et participer aux événements culturels de Buenos Aires. La mission ne serait pas réussie si elle n'intégrait pas une variété de strates sociales et d'origines géographiques.**

---

Les instruments sont divers, pensés et adaptés aux circonstances changeants, aux besoins asymétriques et aux conditions dissemblables. Les subventions pour les mini-entreprises culturelles permettent d'encourager la dynamique culturelle des différents secteurs sociaux à partir de la municipalité ; ce n'est qu'à travers l'aide financière publique qu'ils peuvent recevoir l'appui nécessaire pour leur expression. Buenos Aires Polo Circo, un programme pour le développement et la diffusion des arts du cirque travaille sur quatre axes : la formation, les spectacles, la création et la documentation, en se basant sur le développement du quartier de Parque de los Patricios, dans le sud défavorisé du port. Le programme d'inclusion culturelle consiste en 150 ateliers culturels s'adressant aux points de vulnérabilité sociale élevée, encourageant la créativité, renforçant les liens sociaux et encourageant la participation des citoyens. Le projet Orquestas Juveniles (orchestres de jeunes) qui est organisé depuis 2004, encourage l'inclusion de jeunes qui, pour des raisons financières et sociales diverses, n'ont pas eu accès à des activités culturelles, afin de stimuler leurs capacités créatives à travers une expérience artistique. La création des orchestres intégrés pour enfants et jeunes a été une réussite dans des pays comme le Venezuela, l'Équateur, la Colombie et le Chili. La conférence générale de l'UNESCO a fourni le soutien de ces actions pour offrir la consolidation d'un système mondial d'orchestres d'enfants et de jeunes.

Tout ceci, conçu comme faisant partie d'un processus global et simultané, aide à créer une citoyenneté, à impliquer l'habitant du port sur son territoire mais surtout à lancer dans la consommation et l'expérience de la culture les secteurs relégués qui seraient repoussés en marge d'une offre centralisée ou pyramidale.

La décentralisation est une autre ligne stratégique en ce sens. L'amphithéâtre du Parque Centenario nouvellement inauguré dans la zone centrale de la ville (la plus grande de Buenos Aires), le centre culturel du sud dans le quartier historique de Barracas, le conservatoire de musique dans l'Abasto, les musées de la ville et les bibliothèques et centres culturels des quartiers répartis dans tout Buenos Aires sont quelques exemples de la manière dont l'offre culturelle se rapproche des habitants en favorisant un accès toujours plus ouvert et étendu.

« LE CARACTÈRE CENTRAL DES POLITIQUES CULTURELLES PUBLIQUES EST UNE EXIGENCE POUR LES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES ».

C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'il est fondamental de penser la gestion au-delà du quotidien mais également en prévision des conditions qui aideront à définir le paysage à venir de la culture dans la ville de Buenos Aires. Le 25 mai 2010, la ville s'apprête à célébrer le bicentenaire de la première assemblée gouvernante argentine c'est-à-dire le début de son processus d'émancipation vers l'indépendance que le pays a obtenu en 1816.

**Buenos Aires commencera à jeter les bases de l'élaboration d'un plan stratégique de la culture pour la décennie à venir.**

---

Cet anniversaire, qui apporte du passé les défis du futur, arrive au moment où nous souhaitons commencer à définir les objectifs culturels de la prochaine décennie. Buenos Aires commencera à jeter les bases de l'élaboration d'un plan pour la décennie à venir en prenant en compte les forces et les faiblesses, en fixant les objectifs de la nouvelle décennie, en définissant les paramètres généraux flexibles et à la fois orientés qui lui éviteront de devenir rapidement obsolète et en concevant les stratégies appropriées pour leur élaboration et leur mise en marche. Le projet cherche à rédiger une feuille de route pour la culture du port au cours de la décennie à venir.

À long terme, l'impact attendu de ce plan stratégique 2010-2020 est de renforcer la culture comme facteur de développement de la société, au point de vue de la formation de la citoyenneté et de son potentiel inclusif et intégrateur, sans oublier la production de l'excellence et les possibilités productives et génératrices d'emploi des industries de la création. La décennie à propos de laquelle nous rédigeons ce plan sera également celle de la décentralisation politique de Buenos Aires. Ce processus requerra un engagement fort envers le consensus, le dialogue, le pluralisme et la diversité. Face à ce défi, le rôle de la culture dépasse les limites des agendas et devient une valeur indispensable pour la vie commune et l'évolution démocratique des citoyens.

Nous nous approprions donc les mots exprimés par le texte prévoyant le statut central du développement culturel des citoyens et des nations. Nous pensons également qu'il faut, à travers différents outils et instruments, « soutenir et promouvoir, à l'aide de différents moyens et instruments, la qualité et le développement des biens et services culturels, tout en cherchant à les mettre à la portée de tous et en permettant le déploiement des capacités de création de chacun. Soutenir et promouvoir la richesse que représente la diversité linguistique, le respect de l'exigence artistique, la recherche et l'expérimentation de nouvelles formes d'expression au moyen des nouveaux langages, la reformulation et l'interaction des traditions, la mise en place de mécanismes de gestion culturelle susceptibles de repérer les nouveaux mouvements culturels et les nouveaux talents artistiques afin de leur donner les moyens d'atteindre leur plénitude. Les gouvernements locaux affirment leur engagement en faveur de la formation et de l'élargissement des publics ainsi que de leur pleine participation à la vie culturelle. Ils y voient des éléments d'une pleine citoyenneté ».

Il s'agit, comme le prévoit l'Agenda 21 de la culture, de concevoir la culture comme étant un instrument d'intégration de nos réalités ici et dès à présent ; mais il s'agit également de la considérer comme un véhicule de transformation, de stimulation des idées et d'inspiration des créateurs, soutenant des initiatives indépendantes issues de la passion des artistes, en encourageant l'inclusion, l'accès et la diversité non seulement pour donner toute sa puissance à l'activité culturelle mais également pour construire le futur.

---

# Culture et développement en Afrique : les enjeux d'une politique culturelle locale

**Lupwishi Mbuyamba**

Directeur de l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique

Maputo, 28 avril 2009

1. L'approche structurale des questions liées au développement a permis de souligner que le progrès n'est pas réductible à la seule croissance économique. Au contraire, au vu de la pluralité et de la diversité des situations, elle met plutôt en lumière la nécessité d'une reconstruction du tableau complet comprenant les réalités sociales, culturelles et économiques, c'est-à-dire une réalité globale qu'il s'agit d'identifier d'abord et de dévoiler ensuite tout en respectant sa complexité et en résistant à la tentation de la réduction facile et de la généralisation hâtive. On s'apercevra que les projets de développement présentent des aspects culturels inhérents à leur nature et imposent une prise en compte dans les stratégies d'action.<sup>1</sup> Mais s'occuper de la culture dans une communauté locale à l'heure des grands rassemblements et des visions planétaires, n'est-ce pas ramer à contre-courant ?

## I. Justification et repères historiques

2. Certes les tendances actuelles des mouvements des populations caractérisées par un exode massif et des flux migratoires débordant et brisant les barrières des continents, ainsi que la transformation de la planète en un village global devraient amener à tempérer le développement local comme préoccupation. On serait alors tenté de fixer les enjeux de l'avenir des sociétés humaines à l'aune des grands bouleversements mondiaux et de l'évolution convergente des sociétés toutes semblables et aspirant à un bonheur partagé. Un bonheur dont les paramètres sont identifiables dans ce que peuvent offrir les média et l'accès aux merveilles des technologies de la communication.

3. Et pourtant, plus que jamais, un mouvement contraire s'est dessiné, il conduit à la proclamation des identités culturelles locales, provoque même l'éclatement de grands États en une multiplicité des petits États dont la ligne de démarcation coïncide curieusement avec les barrières des réalités linguistiques, des communautés de traditions et d'histoire et avec la communauté du patrimoine et des aspirations.

---

1 BAYONA-BA-MEYA et TOTTE-STEKKE (éd.), « Facteurs culturels et projets de développement rural en Afrique centrale », CICIABA, L'Harmattan, Paris, 1989.

---

Dès lors, on est en droit d'aller au-delà des manifestations et d'interroger les racines. Oui, le développement local demeure un objectif de politique publique que, depuis des millénaires, les hommes ont cherché à mettre en œuvre. En témoignent le fonctionnement des cités de la Grèce antique et de la Rome classique en Occident, comme les royaumes et les empires de l'Afrique précoloniale. Que l'on se réfère à Méroé au nord-est du continent, à Tombouctou à l'ouest, à Mbanza-Kongo au centre ou au Grand Zimbabwe au sud, on peut dégager les lignes de force d'une politique globale qui définissaient le fonctionnement des cités, rythmant la vie des habitants et organisant les rapports entre les communautés et les relations extérieures avec les États voisins. La place des ancêtres et des aînés, le rôle des religions, l'éducation et l'initiation des jeunes, l'initiation aux arts, l'organisation des jeux et des festivals, tout cela existait, au niveau de la cité, codifié et transmis de génération en génération.<sup>2</sup>

### Le développement local demeure un objectif de politique publique que, depuis des millénaires, les hommes ont cherché à mettre en œuvre

4. Aussi, la politique de décentralisation qui se développe aujourd'hui dans plusieurs grands pays d'Afrique témoigne-t-elle de la volonté de répondre aux souhaits des populations qui veulent se prendre en charge, définir leurs besoins et adopter des politiques conformes à leur perception de l'idéal de vie. En fait, les recettes d'une véritable décentralisation réussie sont palpables. Elles comprennent l'élargissement du public, l'appropriation du patrimoine et l'intensification du soutien à la créativité et à la conquête de nouveaux espaces de la création.

5. Bien plus, il est des situations sociales et politiques que seule une approche locale permet de mieux cerner. À titre d'exemple, la criminalité, les querelles ethniques, les conflits sociaux. C'est davantage à un gouvernement de la proximité qu'il reviendrait de s'attaquer aux racines de ces maux et d'y trouver des remèdes durables, l'analyse des causes et des origines révélant que très souvent ils trouvent leurs racines dans les mentalités et les traditions, les habitudes et les coutumes.

### Il est des situations sociales et politiques que seule une approche locale permet de mieux cerner

6. Il en est de même des réponses aux questions posées par l'encadrement des jeunes créateurs et des artisans. Cependant, encadrement n'est pas l'équivalent de direction. Nulle part mieux que dans l'environnement immédiat on ne trouvera meilleur cadre d'inspiration et d'expression. Mais l'art reste un domaine en perpétuel mouvement et en reformulation constante, lieu par excellence de la flexibilité, de la liberté !

---

2 DAVIDSON, Basil, *African Civilization Revisited*. , AWP/Trenton, Asmara, 1998. 4e réimpression,

---

7. Le domaine de l'art est en effet un lieu par excellence de la démocratie au sens plein. Les peuples identifiant leurs besoins se reconnaissent comme solidaires. Ensemble, ils pourront exprimer leurs désirs, revendiquer leurs droits et, ensemble, constituer une structure commune, ériger un système commun d'idées, de projets. Ce travail-là se fait à la base où les communautés sont établies, dans les communautés locales, rurales et urbaines.<sup>3</sup>

Aussi le besoin s'est-il fait sentir d'approfondir les contours de cette expression fondamentale, au regard du processus de développement intégral engagé et, en tous cas, recherché dans les communautés de base.

8. Déjà, pendant la dernière décennie du XXe siècle, l'UNESCO avait lancé un programme de reconnaissance des mérites des responsables des villes dans la recherche de la promotion de la paix dans leurs circonscriptions. Devait suivre, à l'aube du nouveau siècle, en 2001, la Déclaration universelle sur la diversité culturelle que devait consacrer, en 2005, la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Deux ans plus tard, l'UNESCO signait un accord-cadre avec Cités et Gouvernements Locaux Unis, CGLU, qui auparavant, en 2004, à Porto Alegre, avaient adopté l'Agenda 21 pour la culture, un instrument destiné à servir de boussole à une action systématique de sensibilisation des pouvoirs locaux. Cette démarche globale comprend l'affirmation de la démocratie locale, la gouvernance urbaine, la recherche sur la culture, les politiques urbaines et le développement local.

9. La même année de son adoption à l'occasion du Forum universel des cultures à Barcelone (2004), l'Agenda 21 de la culture servit de guide pour une étude que devait inscrire à son programme l'organisation panafricaine naissante, l'OCPA, Observatoire des politiques culturelles en Afrique.

## II. Le projet de l'OCPA

10. Le projet développé par l'OCPA devait, bien entendu, se circonscrire dans le cadre régional de l'Afrique tout en se situant dans le contexte général de la démarche mondiale cherchant à définir les responsabilités des pouvoirs locaux dans le développement de la culture et décanter les mécanismes d'une politique culturelle urbaine ou locale. De façon concrète, le projet consiste à produire des études de cas – une synthèse de l'ensemble de ces études faisant ressortir les tendances et les problèmes rencontrés ou les obstacles –, à promouvoir les bons exemples, à élaborer un guide à l'intention des décideurs et des gestionnaires et à établir, à l'issue du projet, une base de données de spécialistes du domaine.

---

3 W. MAKGOBA, Malegapuru (éd.), « Missing Link between culture and education », African Renaissance, Mafulu, Tofelberg, Le Cap, 1999.

---

11. La production des études de cas ainsi qu'une première synthèse provisoire étant établis, et puisque le projet a entretemps élargi la couverture géographique de l'étude en vue de conforter la pertinence de ses conclusions, la première étape s'engage à l'étape de la préparation du manuscrit pour publication pendant que les productions audiovisuelles sont à l'étape de mixage. Les études achevées ou en voie de l'être comprennent des recherches sur les villes suivantes : Alger et le Caire au nord du continent, Accra, Ouagadougou et Ziguinchor à l'ouest, Djibouti, Kampala et Nairobi à l'est, Brazzaville, Kinshasa et Yaoundé au centre, Le Cap, Harare et Maputo au sud.

**Le projet comprend des recherches sur les villes suivantes : Alger et le Caire au nord du continent, Accra, Ouagadougou et Ziguinchor à l'ouest, Djibouti, Kampala et Nairobi à l'est, Brazzaville, Kinshasa et Yaoundé au centre, Le Cap, Harare et Maputo au sud.**

12. Mais l'ampleur du travail engagé nécessitait des apports. Les premières aides reçues venaient des responsables de certaines des agglomérations urbaines qui ont facilité à l'équipe de recherche l'accès aux infrastructures et à la documentation indispensable. Comme partenaires essentiels, il faut mentionner aussi l'Agence espagnole de coopération pour le développement (AECID) et TRUSTAFRICA. Mais en amont, la participation de l'OCPA au séminaire régional sur l'Agenda 21 de la culture organisé pour les pays membres de l'Union monétaire et économique de l'Afrique de l'ouest (UEMOA), en juillet 2008 à Dakar, grâce à l'aimable invitation de CGLU, a donné lieu à un échange sur les principes et les données de terrain et l'appréciation des orientations prises tout en mesurant les limites des réponses aux questions que soulèvent certaines approches et certaines situations particulières.

13. C'est aussi à partir des premières réflexions de CGLU qu'on a pu tester la pertinence des domaines retenus pour les premières recherches lancées par l'OCPA et pour les études de cas produites. Ces domaines comprennent les infrastructures et les espaces, l'accès aux biens culturels, l'attention témoignée au respect de la diversité, le patrimoine culturel tangible et intangible, la création artistique, les festivals et les événements artistiques, les produits et industries de la création, les droits des minorités et des groupes marginaux, les droits des détenteurs de la tradition et du peuple souverain primaire, et les échanges culturels.

Néanmoins, les problèmes n'ont pas manqué tout au long de l'exécution de ce projet.

---

### III. Quelques problèmes rencontrés

Des problèmes sont apparus en effet dans l'élaboration des études comme à l'analyse des premiers résultats sur le terrain même de la recherche.

14. Il s'est agi d'abord de l'autonomie réelle des villes et de leurs gestionnaires sur le plan politique et sur le plan administratif. Du mode d'accès à la fonction au pouvoir de décisions, il est apparu souvent que le maire manifestait une dépendance absolue vis-à-vis de l'autorité de l'État au point que, dans bien des cas, la politique culturelle de la ville n'était pas différente de la politique du ministère de la culture, quand elle existait.

15. Il s'est agi ensuite du niveau des ressources financières dont la ville pourrait disposer pour la définition et la mise en œuvre des investissements ou même de simples interventions dans l'action publique. Là où le besoin se fait sentir et où son action est attendue - par exemple des interventions pour l'organisation de manifestations ponctuelles dans la ville ou le soutien à des créateurs méritants mais nécessaires, ou encore la représentation de la communauté à des compétitions nationales ou régionales -, la ville se trouve souvent désarmée.

16. Il s'est agi enfin de l'expertise, ou plus exactement du manque d'expertise, des responsables des services urbains en charge de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes et des activités. Lorsque ceux-ci existent sur le marché, il faudrait encore que la mairie soit à même d'assurer leur recrutement. De même qu'il conviendrait que les compétences en place puissent bénéficier des possibilités de formation.

### IV. Recommandations

17. Puisqu'il est vrai que ce n'est pas du jour au lendemain que les problèmes qui se posent et qui ont été mentionnés ci-dessus trouveront une solution, on pourrait néanmoins dégager des pistes d'action qui permettent aux responsables urbains d'avoir une action culturelle consistante et visible, tant il est vrai que le rayonnement culturel dans la ville est le miroir de la vie culturelle des pays, plus de la moitié de la population du globe se confinant désormais dans des agglomérations urbaines.

On pourrait imaginer un programme minimum pour des cités de taille moyenne comprenant 7 sujets.

---

On pourrait ainsi imaginer un programme minimum pour des cités de taille moyenne comprenant les 7 piliers suivants :

- a. la conservation de l'environnement : la création des espaces de loisirs, parcs et jardins ;
- b. la promotion du patrimoine : la restauration des monuments historiques, la construction de monuments artistiques aux endroits stratégiques des villes et la décoration artistique des monuments publics ;
- c. l'assistance sociale : l'aménagement ou la construction de maisons de jeunes et de la culture et des centres sociaux pour femmes ;
- d. le soutien à la créativité : la création ou le regroupement des ateliers artisanaux ;
- e. l'organisation d'un marché culturel : la mise sur pied de manifestations artistiques et culturelles périodiques (festivals d'art, exposition, salons de livres, concours...) et mobilisation de mécènes nationaux pour leur soutien ;
- f. l'éducation du public : la sensibilisation de l'opinion sur les valeurs culturelles fondamentales comme ciment de la société avec des émissions régulières à la radio et à la télévision et un journal culturel ;
- g. la participation à la gestion : la création d'un conseil de la culture, auquel participent les représentants de la société civile, doté d'un secrétariat chargé de suivre et de préparer la mise en œuvre de ces activités.

18. Ces points feront l'objet d'un développement plus élargi au regard du résultat final du projet de l'OCPA. D'ores et déjà, on a pu noter que des villes africaines comme Le Cap et Ouagadougou ont engagé dans ce sens une action porteuse de promesses. On tiendra compte de ces expériences dans la préparation d'un guide méthodologique à l'intention des responsables des villes et des communautés locales, et on abordera les considérations sur le partenariat et la coopération.

En évaluant les actions entreprises après 5 années d'un fonctionnement actif, CGLU pourra trouver là des éléments pour une réflexion supplémentaire. Il trouvera à cet effet, en outre, des références utiles pour un approfondissement de sa démarche.

- i) Les études et publications de l'OCPA :
  - *Indicateurs culturels pour le développement humain*, OCPA, Maputo, décembre 2006
  - *Recueil de documents de référence pour les politiques culturelles en Afrique*, Maputo, décembre 2006
  - *Guidelines for the design and evaluation of a national cultural policy*, OCPA, Maputo, avril 2008
- ii) Les rapports des projets du réseau technique de l'OCPA : notamment l'expérience du projet des « cultures de quartiers » de la banlieue de la ville de Yaoundé (Cameroun) et de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso).
- iii) Les études et documents officiels de l'OUA et de l'Union africaine dont la Charte de la renaissance culturelle de l'Afrique et de l'UNESCO, notamment ceux postés dans le site sur les « Prix des cités pour la Paix ».

---

19. Il y a un constat qui permet de tracer une ligne directrice dans la recherche et la promotion d'une politique culturelle pour le développement des communautés de base : le début du XXI<sup>e</sup> siècle semble démontrer que la mondialisation favorise le besoin d'identités locales et de diversité. « Un monde nouveau se dessine... il appartiendra à ceux qui sauront développer et diffuser leurs idées. Car ce sont bien les idées qui font la politique et non la politique qui fait les idées. »<sup>4</sup>

X

X

X

20. Une initiative a été prise récemment à l'occasion de la restauration de deux sites du patrimoine culturel, Chibuene et Manyikeni, de la banlieue de la Cité de Vilankulos au Mozambique, une ville essentiellement touristique. Il a été suggéré à la présidence de la municipalité de créer autour de ces deux sites un programme culturel global de l'agglomération comprenant d'abord deux salles pour l'animation de ce patrimoine historique à l'intention des chercheurs et visiteurs informés, un musée présentant les objets des fouilles archéologiques des sites aménagés, une salle de lecture pour les jeunes des écoles environnantes, un atelier regroupant les artisans indépendants pour servir de lieu de production et de vente de leurs œuvres, un festival annuel de musique et de danse. Enfin, un centre de rencontres à aménager avec la transformation d'un bâtiment existant- permettrait des rencontres intellectuelles animées par le département de tourisme de l'université Eduardo Mondlane basé dans la province à Inhambane : l'OCPA serait prêt à l'animer pour son ouverture.

Une recommandation. Il est nécessaire que là où la volonté politique existe, elle s'engage à élaborer une politique culturelle ciblée dans une communauté locale. Au demeurant, il sera toujours possible, à l'usage, de l'évaluer et de l'adapter. Puisque la culture, domaine mouvant par essence, sera toujours cette antenne fièrement dressée, captant les appels incessants de toute part et diffusant la bonne nouvelle dans toutes les directions, mais demeurant solidement ancrée sur son socle. L'observation et l'étude de ses mutations la suivront dans ses transformations et ses conquêtes.

---

4 CHEVALIER, Benoît, *La mondialisation démythifiée, un Iphone à Bamako*. Autrement, Paris, 2008.

---

## Si la réponse est l'Agenda 21 de la culture, alors, quelle était la question ?

**Jordi Martí**

Adjoint à la culture, Ville de Barcelone  
Président de la Commission de culture de CGLU

**Carles Giner**

Secrétaire du Conseil de la culture de Barcelone

## Les politiques culturelles

Définir la culture, c'est se définir, et définir les politiques culturelles, aussi. Après l'Agenda 21 de la culture, il n'est plus neutre d'affirmer que les politiques culturelles, et en particulier les politiques culturelles publiques, ne sont pas prioritaires.

**L'Agenda 21 de la culture, c'est, tout d'abord, une question, et cette question est : Un autre modèle (de politiques culturelles, évidemment) est-il possible ?**

Une *non-politique culturelle* est la politique culturelle qui correspond au modèle de développement majoritaire, hégémonique : gagner le plus possible le plus rapidement possible et bien entendu, sans se soucier des répercussions et autres effets collatéraux. Cette loi est vraie aussi pour la culture. Le premier monde importe, et importe des matières premières, des immigrés et toutes sortes de ressources (naturelles, énergétiques, culturelles, patrimoniales). Et il exporte, évidemment, des produits manufacturés, des crédits, des touristes et une multitude de produits culturels, aptes à la consommation de tous les publics, de toute la planète. Un modèle « gagnant », dans la logique du modèle de développement qui est en train d'épuiser les ressources naturelles, économiques, sociales et, bien entendu, culturelles, de la Terre. Un modèle qui conduit la planète, et sa culture, à la désertisation. L'Agenda 21 de la culture, c'est, tout d'abord, une question, et cette question est : Un autre modèle (de politiques culturelles, évidemment) est-il possible ?

---

## Des chiffres et des lettres

De toute façon, il vaut mieux ne pas se leurrer. L'Agenda 21 de la culture né en 2004 s'est implanté à contre-courant et ne s'adapte pas (c'est bien le cas de le dire) au modèle en vigueur. Si les politiques culturelles publiques ne sont pas nécessaires, planifier la culture, et surtout à long terme, relève de la frivolité. Si nous nous limitons à mesurer des audiences et des classements (de ventes, de visiteurs, de fauteuils occupés, de places vendues, de kilomètres de queue...), il est inutile de se soucier de l'excellence. Ceci est valable pour la musique, mais aussi pour les musées, les théâtres, les festivals... De cette manière, les personnes deviennent des chiffres, et leurs pratiques culturelles se réduisent tout bonnement au résultat des statistiques officielles, la "consommation" culturelle. Albert García-Espuche l'avait déjà résumé, il y a longtemps, dans un article intitulé "*Cultura, cifras y letras*" (La culture, des chiffres et des lettres). La culture conçue uniquement en termes de chiffres n'est qu'un tube, un couloir de métro, où le meilleur équipement ou projet est celui qui arrive à faire passer le maximum de personnes par un endroit dans le minimum de temps possible. La seule chose qui nous intéresse alors est de savoir combien de personnes. La pratique culturelle se jivarise et se réduit à une simple présence : la personne, aux prises avec la tyrannie de la statistique culturelle, est un visiteur, le spectre de quelqu'un qui, à un moment donné, est passé par un endroit. Au plus, on saura si c'est un homme ou une femme, local ou visiteur, étudiant ou retraité. Nous ne saurons rien toutefois de la répercussion de l'œuvre sur sa vie, ses émotions, quel type d'interactions il a établies avec ce qu'il "a visité", si en sortant, il était la même personne que lorsqu'il est entré... Il est évident que du point de vue conceptuel, le modèle de développement gagnant est assez limité et répétitif, une remise au goût du jour du vieux slogan du tavernier "*entrez, buvez, payez et sortez*".

## Pratiques culturelles versus consommations culturelles

Bien plus, la dictature de l'audience (plus propre à la logique télévisuelle qu'aux politiques publiques) s'applique mal à la notion véritable de culture. Dans la société-réseau, les relations ont radicalement, définitivement, changé. Ce ne sont plus seulement des liens qui s'établissent (si toutefois ils se sont jamais établis ainsi) entre la création et le public, mais divers facteurs (l'accès aux technologies de l'information et la communication, pour n'en mentionner qu'un) ont contribué à une nouvelle réalité. Tout le monde peut être, en même temps, créateur et récepteur de culture. La vision hiérarchique s'est rompue et partout se multiplient les espaces et les interfaces. Les pratiques culturelles se sont diversifiées et, en contrepartie, les attitudes (actives, passives, d'émission, de réception, etc.) qu'une même personne ou groupe peut adopter se sont multipliées. L'idée de consommation culturelle sert à désigner, uniquement, un type de pratiques culturelles. Et tandis que les audiences vont d'un bord, les personnes, regroupées formellement ou informellement, à titre individuel ou communautaire, vont de l'autre. Ce bord, qui en aucune façon n'est éclairé par les statistiques culturelles, est la frange la plus fertile du développement culturel.

## Accroître le développement culturel ?

Le *Plan Stratégique pour la Culture - Nouveaux Accents 2006*, élaboré à Barcelone deux ans après l'approbation de l'Agenda 21 de la culture, tente de répondre à cette question. Et il le fait de façon catégorique : veiller au développement culturel de la ville implique de travailler en même temps dans deux directions fondamentales et complémentaires. En premier lieu, accroître au maximum les possibilités et les opportunités pour les pratiques culturelles des personnes, de toutes les personnes. Cela nous ramène, évidemment, à la vieille idée de démocratisation de la culture. Mais pour être vieille, elle n'en est pas moins actuelle, au même titre que la démocratie. Et en second lieu, nous y trouvons tout ce qui a trait à la dotation du maximum d'opportunités pour la création et les créateurs. Une finalité qui va de pair avec une autre idée, celle de la démocratie culturelle, conçue comme génération du maximum d'opportunités possibles pour la création. L'idée n'est pas nouvelle non plus, mais peu appliquée.



Plan Stratégique pour la Culture - Nouveaux Accents 06.  
Photographie : © Francesc Boixader

**Le Plan Stratégique pour la Culture - Nouveaux Accents 2006 considère la culture non comme un instrument, mais comme une dimension du développement et privilégie trois lignes de travail.**

Le Plan Stratégique pour la Culture - Nouveaux Accents 2006 considère la culture non comme un instrument, mais comme une dimension du développement et privilégie trois lignes de travail:

1. Le pari pour la proximité
2. La qualité et l'excellence de la production culturelle dans la ville
3. Un écosystème culturel mieux connecté

*Proximité, excellence et connectivité* se structurent en 10 programmes :

**BARCELONE LABORATOIRE** : Appui à des initiatives (associatives, privées, publiques) permettant l'existence d'espaces pour le risque, les essais et l'expérimentation de tous types de langages artistiques. Inclut entre autres le projet *Fabriques de Création*.

**CULTURE, ÉDUCATION ET PROXIMITÉ** : Pour étendre les pratiques culturelles en tous genres comme mécanisme d'expressivité individuelle et collective. Le projet le plus significatif est le *Plan de formation artistique*, qui implique l'articulation d'un réseau de centres, publics et privés, spécialisés en formation artistique et pratique culturelle.

---

**VILLE LECTRICE** : Pour renforcer le goût de la lecture chez les citoyens, en particulier à travers l'application du Plan de Bibliothèques. Pour donner en même temps une impulsion au secteur éditorial de la ville ; pour renforcer la création littéraire et aussi, pour établir des politiques et des investissements qui encouragent la lecture et la diffusion du livre, dans une recherche de l'accès total, de toutes les personnes, à la production écrite.

**PROGRAMME POUR LE DIALOGUE INTERCULTUREL** : Saisir l'opportunité de l'appel lancé pour l'Année Européenne du Dialogue Interculturel (2008) pour asseoir les bases de la conversion de la diversité en politique : un concept qui implique généralité, permanence, une nouvelle culture publique basée sur la diversité et, aussi, un changement structurel dans les politiques culturelles de Barcelone.

**BARCELONE SCIENCE** : Pour familiariser tous les citoyens à la culture scientifique et pour renforcer la vision de la science comme une partie indissociable de la définition de la culture. Améliorer la contribution de la culture scientifique à la promotion d'une citoyenneté plus active et plus critique, consolider l'image publique de la recherche et de l'innovation comme des activités génératrices de développement, en encourageant de nouvelles vocations scientifiques, et projeter Barcelone au niveau international comme une ville tournée vers la science.

**QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS** : Pour renforcer la dimension des équipements culturels comme instruments de production de culture et de connaissance. Avec de multiples actions destinées à améliorer la qualité et l'excellence dans les centres déjà existants : croissance en surface et infrastructure ; davantage d'investissements en achats, en aménagements et en capacité de production et de gestion. En renforçant aussi leur dimension éducative, en augmentant leur connexion avec le territoire, l'amélioration de l'accessibilité et l'élargissement du public, la coopération culturelle et la projection internationale.

**CONNAISSANCE, MEMOIRE ET VILLE** : Pour accentuer le rôle d'instrument du patrimoine culturel pour la construction de récits et de visions d'ensemble sur la ville. Pour renforcer le système public d'accès au patrimoine de la ville à partir de la mise en marche d'une nouvelle génération d'infrastructures muséales. Avec l'intention de stimuler une projection et une influence accrues des musées dans leur environnement local et au niveau international.

**CONDITION DE CAPITALE CULTURELLE** : Renforcer la condition de Barcelone comme capitale, dans un cadre de coopération avec la Generalitat (Gouvernement de la Catalogne) et le gouvernement espagnol. Cela inclut la coopération sur le plan financier et le fonctionnement du système d'équipements spécifiques à sa condition de capitale, la mise en route de nouveaux équipements doit compléter le système.

**CONNECTIVITÉ CULTURELLE** : Les dynamiques de connectivité doivent contribuer à stimuler, maintenir, renforcer et consolider les réseaux existants autour du grand nombre d'agents présents dans les secteurs culturels de la ville, et aussi à en créer de nouveaux. À partir d'un concept de culture en réseau, qui coopérerait à l'échelle locale, métropolitaine, catalane, nationale et internationale.

**CONSEIL DE LA CULTURE** : Création d'un espace de participation pour l'élaboration, l'exécution et l'évaluation des politiques culturelles de la ville, formé de représentants des associations, de professionnels reconnus, de représentants des divers groupes politiques et techniques municipaux. En intégrant des fonctions exécutives et des fonctions consultatives.

---

## Complexité, diversité, évolution

Accroître signifie augmenter et diversifier. Les pratiques culturelles incluent tout type de processus et d'activités, depuis les plus élémentaires et populaires jusqu'aux plus pointus et minoritaires. Évidemment, depuis les pratiques dignes d'amateurs jusqu'aux projets d'entreprises, en passant par une large gamme d'initiatives et de projets de caractère communautaire ou associatif. La culture, au même titre que la nature, est complexe. Et la richesse culturelle, comme la richesse naturelle, se base sur la complexité et la diversité. La culture est aussi soumise à une autre loi de la nature, celle de l'évolution. C'est pourquoi veiller au développement culturel implique aussi, comme le dit Joan Ollé, d' "aider à faire naître et éviter que ne meurent" toutes ces initiatives, tous ces processus et œuvres qui, comme conséquence de la loi implacable de l'adaptation au milieu et de la survie des plus forts, seraient condamnés à disparaître.

## Éducation et culture

En ce sens, les politiques orientées à élargir les possibilités de formation pour les pratiques culturelles et artistiques acquièrent plus de poids. Il s'agit ainsi d'accentuer le profil éducatif des politiques culturelles et, à l'inverse, d'accentuer l'aspect culturel des politiques éducatives. Bien sûr, ce type de politiques culturelles ne sont pas développées uniquement par les départements de la culture. Ce sont des politiques propres à des villes éducatives. Et aussi, des politiques orientées à l'appui à la création. Sans sensibilisation ni initiation aux langages artistiques, il n'y a pas de formation esthétique ni de diversité de pratiques artistiques. Et sans appui à la création, il n'y a pas d'espaces pour le risque, l'expérimentation, l'essai, l'erreur... Ensuite, certains demandent : et les industries culturelles ? Il y a une autre loi inéluctable, celle de la continuité de la chaîne trophique : sans petits poissons, il n'y a pas de grands poissons. Et l'océan est assez grand pour tous. Ainsi, plus la base est large (base de pratiques culturelles, d'appui à la création, de formation artistique), plus l'espace intermédiaire sera fort (le système d'équipements, la production, la distribution) et plus les sommets seront excellents. Nous ne parlons pas de sommet au singulier, ce qui nous ramènerait à l'idée de pyramide. La culture est un système à géométrie variable. Alors, les industries culturelles ? Sans formation, sans création, il ne resterait qu'une option : se perpétuer comme consommateurs de ce que produisent les industries culturelles hégémoniques.

**En ce sens, les politiques orientées à élargir les possibilités de formation pour les pratiques culturelles et artistiques acquièrent plus de poids.**

## Le hasard et l'Agenda 21 de la culture

La loi du hasard est implacable. Il aurait pu y avoir, peut-être, un (second) Plan Stratégique en 2006 ; peut-être aussi que ce plan aurait incorporé la notion de développement culturel comme idée centrale. Et même, des programmes comme les Fabriques de Création, le Conseil de la Culture, le Plan d'Enseignements Artistiques, Barcelone Science ou le Dialogue Interculturel auraient pu être les programmes structurants de ce plan. Tout cela aurait peut-être pu se produire sans l'Agenda 21 de la culture, mais ce qui est sûr, c'est que, après l'Agenda 21 de la culture, le seul plan possible à Barcelone était celui-ci.



Fabriques de Création. Pavillon Central de Fabra i Coats.  
Photographie : © Sergi Díaz

**Fabriques de Création** a pour but d'accroître le réseau d'équipements publics qui servent d'appui à la production culturelle à Barcelone. La ville et sa banlieue métropolitaine sont dotées d'un tissu culturel dense comme base de créativité et d'excellence artistique. La capacité de produire et de créer de nombre de ces artistes a représenté une contribution très appréciable pour promouvoir l'innovation et le progrès de la ville, ainsi qu'un actif important pour la projection internationale de Barcelone. Même s'il existe actuellement diverses expériences de centres de production culturelle, la transformation urbanistique des parties centrales de la ville est en train de diminuer le nombre de centres de production. Ces centres qui traditionnellement se sont concentrés sur les terrains industriels urbains, profitant des coûts inférieurs du sol et de l'adéquation des espaces, sont en train de disparaître au fur et à mesure que d'anciennes zones industrielles se convertissent en nouveaux quartiers de la ville.

L'Institut de la Culture a défini les quatre critères principaux que devront incorporer, indépendamment du modèle de gestion à suivre, toutes les *Fabriques de Création* dans la ville :

- L'intérêt public
- L'intérêt artistique et culturel
- La dimension territoriale
- La dimension technologique

De même, l'Institut a encouragé un processus de consultation auprès des représentants du secteur culturel de la ville pour évaluer les principales demandes auxquelles doit faire face le programme. Ce processus de consultation sera déterminant pour établir la proposition formelle du programme, et a permis les premières conclusions sur les différents types de fabriques:

**Centre de création et de production multimédia.** À haut contenu technologique, qui privilégie l'expérimentation et l'excellence avec les nouvelles technologies. Plusieurs partenaires, technologiques et artistiques, ont manifesté un intérêt spécial pour développer ce type de centre.

**Espace d'essai et de création pour les professionnels du cirque.** Un type de centre qui doit compléter le travail de formation déjà réalisé dans ce domaine par l'*Ateneu Popular de Nou Barris*, et pour lequel l'Association de Professionnels du Cirque de Catalogne (APCC) a travaillé à la proposition d'un modèle de centre qui s'est matérialisé, depuis juillet 2008, par *La Central del Circ*.

**Espaces-ateliers pour artistes visuels.** Des espaces-ateliers pouvant être occupés temporairement et en rotation pour le développement de projets. L'Association des Artistes Visuels de Catalogne, ainsi que d'autres organismes, sont en train de développer en particulier des propositions dans le quartier de Poble Nou, où traditionnellement se sont concentrés ces ateliers.

**Espaces pour les arts scéniques et les arts du mouvement.** Salles de petit format, où puissent cohabiter la création et l'expérimentation, mais aussi l'exhibition à des publics minoritaires. Des groupes et des professionnels de la danse ont développé des propositions intéressantes ces dernières années, comme La Caldera, dans le quartier de Gràcia. D'autres exemples existent aussi dans le secteur théâtral, comme celui de La Nau Ivanow, dans le quartier de La Sagrera, ainsi que l'espace géré par l'Association des Acteurs et Directeurs de Catalogne dans le Centre Culturel de Can Fabra.

**Centre de ressources musicales.** Sur la base de l'expérience des « salles de répétition », déjà présents dans plusieurs centres civiques de la ville, on propose de développer un type de centre qui ne soit pas seulement tourné vers la répétition mais qui inclurait aussi toutes les phases du processus de production musicale : expérimentation avec de nouveaux formats, nouveaux canaux de diffusion, etc.

Quant au reste des espaces qui seront intégrés dans le réseau des *Fabriques de Création* :

**El Graner :** Depuis l'automne 2008, les deux principales associations du secteur de la danse (Professionnels de la Danse et Compagnies de Danse) ont établi les bases pour la formalisation d'une *Fabrique de Création* dans l'espace connu comme el Graner (la Grainerie), dans le quartier de la Zona Franca.

**Fabra i Coats:** Au cours de 2009, cet espace provisoire a été transformé pour accueillir dans deux de ses étages des projets de musique et d'arts scéniques. Le projet artistique et architectural sera défini pour l'ensemble de l'édifice.

**La Escocesa:** Le projet artistique et le projet fonctionnel pour l'espace seront définis prochainement.

**Ateneu Popular de Nou Barris:** Les travaux seront entamés pour l'agrandissement de l'espace.

**La Seca:** Les travaux commencent et l'espace a été concédé pour un projet consacré aux arts scéniques et à des expositions.

Par ailleurs, les politiques culturelles locales, comme toutes les politiques élémentaires, avaient besoin de se doter d'un cadre théorique, d'un glossaire propre, d'un code commun. En ce sens, nous pouvons constater un avant et un après l'Agenda 21 de la culture. Grâce à lui, la gestion culturelle, les politiques culturelles, la planification, disposent d'un corpus théorique et d'un regard commun sur la culture. Et ce n'est pas rien. Toute pratique (professionnelle, politique, académique, sociale...) qui voudrait être reconnue a besoin de ce bagage conceptuel. L'Agenda 21 de la culture agglutine et cristallise des propositions et des positionnements propres à des acteurs qui ne sont plus timides, mais qui —en travaillant ensemble— atteignent un niveau de maturité considérable. Les politiques culturelles locales acquièrent ainsi une centralité non négligeable et l'Agenda 21 de la culture est à la fois moteur et reflet.

---

## Géométrie de l'Agenda 21 de la culture à Barcelone

L'Agenda 21 de la culture présente une géométrie variable. Intrinsèquement, il contient les valeurs et les objectifs que nous attendons des politiques culturelles. Extrinsèquement, il connecte un réseau mondial de villes engagées vis-à-vis de ces valeurs. Il permet donc un regard local (en tant que guide de l'action culturelle) et un regard mondial (en articulant de multiples réseaux de coopération). Dans ce double regard, le "dedans" et le "dehors" ne sont plus des concepts étanches, mais configurent des espaces d'intersection. Et cette condition frontalière, propre à l'Agenda 21 de la culture, a un rapport avec le fait qu'elle a été impulsée par les villes. Parce que les villes, comme nous le savons, sont les lieux qui concentrent le plus grand nombre de négociations et d'appropriations culturelles que les habitants de la planète réalisent. Les villes localisent la dynamique mondiale et, en même temps, mondialisent les dynamiques locales. Ainsi, penser les politiques culturelles de la ville a un rapport avec la construction d'une société planétaire. Et là se trouve la principale nouveauté de l'Agenda 21 de la culture.

**L'Agenda 21 de la culture présente une géométrie variable. Intrinsèquement, il contient les valeurs et les objectifs que nous attendons des politiques culturelles. Extrinsèquement, il connecte un réseau mondial de villes engagées vis-à-vis de ces valeurs.**

Ainsi, l'Agenda 21 de la culture étant un dispositif qui connecte avec le monde, son développement a été associé à d'autres dispositifs, certains préexistants, d'autres créés a posteriori. La force de l'Agenda 21 de la culture a à voir avec sa capacité à connecter avec ces autres dispositifs pour les politiques culturelles. Dans le cas de Barcelone, cette attribution a configuré une géométrie singulière. Il faut concevoir l'Agenda 21 de la culture dans une géométrie qui inclut aussi les processus de planification culturelle (le Plan de Bibliothèques, de 1998 ; le Plan Stratégique du Secteur Culturel, de 1999, et le Plan Stratégique pour la Culture - Nouveaux Accents, de 2006), les principaux instruments pour les politiques culturelles (l'Institut de la Culture de Barcelone ; la constellation de consortiums, créés avec d'autres administrations et avec la société civile) et l'articulation d'espaces pour la participation et le dialogue dans la construction des politiques culturelles de la ville, avec le Conseil de la Culture de Barcelone (2007) comme principal représentant.

### Le Conseil de la Culture de Barcelone : L'architecture du dialogue.

Le Conseil a été créé comme un instrument de dialogue entre le gouvernement de la ville, les divers secteurs de la culture et des professionnels reconnus du monde de la culture et des arts, pour la construction de politiques culturelles de ville. Il se structure comme un espace de participation et agit sur la façon de faire les politiques culturelles, sur le comment de leur définition et de leur mise en pratique, en incorporant le dialogue comme condition indispensable des politiques culturelles.

Sa nature est mixte, à la fois consultative et exécutive, indépendante du pouvoir public et en même temps partiellement intégrée par le gouvernement de la ville.

La Plénière, formée d'un maximum de cinquante personnes ayant droit de parole et de vote, est l'organe qui intègre principalement la facette de consultation et de conseil. Entre autres fonctions, elle a la capacité de créer des commissions déléguées pour ouvrir la participation et le débat à toutes les personnes, collectifs et organismes qui conforment le système culturel de la ville.

La Plénière est formée de : 16 personnes en représentation d'associations du secteur culturel de la ville ; 16 professionnels prestigieux (intellectuels, académiciens); 10 personnes en représentation des Conseils de la Culture de chaque district ; un/e représentant de chacun des partis politiques présents dans la Plénière de la Municipalité (5 pour la période 2007-2011); un/e représentant de la Commission de Lecture Publique ; la Vice-présidence, élue sur proposition des représentants des associations du secteur culturel, et finalement, la Présidence, qui échoit au Maire de Barcelone.

*Le Comité Exécutif*, présidé par la Vice-présidence et formé de six autres personnes (toutes désignées parmi les professionnels reconnus), a un profil clairement indépendant dans son fonctionnement ; il est l'organe qui concentre les compétences exécutives du Conseil, qui peuvent se résumer par :

- a) Informer avec un caractère obligatoire, de sa propre initiative ou à la demande de la Plénière, sur la création de nouveaux organismes ou équipements culturels de caractère municipal ; sur les projets normatifs et réglementaires municipaux qui influent sur des thèmes de politique culturelle ou artistique ; et sur la désignation des responsables des équipements culturels municipaux.
- b) Participer à la destination des subventions du domaine de la culture, dans le cadre de la réglementation relatives aux politiques de subventions de la Municipalité de Barcelone.
- c) Proposer les membres des Jurys des Prix "Ciutat de Barcelona".

Ainsi, dans le cas de Barcelone, il n'est pas possible de concevoir l'Agenda 21 de la culture comme un élément isolé, mais comme un des principaux moteurs qui fonctionnent en parallèle. La planification culturelle peut nous aider à penser aux objets des politiques culturelles, au quoi ; la participation et le dialogue se situent dans la sphère du comment. Et l'Agenda 21 de la culture se situe dans l'univers du sens radical des politiques culturelles, dans le pourquoi. Tels sont les trois sommets du triangle.



Conseil de la Culture de Barcelone :  
Photographie : © Francesc Boixader

---

## Vitalité urbaine et écologie culturelle. L'Agenda 21 de la culture, les années à venir

**Christine M. Merkel**

Chargée du département pour la culture et la mémoire du monde à la commission allemande pour l'UNESCO, coordinatrice de la coalition allemande pour la diversité culturelle et vice-présidente du comité culturel du Conseil de l'Europe

Cologne / Allemagne - Avril 2009

Le 8 mai 2009, l'Agenda 21 de la culture célèbre son cinquième anniversaire et c'est le bon moment pour le fêter en réfléchissant au nouveau contexte international dans lequel se trouve l'Agenda. Ce texte suggère des domaines intéressants d'activités, de réflexion, de recherche et de partenariats dans lesquels les trois cents villes et régions qui constituent actuellement la communauté mondiale de l'Agenda 21 de la culture pourraient participer au cours des années à venir comme catalyseurs critiques. Ensemble, elles ont la capacité de faire la différence en matière d'écologie culturelle.

**Ce qui rend l'Agenda 21 de la culture aussi stimulant, c'est le fait qu'il souligne le besoin de placer la culture au centre des politiques urbaines et qu'il offre la possibilité à chaque ville et à chaque gouvernement local d'obtenir une vision à long terme de leur stratégie spécifique de développement culturel.**

Ce qui rend l'Agenda 21 de la culture aussi stimulant, c'est le fait qu'il souligne le besoin de placer la culture au centre des politiques urbaines et qu'il offre la possibilité à chaque ville et à chaque gouvernement local d'obtenir une vision à long terme de leur stratégie spécifique de développement culturel. Le contenu de l'Agenda 21 concerne cinq points essentiels du développement humain durable : la culture et les droits de l'Homme, la culture et la gouvernance, la durabilité culturelle et le territoire, l'inclusion sociale, et la relation entre la culture et l'économie. Si les interactions entre ces cinq dimensions sont gérées de manière réfléchie, intelligente et en prévision du futur, cela permettra de contribuer considérablement à la richesse véritable des nations et au bien-être des enfants et des adultes [des femmes et des hommes].

---

Les acteurs de ces villes et régions qui se sont engagés dans l'Agenda 21 de la culture peuvent être fiers de ces cinq premières années très prometteuses. Ensemble, ils ont réussi à combler le large fossé que l'on ne considérait même pas comme tel lors du sommet de la Terre de Rio en 1992 ; en fait, lorsque l'Agenda 21 pour le développement durable était conçu et adopté, la dimension culturelle demeurait dans l'incertitude. Ce problème n'a pas non plus été résolu lors du sommet sur le développement durable qui s'est tenu à Johannesburg en 2002 ; il a fallu repartir de zéro et lancer un processus qui a été développé progressivement. Au cours de ce sommet cependant, une conversation internationale de haut niveau et pleine de promesses s'est organisée à propos de la culture et du développement durable. Menée conjointement par l'UNESCO et le PNUE, une table ronde a permis de discuter des problèmes tels que le rôle invisible de la biodiversité pour le bien-être économique, social et culturel et le développement de la diversité culturelle ; ces sujets devaient être traités à nouveau un an plus tard lorsque la rédaction de l'avant-projet et les négociations concernant un instrument juridique international en faveur de la diversité culturelle ont débuté officiellement. Par conséquent, le sujet de la culture comme bien public d'intérêt mondial a fait son entrée tardive sur la scène internationale, plus tard que les mouvements écologistes ou de défense des droits de l'Homme et de la paix, mais très vigoureusement.

## La Carta Magna de la politique culturelle internationale

Grâce à l'entrée en vigueur en mars 2007 de la Convention de l'UNESCO de 2005 et à la ratification par 97 États membres et par la Communauté européenne (données d'avril 2009), ses organes directeurs sont à présent entièrement en place. La ratification rapide de cette convention a activé son entrée en vigueur et a représenté un succès sans précédent dans la communauté internationale. En juin 2009, on prévoit l'adoption d'importantes directives opérationnelles concernant la coopération internationale, le rôle de la société civile, les possibilités de traitements de préférence pour permettre un meilleur équilibre des échanges entre les biens et services culturels au niveau international, de nouveaux partenariats et les modalités du Fonds International pour la Diversité Culturelle. La communauté globale qui a soutenu avec succès le rôle principal de la culture dans les stratégies de développement durable, s'est déjà engagée dans la transition en passant de l'étape de la négociation et de la promotion à celle de la planification et de la mise en œuvre de ce nouvel espace légal international. Le prochain défi à relever sera celui de la mise en pratique de cette convention de l'UNESCO au quotidien. À cet effet, il faudra d'orientation, d'un bagage analytique et de points d'action clairs.

Les cinq prochaines années seront d'une importance vitale pour la mise en route de l'initiative et pour le développement en commun de méthodes permettant de promouvoir la diversité des expressions culturelles au mieux. La convention pourra et devra sans doute jouer un rôle fondamental dans la transformation de la coopération internationale en matière de culture. Elle est en cours d'être établie comme « Carta Magna de la politique culturelle internationale ».

---

Comment cela se passera dépendra en grande partie de la volonté politique, des capacités et de l'engagement des États participant. Cela dépendra surtout de leur capacité à mettre en place une coopération approfondie impliquant tous les participants comme les organisations d'artistes, les producteurs et les responsables culturels, les organisateurs de festivals, les plateformes de sociétés civiles, les fondations intermédiaires, les organisations de recherche et les universités, les secteurs de la création et de la culture, les agences de développement et le public en général qui bénéficie des avantages des activités artistiques et des manifestations culturelles ou créatives. En ce qui concerne les citoyens dans son ensemble, il est d'une importance cruciale de disposer des connaissances et des informations appropriées à propos de la participation culturelle et de l'accès à une diversité élargie des expressions culturelles afin de mieux comprendre l'impact des programmes qui reçoivent le soutien de l'argent public (infrastructures culturelles, espaces de travail, initiatives de mobilité, etc.). Par conséquent, il est très important que la recherche concernant les politiques culturelles prenne également en compte les informations et les études de cas existantes sur le manque de participation à la vie culturelle. De même, il est indispensable d'examiner les nouvelles activités des acteurs culturels de type informel qui créent de nouvelles manifestations artistiques et culturelles novatrices à travers l'utilisation et la gestion des espaces informels et une combinaison habile de types de communication in situ et numériques.

## Perspectives concernant la diversité culturelle

l'évaluation de l'état des politiques publiques pour la diversité culturelle implique les municipalités et les régions, et les états dans les États fédéraux. Dans les pays comme l'Allemagne ou la France, les municipalités et les entités locales sont responsables en grande partie des fonds publics réservés à la culture. Par exemple, en Allemagne pour 2007, le budget public pour la culture était de 8,3 billions d'euros, 14,7% de ces fonds proviennent du niveau fédéral, les états grands (comme la Bavière, la Rhénanie-du-Nord – Westphalie, ou la Basse-Saxe) contribuent avec le 32,6%, les villes-état (Berlin, Hambourg) le 8,7% et les municipalités avec la majeure partie : le 44% restant. L'opinion publique n'est pas toujours consciente de ces apports et ne les comprend pas. Cependant, ces participations à la culture sont en grande partie volontaires et les municipalités ne sont pas dans l'obligation de les mettre en place ; il est donc possible qu'elles soient en question en période de crise.

**Les gouvernements locaux et les villes sont des parties prenantes (stakeholders) importants de la protection et de la promotion de la diversité des expressions culturelles.**

---

Les gouvernements locaux et les villes sont des parties prenantes (*stakeholders*) importants de la promotion et de la protection de la diversité dans les expressions culturelles. Le rôle qu'ils peuvent jouer dans la gouvernance mondiale de la culture est en train de changer en raison du nouvel espace légal mis en place par la convention sur la diversité culturelle de 2005. Même si la convention traite spécifiquement de la gestion locale seulement dans trois ou quatre paragraphes, la plus grande partie des dispositions concernant les droits des parties au niveau national (article 6; article 4, paragraphe 6), les mesures de promotion (article 7) et de protection (article 8) des expressions culturelles, les échanges d'informations et la transparence (article 19) et, évidemment, l'éducation et la sensibilisation du public (article 10) correspondent à la réalité des politiques culturelles au niveau local et régional. Il ne s'agit pas de refaire le monde mais plutôt d'une nouvelle étude critique des traditions en matière de politique culturelle. Jusqu'à quel point les politiques culturelles publiques existantes permettent-elles effectivement de promouvoir la diversité des expressions culturelles ? À qui est cette diversité ? Comment devrait-on organiser le dialogue public et la responsabilité corporative ? Qui se chargera de répondre aux différentes aspirations conflictuelles et d'organiser la prise de décisions ? En ce sens, toutes les villes et les régions organisées et engagées qui sont disposées à investir dans la recherche et dans les études de cas d'intérêt peuvent progresser énormément et marquer la différence dans le temps en ce qui concerne les perspectives de la diversité culturelle.

Il est évident que les municipalités et les régions jouent un rôle très important dans la gouvernance démocratique de la diversité puisqu'elles permettent l'engagement dans la créativité et la création et elles fournissent les infrastructures culturelles publiques requises. Cependant, les politiques publiques relatives à la diversité culturelle qui sont efficaces sont le résultat des efforts associés d'un grand nombre d'acteurs issus de milieux divers. Les politiques culturelles relèvent de divers ministères, habituellement jusqu'à six ou sept ; elles combinent des fonds publics divers, reconnaissent le besoin de cadres régulateurs surtout au niveau national et en rapport avec la fiscalité, les permis de travail, les services culturels et éducatifs, les couvertures de sécurité sociale concernant les artistes et les producteurs culturels, etc. ; elles soutiennent la diversité des médias et la prise de conscience la plus large possible de la part du public. Connaître véritablement son environnement propre et son espace d'action représente donc, en plus du développement des stratégies correspondantes, un défi important pour les régions et les municipalités participant à l'Agenda 21 de la culture.

## Liberté culturelle et diversité culturelle

La liberté culturelle a été réprimée tout au long de l'histoire et elle continue à l'être. La situation des droits de l'Homme demeure hétérogène : selon le rapport sur le développement humain 2004 du PNUD, environ 900 millions de personnes, c'est-à-dire un habitant sur sept de la planète, appartiennent à des groupes qui souffrent d'une forme ou d'une autre de répression linguistique ou religieuse ou de discrimination pour des raisons ethniques ou religieuses dans le domaine professionnel, scolaire ou politique. Les bureaux et les instituts de recherche pour les droits de l'Homme de l'ONU devraient penser à rédiger un autre rapport sur le développement humain concernant la liberté culturelle. Il faudrait le publier en 2014 afin de réévaluer et de réviser ces chiffres une décennie plus tard. Les villes et régions intéressées pourraient contribuer à cet exercice en fournissant des études de cas et des données détaillées.

---

Au cours de ces vingt dernières années, les systèmes de mesure de l'état du développement ont largement évolué. L'indice de développement humain, utilisé pour la première fois en 1990, est rapidement devenu un système de référence clé et il a récemment évolué pour devenir un concept d'indice de développement humain durable. Depuis 2007, l'OCDE inclut un chapitre sur la « qualité de vie » dans ses publications annuelles de données où elle offre des informations plus détaillées sur les rapports entre la culture, la prospérité économique et la qualité de vie. Une série d'indicateurs a également été conçue pour mieux évaluer la situation concernant les inégalités dans une société donnée comme par exemple l'indice de Gini.

À moyen terme, afin de superviser les efforts dans le domaine de la culture et du développement, en particulier en ce qui concerne l'implémentation de la convention 2005 de l'UNESCO, l'indice de développement humain (durable) devrait mieux évoluer et développer sa dimension de la diversité culturelle ou fonctionner en parallèle avec un indice de la diversité culturelle. Cette approche permettrait de donner un nouvel élan à la mise en application de la convention 2005 de l'UNESCO dans certains de ses domaines clés, par exemple le principe de complémentarité des aspects économiques et culturels du développement (principe 5, article 2). Cette approche doit dépasser le cadre statistique de la collecte des données concernant les activités culturelles, les biens et les services.

## Diversité culturelle 2030 - Forum U40

Le développement des capacités de la génération à venir de professionnels de la culture est un domaine d'action très important que l'on peut commencer à traiter dès aujourd'hui. En 2007, la commission allemande à l'UNESCO a lancé le programme Under 40, un programme qui offre la chance aux jeunes experts (en maîtrise, doctorat, les jeunes professionnels et d'âge moyen et les autres spécialistes disposant d'une formation similaire) de participer au débat international sur la diversité culturelle et l'implémentation de la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO.

**Le développement des capacités de la génération à venir de professionnels de la culture est un domaine d'action très important que l'on peut commencer à traiter dès aujourd'hui. En 2007, la commission allemande à l'UNESCO a lancé le programme Under 40.**

---

Après avoir fait appel à la participation, un groupe principal de candidats européens a été identifié pour l'édition 2008-2010 du programme, suivi d'un appel général en hiver 2008. Le forum mondial U40 vise à inclure les meilleurs professionnels, les futurs preneurs de décisions et les communicateurs de toutes les régions de la planète. Parmi les candidats sélectionnés et identifiés en mars 2009, on trouve les directeurs de politiques culturelles des villes et des gouvernements locaux ainsi que les chercheurs en développement urbain durable et en intégration.

Le forum mondial U40 se réunira en même temps que la conférence des parties de la convention de l'UNESCO de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, en juin 2009, et permettra aux assistants de participer comme observateurs actifs à la conférence des parties. Le programme, conçu par la commission allemande à l'UNESCO et par la fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle comme projet d'alliance mondiale de l'UNESCO pour la diversité culturelle, a été rendu possible grâce au soutien d'un grand nombre de gouvernements et d'autres partenaires issus des universités et des fondations.

Si cette initiative réussit, il est possible que ce type d'action de promotion des capacités devienne une activité périodique et participe à la création d'un réseau de partenaires du programme U40. Tous les deux ans, en parallèle avec la conférence des parties, un programme U40/U30 pourra être préparé avec les réseaux internationaux les plus importants comprenant, si nécessaire et cohérent, une équipe des commissions nationales de l'UNESCO, la fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle, les Chaires de l'UNESCO et les réseaux de l'Agenda 21 de la culture, par exemple.

## Exploration d'alliances plus larges et capables d'intégrer une plus grande diversité culturelle

L'objectif global de l'Agenda 21 de la culture est d'augmenter la qualité de vie et d'encourager des manières durables de vivre dans les villes. L'urgence concernant le besoin de garantir un développement durable est liée aux limites de l'environnement naturel et de celles des innovations sociales, techniques et culturelles pour répondre aux besoins présents et futurs.

Il existe de nouvelles données et études de cas issues de sources variées qui tendent à soutenir une nouvelle évaluation de la stratégie proposée par l'Agenda 21 de la culture et cela de divers points de vue. À titre d'exemple seulement, une série de données récentes de l'OCDE a apporté des informations ignorées jusqu'ici quant au rôle dynamique d'un nombre relativement limité de régions au potentiel novateur important et aux interactions fortes ce qui a un impact sur le produit intérieur brut et sur le développement de l'économie mondiale. Certaines études de cas, comme « Villes du sud » traitent principalement de la citoyenneté

---

et de l'exclusion. Les études de cas commandées récemment par la Commission à Bruxelles à propos de la vitalité de la biodiversité dans les zones urbaines plus étendues ont révélé des données surprenantes. Contrairement à ce qui nous paraissait logique au départ, la vitalité de la faune et de la flore dans les zones urbaines de grande taille comme Berlin est largement supérieure à celle de la campagne environnante où dominent les exploitations et les granges de type industriel. Cela souligne le besoin de poursuivre la recherche sur l'état de la biodiversité dans les villes et les régions et sur le rôle invisible de la biodiversité en matière de bien-être économique, social et culturel et pour le développement de la diversité culturelle.

En 2008, la CNUCED (UNCTAD en anglais) et le PNUD ont publié pour la première fois un rapport sur l'économie créative en collaboration avec l'UNESCO, l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T) et le Centre du Commerce International. Ces informations, émises par toutes les agences spécialisées de l'ONU, mettent en évidence le rôle transformateur du secteur créatif dans le développement. Jusqu'à présent, son rôle était de toute évidence pratiquement occulté. Certains réseaux thématiques comme les Villes créatives, les Villes du Design, World Book Capital et d'autres réseaux liés à l'UNESCO, développent leur profil de ville autour de cette dimension. Un grand nombre des villes participantes sont également des membres actifs de l'Agenda 21 de la culture. Même si certaines des villes et des régions principales ont déjà commencé à établir un profil de l'état de leurs secteurs créatifs, on en sait encore très peu sur la nature des rapports entre les politiques en faveur de la diversité culturelle, le besoin d'une économie créative puissante et les caractéristiques plus générales des régions dynamiques mentionnées ci-dessus.

Il faut enfin souligner l'évolution d'un nouveau type de réseau de connexion entre les milieux ruraux et urbains qui est une initiative de seconde génération d'exploitations agricoles et de production biologique. Ces réseaux insistent sur une série de nuances et encouragent à mieux comprendre les interactions entre les villes et leurs alentours, comme le rapport qu'il peut exister entre les milieux urbains et ruraux. Les réserves de la biosphère et les lieux déclarés patrimoine mondial de l'UNESCO, y compris les paysages culturels, pourraient également être inclus dans cette démarche.

Les villes et les régions qui assurent la promotion de l'Agenda 21 de la culture peuvent créer des synergies très utiles lorsqu'elles établissent des contacts avec des acteurs de réseaux similaires et, de cette façon, elles évitent la charge de travail excessive de son personnel, toujours limité, chargé des domaines liés aux biens publics d'intérêt mondial. Comme on l'a vu antérieurement, il est possible qu'un travail de recherche plus nuancé soit nécessaire avant de pouvoir prendre des décisions réfléchies et appropriées.

---

# Action, réflexion, alliances et recherche nécessaires pour l'Agenda 21 de la culture : quelques propositions

## ESPACES PUBLICS URBAINS

- Les fruits de la diversité culturelle dans les municipalités : les réseaux des principales villes européennes et les réseaux globaux des villes créatives peuvent devenir actives en développant encore leurs politiques locales liées à la diversité culturelle, comme au travers de cinq projets majeurs d'interaction nord-sud-sud.
- À travers les jumelages, les villes pourraient accorder des programmes (sur 10 années) pour la création de capacité dans les domaines des politiques culturelles et des industries créatives, avec une dimension U40.
- Le programme des cités interculturelles du Conseil de l'Europe a été lancé en 2008 avec 12 villes pilotes en tout et la participation du réseau Eurocities au deuxième plan. Si ce modèle est appliqué avec succès, il pourrait être utilisé pour d'autres activités comme les projets internationaux au-delà des frontières des pays européens.

## APPRENTISSAGE CONTINU, SENSIBILISATION DU PUBLIC ET PARTICIPATION

- La promotion de la Carta Magna dans la communauté artistique : les villes et les régions qui organisent d'importants festivals culturels comme le Berlinale, le festival de la littérature de Medellin, le FESPACO de Ouagadougou, le festival de Cannes, le festival de cinéma de Venise, le festival de Salzbourg, la biennale de Shanghai ou le Pop.komm de Berlin, parmi tant d'autres, pourraient opter pour offrir une édition bibliophile du texte de la convention de 2005 dans l'une des six langues des Nations unies et dans la langue du pays d'accueil en cadeau de bienvenue pour tous les artistes invités. Si cette idée est appliquée de manière généralisée, on prévoit que dix mille artistes environ venus de 150 pays auront reçu ces dépliants d'ici à 2014 et ils auront obtenu des informations au sujet de la convention.
- Promotion de la diversité des expressions culturelles entre les enfants et les jeunes : les villes qui organisent les principales foires internationales du livre (Francfort, Le Caire, Madrid, Johannesburg, Harare, Santiago du Chili) pourraient entrer en contact avec l'association mondiale des éditeurs et soutenir les initiatives locales concernant la publication de livres pour enfants, de livres audio, sur la base de l'expérience du service public de diffusion.
- La journée de la diversité culturelle le 21 mai pourrait devenir une journée spéciale pour les municipalités et les gouvernements locaux comme pour les écoles, les quartiers, les maisons de jeunes, les librairies, les bibliothèques, les cinémas, les discothèques, les églises et les mosquées, qui organisent une multitude d'événements en l'honneur de la diversité culturelle comme des festivals de contes et chansons, des spectacles publics, des séances de lecture, des échantillons de design et bien d'autres activités « grassroots » à budget limité s'adressant au grand public.

- 
- Le réseau international des Chaires de l'UNESCO sur culture et développement, constitué de chaires universitaires dans des domaines aussi variés que le droit international, la gestion culturelle, les sciences politiques, l'anthropologie, les arts et la culture, le design, l'administration et la direction d'entreprises, la musique, l'histoire naturelle, la philosophie, l'histoire ou la psychologie entre autres, pourrait envisager la création d'une école internationale d'été itinérante sur la diversité culturelle, tous les deux ans. Les villes et les régions engagées dans l'Agenda 21 de la culture pourraient unir leur forces pour, chacune à leur tour, organiser ces cours d'été.

#### ÉCRANS EN ESPACES PUBLIQUES

- Dans la mesure du possible et si cela est approprié, les villes et les régions pourraient apporter leur soutien au changement dans la programmation des chaînes du service public de communication, réorganisée en fonction des principes de diversité culturelle. Ainsi, les jeunes et les adolescentes bénéficieront de contenus bien plus intéressants et variés du point de vue culturel que ce soit à la radio ou à la télévision et ils auront accès à une offre plus large grâce à la disponibilité de ceux-ci dans un plus grand nombre de langues. Ils pourront alors se forger de nouvelles idées plus réalistes sur la vie des enfants du continent asiatique, de la zone pacifique, africaine, américaine, européenne et du monde arabe.

#### INDICATEURS DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE : SAVOIR ET EXPERTISE EN ACTION

- Les observatoires des politiques culturelles et des industries créatives, au niveau national, international et local, devraient être organisées afin de développer des indicateurs et des études de cas significatifs servant au contrôle des résultats des politiques culturelles au niveau local (et à d'autres niveaux), et pour compléter la mise en application de la convention de 2005 de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles. À moyen terme, un consortium transnational pourrait être mis en place dans le cadre de la structure de mise en oeuvre de la convention de 2005.

#### MONDIALEMENT

- La création d'étiquettes de « culture équitable » ("fair culture") pourrait devenir la caractéristique des modèles d'échanges et de coproduction nord-sud et nord-sud-sud comme dans l'expérience réussie du commerce équitable depuis le début du siècle. Les grands magasins de musique et les centres commerciaux en équipement électronique pourraient commencer à proposer un coin gourmand avec des produits et services culturels "slow food" en provenance du sud de la planète.

---

## LIBERTÉ CULTURELLE POUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

- L'UNESCO collabore avec l'IFEX (Échange international de la liberté d'expression), un réseau global de 71 organisations qui travaillent pour la défense et la promotion de la liberté d'expression. Il faudrait s'inspirer de cet exemple et contacter un groupe d'organisations de défense des droits de l'Homme (et/ou le développement) afin de mettre en place un système d'avertissement similaire pour les violations de la liberté culturelle.

### Ce nouvel environnement international offre de nombreuses opportunités intéressantes de coopérer en faveur des échanges culturels globaux de manière véritablement équilibrée et de relever un défi passionnant en trois étapes fondamentales.

Pour conclure, ce nouvel environnement international offre de nombreuses opportunités intéressantes de coopérer en faveur des échanges culturels globaux de manière véritablement équilibrée et de relever un défi passionnant en trois étapes fondamentales :

- Le défi d'une nouvelle architecture de la collaboration intergouvernementale dans le domaine de la culture et du développement, une architecture de gouvernance mondiale dont les objectifs sont clairs et un espace légal garantissant les politiques culturelles et les responsabilités publiques pour la diversité culturelle à court, à moyen et à long terme. Cela inclut la responsabilité de concrétiser cette convention grâce à l'aide et aussi malgré les obstacles des procédures souvent lentes et laborieuses pour un consensus multilatéral et la négociation entre les cents parties qui la constitueront bientôt. Enfin, pour la Commission européenne, cela suppose la conformité aux obligations liées à la participation à une convention de l'UNESCO pour la première fois dans l'histoire.
- Le défi que devra relever la société civile consistera à coordonner ses actions et à créer les groupes de travail appropriés pour déterminer les mesures qui sont requises pour protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles sur leur territoire et aux différents niveaux de la gouvernance comme par exemple, les régions et les municipalités, et s'engager dans des partenariats de portée internationale comme les organes intergouvernementaux de la Convention.
- Le défi que représente l'utilisation de ce nouvel espace culturel aux dimensions intercontinentales inscrit aux lois internationales de manière active et proactive. Selon Rasmané Ouedraogo, président de la fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle, un « sixième continent » est en cours d'émergence, un continent des diversités culturelles, une communauté de la richesse commune.

---

# Agenda 21 de la culture pour la ville de Novi Sad. Besoins et défis

**Biljana Mickov**

Chercheur en culture, et administrateur culturel

## 1. Une politique culturelle ? Pourquoi ?

La culture est un élément fondamental de la société. Il s'agit du principal objectif de l'UNESCO. L'Agenda 21 de la culture est également très clair à ce sujet. La culture est nécessaire pour pouvoir obtenir une vision précieuse du monde et se poser des questions sur des certitudes qui viennent du haut. L'un des objectifs de l'Agenda 21 de la culture est de promouvoir la confiance des citoyens en ce qui concerne l'art et la culture. Le développement culturel est important. La culture contemporaine traite directement des questions importantes de notre temps et de l'évolution du paysage de l'identité mondiale.

Nous avons besoin d'une politique culturelle qui fournisse son soutien à la structuration de projets culturels (projets artistiques, équipements...), projets qui peuvent exercer une véritable influence sur l'ensemble de la société. Nous avons besoin de garantir une bonne répartition des centres culturels dans une ville ou sur un territoire. Nous avons besoin de redéfinir objectivement les raisons d'apporter son soutien ou pas aux projets. Nous avons besoin d'encourager la création artistique, offrir aux artistes l'opportunité de travailler dans de bonnes conditions et proposer quelques idées et un certain dynamisme à la société.

Le défi que représente une bonne politique culturelle mise en place dans la ville de Novi Sad et dans la société contemporaine doit actuellement être traité de manière transversale. Toutes les dimensions de la ville et du territoire (sociale, éducative, économique, touristique) sont liées entre elles et la culture doit être mise en relation avec chacune d'entre elles. Nous devons mettre en place des conditions favorables pour les artistes et pour la diffusion et la circulation artistiques. Créer des conditions favorables pour les ressources mutuelles et assurer la liaison entre les personnes qui travaillent dans le domaine culturel à différents niveaux (local, national, européen et international)

L'Agenda 21 de la culture ouvre les portes à l'élaboration d'une politique culturelle pour la ville d'une manière tout à fait nouvelle et contemporaine. D'une manière générale, il n'existe aucune politique culturelle dans la ville de Novi Sad. Le défi consiste à abandonner le passé et à se lancer et introduire la nouveauté. Dans le contexte actuel, on ne sait pas si cela est réellement faisable. Mais il est évident que la création d'un nouveau système qui fonctionne devrait débiter dès à présent.

---

## 2. L'identité de Novi Sad

Novi Sad est l'un des plus importants pôles d'éducation supérieure et de recherche de Serbie et c'est la capitale de Vojvodina, la province septentrionale de la Serbie. La ville est située sur les rives du Danube, face au versant nord de la montagne de la Fruška Gora. Les habitants de la ville jouissent d'un patrimoine multinational et multiculturel. L'identité doit être considérée comme étant notre héritage et le fruit de notre invention.

Selon le recensement de 2002, la population urbaine de la ville était de 299 294 habitants dans une population municipale de 333 583 habitants. La population de Novi Sad est constituée de : Serbes (75,50%), Hongrois (5,24%), Yougoslaves (3,17%), Slovaques (2,41%), Croates (2,09%), Monténégrins (1,68%) et d'autres nationalités.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la ville était la capitale de la culture serbe et elle a été surnommée l'Athènes serbe. De nos jours, Novi Sad est le second centre culturel de Serbie (après Belgrade).

Depuis 2000, Novi Sad accueille le festival EXIT, le plus important festival d'été de musique de la Serbie et de la région ; également l'unique festival de théâtre nouveau et alternatif de Serbie (INFANT), le festival le plus renommé en matière de littérature enfantine (Zmaj Children Games), le Festival de Jazz de Novi Sad et bien d'autres. En plus du Théâtre national serbe, les théâtres les plus importantes sont le Théâtre de la jeunesse, le Centre culturel de Novi Sad et le Théâtre de Novi Sad. La synagogue de Novi Sad accueille également de nombreux événements culturels de la ville.

Les autres institutions culturelles de la ville comprennent l'Académie serbe des sciences et des arts, la Bibliothèque de Matica Srpska, la Bibliothèque municipale de Novi Sad et les archives de Novi Sad. La ville jouit également des institutions culturelles de Vojvodina : l'Académie des sciences de Vojvodina et les Archives de Vojvodina.

### Les ressources culturelles de la ville de Novi Sad ont besoin d'un environnement durable fondé sur des partenariats entre les acteurs locaux, les autorités politiques et les réseaux internationaux.

La ville offre plusieurs musées et galeries, qu'ils soient publics ou privés, autour de Novi Sad. Le musée le plus connu de la ville est le musée de Vojvodina qui présente une collection permanente relative à la culture serbe et à la vie à Vojvodina à travers l'histoire. Le musée de Novi Sad, situé dans la forteresse de Petrovaradin, dispose d'une collection permanente relative à l'histoire de la forteresse. La galerie de Matica Srpska est la plus grande galerie et la plus renommée de la ville ; elle dispose de deux galeries au centre de la ville. Il y a également la galerie des beaux arts de Rajko Mamuzić et la collection en la mémoire de Pavle Beljanski, l'une des plus importantes collections d'art serbe, ainsi que le Musée d'art contemporain de Vojvodina.

Les ressources culturelles de la ville de Novi Sad ont besoin d'un environnement durable fondé sur des partenariats entre les acteurs locaux, les autorités politiques et les réseaux internationaux.

---

## 3. La gouvernance de la culture à Novi Sad

Le système actuel concernant la gestion de la culture de la ville est parallèle à celui de la République de Serbie et il se base sur le modèle d'État de la politique culturelle. Cela signifie en fait que les pouvoirs publics nationaux prennent des décisions sur le développement culturel de Novi Sad, mais sans une définition des objectifs.

La politique de la ville doit se baser sur différents acteurs : les pouvoirs publics, les institutions culturelles professionnelles, les associations, les groupes de citoyens informels et les sponsors privés. Le fonctionnement de la politique culturelle de la ville de Novi Sad dépend de la structure des acteurs locaux. Les politiques doivent rendre certaines valeurs visibles afin qu'elles soient partagées et qu'elles puissent représenter les fondements des accords et des partenariats.

L'Agenda 21 de la culture est nécessaire en grande partie parce qu'il s'agit de *l'outil permettant de réaliser des changements et d'assurer la cohésion au sein du système culturel urbain*. Les priorités établies sont liées à la décentralisation des prises de décisions et des finances, mais l'impact du gouvernement central quant à l'attribution des fonds à la culture est toujours visible. Lorsqu'on analyse les mécanismes de financement de la culture dans la ville de Novi Sad, on observe que les avantages sont, en fait, l'organisation légale du système budgétaire ou le flux de paiements réguliers ; cependant, les inconvénients sont les critères concernant la prise de décisions à propos des projets qui devraient être clairement définis, conformément aux principes de l'Agenda 21 de la culture. Afin d'améliorer le financement de la culture, il est nécessaire de développer encore davantage la prise de décisions démocratiques.

Une autre faiblesse, selon moi, est due au manque de coopération intergouvernementale, interdépartementale et intersectorielle. Il n'existe aucune évaluation des résultats des performances des institutions d'importance particulière (par exemple, la réputation auprès du public international, la formation avancée, la relation avec le public), et il n'existe aucune formation systématique du personnel. Il existe un besoin important de formation du personnel, qui représente un autre engagement significatif de l'Agenda 21 de la culture, à savoir l'innovation et la formation permanentes.

## 4. Le système culturel, à qui concerne-t-il ?

Supposons que le système culturel d'une ville est constitué des groupes suivants (en réalité, c'est plus complexe et je simplifie) :

- Les preneurs de décisions (administrations locales et municipales, directeurs des institutions culturelles)
- Le public (permanent et temporaire)
- Les créateurs (artistes)
- Les médiateurs (médias, experts, gestionnaires culturels, conseillers).

---

Les études montrent que les visites d'expositions, les bibliothèques, les promotions de livres et les conférences sont les moins populaires. La proportion est telle que 70% des citoyens n'utilisent pas leurs ressources culturelles. Il est par conséquent important de collaborer avec les citoyens afin de les encourager et de les stimuler à travers des programmes éducatifs dans les institutions culturelles. Les médias jouent un rôle extrêmement important. Les organisations et les agences internationales comme la Fondation Européenne de la Culture, Pro Helvetia, et d'autres fondations à caractère local et régional jouent également un rôle important.

Une analyse des quatre groupes qui constituent le système culturel de Novi Sad montre que seuls trois sont actifs: ceux qui prennent des décisions, les créateurs et les médiateurs. Le public n'est pratiquement pas développé. Les créateurs travaillent dans les institutions culturelles mais n'établissent pas de rapports directs et actifs avec le public. Le marché culturel n'est donc pas développé du tout. Il manque un système avec un programme éducatif puissant pouvant inclure le public (le Musée de Vojvodina et la galerie Matica Srpska ont en partie développé des programmes éducatifs mais ils ne s'adressent pas à tous les publics). Les preneurs de décisions sont les plus actifs puisqu'ils s'efforcent de mettre en place des rapports avec créateurs et médiateurs.

#### POINTS FORTS

- une longue tradition d'institutions culturelles
- l'abondance des fonds
- le patrimoine culturel riche de Novi Sad
- une société multiculturelle qui soutient la tradition, les coutumes et les langues
- le nombre élevé d'artistes
- événements locaux, même si la portée est régionale et internationale (le festival EXIT de 2005 a été visité par 150 000 personnes, le théâtre nouveau et alternatif – INFANT, Video Medea, les expositions d'art contemporain)
- coopération avec des partenaires internationaux
- médias

#### FAIBLESSES

- les problèmes entre institutions culturelles et la créativité
- les mauvaises conditions des bâtiments qui accueillent les institutions culturelles
- le manque d'installations permettant le travail des artistes
- les attentes élevées de l'État, 100% dans le domaine des finances
- les ressources techniques limitées
- la gestion obsolète dans les institutions culturelles
- le public limité
- le manque de modèle pour la gouvernance de la culture

---

## OPPORTUNITÉS

- l'introduction d'une nouvelle gestion contemporaine
- la création d'une stratégie de développement culturel pour Novi Sad
- la mise en place de partenariats entre le secteur public et le secteur privé et avec le secteur civil dans le domaine de la prise de décision concernant la culture
- la revitalisation du patrimoine culturel

## MENACES

- le manque de système juridique pour la culture (ou des lois obsolètes ce qui est le cas des bibliothèques)
- le manque de coopération institutionnelle
- le système centralisé dans les domaines culturels individuels

# 5. Vers une stratégie culturelle pour Novi Sad

La plupart des villes européennes ont fondé leurs politiques culturelles sur quatre principes clés : l'identité culturelle, la diversité culturelle, la créativité et la participation des citoyens à la vie culturelle. La stratégie de développement culturel de Novi Sad devrait garantir la prise en compte de ces principes et leur application à toutes les politiques publiques. Il faut également développer des programmes spécifiques visant à mieux faire participer les citoyens à la vie culturelle. Des investissements considérables sont également nécessaires dans les activités de recherche dans le domaine de la culture. Il faut introduire de nouveaux instruments et particulièrement en ce qui concerne la planification stratégique afin de garantir un développement permanent. L'objectif consiste à mettre en place des conditions favorables au développement culturel harmonisé afin de pouvoir contribuer au développement durable de la société.

**L'Agenda 21 de la culture offre une nouvelle approche des segments qui ne sont pas facilement intégrés au système culturel de la ville de Novi Sad.**

Je souhaiterais souligner quatre principes/éléments qui sont importants pour le lancement de la stratégie culturelle de la ville de Novi Sad. Ces quatre éléments encourageraient clairement que la culture passe des marges au centre. Ils mettent également en évidence le besoin de passer d'une approche verticale à une gouvernance plus horizontale. Il faut introduire de manière progressive l'Agenda 21 de la culture à savoir l'expliquer point par point, en prenant en compte la situation de la ville. J'ai donc défini quatre principes qui pourraient contribuer à un meilleur impact de la culture dans le développement local.

---

L'Agenda 21 de la culture offre une nouvelle approche des segments qui ne sont pas facilement intégrés au système culturel de la ville de Novi Sad. Ce dont nous avons besoin c'est de la promotion accentuée de l'Agenda 21 de la culture à travers des séminaires et des symposiums. L'élaboration d'une planification stratégique relative à la culture est importante et peut participer au développement local au cours des quatre prochaines années (2009-2012). Voici les quatre principes:

#### A. DÉCENTRALISATION

Le principe lié à la décentralisation des prises de décision et concernant la finance en reconnaissant l'originalité créative et la défense des principes du droit des citoyens à accéder à la culture.

#### B. NUMÉRISATION

Il faut encourager une approche vers la dimension numérique de tout projet culturel et du patrimoine culturel local et global à la fois. L'innovation permanente est fondamentale ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies qui devraient être employées comme un outil de mise à la disposition de la culture pour tous les citoyens.

#### C. ÉDUCATION ET CITOYENS

Le principe de l'Agenda 21 de la culture en ce qui concerne la possibilité d'une coopération entre les politiques culturelles et éducatives est un principe important pour notre société. La fonction des programmes éducatifs est d'organiser le principe de culture comme étant un instrument créatif ayant pour résultat le développement de la créativité et elle est en grande partie liée à l'augmentation des connaissances de la société. Le véritable avantage pour les citoyens comprend de meilleures connaissances et l'ouverture d'une nouvelle approche. En ouvrant des installations, les personnes disposent d'un meilleur accès aux institutions culturelles à tous les niveaux de la population. L'objectif est de promouvoir la confiance en soi dans les centres culturels pour enfants, étudiants, adolescents, adultes et personnes âgées. « Les musées semblent s'intéresser aux objets mais en réalité c'est bien aux personnes qu'ils s'intéressent », dit Barry Lord. La capacité de la culture de fournir une plateforme d'expression pouvant mener au changement social est évidente avec le développement de programmes éducatifs à travers les institutions culturelles. L'impact pourrait être positif sur les systèmes éducatifs formels et informels du futur. Les impacts sur les citoyens sont en terme de résultats d'apprentissage : augmentation des connaissances et de la compréhension, des compétences et capacités, changement dans les comportements et les valeurs, plaisir, inspiration, créativité, action, comportement et progrès.

---

## D. PLANIFICATION URBAINE

La situation des paramètres culturels est importante dans le cadre de la planification urbaine et de la mise en place de réglementations relatives à l'esthétique des centres publics et de la propriété collective. Cela inclut les projets de micro-unités dans les zones urbaines à travers des études de visibilité. On garantirait la participation des centres culturels sur le territoire urbain et rural (région, ville).

# 6. Raisons pour lesquelles l'Agenda 21 de la culture est utile à la ville de Novi Sad. Quelques exemples.

L'Agenda 21 de la culture, avec ses principes, apporte de nombreux éléments nouveaux au sein de la structure culturelle de la ville. Les programmes des institutions culturelles comprises dans le budget de Novi Sad n'ont pas aucune relation entre elles: chaque institution fonctionne séparément ce qui entraîne une qualité hétérogène des programmes. La mise en rapport des institutions culturelles permettrait de stabiliser le niveau de développement. L'Agenda 21 de la culture offre des consignes intéressantes.

Avec l'adoption de l'Agenda 21 de la culture, le personnel municipal commencera à examiner les nouvelles pistes puisque la situation actuelle n'est pas durable.

Le mise en réseau avec d'autres villes comprendrait une définition claire des ressources culturels propres, et la recherche de dénominateurs communs avec les autres villes afin d'améliorer la coopération.

Il est évident que l'Agenda 21 de la culture se convertit en un argument puissant pour soutenir la création d'une politique culturelle solide pour la ville de Novi Sad. Il faut souligner l'importance du lancement du processus de décentralisation culturelle ; le conseil culturel municipal agit en qualité d'organisme d'orientation ; l'importance de la planification stratégique a été reconnue en matière de développement culturel comme étant un instrument novateur pour la politique urbaine ; les priorités ont été fixées en ce qui concerne la maintenance des installations ; la numérisation, la variété des événements et le soutien au développement des industries culturelles (en particulier celle de la publication).

---

## 7. Participation au débat global concernant la culture et le développement local. Perspectives de Novi Sad

Novi Sad est un nouveau membre de l'Agenda 21 de la culture. Il est peut être osé mais certainement utile que les activités internationales de l'Agenda 21 de la culture soient analysées et revues de manière critique. Il existe deux domaines principaux. En premier lieu, je pense que des interactions plus intenses sont nécessaires entre villes et gouvernements locaux qui ont adopté l'Agenda 21 de la culture. En second lieu, nous avons besoin de projets spécifiques fondés sur des partenariats. Un plan de révision paritaire ou peer-review pourrait par exemple être intéressant: les villes devraient, à travers des échanges, évaluer les projets avec des partenaires et développer de nouveaux modèles. Le réseau mis en place par l'Agenda 21 de la culture devrait être durable pendant une période de temps plus longue à travers des plans d'action précis. Le développement de projets dépend d'un certain nombre de facteurs : le soutien actif, l'engagement, la mobilité... cependant, il peut être soutenu par le développement de partenariats stratégiques et la participation aux niveaux nationaux et internationaux.

**En premier lieu, je pense que des interactions plus intenses sont nécessaires entre villes et gouvernements locaux qui ont adopté l'Agenda 21 de la culture. En second lieu, nous avons besoin de projets spécifiques fondés sur des partenariats. Un plan de révision paritaire ou peer-review pourrait par exemple être intéressant: les villes devraient, à travers des échanges, évaluer les projets avec des partenaires et développer de nouveaux modèles.**

Le réseau de l'Agenda 21 de la culture doit disposer des capacités de fournir une plateforme d'expression pouvant mener au changement social. L'objectif peut être interprété comme étant une gestion plus efficace entre les partenaires nationaux et internationaux. La stratégie de partenariat devrait être mise en place pour que les projets locaux de mise en oeuvre locale de l'Agenda 21 de la culture puissent atteindre un niveau de stabilité. Pour atteindre un développement durable, le partenariat et le réseau sont des éléments clés et chaque projet doit, avant tout, disposer d'un contexte novateur. Le partenariat à travers l'Agenda 21 de la culture garantirait un développement ample et le domaine d'activité aurait un impact sur la connexion et la diffusion des connaissances entre les partenaires et l'accès à divers niveaux financiers.

Cela permettrait la mise en place d'une plateforme mondiale qui encouragerait des échanges accrus de connaissances, améliorerait les méthodologies, l'expérience et les programmes de recherche, à travers des groupes de travail, des projets, des activités et des événements. L'objectif du partenariat est d'évaluer les programmes et les pratiques culturelles avec les partenaires pour exercer un impact sur le développement de nouveaux modèles et la recherche concernant les modèles existants. Je souhaite souligner que les plans d'actions spécifiques dans les domaines suivants seraient très utiles pour Novi Sad : le développement de programmes éducatifs dans la culture, le développement des projets relatifs à l'urbanisme (développement d'études de viabilité pour les micro aires urbaines), et les projets de développement des industries culturelles.

---

## 8. Conclusion

Nous vivons à l'ère de la créativité. La créativité se trouve au centre des capacités culturelles. Les modèles traditionnels ne sont plus viables. La créativité à tous les niveaux est une partie importante de l'Agenda 21 de la culture dans le monde postindustriel actuel, et il est véritablement influencé par les changements subis par la culture globale dans laquelle les représentants et les innovateurs de l'industrie créative occupent les premières places. L'Agenda 21 de la culture doit communiquer une large gamme d'activités pour le développement stratégique d'une ville et consolider un réseau mondial de partenaires plus solide.

---

## Les enjeux culturels de la ville de Séville

**Paz Sánchez Zapata**

Directrice générale de la Culture de l'Institut de la Culture et des Arts de la municipalité de Séville

### Résumé

Le processus de réflexion, planification et implantation de nouvelles formes de gestion culturelle, mis en place au cours de ces dix dernières années dans la ville de Séville, a abouti à un changement réel dans sa physionomie et dans la perception du secteur qui n'est désormais plus considéré comme une activité sociale mais reconnu comme un secteur économique en hausse. La nouvelle façon d'aborder la politique culturelle dans la ville y est pour beaucoup : les lignes d'aide au secteur élaborées par les agents eux-mêmes, la diversité et la continuité de l'offre culturelle, les nouveaux équipements dans des zones jusqu'alors défavorisées, les projets innovants et multidisciplinaires entrepris par des gestionnaires publics, privés et par la société civile, et l'image culturelle que projette actuellement la ville. Cet article analyse la contribution de l'Agenda 21 de la culture à ces résultats, ainsi que les nouveaux enjeux et les défis qui se présentent à la politique culturelle de la ville.

### Préliminaires

Séville a adhéré officiellement à l'Agenda 21 de la Culture en décembre 2005, par le biais d'une résolution prise lors d'une séance plénière de la municipalité, par laquelle celle-ci s'engageait à assumer à tous les effets les principes de cette déclaration. À l'instar d'autres villes et gouvernements du monde, elle prenait ainsi le ferme engagement de donner à la culture une dimension clé dans les politiques urbaines, à travers une participation active des citoyens aux projets culturels et un regard culturel sur tous les projets de la ville.

Cette adhésion venait formaliser les réflexions issues d'un long processus de débat entrepris à la fin de la décennie antérieure, une fois surmontée la crise économique qui avait succédé à l'Expo 92 et face au besoin d'encourager des secteurs émergents, parmi lesquels se trouvait la culture.

Le document *Sevilla, Factoría Cultural* (Séville, Fabrique culturelle), élaboré en 2001, ainsi que d'autres études économiques de la même époque constataient la nécessité d'appliquer aux politiques culturelles une nouvelle vision qui permettrait à celles-ci d'abandonner leur dimension d'instrument pour acquérir une dimension de développement.

---

Le processus a débouché sur l'élaboration d'un Plan stratégique de la Culture (octobre 2002) qui, en approfondissant cette même idée, indiquait que la culture devait être traitée comme un élément au service du processus de développement intégral de Séville, et que ce développement devait se fonder sur la transversalité et la centralité culturelle.

Parmi ses résultats les plus significatifs, ce plan a permis de créer un espace de réflexion auquel ont participé un grand nombre d'agents culturels de la ville, des représentants d'institutions ayant des compétences culturelles, ainsi que d'autres organismes intéressés. Ces débats ont créé une expérience originale de planification participative dans le domaine de la culture et mis en évidence l'intérêt d'appliquer les principes démocratiques aux politiques culturelles.

**L'engagement d'adopter les valeurs de l'Agenda 21 de la culture arrivait ainsi sur un terrain déjà bien préparé pour travailler selon les paramètres de cette déclaration : les droits culturels, la diversité culturelle, la durabilité économique, sociale et environnementale, la démocratie participative, l'égalité femmes/hommes et la transparence dans la planification.**

L'engagement d'adopter les valeurs de l'Agenda 21 de la culture arrivait ainsi sur un terrain déjà bien préparé pour travailler selon les paramètres de cette déclaration : les droits culturels, la diversité culturelle, la durabilité économique, sociale et environnementale, la démocratie participative, l'égalité femmes/hommes et la transparence dans la planification.

## Contribution de l'Agenda 21 de la culture aux politiques culturelles de Séville

Ces paramètres ont donné lieu à une nouvelle forme de gestion des politiques culturelles, basée sur la participation et sur la gestion professionnelle, avec des objectifs précis et une vision stratégique d'ensemble. Dans cette aventure, l'Agenda 21 de la culture a apporté le cadre conceptuel et opérationnel de la stratégie que la politique culturelle de Séville a appliquée au cours de ces dernières années, le raccourci nécessaire pour passer des idées à la pratique.

Ainsi, en 2006, la municipalité de Séville décide-t-elle de créer l'Institut de la Culture et des Arts de Séville (ICAS) dans le but de moderniser l'institution, d'accroître son pouvoir d'autonomie et d'assouplir sa gestion. L'ICAS est l'organisme chargé de planifier et de gérer la politique culturelle de Séville, avec des objectifs et un plan d'action basés sur la participation des citoyens et sur la coopération avec d'autres administrations ainsi que des agents publics et privés.

---

## Dans le souci de coresponsabiliser la société civile et le secteur culturel dans la définition de politiques sectorielles, Séville crée trois organes consultatifs.

Dans la même ligne et dans le souci de coresponsabiliser la société civile et le secteur culturel dans la définition de politiques sectorielles, on crée trois organes consultatifs dotés d'attributions de conseil : le Conseil de la Culture, le Conseil de la Culture et de l'Entreprise ainsi que le Forum des Agents culturels.

Le Conseil de la Culture, et le Conseil de la Culture et de l'Entreprise sont des organes consultatifs. Le premier représente les secteurs culturels qui interviennent de façon active dans les aspects qualitatifs de la culture, et le second agit au nom du secteur privé, en donnant son opinion sur des aspects quantitatifs tels que le financement et la rentabilité économique et sociale de la culture.

Le Forum des Agents culturels regroupe les professionnels et les créateurs de la culture, avec un fonctionnement actif du bas vers le haut. Ses commissions de travail (espaces culturels, éducation et communication) débattent sur les thèmes qui intéressent le secteur et qui sont importants pour la ville, et elles formulent des propositions concrètes d'actions politiques.

Les actions de l'Institut visent les objectifs suivants, marqués par l'Agenda 21 de la culture:

### 1. LA PARTICIPATION SOCIALE

L'expérience participative décrite plus haut s'est élargie au secteur des entreprises avec la création de plans d'action sectorielle, en cherchant à la fois la coresponsabilité culturelle et sociale du secteur et l'engagement institutionnel. Le tout aboutissant à une offre culturelle plus stable et durable pour la ville.

### 2. LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Deux approches sont envisagées, comme le reprend la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la Diversité culturelle : la diversité de l'offre, qui doit englober toutes les particularités créatives, y compris l'aide à leur distribution et à leur promotion ; et la diversité de sensibilités et de cultures, propre au monde contemporain, qui est telle que les relations entre sociétés et territoires sont si dynamiques qu'elles provoquent une transformation permanente de la réalité urbaine et sociale.

Grâce à ce principe fondamental, repris dans toutes les déclarations internationales et qui constitue l'un des principaux droits culturels, la politique culturelle sévillane favorise la création de canaux pour l'interaction entre les différentes sensibilités qui cohabitent dans la ville, à la recherche d'un équilibre réel entre les cultures, en investissant dans différentes expressions et plusieurs langages, en promouvant des fondations comme la Fondation Tres Culturas ou la Fondation Baremboim-Said, et en organisant des festivals comme Sevilla Entre Culturas, le WOMEX ou Territorios, qui sont des plateformes d'échange culturel basées sur la musique.

---

### 3. L'INTÉGRATION SOCIALE

L'article 22 de l'Agenda 21 de la culture reconnaît l'expressivité et la créativité comme une dimension essentielle de la dignité humaine et de l'inclusion sociale, sans préjudice de sexe, d'origine, de niveau de vie ou de toute autre discrimination. En suivant ce principe, nous soutenons et encourageons des projets dans lesquels la culture constitue l'instrument de régénération, d'intégration et de revalorisation des individus et des espaces de cohabitation.

Tel serait le cas de l'Auditorium de Flamenco du Polígono Sur dans le ghetto le plus déprimé de la ville, où la population gitane représente plus de 15 % de la population totale, avec des caractéristiques sociologiques qui font que la musique, et en particulier le flamenco, est l'une des activités qui peuvent le plus contribuer à la cohésion et au développement social et culturel des résidents. Le Centre de Recherche et d'Expérimentation théâtrale TNT est un cas analogue dont la vocation originale est de s'intégrer à la vie des presque 80 000 habitants de Vacie (le nom du quartier marginal), en les transformant en de véritables acteurs de cette activité créative.

D'autres mesures souhaitent promouvoir l'accès et l'expression artistique des personnes à mobilité réduite, à travers des festivals multidisciplinaires pionniers comme *Escena Mobile*, ou permettre une approche à la réalité de la femme contemporaine en encourageant l'égalité réelle entre les sexes.

### 4. LA PROXIMITÉ

Les bibliothèques sont conçues comme des axes structurels et fonctionnels des politiques de proximité. Tous les éléments et les objectifs fondamentaux qui configurent le modèle de politique culturelle de Séville confluent dans ces espaces : ce sont des espaces de rencontre, de proximité au citoyen, où l'éducation de l'individu et l'alphabétisation numérique sont prioritaires ; des éléments de développement social et économique dans lesquels sont encouragés la diversité et le dialogue entre les cultures. Le réseau municipal de bibliothèques constitue un instrument majeur d'intégration. Le Plan Directeur permettra l'implantation de plus de trente bibliothèques dans les différents quartiers, elles assureront au citoyen l'accès à la culture dans sa propre communauté.

Dans la même ligne, on a créé le programme Sevilla dc, qui organise des activités dans les différents districts municipaux afin de conférer une centralité culturelle à des zones périphériques.

### 5. LA COOPÉRATION CULTURELLE

Pour que l'activité croissante du secteur culturel puisse se développer en termes de qualité, il est plus que jamais nécessaire que les politiques culturelles et les autres politiques publiques, ainsi que l'interaction entre ces dernières, se greffent à leur tour sur le secteur des entreprises et la société civile. Cette philosophie permet de promouvoir et de faciliter des interactions et des complémentarités entre équipements, institutions et organisations publiques, privées ou mixtes, à l'échelle urbaine, régionale ou internationale.

---

La coordination et la gestion d'un grand nombre d'activités, festivals et manifestations majeures (18 événements culturels par an, 1,5 par mois) constituent une réponse non seulement à ce qui précède mais aussi à de multiples objectifs, comme celui d'accroître l'offre culturelle, de répondre à la demande de tous les secteurs sociaux et économiques, de renforcer la projection internationale de la ville, de réactiver l'industrie culturelle ou d'équilibrer l'initiative publique et privée. Cette action se voit renforcée par l'encouragement à la création de réseaux à travers des appels à des aides publiques, aussi bien pour des espaces scéniques privés que pour des bibliothèques subventionnées qui, à leur tour, tentent de compenser les déséquilibres territoriaux.

L'application du concept de transversalité a permis de porter un regard culturel sur les différents projets urbains émanant d'autres départements. On ne peut que remarquer la coopération permanente entre les délégations d'urbanisme et de culture, ou de cette dernière avec celle du tourisme qui a pour origine l'élaboration des plans stratégiques de la ville et se maintient avec des résultats très satisfaisants. L'influence de l'action culturelle ne doit pas être négligée non plus, non seulement dans les domaines où elle s'applique traditionnellement, comme l'éducation ou les actions sociales, mais aussi dans celles qui concernent la femme, l'économie ou l'environnement (programmes de familiarisation à la musique, au théâtre, aux arts plastiques ou au cinéma dans les écoles, l'abonnement culturel pour les personnes socialement défavorisées, les animations musicales sur les marchés, dans les parcs et les jardins, etc.). Ce critère s'est si bien enraciné dans cette nouvelle forme de gouvernement que les initiatives culturelles émanent de la quasi-totalité des dépendances administratives. Tout porte donc à croire que le bénéfice apporté par la culture à toutes les sphères vitales des citoyens a été parfaitement compris.

## 6. LA STIMULATION POUR LE TISSU DES ENTREPRISES

Plusieurs mesures ont été implantées afin de stimuler et d'étoffer le tissu des entreprises, en voici quelques-unes :

### 6.1. LA QUALITÉ ET LA DÉCENTRALISATION DES ESPACES CULTURELS

Afin de maintenir une industrie culturelle active et impliquée dans le projet culturel, on a approuvé le Plan Directeur des Espaces culturels de gestion privée (2006 - 2010), élaboré par la Commission des Espaces culturels du Forum des Agents culturels de Séville. Il envisage l'augmentation et l'amélioration des équipements et des infrastructures culturels à caractère privé de façon décentralisée, ainsi que le soutien à une programmation stable et de qualité. La dotation économique dégagée par la municipalité a déjà permis de créer huit nouvelles salles qui se trouvent à différents stades de développement et la municipalité intervient aussi pour consolider 12 théâtres et 47 « conteneurs » culturels, en donnant priorité à ceux situés dans les quartiers les moins dotés en infrastructures culturelles.

---

En ce qui concerne les institutions et les espaces culturels du domaine public, le travail s'effectue sur deux axes : d'une part, moderniser et adapter les installations, pour les rendre aptes à affronter les nouvelles initiatives d'un marché de plus en plus exigeant technologiquement parlant et, d'autre part, l'amélioration continue de leurs programmations, en les adaptant au contexte actuel de complexité accrue des expressions créatives.

D'autres initiatives associatives de citoyens et d'institutions publiques sont en train de surgir avec d'intéressants projets de réutilisation d'espaces patrimoniaux dans différentes zones de la ville (ancienne fabrique d'artillerie, halle aux viandes, chantiers navals), ou de nouvelles créations (auditorium de la SGAE) qui augmenteront l'offre, créeront de nouvelles demandes et contribueront à trouver l'équilibre nécessaire au développement dynamique des systèmes culturels.

Il est clair que ce développement devra se concrétiser en maintenant l'équilibre entre le secteur culturel privé et les institutions ; c'est pourquoi il est indispensable que les actions soient réalisées dans des conditions d'interaction, de combinaison et de complémentarité, à l'échelle conceptuelle, territoriale et économique. C'est ici que la co-responsabilité entre administrations, entreprises et société civile doit se manifester le plus largement.

## 6.2 LE SOUTIEN À LA CRÉATION

Mise en valeur de la base créative et culturelle de la ville, grâce au soutien aux nouvelles initiatives expérimentales, qui se traduit par :

6.2.1 *DES CENTRES DE CRÉATION* où l'on mise sur un engagement vis-à-vis de la création contemporaine, parallèlement au développement des cultures locales originales, et le soutien aux créateurs, par l'établissement d'espaces de rencontre, de dialogue et de reconnaissance entre les artistes, les institutions et les citoyens.

Tel est le cas du Centre des Arts de Séville (caS), un centre vivant de création et de réflexion, un instrument de connexion et de coordination entre créateurs, galeries et producteurs, ou la Maison des Poètes de Séville, tournée vers la création, le débat, la diffusion et le soutien à la littérature et à ses créateurs.

6.2.2 *LE SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET À LA FORMATION DES AGENTS CULTURELS ÉMERGENTS* comme conséquence de l'augmentation de l'importance économique du secteur de la culture et de la prise en compte des industries culturelles comme vecteur de croissance.

L'initiative phare est celle appelée *Projet Lunaire*, un modèle original de soutien aux créateurs, pour l'étude, le développement et la consolidation des différents secteurs de l'industrie créative. Le projet, qui utilise à cette fin des synergies de plusieurs administrations publiques, est mis en œuvre à travers des entreprises externes au secteur créatif, avec la participation du secteur lui-même. Grâce à des actions dans différentes zones de la ville, le projet a déjà permis la création du District culturel Alameda et il cherche à développer différentes branches de l'industrie créative dans deux autres zones industrielles de la ville en contribuant à leur régénération urbaine.

---

## 7. L'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'INNOVATION

Les progrès atteints au cours de ces dernières années dans les technologies de la communication ont rendu nécessaire l'adoption de mesures destinées à rompre la brèche numérique, sans oublier la recherche et la promotion de leurs utilisations.

Les nouveaux outils offrent un accès sans précédent à l'information et aux biens culturels qui doivent être diffusés et mis à la portée de tous les citoyens. Dans cet objectif, deux projets innovateurs, utilisant les nouvelles technologies, ont été mis en marche ; l'un pour la création contemporaine audiovisuelle (i+caS), et l'autre pour la création d'une grande médiathèque qui permettra l'accès direct aux centres de documentation, archives, spectacles, concerts et toute sorte d'activités du domaine local ayant une dimension globale (Espace virtuel des arts).

## 8. L'UTILISATION DES ESPACES PUBLICS

La création de nouveaux espaces urbains, issus de l'aménagement piéton de grandes zones, a changé la physionomie de la ville. Elle a instauré de nouveaux environnements de cohabitation capables de transformer le quotidien en une expérience artistique et a doté la ville d'une cohésion sociale et territoriale. Cet aspect est en train d'acquiescer un tel poids que les nouveaux projets s'adaptent à cette réalité en devenant modulaires et plus polyvalents, capables de sortir des institutions vers les espaces publics et de se rapprocher des citoyens.

# Les enjeux culturels des prochaines années

L'Agenda 21 de la culture a apporté des ressources conceptuelles pour construire le projet politique actuel, il contribue à positionner la ville dans une situation plus favorable vis-à-vis de l'avenir. Néanmoins, les principes qui ont étayé la construction de l'architecture culturelle de la ville n'ont pas été intériorisés et sont fréquemment absents dans les analyses de situation du secteur, dans les débats des citoyens et, par conséquent, dans les politiques globales de la ville.

Le leadership politique de haut niveau qui existe certainement en tant que prise de conscience du gouvernement ne trouve pas encore son reflet direct dans le budget destiné à la culture (2,64 % du budget municipal) et il n'est pas probable que cela change en ces moments de crise économique. Ceci met en évidence que les principes généraux sur lesquels s'est construite la politique culturelle doivent être traités à l'avenir de façon plus prioritaire dans le projet de ville ainsi que dans le reste des politiques sectorielles.

---

Ces principes doivent également être mis davantage en valeur et mieux diffusés dans le secteur et dans la société civile, en particulier du point de vue du principe de la co-responsabilité qui implique d'être présents dans la gouvernance de la ville. Si une attention accrue est attendue de la part des agents impliqués, les administrations aussi se doivent de réviser les instruments créés et de les adapter aux nouvelles réalités.

Nous avons tous appris de l'expérience et nous devons maintenant être capables de trouver de nouvelles formes de médiation culturelle. D'une part, les Conseils consultatifs créés ont représenté un exercice, jamais réalisé auparavant, qui a permis de mettre face à face des institutions publiques et privées de première ligne dans le monde culturel et économique et des intellectuels, des entrepreneurs, des associations et des personnes influentes de la ville qui ont toutes quelque chose à apporter à la politique culturelle de Séville. Mais au point où nous en sommes, il est nécessaire de reformuler plus clairement leurs fonctions, en les dotant sans doute d'une plus grande capacité de décision exécutive, afin d'obtenir une plus grande implication de leurs membres et, par là, un meilleur service aux citoyens.

D'autre part, le Forum des Agents culturels a permis au secteur de mieux se connaître, de faire que les uns et les autres se rencontrent, de voir quels sont les intérêts communs, même pour ceux appartenant à différents sous-secteurs, et de formuler des propositions d'actions concrètes. Toutefois, les formules de participation à l'élaboration d'un projet sont beaucoup plus répandues et pratiquées que celles qui concernent son évaluation et sa reformulation. Le Plan Directeur des Espaces culturels 2010 doit aussi être révisé et évalué avec une participation accrue de ses bénéficiaires ; une méthodologie d'évaluation et de planification claire semble nécessaire pour orienter les gestionnaires et les agents culturels dans la révision de ce Plan. C'est aussi aux agents culturels et à la société civile qu'il revient d'attirer l'attention des administrations sur les engagements qu'elles ont pris. La participation, principal droit culturel formulé dans la Déclaration universelle des Droits humains et point fort de la conception politique actuelle, doit être réelle et démocratique.

En ce sens, l'élaboration de la Charte des Droits et des Responsabilités culturels, recommandée comme outil pour l'implantation de l'Agenda 21 de la culture (Plusieurs auteurs, 2006a : 5), pourrait s'avérer un exercice démocratique de réflexion édifiant sur les droits et les responsabilités culturels des citoyens. Le document affirme que bon nombre d'organismes internationaux recommandent une stratégie culturelle locale basée sur les droits culturels, capable de jouer un rôle fondamental dans leur promotion et leur inclusion dans d'autres politiques et programmes spécifiques, en utilisant à cette fin les valeurs intrinsèques de la culture qui sont celles de la diversité culturelle.

**La ville, a-t-elle réfléchi en profondeur sur la complexité et sur les conséquences des dimensions que la diversité de la société actuelle est en train d'acquérir ? Notre défi consiste précisément à favoriser cette réflexion.**

---

De nombreuses institutions travaillent à Séville pour la diversité culturelle. Séville elle-même se vante d'être un creuset de cultures, d'avoir su trouver des formules pour la cohabitation harmonieuse des peuples et des cultures qui y ont habité. Cette perception fait partie de l'imaginaire de tous et c'est probablement pour cette raison qu'elle fut choisie pour la création de la Fédération Internationale des Coalitions pour la Diversité culturelle, ou pour la réunion du Réseau international des Ministres de la Culture, au cours de laquelle fut approuvée la Déclaration de Séville pour le soutien à la promotion de la diversité culturelle. Mais la ville a-t-elle réfléchi en profondeur sur la complexité et sur les conséquences des dimensions que la diversité de la société actuelle est en train d'acquérir ? Notre défi consiste précisément à favoriser cette réflexion.

L'élaboration de la Charte constitue, en ce sens, une magnifique occasion pour renforcer la conscience publique et la connaissance de cette nouvelle réalité ainsi que pour explorer les nouvelles chances qu'offre la diversité dans la création de nouvelles entreprises et de nouveaux marchés créatifs. Comme il a été proposé récemment, « la diversité est productive » (Plusieurs auteurs, 2006b : 9).

Ce document servirait aussi à une intégration innovatrice des principes de la diversité culturelle et du pluralisme dans l'ensemble des politiques locales. Jusqu'à présent, bon nombre des implications d'autres secteurs dans la culture ont été développées en fonction des avantages qu'elles signifient pour leurs programmes, en réalisant leurs propres expériences isolées. Mais comme le signale Jordi Pascual, la culture offre « une vision d'ensemble, une force unificatrice qui tend des passerelles avec d'autres sphères de la gouvernance » (Plusieurs auteurs, 2006b : 7), une réflexion que nous pourrions tout aussi bien appliquer à la diversité culturelle.

L'heure est à l'action, mais aussi aux réflexions et celles-ci doivent servir à inclure ces nouvelles orientations dans les politiques locales. Et quel meilleur moment que maintenant, alors que l'évaluation du Plan stratégique est en cours et qu'un nouveau plan va être élaboré ?

Étant donné la difficulté de mesurer la culture et, donc, d'évaluer l'impact des mesures culturelles mises en œuvre sur le projet de développement local, on envisage actuellement l'utilisation éventuelle d'autres outils. En ce sens, le cadre de référence pour l'autoévaluation proposé par la Commission de Culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), dans le cadre de l'Agenda 21 de la culture (Plusieurs auteurs, 2006c : 4), est le plus indiqué et implique la présence dans le processus des acteurs du territoire et des citoyens, en favorisant l'utilisation des capacités internes et en poussant le secteur culturel à s'identifier comme acteur du développement stratégique. La proposition d'impliquer aussi dans le processus des agents externes, les mécanismes de peer review ou les échanges d'expériences s'avère elle aussi innovante. Cette proposition entraîne de nouvelles pratiques et favorise non seulement le débat sur ses propres actions mais elle permet aussi de les situer en perspective par rapport à d'autres administrations, d'apprendre et de s'enrichir d'autres expériences réalisées suivant les mêmes principes, avec la satisfaction de voir dans la réalité les effets que produisent certaines opérations menées à bon terme.

---

Il faut ajouter à cela qu'une analyse holistique de ce type rend possible la recherche de complémentarités entre les différentes stratégies formulées par les différents départements de l'Administration municipale qui manquent bien souvent de synchronisation. L'intériorisation de la transversalité des ressources que propose l'Agenda 21 de la culture implique une nouvelle forme de gestion, tournée vers un développement durable, dont nous espérons savoir tirer parti.

En ce sens, le travail en réseau réalisé par la Commission de culture de CGLU s'est avéré très stimulant pour l'implantation des principes du développement durable, à la base des politiques locales de l'Agenda 21 de la culture, en particulier parce qu'il a créé une plateforme de relation en connectant des villes et des personnes et en facilitant l'échange, et qu'il a mis à la portée des villes impliquées des ressources et des informations d'une énorme utilité.

Comme l'indique Bonet (2005: 8), « dans un monde de plus en plus complexe et globalisé, l'échange d'expériences favorise des comportements qui tendent à devenir de plus en plus homogènes mais aussi plus riches. Le partage horizontal d'expériences diverses (et non pas depuis le trône unidirectionnel du pouvoir culturel ou économique) et la capacité de les adapter à des réalités plurielles, constitue l'un des enjeux de la multi-culturalité ».

## Bibliographie

Blouët, Christelle (2008). L'Agenda 21 de la culture en France. État des lieux et perspectives.  
<http://www.agenda21culture.net/index>

Bonet i Agustí, Lluís (2005). Factores Condicionantes de la Participación Cultural.  
<http://www.gestioncultural.org/gc/boletin/pdf/bgc11-LBonet.pdf>

Manito, Felix, coord. (2008). Planificación estratégica de la cultura en España. Madrid, Ed. Autor.

Unesco (2005). Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Paris. <http://portal.unesco.org/culture/>.

Plusieurs auteurs (2006a). Conseils sur la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture [document élaboré par le groupe de travail sur la culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis].  
<http://www.agenda21culture.net/index>.

Plusieurs auteurs (2006b). "Politiques locales pour la diversité culturelle. Résumé" [document élaboré par le groupe de travail sur la culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis].  
<http://www.agenda21culture.net/index>.

Plusieurs auteurs (2006c). "Indicateurs culturels et Agenda 21 de la Culture" [document élaboré par le groupe de travail sur la culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis].  
<http://www.agenda21culture.net/index>.

Site web du Plan stratégique de Séville 2010. [www.planestrategicosevilla2010.org](http://www.planestrategicosevilla2010.org).

---

## Agenda 21 de la culture : une réponse australienne

### Écrit par Judy Spokes avec la participation de tante Joan Hendriks

Judy Spokes est actuellement chargée des services culturels de la municipalité de Redland City.

Tante Joan Hendriks est une chef traditionnelle locale respectée et la présidente-fondatrice du Forum de Quandamooka. Dans sa communauté, si on emploie le terme de « tante », cela indique qu'on lui montre du respect

Redland City, située au sud de Brisbane, sur la côte est subtropicale de l'Australie, est une communauté périurbaine d'îles dont le patrimoine culturel et naturel est considérable. Ses paysages, ses styles de vie et ses valeurs communautaires sont variés et sont en cours d'évolution suite à une croissance urbaine importante. 96 % des 135 000 habitants de Redland y sont installés depuis 1950 lorsque l'économie locale était surtout basée sur l'agriculture. D'ici l'année 2030, 45 000 personnes supplémentaires se seront ajoutées à la population d'après les prévisions actuelles. Les personnes âgées constitueront alors un tiers de la population.

Ces tendances représentent un défi pour la municipalité qui s'efforce de maintenir la vitalité et la diversité de la culture locale et de l'environnement. Une enquête menée récemment auprès de la communauté a révélé que l'une des principales préoccupations des résidents est l'impact de la croissance sur la durabilité des communautés locales, la culture et les écosystèmes. De nombreux habitants craignent la disparition rapide de la population emblématique de koalas urbains qui est actuellement en déclin en raison de la pression exercée par le développement. Le dugong autochtone préoccupe également certaines personnes, tout comme d'autres espèces marines qui dépendent de la baie de Moreton. De même, les résidents sont préoccupés par le fait que la qualité de vie, la culture locale particulière et ce qui y rend la vie tout à fait authentique ici sont également en danger à cause d'une urbanisation galopante ; il semble que ces préoccupations soient également liées aux soucis environnementaux.

La municipalité de Redland City a décidé d'intégrer les perspectives, les valeurs et les processus culturels à son approche concernant la gouvernance et la gestion locales, ainsi que le développement communautaire.

De nombreuses villes mondiales dont la croissance est rapide doivent également faire face à ces défis et, en particulier, les villes qui se trouvent à côté des capitales. La prise en considération de l'Agenda 21 de la culture a renforcé l'engagement de la municipalité de Redland City dans sa recherche de réponses novatrices à ces défis. Preuve en est que la municipalité décide d'intégrer les perspectives, les valeurs et les processus culturels à son approche concernant la gouvernance et la gestion locales, ainsi que le développement communautaire. L'utilisation des principes et des engagements de l'Agenda 21 de la culture a permis de définir les défis municipaux locaux dans un contexte global. Le livre de Jon Hawkes *The Fourth Pillar of Sustainability: Culture's Essential Role in Public Planning* a également incité la municipalité à diriger ses efforts vers une meilleure intégration de la planification culturelle dans un cadre de planification plus large.

## *Our City Our Culture:* Un plan pour la vitalité culturelle

En juin 2008, la municipalité de Redland a adopté une nouvelle politique culturelle ainsi qu'un plan culturel s'étalant sur 10 ans (*Our City Our Culture – Notre ville, notre culture*), suite à un processus informé par l'Agenda 21 de la culture. Le plan soulignait l'importance de l'art contemporain et du patrimoine principal de la culture locale et définissait clairement les priorités concernant l'investissement de la municipalité dans ces domaines. En confirmant les rapports profonds entre nature et culture (au sens large), *Our City Our Culture* cherche à mettre en place une intégration plus efficace et plus créative de ces deux principaux éléments de base au sein de la planification sociale, économique, environnementale et administrative.



*Our City Our Culture*, un plan culturel pour les Redlands 2008-2018

La municipalité a adopté cette politique culturelle depuis presque un an et elle a commencé à l'appliquer. En qualité d'architecte de cette politique, je souhaite remercier le rédacteur de cette publication qui m'a donné la possibilité de revoir nos objectifs et le début de notre progression.

---

La vision soutenue par les dix objectifs stratégiques de *Our City Our Culture* consiste en une « culture vivante et forte qui reflète et engage tous les résidents de Redlands ». Les objectifs sont divisés en trois catégories principales qui visent à mettre en place une plateforme solide pour le développement culturel, à construire sur les forces et les atouts culturels locaux et à se concentrer sur le futur. Le plan souligne également les priorités clés permettant une mise en application et un soutien au cours de la prochaine décennie :

- Une meilleure prise en compte des valeurs culturelles à travers les principaux instruments de planification, y compris le plan d'urbanisme de Redlands, la stratégie de gestion de la croissance locale, le plan des infrastructures sociales, les plans directeurs de la zone et les plans de structure des quartiers.
- Les efforts de la part de la communauté aborigène locale pour protéger et soutenir la culture vivante et unique de la région de Quandamooka.
- L'approche créative des engagements municipaux enrichissant les recherches du public à propos des problèmes au niveau local et des défis urgents.
- La rénovation et l'animation des installations municipales existantes.
- Le développement culturel dans les communautés subissant des obstacles en raison de leur emplacement ou d'autres obstacles, en particulier les îles du sud de la baie de Moreton.
- Les partenariats locaux et régionaux entre les secteurs des arts, du patrimoine, de l'environnement, des médias et de l'éducation.
- L'investissement en formation aux supports numériques comme facteur déterminant du développement culturel, éducatif et commercial au cours de ce nouveau siècle.
- La planification suivie afin que les organisations culturelles fassent participer les nouveaux arrivés et les jeunes et afin d'encourager des partenariats entre secteurs.
- L'accès des nouvelles communautés aux installations et aux services culturels, en particulier dans le sud de la ville.

Des actions ont déjà été menées pour répondre à la plupart de ces priorités mais deux de ces dernières se démarquent de par leur importance au cours de cette première étape de mise en place ; cet article fait surtout référence à ces priorités. La première vise à faire participer la communauté de manière plus engagée et créative à la planification pour le futur. Pour cela, un programme culturel spécifique a été intégré au programme de planification communautaire à long terme de la municipalité « Redlands 2030 » qui représente un projet majeur pour la ville cette année. La seconde concerne les fondements les plus profonds de la culture locale : le fait qu'une culture principalement européenne ait été construite par-dessus les terres et les vies des aborigènes autochtones à travers la colonisation de l'Australie il y a un peu plus de 200 ans. Une nouvelle politique communautaire indigène, annoncée dans le cadre du plan culturel et adoptée à la fin de l'année dernière, a indiqué l'engagement de la municipalité quant à un nouveau partenariat avec la communauté indigène afin de tenir compte de son histoire.

---

## L'une des cultures vivantes les plus anciennes au monde

Les aborigènes de Quandamooka (baie de Moreton) jouissent de l'une des cultures vivantes les plus anciennes de la planète. Selon les archéologues, leur histoire remonte à presque 21 000 ans. Les chefs traditionnels, toujours chargés de prendre soin du « sol » et de la culture, disent que leur histoire est encore plus ancienne et provient de l'ère du « rêve » éternel (ère de la création).

La nouvelle politique communautaire indigène de la municipalité reconnaît et respecte les indigènes locaux ; elle confirme que les chefs traditionnels de la région sont les « premiers hommes » qui disposent de droits et d'obligations de surveillance spéciaux. Un partenariat entre la municipalité et le Forum de Quandamooka (une coalition d'organisations aborigènes locales) a fortement contribué à la mise en place d'un cadre de politiques et il s'avère essentiel pour son application. Dans l'esprit de ce partenariat, parmi les personnes âgées respectées de Quandamooka, j'ai invité tante Joan Hendriks (présidente du Forum de Quandamooka), à partager ses points de vue sur le premier impact de la politique indigène et du plan culturel de la municipalité.

## La réconciliation concerne tout le monde Par tante Joan Hendriks

*Les indigènes de la ville de Redland sont les habitants d'origine de la région de la baie de Moreton (Quandamooka). North Stradbroke et Moreton sont deux îles que nous appelons Minjerriba et Moorgumpin ; ce sont les pays d'origine des tribus Nunukul, Ngugi et Gorempil. Ces personnes sont les gardiens de ces terres et de ces eaux de Quandamooka. Pendant de nombreux milliers d'années, nous avons conservé nos liens de filiation avec notre « lieu d'origine ». Nos ancêtres et notre patrimoine sont les deux éléments les plus importants qui constituent notre culture, notre spiritualité et nos rapports avec la Terre où se trouve l'esprit créateur. Nous sommes des personnes spirituelles et les terres représentent véritablement notre âme.*

En qualité de gardiens de nos terres, nous reconnaissons le besoin de travailler en collaboration avec la municipalité de Redland City en vue d'administrer ensemble, de manière respectueuse et pratique, les ressources naturelles et culturelles dont nous sommes tous responsables. En octobre de l'année dernière, les conseillers et les directeurs municipaux de Redland City se sont réunis avec le Forum de Quandamooka (une coalition d'organisations aborigènes qui siège sur la fabuleuse île de North Stradbroke/Minjerriba). La réunion visait à trouver un terrain d'entente concernant les plans pour le futur qui sont préparés en parallèle par chacun d'entre nous.

---

Notre collaboration ce jour-là a permis d'établir deux engagements municipaux immédiats :

- La décision que l'ouverture de toutes les réunions futures du conseil général inclurait une déclaration officielle des peuples Quandamooka comme étant les propriétaires traditionnels des terres et des eaux que nous partageons.
- La décision de hisser en permanence les drapeaux aborigènes et de l'île du détroit de Torres à côté du drapeau australien, de l'État et de la ville, à l'entrée des bureaux de la municipalité.

C'est avec beaucoup de fierté et de joie que la communauté Quandamooka s'est assise à côté de l'ensemble de la communauté de Redlands lors d'une cérémonie de hissage des drapeaux qui s'est déroulée le 13 février 2009. Cette date a été choisie pour commémorer le premier anniversaire des excuses présentées par le gouvernement australien aux indigènes pour son rôle dans les injustices qui ont été commises dans le passé dans notre pays. Les excuses concernaient la reconnaissance extrêmement importante de l'impact de la politique du gouvernement lorsque les enfants indigènes étaient retirés de force de leurs familles. La cérémonie de hissage du drapeau était un événement très mémorable et c'est avec beaucoup de fierté que, chaque jour, toutes les personnes qui se sentent concernées, et en particulier les jeunes indigènes, peuvent se sentir inspirées par le symbolisme des drapeaux hissés, non pas à certaines occasions spéciales mais chaque fois que les drapeaux nationaux, de l'État et de la ville sont hissés.



Les danseurs Yulu Burri Bah présentent des histoires de leur pays, Quandamooka, lors d'une cérémonie pour célébrer le hissage permanent des drapeaux indigènes devant les bureaux de la municipalité de Redland City lors du premier anniversaire des excuses présentées par le gouvernement australien aux « générations volées ».

La cérémonie du drapeau et la nouvelle politique indigène de la municipalité sont les premiers résultats du nouveau plan culturel de la ville, *Our City Our Culture*. Lors de sa présentation du plan culturel, le nouveau maire Melva Hobson indique clairement l'esprit et les engagements derrière le plan d'action défini :

*« Notre culture est précieuse. Elle provient de nos valeurs, de notre esprit et de notre créativité. Elle s'est forgée lors de nos échanges avec l'environnement unique que nous partageons. Elle constitue l'identité communautaire et sa fierté, elle reflète nos triomphes et nos défis et exprime nos liens avec le passé et nos rêves pour le futur. Comme l'air, elle est intangible mais c'est un élément essentiel pour un futur durable ».*

Le plan culturel vise à mettre en place « une plateforme solide de développement culturel ». À cet effet, la municipalité s'est engagée à :

*« Reconnaître et soutenir la culture vivante des chefs traditionnels et des autres habitants indigènes de Redlands, les habitants de Quandamooka. »*

Cette déclaration confirme la sincérité inhérente concernant la responsabilité partagée et engagée par cette municipalité en particulier pour s'efforcer de construire une communauté inclusive à Redlands. La déclaration soulignée ici ne représente qu'une partie de la situation globale concernant le véritable impact de la réunion en un seul esprit ; elle influence à présent les rapports respectueux qui se construisent entre les gardiens traditionnels et la ville de Quandamooka et Redland City.

---

Le partenariat entre la municipalité et le Forum de Quandamooka a toujours respecté l'indépendance de chaque partie tout en insistant sur le besoin de travailler ensemble pour partager notre expertise concernant la culture et le bien-être de chaque organisation. C'est en partageant nos histoires différentes culturellement que nous avons trouvé des terrains d'entente et que nous avons appris à accepter et à tirer profit des différences culturelles en partageant nos cultures, nos spiritualités et nos manières de vivre dans notre environnement et en le respectant. Il s'agit d'une approche inclusive et holistique de la vie et de l'évolution dans la communauté... tel un esprit unique qui incarnerait la différence.

### C'est en partageant nos histoires différentes culturellement que nous avons trouvé des terrains d'entente et que nous avons appris à accepter et à tirer profit des différences culturelles.

Grâce à notre approche de partage des responsabilités, les habitants de Quandamooka se sont à présent fait une place autour de la table où se discutent les principales procédures de planification municipales et en particulier le groupe de référence communautaire Redlands 2030. Ce groupe de référence est chargé de garantir :

- La transparence, la crédibilité, l'éthique et la légitimité des procédures de développement du plan communautaire Redlands 2030.
- Redlands 2030 représente et soutient les points de vue et les intérêts de la communauté.

Nous travaillons en faveur de l'inclusion des points de vue de la communauté aborigène à la procédure de Redlands 2030, notamment à travers un projet de documentaire intitulé « Quandamooka Stories » (Histoires de Quandamooka). Financé par la municipalité de Redland City et géré par le Forum de Quandamooka, le projet rassemblera des histoires et des points de vue indigènes concernant l'avenir, le présent et le passé. Les films qui seront produits auront une influence sur les directions que prendra le plan communautaire définitif de Redlands et ils amélioreront l'image de la culture Quandamooka dans les Redlands (et au-delà, nous l'espérons). Traditionnellement, les histoires contées oralement, les arts visuels, les chants et la danse étaient les uniques moyens à la disposition de notre communauté pour exprimer notre culture et transmettre nos connaissances aux générations suivantes. Même si la technologie employée par la cinéaste Marcia Machado lors de ce projet appartient au XXI<sup>e</sup> siècle, la signification, les idées et les valeurs culturelles que le film capturera sont intemporelles.

Pour conclure, les paroles de la défunte Oodgeroo Nunukul, tante Kath Walker de la tribu Nunukul (une tribu aborigène connue en Australie), soulignent notre vrai besoin de continuer à progresser avec la municipalité et notre propre communauté dans un esprit de responsabilité partagée. La tâche est loin d'être achevée :

*« Aux pères de nos pères, la peine et la douleur  
Aux enfants de nos enfants, des lendemains heureux »*

Oodgeroo Nunukul

---

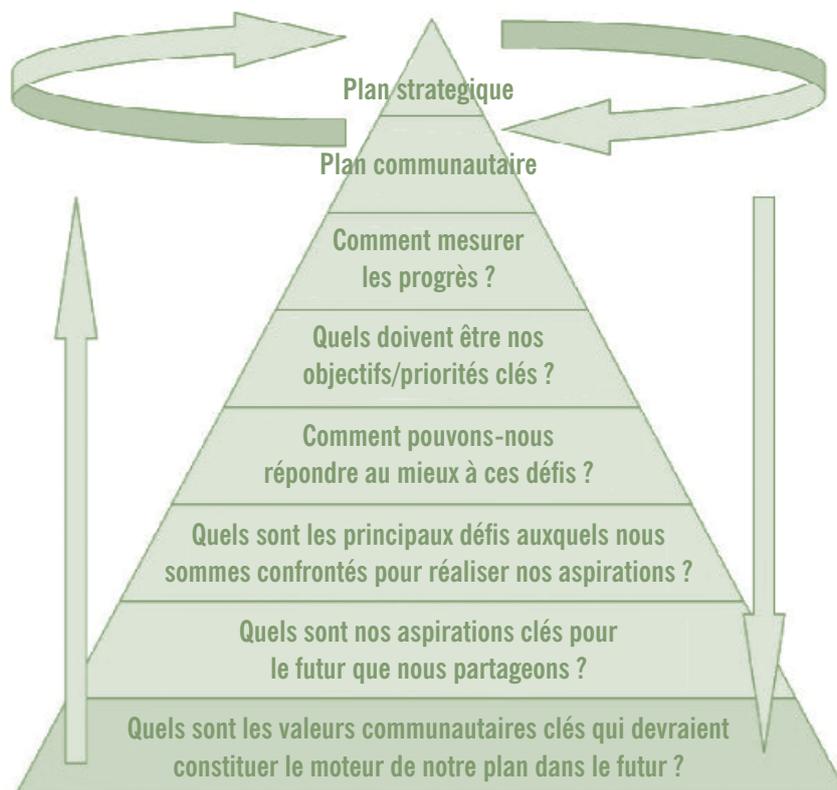
En qualité de présidente actuelle du Forum de Quandamooka, je me ferai un plaisir de vous fournir plus de renseignements sur notre mission, notre culture et notre « plan communautaire aborigène Quandamooka ». Veuillez adresser vos questions directement au secrétariat du Forum de Quandamooka en écrivant à [nsiiho@bigpond.com](mailto:nsiiho@bigpond.com), Joan Hendriks.

\* \* \* \* \*

Les efforts de la municipalité visant à approfondir son engagement auprès de la communauté indigène locale en mettant en place des perspectives et des pratiques culturelles distinctes, commencent à porter leurs fruits. Le projet de film, Histoires de Quandamooka, mentionné ci-dessus, fait partie du programme culturel « Stories of the Redlands » (Histoires des Redlands). Visant à développer la participation de la communauté au plan communautaire Redlands 2030, le programme confirme que les artistes jouent un rôle essentiel dans l'expression culturelle de la communauté. Associé à d'autres initiatives de développement de la communauté indigène soutenues par la municipalité, le projet de film vise à améliorer l'image de la culture, du patrimoine et des droits de Quandamooka et permet aux chefs traditionnels de véhiculer leurs propres valeurs, leurs points de vue et leur vision du monde.

## Planification culturelle et communautaire – des points de vue plus larges, plus profonds et plus étendus

Les « Histoires de Quandamooka » en film font partie des plusieurs projets créatifs qui ont été lancés pour permettre l'expression de différentes valeurs et aspirations communautaires et leur intégration à l'ensemble du processus de planification communautaire. Le programme artistique « Histoires des Redlands » cherche fondamentalement à faire participer les enfants, les adolescents et les communautés isolées pour lesquelles les techniques traditionnelles d'encouragement à la participation sont souvent peu attrayantes ou inefficaces. Le programme reflète l'engagement de la municipalité en ce qui concerne l'application d'une perspective culturelle à son engagement local et son plan de prise de participation à la planification.



Cette perspective culturelle délibérée reconnaît les valeurs de la communauté comme étant la pierre angulaire d'une planification communautaire solide. Elle manifeste des approches créatives pour faire participer les citoyens qui doivent explorer leurs valeurs et leurs aspirations. Elle se base sur la dimension intangible « corps et âme » de la vie communautaire qui est placée au centre plutôt qu'en marge de la définition des objectifs, des priorités et des mesures des progrès. L'engagement créatif de la communauté, qui tire profit dans ce cas des capacités offertes par les artistes professionnels ou non, est en soi une activité puissante de création de l'esprit communautaire. Par rapport aux approches traditionnelles, technocratiques et verticales, on s'attend à ce que cette approche souple et créative permette d'augmenter la diversité, la variété et la profondeur de la participation de la population à Redlands 2030.

## Art, culture et engagement de la communauté

Les « Histoires des Redlands » sont constituées de différents projets artistiques communautaires qui reprendront les points de vue et le futur imaginé par les habitants de la ville pour leur inclusion dans le plan communautaire Redlands 2030. Il s'agit de :

- *Soapbox: Loud and Clear @ the Plaza* – un événement musical, multimédia et formulé oralement par les jeunes, dans le parc de patinage local.

- 
- *Big Thinkers* – les ateliers artistiques des écoles primaires mènent à une exposition sur le futur comme le perçoivent les enfants qui en hériteront.
  - *Quandamooka Stories on Film* – une série de documentaires courts qui explorent le point de vue des indigènes sur le passé, le présent et le futur.
  - *Song Trails: a little bit country and a little bit rock-n-roll* – un cours magistral et professionnel s’adressant aux compositeurs locaux afin d’explorer leur futur à travers la musique (en partenariat avec le Queensland Music Festival).
  - *Travelling Community Journal* – un journal local interactif conçu par les artistes pour les visiteurs des bibliothèques locales et mobiles de la municipalité.
  - *What has the future of koalas got to do with our future?* – des artistes, des éducateurs et des scientifiques collaborent pour créer une nouvelle pièce de théâtre basée sur la communauté.
  - *Stories of the Redlands exhibition* – le musée local inaugure une nouvelle exposition permanente qui décrit en détail l’histoire des Redlands.
  - *‘Re-futuring’ the chicken farm* – un atelier de conception créative pour transformer une ancienne ferme avicole en un espace éducatif et communautaire stimulant et durable.
  - *Bay Views: stories of the Southern Moreton Bay Islands* – projet d’un artiste résident visant à créer des histoires sur support numérique à propos de la vie et du patrimoine des îles en collaboration avec des habitants de l’île, qu’ils soient jeunes ou moins jeunes.

L’étude générale de l’un de ces projets pourrait illustrer la valeur de l’exploitation du filon culturel de la vie communautaire dans la planification municipale.

## Bay Views

Le projet Bay Views a été conçu par le chercheur culturel - et l’artiste - Dr. Chris Dew. En sa qualité d’artiste résidente, la municipalité l’a chargée de travailler avec quatre communautés des îles proches de la côte sur un projet d’exploration créative de leur histoire et de leur culture uniques. En collaboration avec les artistes locaux et les groupes de la communauté, Chris crée des films de courte durée en numérique à propos des communautés des îles et en s’adressant à elles. Son projet couvre la dimension culturelle d’un engagement municipal plus large afin d’aider les habitants des îles qui ont des difficultés à s’impliquer autant que les résidents du continent dans la vie sociale, culturelle et économique. Les défis particuliers auxquels doit faire face la population croissante des îles du sud de la baie de Moreton sont en grande partie dus à la planification défectueuse de la part du gouvernement de l’État au cours des années 1970, aux services de transport inappropriés et à la proportion supérieure à la moyenne d’habitants par rapport à des ressources socioéconomiques faibles.

---

Le premier film de Bay Views est un court-métrage d'animation qui a été créé en collaboration avec l'animateur Dave Jones, les enfants de l'école primaire locale et les habitants de l'île. Du point de vue du développement artistique et du développement de la communauté, il a largement dépassé toutes les attentes de la municipalité et de la communauté en ce qui concerne le programme. Intitulé, *It Never Did Sink*, ce film insolite et apprécié a été sélectionné pour être diffusé dans la galerie d'art contemporain la plus importante de l'État (GOMA), fin 2008 ; il a récemment été projeté lors du 55ème festival du court-métrage à Oberhausen en Allemagne et il s'agissait du seul titre australien. En avril de cette année, il a également été exposé dans la galerie d'art de la mairie elle-même comme œuvre centrale dans une exposition interactive pour enfants.

Le film explore les défis que représente le transport pour la vie sur l'île tout en célébrant le patrimoine local, en soulignant les forces, les capacités, la créativité et l'humour d'une communauté unique. Il a redonné un élan majeur au sens de la fierté, de l'identité et de l'appartenance qui est tellement important pour renforcer les liens sociaux. Il a également encouragé le développement d'un esprit novateur et d'entreprise sur les îles où l'apprentissage et la mise en application de nouvelles compétences sont reconnus comme étant importants pour les progrès locaux dans les domaines culturel, social et économique.

Il ne reste plus que six semaines avant l'événement phare du projet « Bay Views », « Floating Pictures », le lancement mondial de six histoires en numérique autour de la vie sur les îles créées à travers le programme de résidence artistique. Ces court-métrages seront diffusés sur l'unique moyen de transport permettant aux habitants de l'île de rejoindre le continent, le ferry. Parallèlement au lancement du film à bord, on organisera une fête de l'art locale sur la place de la plus petite île pour assurer la promotion des travaux de nombreux artistes créatifs qui vivent sur les îles. Les plans des artistes résidents pour cet événement comprennent des activités artistiques créatives et interactives qui rassembleront et exprimeront, de manière perceptible, les points de vue des habitants sur le futur qu'ils envisagent. Elles seront lancées par le maire sur un « radeau aux idées » qui sera construit par l'artiste de l'île, Darren Goleby, au cours de cet événement.

Alors que Chris Dew et la communauté locale achèvent les préparatifs de « Floating Pictures », on remarque de plus en plus les forces de cette approche basée sur les arts pour l'engagement de la communauté. Un réseau en pleine croissance d'associations communautaires pleines d'énergie et cultivées dirige à présent, à travers le projet Bay Views, la plus grande partie de la gestion créative et pratique du lancement du film et de la foire artistique. Ce qui jusqu'à présent était surtout une fête de la communauté semble être sur le point de devenir un « festival d'hiver » annuel pour les îles. Jusqu'ici, Bay Views a renforcé les rapports intergénérationnels et entre les îles, il a encouragé l'expression contemporaine du patrimoine local, il a développé les compétences créatives des enfants et des adolescents, il a stimulé les nouveaux points de vue concernant les problèmes locaux et il a encouragé la mise en place de liens créatifs entre les secteurs de l'éducation, les services sociaux et les entreprises locales. Ce qui est d'autant plus important c'est que le projet a également aidé à forger une identité partagée par les habitants des îles qui met en rapport le patrimoine des habitants déjà installés et l'expérience contemporaine de nombreux nouveaux arrivants dans les îles.

---

Grâce à Bay Views, sur les îles du sud de la baie de Moreton, la culture est placée au centre des efforts de développement de la région et de la communauté et on la considère comme étant une partie importante de la planification municipale. Sur l'île nord de Stradbroke (Minjerriba), grâce à une puissante collaboration avec les chefs traditionnels, la culture est de plus en plus considérée comme étant une base fondamentale du développement de la communauté et de la gestion du territoire. Pour les communautés continentales de Redland, on imagine également un futur meilleur à travers l'intégration des processus culturels aux programmes de planification et de développement.

L'engagement de la communauté en ce qui concerne Redlands 2030 a permis d'installer un mécanisme idéal pour l'application précoce du plan culturel municipal. En même temps qu'il enrichit l'engagement civique, le programme artistique « Stories of the Redlands » est conçu pour intensifier les activités des services culturels municipaux existants et des programmes communautaires conformément aux directions sur le long terme suivies par *Our City Our Culture*. À moyen terme, on cherche à établir des liens plus forts entre les communautés locales, les questions locales et les programmes concernant les services et les installations municipales clés ; il s'agit en particulier du nouveau centre d'arts dramatiques de la ville, des galeries d'art, du centre d'éducation des sciences naturelles IndigiScapes, des services de bibliothèque et des programmes de soutien à la communauté et aux enfants scolarisés. Nos progrès seront mesurés sur le long terme avec une évaluation à partir des principes de l'Agenda 21 de la culture, entre autres les politiques novatrices liées au rôle de la culture dans la planification publique locale.

## Postface

La mairie de Redland City est impatiente d'assurer la promotion de l'Agenda 21 de la culture aux antipodes et, plus largement, dans la région Asie-Pacifique, où son impact est limité. Nous attendons impatiemment les réponses des gouvernements locaux, des chercheurs et des organisations culturelles intéressées par un forum international au sujet de l'hémisphère sud. Les merveilleuses îles et les installations de Redlands seraient le lieu idéal pour l'organiser. Merci de me contacter à : [judy.spokes@redland.qld.gov.au](mailto:judy.spokes@redland.qld.gov.au)

---

## Pour un Agenda 21 de la culture contemporain et efficace

**Teixeira Coelho**

Professeur de l'Université de Sao Paulo,  
curateur du Musée d'Art de Sao Paulo, consultant  
de l'Observatoire Itau Cultural.

En d'autres temps, cinq ans n'auraient pas suffi à évaluer correctement un instrument légal et encore moins un accord symbolique dont la démarche principale est la recommandation et non pas l'imposition de normes. Ni à le modifier. Mais aujourd'hui, la vitesse des changements dans tous les processus humains, surtout dans les processus culturels, associée à la relative ampleur qui caractérise la première version de l'Agenda 21 de la culture, dans ses aspects formels et de contenu, fait que l'on considère opportun de penser dès maintenant aux changements que l'on pourrait introduire dans le document pour l'harmoniser avec l'esprit du temps et le rendre plus efficace. Et pour lui permettre de continuer à nous inspirer davantage et mieux.

La vitesse des changements dans tous les processus humains, surtout dans les processus culturels, associée à la relative ampleur qui caractérise la première version de l'Agenda 21 de la culture, dans ses aspects formels et de contenu, fait que l'on considère opportun de penser dès maintenant aux changements que l'on pourrait introduire dans le document pour l'harmoniser avec l'esprit du temps et le rendre plus efficace.

En fait, l'Agenda 21 de la culture est si vaste et si varié dans ses principes, ses engagements et ses recommandations que tout un chacun peut s'y retrouver et prétendre en être un fidèle adepte et un interprète. Comme toujours, néanmoins, lorsque quelque chose convient et sert à tout le monde, il est probable que cela ne soit applicable que par quelques personnes et pour certains aspects uniquement.

---

Il va de soi que le document se devait d'être ample, varié et ouvert dans la mesure où il allait recevoir les signatures d'un nombre non moins ample et varié de villes, représentant différentes communautés et différents points de vue politiques et idéologiques. Il est vrai que certains sujets ont tout de même été clairement exprimés. Le principal sujet, et la qualité première de l'Agenda 21 de la culture, était de revendiquer le rôle moteur de la ville dans le processus culturel ; mais son rôle ne se limite évidemment pas au processus culturel en tout cas en ce qui le concerne : c'est dans la ville que la culture se fait, qu'elle est diffusée et qu'elle est vécue, et non pas dans l'État ou dans la Nation. Qu'on en soit arrivé au point de mener les villes elles-mêmes à admettre leur rôle essentiel dans la société, alors que plusieurs d'entre nous, chercheurs de la culture et de la ville, ont formulé individuellement une suggestion similaire, est une conquête symbolique à ne jamais oublier. Le mérite est immense même si les gouvernements centraux ne l'ont pas encore souligné et continuent à se considérer comme étant la source de toute la vie du territoire et à imposer les décisions locales de façon souvent écrasante (au nom de l'égalité nationale, de la redistribution du revenu national ou de ce qui est dit lors d'un discours « bien-pensant ») mais toujours de façon déterminante. Ce mérite est immense, mais il tend à être relativisé par la prolifération, dans l'Agenda, d'idées qui se placent toutes sur un même plan horizontal, sans hiérarchie de valeurs (parfois sans valeurs claires ou avec des valeurs nettement désuètes), sans indication des rapports avec les besoins ou de complémentarité entre les unes et les autres, et sans ordre dans le temps (ni dans l'espace). D'ailleurs qu'est-ce qui est le plus important, la diversité culturelle comme principal patrimoine de l'humanité ou les droits culturels ? Et pourquoi privilégier autant les gouvernements locaux, comme dans le Principe 4, à un moment où, précisément, la société civile est déjà passée au premier plan des forums nationaux et internationaux (et elle l'était déjà lors de la signature de l'Agenda), dans un protagonisme qui était évident lorsque l'Agenda 21 de la culture a été signé alors qu'en même temps, elle semble en avoir été pratiquement exclue, malgré l'appel mentionné dans le principe 8 ? Ce furent sans aucun doute les gouvernements locaux qui rédigèrent et signèrent le document et il va de soi qu'ils se mirent eux-mêmes en évidence. Il est tout de même difficile de comprendre qu'un agenda pour la culture, et non pas pour les municipalités, omette d'inclure de façon claire et avec plus d'insistance, le progrès culturel qui est probablement le plus important du 20<sup>e</sup> siècle : l'ascension de la société civile aux tribunes nationales et internationales où se décide, si ce n'est l'avenir de l'humanité, du moins son état et sa condition actuels.

Les idées se placent toutes sur un même plan horizontal, sans hiérarchie de valeurs (parfois sans valeurs claires ou avec des valeurs nettement désuètes), sans indication des rapports avec les besoins ou de complémentarité entre les unes et les autres, et sans ordre dans le temps (ni dans l'espace).

---

Et les quelques touches de contemporanéité que l'Agenda propose, les quelques démonstrations de ce qui entre en accord avec l'esprit de l'époque, sont ensuite annulées. Ainsi, le principe 9, renforcé par le 12, n'hésite pas à affirmer que le patrimoine culturel est le substrat de l'identité des peuples. Au début du 21<sup>e</sup> siècle, on reprend avec cela une terminologie et une idéologie vieilles de deux siècles, matérialisées dans le mot identité. La sociologie et l'anthropologie actualisées ont depuis longtemps abandonné l'idée d'identité, comme étant un fait vrai et définitif dans la vie des individus et des nations, et l'ont remplacée par le concept d'identification. Après tout, l'identité de l'être humain, comme celle des nations, est dynamique. Seuls les peuples sans histoire ont une identité, au sens donné au mot jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Mais on sait déjà aujourd'hui que même les peuples sans histoire ont... une histoire. Et on revient ainsi dans l'Agenda à un discours qui tourmenta la vie et l'imaginaire de générations et générations au long des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles (sans évoquer une longue période antérieure) et au nom duquel ont été commis des crimes abjects. L'identité, tout comme les frontières, perçoit toujours ses tributs dans le sang, pour adapter une remarque bien à propos que fit Claudio Magris, écrivain italien et vainqueur du Prix Prince des Asturies. La société formelle assume souvent ces hypocrisies : on récompense un auteur dont les idées sont rapidement oubliées parce qu'en vérité elles contrarient des positions préconçues et depuis longtemps en vigueur. On récompense l'auteur pour ses idées et on fait ensuite comme si elles n'avaient jamais existé. L'Agenda ne parle pas, heureusement, des racines culturelles, autre illusion et autre tourment du 20<sup>e</sup> siècle. Mais voilà que l'identité ancre le fantôme correspondant. Alors que le document se voue, ça et là, à Dieu et au diable, le principe 9 arrive tout de suite après et il affirme que la culture « recouvre » la création et l'innovation de ses propres formes, dans une tentative de compenser le poids donné à l'identité fixe et archaïque. Mais, ce n'est pas la culture qui « recouvre » l'innovation : elle en vit, elle ne peut pas vivre sans. La formule manifestée dans ce « recouvre » désigne celui qui se met effectivement en condition de permettre ce qui est annoncé, son réel énonciateur, son objet et son sujet, qui n'est pas la culture mais le législateur, le générateur des propositions de l'Agenda qui reconnaît une réalité et l'autorise. Et ce législateur est, en fait, le gouvernement local, en utilisant une terminologie qui trahit son origine centraliste, si ce n'est autoritaire. Néanmoins, plus personne n'a besoin de ce type d'autorisation. En plein 21<sup>e</sup> siècle, l'Agenda méconnaît une étude commandée par l'UNESCO à Lévi-Strauss et publiée en 1953 sous le titre Race et Histoire ; ici, l'un des grands esprits divergents du 20<sup>e</sup> siècle tirait la sonnette d'alarme : essayer de préserver le fait culturel de la diversité en soi est une erreur tragique et il vaut mieux préserver les conditions qui l'ont généré, ce qui a pour conséquence évidente d'ouvrir immédiatement un espace pour l'innovation et la reconnaître comme inévitable et bienvenue. Les conditions étant préservées, la diversité et donc le patrimoine, et avec eux l'identité, seront préservés, même étant autres. Mais l'Agenda semble ne pas reconnaître qu'il s'agit d'un véritable principe culturel de base des temps nouveaux. Et ce faisant, il ouvre les portes pour qu'une certaine politique culturelle endurcie, d'un côté, et celle qui lui est opposée, de l'autre, y trouvent un refuge indifférencié, ceci peut être un supposé exercice démocratique, mais il se traduit dans la pratique par l'émission de signaux contradictoires pour les agents culturels et peut les mener à l'inertie ou à répéter tragiquement toujours le même modèle.

---

Et pourquoi « encourager le caractère public et collectif de la culture » (engagement 37) si les droits de l'Homme, et donc les droits culturels, ont été déclarés dans le but spécifique et premier de protéger et soutenir l'individu contre la présence dominante et souvent opprimante du collectif, en particulier de ce collectif puissant qui est le public, si ce n'est la masse, et plus encore, derrière les deux, l'État ? À ce moment-là, l'Agenda abandonne toute ambiguïté et toute ambivalence : il ne fait ensuite pas mention, comme sa logique précédente le supposerait, à un encouragement égal à l'individu, qui devrait lui aussi être soutenu « dans toutes ses manifestations ». L'Agenda semble considérer que seuls les faits culturels qui « favorisent la convivialité » et que ceux-ci sont du type « spectacles vivants, projections de films, fêtes, etc. » méritent d'être soutenus ; mais que faire des faits culturels pouvant même rendre dérangeante la vie en commun parce qu'ils font penser, parce qu'ils questionnent et interrompent le circuit en place des idées toutes faites ? Comme aux 19e et au 20e siècles, on continue à vouloir « construire la maison en commençant par le toit ». La maison en question, c'est la socialité (que l'Agenda rabaisse au niveau de social au nom duquel tout peut être commis) et le toit, c'est le collectif, qui devrait se former, d'après ce que suggère l'Agenda, sans que ses piliers, les individus, ne soient posés et renforcés. D'un coup de plume, l'Agenda contrarie sa proposition initiale, selon laquelle il est engagé en faveur des droits humains, dès la première ligne. La réalité semble être toute autre. Il paraît plutôt être davantage engagé en faveur des « droits-humanistes », selon les dires de Michel Maffesoli, ceux qui jouent aux interpréteurs des principes clairs (pour les limiter), principes que tous sont capables de comprendre par eux-mêmes. Les deux entités, l'individu et le collectif, ont leur place dans l'Agenda, parce qu'elles se complètent dans la société. Ce que l'une et l'autre peuvent créer a une nature distincte et répond à des propos différents. Privilégier le collectif par rapport à l'individu ou ne pas mentionner l'individu comme étant digne de recevoir les mêmes attentions, signifie empêcher la possibilité de continuer à écrire, dépeindre et composer les œuvres fondamentales pour l'histoire de la société humaine. Et privilégier uniquement les œuvres qui « facilitent » la vie en commun signifie insister sur la domestication, si ce n'est de la culture (qui est déjà essentiellement domestique), certainement de l'art, un des effets les plus pervers de l'éveil de la politique culturelle au cours de la seconde moitié du siècle dernier. Cette remarque n'implique aucune défense d'un éventuel individualisme fondamentaliste, mais plutôt une allusion à une condition post-collectiviste tout au moins telle qu'elle a été vue aux moments les plus sombres du 20e siècle.

Et l'Agenda se poursuit, mêlant des propos évidents - parce que présents dans les constitutions de tout pays civilisé, comme la protection des droits d'auteur - à d'autres qui sont inoffensifs, mais qui éveillent de tristes mémoires. C'est ce que fait l'engagement 35, qui souligne le besoin « d'inviter les créateurs et les artistes à s'engager auprès des villes et des territoires dans l'identification des problèmes et les conflits de notre société, dans l'amélioration du 'vivre ensemble' et de la qualité de vie, en développant la capacité de création et le sens critique de tous les citoyens, notamment quand il s'agit d'affronter les grands enjeux des villes ». C'est un encouragement inutile. Les motifs de cette proposition sont honnêtes à la base et leur promotion devrait être assurée par tous. Si bien qu'il n'y aurait même pas besoin de les mentionner. Mentionnés, ces groupes de créateurs et artistes qui auraient pour fonction « d'identifier les conflits de la société » et « d'augmenter la capacité critique des citoyens » (critique par rapport à quoi et à partir de quoi ?) font penser à une version actualisée des « patrouilles citoyennes » de l'URSS (qui étaient souvent confondues avec la fonction des mouchards civils) parcourant les rues des grandes villes soviétiques également pour localiser les conflits et apporter la paix, en disant aux personnes ce qu'elles avaient à faire et de quelle manière. L'époque de ceux qui détiennent le savoir et la vérité sur ce qui est à faire est révolue. Il se peut qu'il y ait ici une méprise de rédaction, dans un engagement

---

qui pourrait parfaitement être simplement éliminé. Mais il s'agit peut-être de la marque de l'interventionnisme qui tente de revenir. Ce faisant, l'Agenda récidive, en outre, dans l'erreur tragique de comprendre la culture et l'art comme moyens et non comme fins en soi. Une fois de plus, l'esprit du 19e siècle et des premières décennies du 20e hante l'Agenda. De plus, il confond la culture avec l'art, parce qu'il adopte la compréhension du 19e siècle soutenant que « tout est culture », alors que ce n'est de loin pas le cas, du moins en ce qui concerne l'art. Si la culture peut s'occuper de l'identification et de la résolution des problèmes et des conflits de la socialité, l'art n'est pas là pour cela. L'autonomie que l'art conquiert au cours de la seconde moitié du 19e siècle et que la première moitié totalitaire du 20e siècle voulut lui refuser fut reconquise au cours de la seconde moitié de ce même siècle dernier, lors d'une autre avancée assez précieuse pour que l'Agenda en vienne à l'ignorer dans un paragraphe.

**L'Agenda se poursuit, mêlant des propos évidents - parce que présents dans les constitutions de tout pays civilisé, comme la protection des droits d'auteur - à d'autres qui sont inoffensifs, mais qui éveillent de tristes mémoires.**

Et l'Agenda va commettre une autre erreur qui est loin d'être la plus mince des erreurs. Un agenda est, étymologiquement, l'organisation d'initiatives et d'engagements en un temps donné. Et s'il y a quelque chose que l'Agenda ne fait pas, c'est établir des objectifs et des délais pour les atteindre – sauf dans un seul cas, stipulé dans la Recommandation 49 qui suggère de « réaliser, avant l'année 2006, une proposition de système d'indicateurs culturels qui assure le développement de cet Agenda 21 de la culture, à partir de méthodes générales de sorte à pouvoir faciliter le suivi et la comparabilité », quelque chose qui, à moins que cela ne m'échappe, est loin d'avoir été réalisé même à un niveau minimum de satisfaction. Néanmoins, c'est ce qu'il aurait dû faire dans tous les autres cas : définir des actions et fixer des délais. Mettre en œuvre jusqu'à l'an X la mesure Y, jusqu'à l'an X la mesure H et ainsi de suite. Ne le faisant pas, l'Agenda dévoile ce qui est sa vraie nature : une déclaration de principes, une liste du type *wishful thinking*. Tout sauf un vrai agenda. Non pas qu'il soit inutile en tant que discours inspirateur. Mais l'époque demande quelque chose de plus engagé envers l'action et plus efficace que cela.

**Un agenda est, étymologiquement, l'organisation d'initiatives et d'engagements en un temps donné. Et s'il y a quelque chose que l'Agenda ne fait pas, c'est établir des objectifs et des délais pour les atteindre.**

C'est peut-être pour tout cela, entre autres, et du moins au Brésil et à Sao Paulo où cet article est écrit, que l'Agenda 21 de la culture n'est jamais mentionné et n'a jamais, qui sait, été mentionné par un dirigeant public de la culture. Pas publiquement, en tous cas ; au cours d'un séminaire de spécialistes, peut-être. Faisant partie d'un discours public, en tant que composant d'une plateforme de gouvernement, non. Si on le lui demande (après l'avoir préalablement mis au courant), tout dirigeant public de la ville de Sao Paulo ou du gouvernement fédéral dira qu'il suit les propositions de l'Agenda. Il ne mentira pas : en fin de compte, l'Agenda est si vaste, énonce tant de choses (et leur contraire) que toute initiative trouvera toujours sa place dans

---

son contenu. Mais la réalité est que l'Agenda n'existe pas en tant que présence active dans l'horizon des préoccupations et citations. Peut-être parce qu'il est considéré superflu ou inexpressif. Il existe en fait quatre, et seulement quatre, recommandations aux gouvernements locaux :

*46. Inviter tous les gouvernements locaux à soumettre ce document à l'approbation des assemblées municipales ou territoriales et à organiser un débat plus large avec la société locale.*

À Sao Paulo, et au Brésil, l'invitation faite par l'Agenda n'a pas été acceptée et ni la première partie, ni la deuxième partie de la proposition, n'ont été exécutées.

*47. Mettre la culture au cœur de l'ensemble des politiques locales, en encourageant la rédaction d'agendas 21 de la culture dans chaque ville ou territoire, en étroite coordination avec les processus de participation citoyenne et de planification stratégique.*

Malgré l'initiative actuelle visant à ce que la culture récupère une partie du vieux centre-ville livré aujourd'hui à une prostitution bon marché et à la consommation de drogues à ciel ouvert, la ville de Sao Paulo ignore le rôle instaurateur de la culture et ne lui reconnaît aucune centralité dans sa composition de gouvernement et dans ses décisions de gouvernement ; ni avant 2004, année de la signature de l'Agenda, ni après ; ni sous un gouvernement à inspiration sociale-démocrate, ni sous un gouvernement dit de gauche ; et ni le gouvernement local ne le fait, ni le gouvernement national, ni avant comme maintenant, ni maintenant comme avant. La culture continue à être un supplément éventuel à ne prendre en compte que dans les cas exceptionnels, lorsqu'elle peut rapporter des dividendes électoraux. Actuellement, on formule, comme mentionné, un projet pour installer divers espaces culturels dans un ample quartier d'un ancien centre-ville. Sao Paulo est une ville qui se fuit elle-même, ce qui signifie qu'elle a déjà eu dans son histoire cinq « centres-villes » distincts, et le quartier en question fait partie du second. Chacun d'entre eux est abandonné à la dégradation de la saleté croissante, des vendeurs ambulants sans foi ni loi et à la détérioration architectonique qui transforme d'anciens immeubles de classe moyenne en bidonvilles verticaux. Parmi les nouveaux projets culturels, au nombre de sept, un seul est en cours, sous la responsabilité du gouvernement de l'État, et non pas du gouvernement local. Les six autres sont ce que leur nom suggère : des projets. Le résultat de cette action est une inconnue. La fréquentation culturelle peut-elle relever l'image de la zone détériorée ? Jusqu'à présent, ce que l'on voit c'est que les trois institutions culturelles déjà existantes dans ce quartier, un musée d'arts, un « musée » de la langue et une salle de concerts de première qualité, sont fréquentées par des personnes issues des classes sociales aisées qui vivent dans d'autres quartiers de la ville et qui arrivent en voiture toutes fenêtres fermées et en sortent rapidement, fuyant le danger réel ou imaginaire alentour, sans aucune interaction avec le quartier. Elles ne dépensent pas un sou dans le commerce local, ne se promènent pas dans les rues mal éclairées et menaçantes, ne regardent pas sur les côtés, ne parlent à personne. Sans aucun doute, il est louable que le gouvernement local de Sao Paulo ait pensé à la culture comme instrument central pour tenter de restaurer le quartier. Mais tandis que ceci se passe dans un quartier, le reste de la ville reste culturellement abandonné à son propre sort. Apparemment, aucune initiative localisée ne peut réussir si l'ensemble ne bénéficie pas, par exemple, d'une action éducative avec et pour la culture de façon durable. Et en attendant, ces initiatives culturelles semblent ne pas pouvoir faire grand-chose pour éviter, par exemple, que quatre marginaux ne tirent sur une femme enceinte seule au volant de sa voiture lors d'une tentative de vol. Ou encore pour éviter que le crime organisé n'instaure la terreur dans la ville comme ce fut le cas en 2007, lorsque la ville se vida et fut terrorisée parce que le crime en décida ainsi.

---

*48. Effectuer des propositions de concertation sur les mécanismes de gestion culturelle avec les autres niveaux institutionnels en respectant le principe de subsidiarité.*

Aucune proposition d'accord réelle (ou mise en avant) avec d'autres niveaux institutionnels sur la gestion de la culture n'a été faite ; ni avec d'autres niveaux institutionnels, encore moins avec le partenaire que l'Agenda lui-même reconnaît comme prioritaire, la société civile. Au contraire, les mécanismes de gestion de la culture, comme les lois d'encouragement municipal et d'état qui permettent la déduction des impôts locaux aux entreprises et personnes soutenant la culture, et qui exercent donc des rôles actifs dans la dynamique culturelle, sont surveillés et limités au maximum malgré leur utilisation garantie par la loi. Malgré les déclarations contraires, il semble que la participation active de la société civile dans la gestion de la culture n'intéresse pas les gestionnaires municipaux (ni les fédéraux). En ce moment, au Brésil, il se forme un fort mouvement d'opposition à une initiative du gouvernement fédéral visant à abolir la loi actuelle d'encouragement fiscal pour la culture, jugée par le gouvernement trop tolérante et ouverte à « l'ingérence du secteur privé », et à implanter à sa place une autre loi remettant entre les mains de l'État la gestion central de la culture dans le pays. Il existe une tentative de dialogue avec le gouvernement fédéral concernant ce projet et il est possible qu'on parvienne à un accord. Mais le simple fait qu'un projet de loi de cette nature ait été proposé est préoccupant en soi.

*49. Proposer, avant 2006, un système d'indicateurs culturels qui rende compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre du présent Agenda 21 de la culture, à partir de méthodes d'évaluation communes, de façon à en faciliter le suivi comparatif.*

Sans commentaires, car rien n'existe.

Rien à commenter non plus sur les « recommandations aux gouvernements des États et Nations » (paradoxalement en nombre supérieur à celles destinées aux gouvernements locaux, ce qui implique reconnaître -et renforcer implicitement- leur pouvoir sur ces derniers, ceux qui, dans la ville, détiennent la puissance culturelle sans détenir le pouvoir culturel).

Il faut souligner, encore, que l'Agenda 21 de la culture n'a pas été le point de départ d'un mouvement pour la culture, mais le résultat d'au moins 15 ans d'agissements dans la tentative d'attirer l'attention de la société et du monde sur le rôle instaurateur de la culture. Il est cependant difficile, maintenant, de lui attribuer le rôle d'instrument qui actionnerait quelques changements. Il est la conséquence d'une pensée pour la culture. Les journaux n'en parlent pas, ni les chaînes de télévision. Ni les discours des politiciens ne le mentionnent. En fait, il n'est pas nécessaire d'en parler. Il faut qu'il agisse.

Mais la réelle question semble être : l'Agenda 21 de la culture était-il opérationnel dès le début ? Même s'il était le messenger salué d'une nouvelle façon de penser la culture - et, comme on l'a entendu dire, ces mérites ne sont pas des moindres, au niveau symbolique - en matière de praticité, l'Agenda est sans valeur. Parce qu'il n'a jamais été un réel agenda, une liste de missions à remplir dans un délai donné.

---

Cinq ans après, l'Agenda exige une réforme. Il faut le systématiser, adopter un format plus synthétique, procéder maintenant à l'actualisation conceptuelle (pour ne pas dire idéologique) ce qui aurait pu être réalisé auparavant. La dynamique culturelle va trop vite pour qu'un document âgé de cinq ans arrive à maintenir une connectivité réelle avec l'esprit du temps.

### Cinq ans après, l'Agenda exige une réforme. Il faut le systématiser, adopter un format plus synthétique, procéder maintenant à l'actualisation conceptuelle (pour ne pas dire idéologique) ce qui aurait pu être réalisé auparavant.

Même face au besoin urgent d'être plus synthétique, il doit trouver les moyens d'inclure les sujets absents de la première version, comme l'éducation. Il n'y a pas de développement culturel sans éducation non seulement pour la culture mais avec la culture - du moins dans les pays en voie de développement dont le paysage culturel est précaire et soumis à tout type d'incidents. Que répond l'Agenda à ce sujet ? Et si la première version de l'Agenda parle trois fois de gestion, elle ne parle à aucun moment de formation pour la gestion culturelle ; néanmoins, un chapitre fondamental des conditions pour ce développement recherché, ne sera pas atteint si le degré actuel d'amateurisme et d'autosuffisance trompeuse persiste en ce qui concerne la majorité des gestionnaires de la culture, publics ou privés.

L'Agenda doit avant tout fixer des objectifs et des délais. Quelques objectifs culturels fondamentaux, à caractère universel et public, pourraient et devraient être définis. À titre d'exemple : doter toutes les bibliothèques publiques des villes adhérant à l'Agenda des instruments adéquats leur permettant de se connecter à Internet, et dans un délai déterminé ; par exemple, d'ici 2012 ou, en raison de la crise actuelle, d'ici 2015. Probablement, toute ville qui s'est engagée (?) envers l'Agenda dispose de sa bibliothèque ; mais toutes les bibliothèques disposent-elles d'Internet en proportion adéquate pour leurs utilisateurs ? Ceci serait une mesure essentielle pour mettre en pratique un autre vecteur évident de la scène culturelle contemporaine, le désir de se connecter immédiatement à l'autre, à la vie du monde. Non viable pour certains gouvernements locaux ? Probablement. Non pas pour des raisons économiques ou opérationnelles, mais pour des motifs idéologiques. Patience, il faut le proposer quand même. Tant qu'il n'y aura pas de fixation d'objectifs définis et de délais pertinents, comme celui-ci et d'autres, l'Agenda, comme plusieurs autres documents internationaux, sera insignifiant.

---

L'Agenda 21 de la culture peut exploiter une nouvelle possibilité : être adopté et encouragé dès maintenant, dans une nouvelle version mise à jour, par la société civile. Au Brésil, ces 15 dernières années, les activités des organisations bénévoles patronales ou, plus simplement, d'entreprises, appartenant cependant au deuxième secteur, se sont multipliées aux côtés d'autres activités équivalentes dans le cadre exclusif du troisième secteur. Ces organisations sont actives, toujours plus intéressées par le bien public authentique et se placent au-dessus, bien au-dessus des intérêts politico-partidaires qui, en ce moment, du moins ici, semblent plus occupés à corroder les frugales ressources du pays avec un scandale économique après l'autre. Ces entités se sont déjà organisées en un mouvement pour l'éducation et sont en train de changer le cours des choses dans ce domaine. Elles n'ont pas encore pensé à la culture. Les activistes de l'Agenda peuvent-ils relever ce défi ? Si oui, ils pourront avoir la certitude que leurs efforts ne se résumeront pas à des échos distants en séminaires spécialisés qui ne percent pas les quatre murs des locaux où ils se réalisent, comme actuellement. Le pari de l'Agenda 21 de la culture pour la ville comme foyer, origine et destination de l'action culturelle, était correct. Tout miser dans les gouvernements locaux était une méprise conceptuelle déjà à l'époque, vestige de l'ancienne façon de voir la chose publique. Les gouvernements, locaux ou autres, ne peuvent plus tout faire tous seuls (ils n'ont jamais pu tout faire). Plus encore : la société ne veut plus qu'ils fassent tout, tous seuls. La participation de la société civile sur un pied d'égalité avec les gouvernements locaux, en partageant les tâches, les ressources et le pouvoir de décision, est indispensable si l'on prétend effectivement arriver quelque part. Il est encore temps de corriger cette erreur.

---

# Le développement culturel des villes au lendemain de la vague de créativité

**Gottfried Wagner**

Directeur de la Fondation européenne de la culture (FEC)

**Philipp Dietachmair**

Responsable des projets dans le département de développement de politiques de la Fondation européenne de la culture

## Résumé

Selon Gottfried Wagner et Philipp Dietachmair, de la Fondation européenne de la culture, l'urbanisation croissante de l'Europe s'accompagne d'énormes enjeux. La planification urbaine doit prêter davantage d'attention aux politiques culturelles de chaque région ou pays et à la façon dont elles sont mises en œuvre. Par ailleurs, les solutions de développement devront aller au-delà des tendances ou des modes passagères et se libérer du rôle joué par le secteur créatif. Pour commencer, il n'existe aucune politique urbaine capable de s'adapter à tous les environnements ni à toutes les situations possibles : il faudra tenir compte à tout moment des particularités, de l'ADN qui rend chaque ville unique. En ce sens, il est essentiel de faire appel à différents professionnels pour réunir leurs points de vue. La Fondation européenne de la culture développe actuellement des projets expérimentaux en rapport avec la création de politiques culturelles locales et avec la formation en gestion du patrimoine artistique dans des pays - le plus souvent de l'ancien bloc soviétique - en plein processus de transition. Tout porte à croire que le succès de ces initiatives dépendra de la création d'un environnement d'apprentissage ouvert, interactif, didactique et basé sur la confiance, qui implique une étroite relation entre toutes les parties prenantes – qu'elles soient civiles, publiques ou du ressort des décideurs politiques.

## Introduction

Actuellement, environ 75 % de la population européenne vit en milieu urbain. Selon les prévisions, ce chiffre pourrait atteindre, voire dépasser, 80 % avant 2020.<sup>1</sup>

Cette évolution provoquera d'énormes changements et enjeux de caractère culturel qui répercutent de façon décisive sur tous les secteurs de la vie publique des villes européennes. On est ainsi arrivé à la conclusion que le développement de politiques culturelles au niveau local sera de façon progressive et irrémédiable une dimension clé de la planification et la gestion urbaines.

---

<sup>1</sup> [www.eea.europa.eu](http://www.eea.europa.eu)

---

Dans le texte suivant, nous rapporterons dans un premier temps une série de positions fondamentales sur ce thème, dont certaines incluent d'ailleurs des conclusions obtenues d'analyses comparatives, puis nous aborderons le thème du développement de politiques culturelles dans des villes de pays voisins de l'UE.

## I. Quelques positions

ÉCHANGE ENTRE GOTTFRIED WAGNER (GW) ET PHILIPP DIETACHMAIR (PD)

*LA CRÉATIVITÉ, UNE OBSESSION ?* Dans bien des cas, la créativité peut marquer la différence mais elle est devenue une obsession. Elle peut être utilisée aussi bien contre les autres (« élimination » des adversaires - une approche simpliste) qu'avec les autres (le progrès au service de tous - une approche plus complexe). Cette dernière approche comporte un défi dont les résultats sont payants à long terme. Le but de la créativité dans la culture et dans les arts a toujours été de partager, tel un jeu humain dans lequel tout le monde gagne et s'amuse et qui enrichit notre patrimoine mondial. C'est précisément ce fait de partager ou d'apporter son grain de sable qui a transformé de nombreuses villes en des lieux célèbres et attrayants de manière durable. GW

*IL NE S'AGIT PAS DE SUPPOSITIONS, MAIS DE FAITS.* Il est vrai que, ces dernières années, nous avons assisté à un intérêt extraordinaire à l'échelle mondiale en ce qui concerne le rôle de la classe créative dans le domaine du développement urbain. Certains livres sont devenus de véritables bibles pour les aménageurs urbains, avides de profiter du capital créatif comme d'une ressource primordiale dans ce domaine. Cela peut être positif si nous l'interprétons comme l'indice d'une attention accrue envers le rôle des arts et de la culture dans l'approche de la résolution de problèmes urbains. Néanmoins, nombre de ces suppositions, qui pouvaient paraître viables à première vue, ont été mises en pratique non sans difficulté. Ces essais empiriques exhaustifs, réalisés aux quatre coins du monde, ont démystifié les simplifications créatives dans des contextes urbains complexes. Le moment est venu de redéfinir le cadre analytique et méthodologique et, peut-être, les présuppositions politiques implicites dérivées du modèle darwiniste de concurrence. PD

Des rendements inespérés et souvent tardifs peuvent surgir de ressources apparemment inutiles, que l'utilisation obsessionnelle et excessive peut finir par épuiser.

---

*RAPIDITÉ ET DÉSORDRE ?* Il ne fait pas de doute que les villes se doivent de développer leur potentiel créatif - dans les limites du raisonnable. Pour grandir, il faut pourtant autre chose que de la créativité et, surtout, plus qu'une créativité dictée par la mode. Les villes doivent se montrer généreuses et patientes vis-à-vis de leur capital créatif. Des rendements inespérés et souvent tardifs peuvent surgir de ressources apparemment inutiles, que l'utilisation obsessionnelle et excessive peut finir par épuiser. Les arts et les sciences exigent une générosité désintéressée. Autrement dit, il ne faut pas investir uniquement dans des projets qui laissent entrevoir des bénéfices rapides. GW

*UNE PARTICIPATION RÉELLE.* Tout changement fonctionnel requiert la participation effective (et du temps) des principales parties prenantes, ainsi qu'un sentiment sincère de la part d'un large secteur des citoyens, convaincus qu'ils se trouvent face à un projet d'intérêt commun. Les personnes qui habitent nos villes sont les responsables et les bénéficiaires d'une vie culturelle intense au sein de la communauté. Ainsi, le point de départ et objet principal du développement culturel intégrateur des villes et de la création de politiques est l'éventail de communautés qui interagissent au sein de l'espace urbain et qui regroupent un large spectre de citoyens. Le développement d'une vie culturelle urbaine viable et apte à récolter les fruits de la créativité exige la création de politiques solides, fiables et valables à long terme. Sans oublier que de profondes différences subsistent à l'intérieur du territoire européen en ce qui concerne les conditions qui permettent de matérialiser ces plans. PD

## Le développement d'une vie culturelle urbaine viable et apte à récolter les fruits de la créativité exige la création de politiques solides, fiables et valables à long terme.

*RISQUE VERSUS PRATIQUE.* S'il est vrai que l'ingénierie sociale a échoué dans bon nombre de systèmes, on ne peut pas dire que l'ingénierie culturelle, elle non plus, ait eu beaucoup plus de succès. Le développement culturel requiert un « changement dans les attentes »<sup>2</sup> des différents niveaux de la société et, bien évidemment, une participation, mais il oblige aussi à assumer plus de risques, en se permettant le « luxe » de réfléchir, d'inventer et d'expérimenter : la ville comme laboratoire de gestation d'un brillant avenir. C'est ce que firent l'aristocratie et aussi les mécènes bourgeois. Comment les gouvernements actuels peuvent-ils y arriver sans annuler les révolutions créatives avec leur bureaucratie, qu'elle soit participative, démocratique ou autoritaire ? Si nous ne voulons pas échouer lamentablement, il est indispensable d'affronter, et tolérer, avec une grande largeur d'esprit certains aspects qui, jusqu'à présent, nous ont paru « intolérables ». GW

---

2 [www.almostreal.org](http://www.almostreal.org)

---

*L'AVANT-GARDE OUI, MAIS PENSEZ AUX HABITANTS DE LA VILLE.* Beaucoup de localités et de villes ont été forcées à se « réinventer » et à transformer leurs économies, associées à des activités industrielles obsolètes. Malgré tout l'attrait que comportent les nouveaux centres culturels et artistiques à caractère international, le risque d'échec qu'impliquent ces initiatives reste élevé. On considère comme un échec la simple reproduction de modèles ayant fonctionné ailleurs, sans tenir compte des circonstances locales. On considère comme un échec l'investissement d'importantes sommes d'argent des contribuables dans des projets d'intérêt éphémère et dans des « parcs thématiques culturels » qui finalement n'obtiennent pas les résultats escomptés, alors que l'on essaye de transformer une ville à l'image détériorée en un centre culturel à la mode. On considère comme un échec le non-respect des aspirations réelles des citoyens, en les faisant participer à des projets manquant d'authenticité et allant à l'encontre des racines d'une zone déterminée. Tout projet de développement culturel d'une ville, tel qu'une candidature au programme des Capitales européennes de la Culture ou un nouveau musée d'art spectaculaire, devra avoir un sens pour ses propres habitants. PD

*ESPACE ET TEMPS.* L'assignation de la différence dans des espaces publics peut constituer un motif de conflit si le but recherché est d'atteindre l'équilibre parfait entre confrontation et hospitalité.<sup>3</sup> Les villes doivent réassigner les espaces publics et combattre l'idée que les citoyens sont en permanence sous surveillance et qu'ils doivent payer absolument pour tout. L'intimité, essentielle pour que l'harmonie existe entre les cultures, ne peut être garantie à travers des politiques de privatisation. Et l'espace public, qui nous permet de partager et de vivre en communauté, ne doit pas se limiter aux centres commerciaux, aux édifices destinés à l'organisation de manifestations ni au cyberspace financé par la publicité. La disponibilité d'espace coûte cher. Comprendre les différences est une condition sine qua non pour que nous puissions tous capitaliser la diversité. Il n'y a pas de voie rapide à l'intégration culturelle. GW

## Il n'y a pas de voie rapide à l'intégration culturelle.

*ESPACE POUR LES GENS ET ESPACE INTERDISCIPLINAIRE : ÉLIMINONS LES BARRIÈRES !* La vie dans les villes devient de plus en plus compliquée. Il est nécessaire de trouver des solutions de développement viables, aussi bien pour les villes qui connaissent une croissance rapide et inégale, que pour celles dont la population baisse à un rythme vertigineux. D'emblée, il n'existe aucune politique culturelle urbaine de caractère général capable de s'adapter à toutes les situations possibles. Mais nous pouvons relever une règle d'application collective qui s'est avérée vitale : aucun domaine associé à la politique urbaine ne peut se développer en marge des disciplines qui l'entourent. Ceci est particulièrement vrai pour les politiques culturelles qui, aujourd'hui, sont absolument indispensables dans d'autres domaines de la politique urbaine, comme l'économie, le logement, les affaires sociales ou les normes en matière d'égalité. Elles doivent toutes coexister si nous aspirons à partager l'espace urbain et à profiter en communauté des espaces publics. PD

## Il n'existe aucune politique culturelle urbaine de caractère général capable de s'adapter à toutes les situations possibles.

---

<sup>2</sup> Dobricic (2008).

<sup>3</sup> [www.almostreal.org](http://www.almostreal.org)

---

*L'AUTHENTICITÉ INQUIÈTE.* En général, les villes n'ont pas la possibilité de décider si elles participent ou non à cette espèce de compétition de créativité. Fréquemment, la demande doit satisfaire des critères logiques au sein du courant culturel du moment. Bien souvent, les aspirations des villes se centrent sur des politiques peu réalistes qui finissent par affecter leurs particularités et ce qui les rend uniques. Une infinité de documents historiques et de statistiques économiques sont malheureusement là pour le prouver. L'essentiel, maintenant, est de ne pas commettre les mêmes erreurs et d'apprendre à analyser les circonstances de chaque ville en perspective. Le sentiment d'inquiétude – souvent avec un impact historique incomparable – se développe dans certains endroits aux caractéristiques très concrètes, il peut être intéressant d'encourager un mouvement qui va à l'encontre de la tendance à la normalisation. Les villes de ce type constituent l'immense majorité des métropoles, mais tout dépend du fait de savoir si elles sont prêtes à se battre pour revendiquer leur authenticité ou si elles choisissent de passer inaperçues. GW

*GENIUS LOCI REVISITÉ.* Toutes les villes européennes ne peuvent pas suivre l'exemple de Bilbao. En d'autres termes, toutes les villes de petite ou de moyenne taille ne sont pas préparées pour devenir un centre culturel et artistique reconnu dans le monde entier. Pourtant, toute ville, quelle qu'elle soit, possède une idiosyncrasie et des traits d'identité déterminés qui influencent de manière décisive la vie de ses habitants et contribuent à créer une atmosphère unique. Elles possèdent toutes un passé et un présent qui, d'une façon ou d'une autre, conditionne, de manière positive ou négative, la qualité de vie des citoyens. Comme dans plusieurs villes de pays voisins de l'UE en pleine phase de transition, où la Fondation européenne de la culture travaille actuellement, il est possible que les particularités d'une ville soient encore cachées, qu'elles aient été oubliées ou détruites, qu'elles soient considérées comme taboues ou que tout simplement elles évoquent des images ou des sentiments douloureux. Néanmoins, pour que les parties impliquées dans le développement culturel d'une ville exploitent à fond les ressources inhérentes à une population, les idées et le potentiel (probablement avec des objectifs de résultats moins immédiats) offriront toujours des solutions plus durables et un caractère certainement bien plus marqué que de nombreux modèles extrêmement coûteux importés d'autres endroits. PD

*L'AGENDA 21 DE LA CULTURE* est bien placé pour aller vers des « paramètres de qualité » récupérés face à des paramètres de quantité et de mode. GW

*COMMUNAUTÉS DE PROFESSIONNELS :* responsabilités partagées. Le débat et la réflexion partagés par une série de professionnels, que ce soit des artistes, des organisations ou des infrastructures associées, des experts ou des universités, s'avèrent essentiels dans le développement de politiques culturelles au niveau urbain. Là où le développement de ces communautés de professionnels a été retardé ou interrompu, comme dans les pays en transition voisins de l'UE, il est possible que les responsables de la prise de décisions soient incapables de trouver des partenaires dans le domaine de la culture pour les inviter à participer à la création de politiques. Un secteur professionnel désorganisé et sans cohésion manque de la solidité et de la cohérence suffisantes pour une remise en question efficace et participative de la création de politiques culturelles dans les villes, ainsi que de la capacité à débattre et à informer sur cet aspect. En même temps, les administrations culturelles du domaine local et les responsables de la prise de décisions dans le domaine de la culture dans les villes ont besoin de connaissances, de compétences et de méthodes de travail d'avant-garde pour être prises au sérieux et partager les responsabilités avec le secteur professionnel, afin de garantir la bonne fin des processus de planification culturelle. PD

---

## II. Problèmes posés par la pratique dans des pays voisins de l'UE

par Philipp Dietachmair

La Fondation européenne de la Culture, qui a pour objectif de promouvoir la coopération pour l'intégration culturelle de l'Europe au-delà des frontières de l'UE, est impliquée depuis de nombreuses années dans les enjeux propres à la phase de transition auxquels sont confrontés les anciens pays socialistes du sud-est, du centre et de l'est de l'Europe et, plus récemment, la Turquie. Sa philosophie est basée sur l'idée d'une culture partagée à tous les niveaux et de la participation citoyenne à la création de politiques. La Fondation européenne de la culture investit dans la création de conditions et de capacités qui permettent aux individus créatifs de travailler ensemble sans tenir compte des frontières, dans un esprit de groupe.

Nous établissons un grand nombre d'accords de travail avec des « agents locaux » - surtout dans les villes - chargés de matérialiser les changements. Ces agents sont les propulseurs et les principales références des transformations culturelles qui se produisent à tous les niveaux dans les pays voisins de l'UE,<sup>4</sup> et des centres de coopération culturelle internationale. Notre intervention se base sur des actions systémiques. Jusqu'en 2006, plus de 20 initiatives de caractère local émanant de la Fondation européenne de la Culture, aussi bien dans de petites localités que dans des villes du sud-est du continent, ont suscité des débats sur des politiques culturelles auxquels ont participé des membres de la société civile au même titre que de l'administration, dans la plupart des cas pour la première fois dans leur histoire.<sup>5</sup> Par le biais d'organisations partenaires, nous soutenons aussi plusieurs régions et villes d'Anatolie, de Moldavie, de Russie (Oblast de Kaliningrad) et d'Ukraine, qui sont actuellement en train de vivre des processus de développement de la capacité culturelle qui s'avèrent ponctuels (comme l'acupuncture) mais impliquent une transformation profonde et à long terme.

Bien que les conditions préalables nécessaires à une transformation et les enjeux à affronter varient considérablement d'une ville à l'autre, il semble qu'il y ait néanmoins des modèles valables pour la création de politiques culturelles destinées à opérer la transition attendue dans la plupart des villes, situées en général dans des anciens pays socialistes.<sup>6</sup>

Souvent, le point de départ des processus de développement dans ces villes se caractérise par une combinaison d'idées innovatrices, consistant fréquemment en des défis artistiques et des concepts créatifs alternatifs qui ont surgi avec une grande force d'inspiration sur la nouvelle scène indépendante des villes. Cependant, à l'enthousiasme de ceux qui soutiennent ces projets vient se joindre une énorme frustration causée par l'ankylose des administrations culturelles locales, parfois manifestement corrompues et incapables d'affronter les enjeux qu'implique un système en pleine décadence (et une infrastructure culturelle financée avec des fonds publics). En même temps, il est fréquent que les manifestations émanant de

---

4 <http://ec.europa.eu/world/enp>

5 [www.policiesforculture.org](http://www.policiesforculture.org)

6 Dans cet article, nous avons choisi de nous centrer surtout sur les Balkans, ainsi que sur l'Europe centrale et de l'Est, car les projets entrepris en Turquie sont très récents.

---

certaines ONG culturelles ou d'activistes civils souhaitant promouvoir les changements sociaux à travers les arts et de nouvelles générations à la recherche d'expressions artistiques contemporaines, ne se traduisent que par des mouvements isolés, désorganisés et sans cohésion. Parfois, il en résulte une demande de changement apparemment diffuse et venant d'en haut. On observe fréquemment un profond pessimisme et une grande méfiance entre les parties impliquées, qu'elles soient des sujets individuels ou des organisations entières, ainsi qu'un énorme besoin d'acquérir de nouvelles connaissances, des méthodes actualisées de gestion et de création de politiques (surtout dans le secteur public) et des voies de coopération (internationale) qui permettent de faire face à ces enjeux.

En général, il existe un manque d'intérêt assez accusé pour les politiques culturelles antérieures, souvent excessivement tendancieuses et fortement marquées du point de vue idéologique. Bon nombre de décideurs politiques montrent leur réticence à reconnaître le besoin d'entreprendre une réforme des politiques culturelles : la transformation tend à se produire au sein d'une transition improvisée vers une économie (culturelle) de libre marché. Néanmoins, les mouvements culturels promus par des membres de la société civile dans des villes d'Europe de l'Est exigent une réforme des politiques culturelles locales et leur implantation postérieure. Logiquement, l'approche de certaines associations internationales prestigieuses, comme la Fondation Soros, centrée sur le développement de la société civile et sa participation à travers la culture et les

### La Fondation, grâce à son étroite collaboration avec ses partenaires locaux, aide les villes à entreprendre des processus participatifs à travers une approche holistique de développement de la capacité.

arts contemporains, a influencé de manière décisive l'implication de ce secteur dans la transformation.

Grâce à son étroite collaboration avec ses partenaires locaux, la Fondation européenne de la culture aide les villes à entreprendre des processus participatifs à travers une approche holistique de développement de la capacité adressée à différents participants et niveaux politiques : un concept formé de différentes phases et élaboré pour l'obtention de résultats à long terme. Elle prête son soutien aux initiatives éminemment culturelles de caractère local émanant de la société civile mais est de plus en plus attentive à des institutions culturelles financées à travers des fonds publics, son objectif étant de renforcer les ressources humaines et organisationnelles à travers une formation en gestion, le conseil stratégique, l'élaboration de plans de développement organisationnel, le soutien structurel, etc. Ceci garde une étroite relation avec l'approche basée sur la communauté, selon laquelle les professionnels au niveau local unissent leurs efforts à l'environnement de travail qui les entoure (collègues) et aux autorités compétentes, parmi lesquelles se trouvent les décideurs politiques (par exemple, à travers la formation et la prise de conscience, la défense de propositions, des campagnes de médiation, des tables rondes et des débats publics).

Il a été prouvé que certains aspects s'avèrent indispensables pour cette tâche, même s'il est impossible d'élaborer des modèles prédéterminés utilisables dans tous les types de situations et dans toutes les circonstances agitées qui touchent encore la transition dans les anciens pays socialistes.

---

## NOUVELLES CONNAISSANCES ET APPRENTISSAGE EN COMMUN

La formation en gestion artistique et le développement d'un bagage de connaissances dans le domaine de l'élaboration de politiques culturelles au niveau local sont des disciplines relativement récentes, même en Europe occidentale. Certains pays socialistes, comme la Yougoslavie, qui attribuaient une grande importance idéologique à l'éducation culturelle, misèrent sur l'analyse pédagogique et académique dans le domaine de l'administration culturelle publique bien avant que le concept de gestion culturelle ne s'étende en Occident.<sup>7</sup> Pourtant, les livres et concepts/matériel pédagogiques disponibles pour les professionnels et les gestionnaires des villes restent encore rares, et bien plus dans leur propre langue. Le développement de politiques culturelles au niveau local dans les contextes urbains en transition de l'Europe de l'Est constitue un phénomène singulier et réclame la rénovation des bagages de connaissances et du matériel pédagogique. Les experts locaux et les formateurs de la Fondation européenne de la Culture, en coopération avec certains partenaires du domaine académique, ont tenté de donner une réponse à ces demandes en formulant et en publiant de nouveaux outils d'analyse et de formation dans plusieurs langues.<sup>8</sup>

L'efficacité de l'application de nouveaux outils dépend en grande mesure de la création d'un environnement d'apprentissage ouvert, interactif, respectueux et basé sur la confiance mutuelle, qui permette la participation sans distinction de toutes les parties prenantes, qu'elles soient civiques, publiques ou représentent des décideurs de politiques. L'idéal serait que ces nouvelles approches remplacent l'enseignement traditionnel de type hiérarchique, frontal et passif, et les cadres de planification rigides qui prédominent aujourd'hui dans bon nombre d'endroits où nous développons nos projets. Si nous voulons effectivement encourager l'apprentissage en commun et l'action conjointe, nous aurons besoin de formateurs expérimentés et familiarisés avec les sensibilités et les enjeux locaux, et également capables de motiver des groupes bien souvent très hétérogènes en les guidant à travers un processus long, complexe et difficile.

## PENSÉE SYSTÉMIQUE ET SOLIDARITÉ DANS LA COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE

La pensée systémique est axée sur la relation entre les agents actifs (ou obstacles à leur interaction) dans leur totalité et relègue à un second plan les problèmes des groupes individuels et des parties impliquées.<sup>9</sup> Nous assistons habituellement à un phénomène d'isolement et de manque de communication entre les différentes parties impliquées (la scène indépendante, les artistes, le secteur public, l'administration locale, les décideurs politiques, les académiciens, etc.). Il existe aussi fréquemment d'autres divisions à l'intérieur même du groupe à cause de la ségrégation, de la concurrence personnelle entre ses membres et des luttes pour le pouvoir.

---

7 Dragicevic-Sesic (2009).

8 Arts Management in Turbulent Times (Dragicevic-Sesic ; Dragojevic, 2006) ; The Arts, Politics & Change (2006) ; Guide to Citizen Participation in Local Cultural Policy Development for European Cities (Pascual ; Dragojevic, 2007) ; Strategic Planning for Cultural Organisations (Varbanova, 2009), Cultural Policy in Turkey (2009). Tous disponibles sur le site web [www.eurocult.org](http://www.eurocult.org).

9 Fritjof, Capra (1997).

---

Souvent, nous marquons le début d'un projet de développement de capacités par l'organisation d'un forum public, souvent le premier du genre sur le site, qui permet de rendre le projet accessible : les parties impliquées peuvent exprimer leur opinion, connaître les différents agents qui interviennent et voir les différents résultats ainsi que les problèmes réels de la « culture du système » d'une ville déterminée.

L'étape suivante consiste à mettre en marche une série d'ateliers à long terme afin de stimuler les capacités d'organisation. Si cette initiative fonctionne, cela permettra de motiver un nombre important d'activistes et d'organisations culturelles au niveau local, ces dernières deviendront les principaux moteurs des changements envisagés par la mise en œuvre des politiques culturelles dans leur région. Les capacités de gestion culturelle et le conseil stratégique déployés dans ce genre de processus de formation ont tendance à avoir un effet positif sur le renforcement des capacités individuelles de gestion et l'organisation des participants impliqués dans le projet.

L'esprit de groupe est essentiel pour passer aux étapes suivantes, qui vont depuis l'inculcation de la capacité d'organisation/humaine jusqu'à un développement plus systémique des capacités pour la création de politiques à différents niveaux. L'idéal est que cet esprit de groupe surgisse durant l'étape de formation. Ces séances permettent aux participants d'acquérir plus de confiance en eux-mêmes pour entrer dans le débat avec les administrateurs locaux et contribuent progressivement à les transformer en une force non négligeable dans les processus de développement de politiques culturelles au niveau local. La solidarité accrue entre un certain nombre de professionnels clé, membres d'organisations culturelles de caractère local et au profil spécifique approprié (une solidarité qui émane d'un apprentissage en commun et de longue haleine) peut doter les groupes de projets d'une forte solidité et d'une meilleure reconnaissance lorsque l'on entame des réformes. La fin ultime de ces processus est la transformation de capacités individuelles en capacités et pratiques de type coopératif.

## CONNEXIONS INTERNATIONALES ET INSPIRATION EXTERNE

Parvenir à ce que ces initiatives collaborent au-delà de leurs frontières et établissent des liens avec des partenaires de toute l'Europe est déjà toute une réussite en elle-même, mais aussi un moyen efficace pour le développement de la capacité culturelle urbaine dans les pays voisins de l'UE.

L'échange professionnel (excursions, visites d'étude, assignations de postes, stages, etc.) et la coopération internationale, que ce soit dans la première phase, restreinte à un projet concret, ou dans les suivantes, qui visent à obtenir une collaboration professionnelle à long terme, constituent la principale source d'inspiration pour la mise en œuvre et la motivation d'une réforme structurelle nécessaire dans les villes des pays voisins de l'UE. L'exposition des nouveaux professionnels à des réalités professionnelles inconnues et très différentes les unes des autres peut aboutir à un échange extrêmement enrichissant de nouveaux concepts et de nouvelles approches professionnelles. Si elles deviennent des relations professionnelles durables sur tout le continent, ces nouvelles connexions et les voies de communication professionnelles fraîchement établies peuvent se transformer en un facteur structurel stabilisateur pour le développement urbain.

---

## PASSION, FLEXIBILITÉ ET PERSÉVÉRANCE

Le développement de capacités nécessaires à l'obtention d'un développement culturel viable et le triomphe d'une réforme politique depuis la base constitue l'un des enjeux majeurs que les villes en processus de transition doivent affronter. Des aspects comme la complexité des enjeux structurels, la prédominance des attitudes pessimistes, le manque de ressources et les environnements agités peuvent mettre en danger les processus de réforme. Les progrès les plus timides requièrent bien souvent un optimisme sans faille et une perspective à long terme. Même si cela n'est pas évident à première vue, une passion démesurée pour l'art et la volonté ferme de développer de nouveaux modèles culturels, ainsi que la flexibilité et la créativité dans les adaptations structurelles, sont les clés (mais pas toujours évidentes) des qualités indispensables pour réussir le changement.

Le secteur culturel indépendant des villes des pays voisins de l'UE possède généralement ces qualités élémentaires pour obtenir un progrès réel, surtout pour ce qui est de la passion, de l'imagination et de la flexibilité. Mais la consolidation ne pourra être obtenue que s'il existe une coopération avec les institutions publiques et les créateurs de politiques locales, dont les positions à l'intérieur de l'administration sont loin d'être précisément confortables.

Négocier les engagements qui conduiront aux coalitions professionnelles nécessaires pour que se produise un véritable développement culturel requiert de la persévérance. Ce processus peut être largement simplifié si toutes les villes du monde qui sont confrontées à des enjeux similaires offrent leur soutien, leur perspective et leur solidarité au niveau international. Ainsi, l'Agenda 21 de la culture constitue-t-il un cadre de référence fondamental pour toutes les villes de pays voisins de l'UE qui se trouvent en plein processus de réforme et de développement de leurs politiques culturelles locales..

---

## Bibliographie

- Ada, Serhan [et al.] (2009). Cultural Policy in Turkey. Istanbul : Bilgi University Publishing.
- Capra, Fritjof (1997). The Web of Life: A New Scientific Understanding of Living Systems. New York : Anchor Books.
- Dobricic, Igor ; Maas, Wietske (2008). Almost Real. [www.almostreal.org](http://www.almostreal.org), 2008.
- Dragicevic-Sestic, Milena (2009). Educational Programs in Strategic Cultural Management within the Regional Context. Istanbul : Bilgi University Publishing.
- Dragojevic, Sanjin ; Dragicevic-Sestic, Milena (2006). Arts Management in Turbulent Times. Adaptable Quality Management. Amsterdam : Boekmanstudies.
- European Environment Agency (2006). Urban Sprawl in Europe - The Ignored Challenge. EEA Report No10/2006. [www.eea.europa.eu](http://www.eea.europa.eu), 2009.
- Pascual i Ruiz, Jordi ; Dragojevic Sanjin (2007). Guide to Citizen Participation in Local Cultural Policy Development for European Cities. Amsterdam : Fondation européenne de la Culture.
- Varbanova Lidia (2009). Strategic Planning for Cultural Organisations. Amsterdam : Fondation européenne de la Culture.
- Weeda, Hanneloes ; Suteu, Corina ; Smithuijsen, Cas [et al.] (2006). The Arts, Politics and Change. Participative Cultural Policy-making in South East Europe. Amsterdam : Boekmanstudies.

---

## Notes biographiques

### **Marie-Eve Bonneau**

Diplômée en histoire de l'art de l'Université du Québec à Montréal et de Paris X – Nanterre et de HEC Montréal en gestion d'organismes culturels, Marie-Eve Bonneau travaille à la Direction du développement culturel depuis 2005. Elle a collaboré aux travaux entourant la mise en œuvre de la Politique de développement culturel ainsi qu'au Plan d'action 2007-2017. Elle peut être contactée à la Direction du développement culturel de la Ville de Montréal : [culture@ville.montreal.qc.ca](mailto:culture@ville.montreal.qc.ca) .

### **Simon Brault**

Directeur général de l'École nationale de théâtre, M. Simon Brault est également vice-président du Conseil des Arts du Canada. Président élu de Culture Montréal depuis 2002, M. Simon Brault a reçu en 2009 le Prix Keith Kelly de la Conférence canadienne des arts en reconnaissance de son engagement pour le développement culturel. Il vient de publier un essai intitulé *Facteur C : l'avenir passe par la culture*.

### **Asma Chaabi**

Elle a écrit l'histoire au Maroc, lorsqu'elle a été élue maire – la première femme à occuper ce poste – d'une ville importante, Essaouira, en septembre 2003. Son leadership naturel, sa grande énergie et sa motivation, ainsi que sa trajectoire au sein d'entreprises et son éducation internationale entrèrent en parfaite synergie au service d'Essaouira et de ses citoyens. Depuis qu'elle occupe ce poste, Mme Chaabi a travaillé inlassablement pour offrir de nouveaux services à ses électeurs, pour améliorer les infrastructures de la ville, pour apporter de nouveaux investissements privés et pour promouvoir Essaouira comme destination de premier niveau pour les artistes, les cinéastes et les touristes. Mme Chaabi est présente dans de nombreux comités de fondations et d'organisations non gouvernementales. Elle porte une attention toute particulière aux thèmes liés aux femmes, aux enfants et aux personnes défavorisées. En mai 2009, Mme Chaabi a été élue présidente du Forum international des Femmes (IWF) lors de la Cornerstone Conference à Hong-Kong. Elle est aussi membre du bureau politique du Parti du Progrès et du Socialisme (PPS), un parti de centre gauche au Maroc.

### **Jean-Robert Choquet**

Jean-Robert Choquet occupe les fonctions de directeur du développement culturel à la Ville de Montréal depuis 2004. Il a, entre autres, piloté les travaux entourant la Politique de développement culturel de Montréal et été au cœur de l'organisation du Rendez-vous novembre 2007. Il est aussi membre du comité de suivi du Plan d'action 2007-2017. Avant d'occuper ses fonctions actuelles, il a été directeur général de l'Union des artistes ainsi que directeur des communications à la Ville de Montréal. Il peut être contacté à la Direction du développement culturel de la Ville de Montréal : [culture@ville.montreal.qc.ca](mailto:culture@ville.montreal.qc.ca)

### **Catherine Cullen**

Catherine est l'Adjointe au Maire déléguée à la culture de la Ville de Lille. Depuis plus de 30 ans elle participe à la conception, la création et l'animation de projets culturels, s'appuyant sur son expérience de différentes cultures et sur sa pratique de la communication en art et en littérature. Après plusieurs postes de responsabilité dans le monde de l'édition, elle fut rédactrice en chef à la fin des années 80 du journal européen LIBER (supplément paru dans *Le Monde*, *El País*, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, *The Times Literary Supplement* et *l'Indice*) sous la direction de Pierre Bourdieu, puis conseillère auprès de l'Élysée pour la mise en place de l'Académie Universelle des Cultures. Écrivain et traductrice, elle a aussi contribué à de nombreuses rencontres et recherches créatives qui ont rassemblé des approches très diverses, européennes et internationales.

---

### **Philipp Dietachmair**

M. Philipp Dietachmair est responsable senior de programmes à la Fondation européenne de la culture (FEC). Il développe et gère la politique culturelle locale et les programmes de formation des États de l'Est, voisins de l'Union européenne, la Turquie, l'ouest des Balkans et du bassin méditerranéen. Outre son travail à la Fondation européenne de la Culture, M. Philipp Dietachmair poursuit des études de doctorat en Entreprises culturelles à l'Université d'Utrecht.

### **Kurt Eichler**

M. Kurt Eichler est à la tête du département de la Culture de la ville de Dortmund (Kulturbetriebe Dortmund). Il est aussi président pour tout le pays du Fonds Soziokultur et de l'association parapluie pour la culture des jeunes en Rhénanie Nord - Westphalie, il est membre du comité exécutif de la société allemande pour la politique culturelle (Kulturpolitische Gesellschaft). Il a étudié la planification régionale, le théâtre et les sciences de la communication et possède un diplôme d'ingénieur.

### **Elisabeth Gateau**

Elisabeth Gateau est la première Secrétaire Générale de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU). Forte de son expérience d'élue locale en France, elle a été auparavant Secrétaire Générale du Conseil Des Communes et Régions Européennes (CCRE), la section européenne de CGLU. Elle a ensuite traité des questions relatives au gouvernement local au sein du Secrétariat de la Convention sur l'avenir de l'Europe, chargé de préparer le projet de la Constitution de l'Union Européenne. La contribution d'Elisabeth Gateau aux gouvernements locaux et régionaux a été reconnue en juillet 2004, où elle a reçu le « Prix Empereur Maximilien » qui récompense une personnalité ayant œuvré au renforcement de la politique régionale et locale en Europe. Il met l'accent sur la mise en œuvre du principe de subsidiarité et des contenus des Chartes européennes de l'autonomie locale et régionale du Conseil de l'Europe. Elisabeth Gateau a consacré son premier et deuxième mandat de Secrétaire Générale à doter CGLU d'une structure solide en poursuivant deux objectifs principaux: accroître le rôle et l'influence du gouvernement local dans la gouvernance mondiale; et faire que CGLU devienne un instrument d'appui décisif à des gouvernements locaux démocratiques, innovants et proches des citoyens.

### **Carles Giner Camprubí**

M. Carles Giner Camprubí est manager culturel. Depuis 2007, il est secrétaire du Conseil de la Culture de Barcelone. Depuis 1988, il a développé de multiples projets dans le domaine public, privé et associatif. Il a coordonné l'actualisation du Plan stratégique de la Culture de Barcelone (2006). Il a collaboré avec plusieurs universités et a donné des conférences dans des congrès de gestion et de politiques culturelles.

### **Sergius Gonzaga**

Il occupe le poste d'Adjoint (ou secrétaire) à la Culture à la mairie de Porto Alegre depuis 2005. Il est professeur de Littérature brésilienne à l'Université fédérale de Rio Grande do Sul. Auparavant, il a été directeur de l'Institut étatique du Livre et il a travaillé en tant que commentateur culturel auprès de plusieurs chaînes de télévision. Il a publié de nombreux ouvrages, parmi lesquels *O Hipnotizador de Taquara* qui a été publié en octobre 2009.

---

### **Irena Guidikova**

Mme Irena Guidikova est née à Sofia. Elle a étudié en Bulgarie (un mastère en politique à l'Université de Sofia, 1992) et en Angleterre (un mastère en philosophie politique à l'Université de York, 1994). Depuis novembre 1994, elle travaille au Conseil de l'Europe où elle a occupé les postes suivants : manager du programme de recherche pour les jeunes ; membre du projet sur les institutions démocratiques et le futur de la démocratie ; membre du bureau privé du secrétaire général ; chef de division de la Direction de la Culture, du Patrimoine culturel et de la Nature.

### **Jon Hawkes**

M. Jon Hawkes est analyste culturel auprès du Cultural Development Network. Il est l'auteur de *The Fourth Pillar of Sustainability*. Il a été directeur de Community Music Victoria, membre du Conseil du Développement de la Communauté culturelle, directeur du centre australien de l'Institut International du Théâtre, directeur du conseil culturel communautaire et l'un des membres fondateurs de Circus OZ et de l'Australian Performing Group. On peut le contacter à l'adresse [jonhawkes@bigpond.com](mailto:jonhawkes@bigpond.com).

### **Bettina Heinrich**

Mme Bettina Heinrich possède plus de 20 ans d'expérience de travail dans le domaine de la politique et de la pratique culturelles. Elle a géré un programme de formation soutenu par le gouvernement pour des travailleurs seniors d'institutions et d'administrations culturelles dans les nouveaux États de la République fédérale allemande, elle a travaillé pour l'Université des Sciences appliquées de Potsdam et pour l'Association allemande de Villes. De 2007 à 2009, elle a été à la tête du Département des principaux thèmes en politique culturelle et chef adjointe à la Direction des Affaires culturelles, auprès du Senat de la Mairie de Berlin. Vous pouvez la contacter à l'adresse [b.t.heinrich@gmail.com](mailto:b.t.heinrich@gmail.com).

### **Tante Joan Hendriks**

Tante Joan Hendriks est une chef traditionnelle locale respectée ; elle est également présidente-fondatrice du Quandamooka Combined Aboriginal Organisations Forum (Forum des organisations aborigènes associées de Quandamooka). Dans sa communauté, si on emploie le terme de « tante », cela indique qu'on lui montre du respect. Le Forum de Quandamooka peut fournir plus de renseignements sur la mission, la culture et le « plan communautaire aborigène Quandamooka ». Veuillez adresser vos questions directement au secrétariat du Forum de Quandamooka en écrivant à [nsiiho@bigpond.com](mailto:nsiiho@bigpond.com).

### **Christopher Hudson**

M. Christopher Hudson est directeur auprès du Community Cultural Development de Nouvelle Galles du Sud (NGS). Il travaille avec les Associations de Gouvernements Locaux et des Comtés Ruraux de la NGS, en Australie. M. Christopher Hudson est intéressé par la manière dont la pratique artistique opère pour créer un changement culturel au sein des organisations. Il pense que ce phénomène est important pour la politique culturelle, plus spécialement sur les gouvernementales.

---

### **Hernán Santiago Lombardi**

Le ministre de la Culture du gouvernement de la ville de Buenos Aires est né dans la capitale fédérale. Il a fait des études universitaires à la faculté d'ingénieurs de l'université de Buenos Aires où il a obtenu le diplôme d'Ingénieur civil en 1988. Il a suivi un mastère en gestion de marketing de tourisme (Centre international de Glion, Suisse, 1990) et un autre en Économie (École supérieure d'Économie et d'Administration d'Entreprises, Buenos Aires, [1995 – 1997]). Il a aussi participé au séminaire de Gestion touristique (Université de Californie, Berkeley, USA, 1993). Au niveau de l'État, il a été ministre du Tourisme, de la Culture et des Sports (2001) ; secrétaire au Tourisme (1999 – 2001) et secrétaire au Tourisme du gouvernement de la ville de Buenos Aires (1999). En outre, en 2002 et 2003, il a été conseiller auprès du gouvernement de la Terre de Feu et de la province de Neuquén.

### **Jordi Martí**

Adjoint à la culture de la mairie de Barcelone et président de la Commission de la culture de CGLU (Agenda 21 de la culture). Il était antérieurement directeur-adjoint gérant du Centre de la culture contemporaine de Barcelone (2004-2006) et directeur gérant de l'Institut de la culture de Barcelone (1999-2003 et 2005-2006). Il a été professeur à l'université Pompeu Fabra, à l'université de Barcelone, à l'université Ramon Llull et à l'université de Salamanque ; il est également intervenu au cours de séminaires et de congrès internationaux au sujet des politiques et de la gestion culturelle de l'État espagnol, du Brésil, du Panama, de la Costa Rica, de l'Argentine et de l'Uruguay. Il est titulaire d'une maîtrise en sciences de l'éducation (université de Barcelone) et d'une formation en gestion culturelle à l'université de Barcelone et Esade.

### **Lupwishi Mbuyamba**

Directeur exécutif de l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique. L'observatoire est situé à Maputo (Mozambique). Il est aussi conseiller technique en chef du Centre international des civilisations bantous (CICIBA). M. Lupwishi Mbuyamba est musicien et musicologue, il a fait des études artistiques et d'humanités, il est actuellement président de la Fédération internationale de Musique chorale. Il a occupé plusieurs postes à l'échelle internationale : président du Conseil international de la Musique de l'UNESCO, président de la Société internationale pour l'Éducation musicale.

### **Christine M. Merkel**

Christine est chargée du département pour la culture et la mémoire du monde à la commission allemande pour l'UNESCO, coordinatrice de la coalition allemande pour la diversité culturelle et vice-présidente du comité culturel du Conseil de l'Europe. L'une des principales actions qu'elle ait menées récemment est la conception et la gestion de la conférence internationale de Essen/RUHR.2010 en avril 2007 « Diversité culturelle : notre richesse commune » qui a généré, entre autres, la création du programme pilote sur la diversité culturelle pour les jeunes professionnels Under40 (2008-2010, plus de renseignements sur [www.unesco.de](http://www.unesco.de)).

### **Biljana Mickov**

Elle est chercheuse, analyste et conseillère culturelle auprès du ministère régional pour la culture à Voïvodine, en Serbie. Elle travaille au Musée d'Art contemporain de Voïvodine et au centre culturel de Novi Sad. Elle a travaillé dans le secteur de la culture de la ville de Novi Sad depuis 1997. Elle a obtenu le diplôme européen en gestion de projets culturels (financé par l'UNESCO et la Commission européenne, Bruxelles, 2007 – 2008). Elle est née à Novi Sad où elle vit actuellement.

---

### **Jordi Pascual**

Jordi est le coordinateur de la Commission de culture de CGLU. Il est géographe, manager et chercheur culturel, et a publié plusieurs articles sur les politiques culturelles, le développement local et la coopération internationale. Il a fait partie du jury européen pour la Capitale européenne de la culture de 2010, 2011 et 2013. Il est professeur en gestion et en politiques culturelles à l'Universitat Oberta de Catalogne.

### **Paz Sánchez Zapata**

Elle est directrice générale de Culture de l'Institut de la Culture et des Arts de Séville (2006 – 2009), où elle est chargée des programmes et des festivals, des institutions et des équipements artistiques et culturels de la Mairie de la ville. Elle avait travaillé précédemment pour la Junta (gouvernement) d'Andalousie entre autres en tant que directrice de l'École officielle du Tourisme d'Andalousie et dans des projets de coopération interrégionale. Elle est en possession d'un diplôme universitaire en Biologie (1976 – 1981) et d'un diplôme de troisième cycle en Direction d'Entreprises (1988 -1989) et en Gestion et Direction du Tourisme (1998 -1999).

### **Madeleine Sjöstedt**

Adjointe au maire de Stockholm, chargée de la culture et des sports. Elle est également présidente du Comité de la culture de la ville et du Comité des sports. Mme Sjöstedt est titulaire d'une maîtrise en droit, spécialiste de la démocratie et des droits de l'Homme ; elle a travaillé pendant plusieurs années dans divers domaines liés à l'assistance et au développement. Avant de s'engager pleinement dans la politique, elle a dirigé l'organisation Cultural Heritage without Borders, qui se consacre à la restauration et à la préservation du patrimoine culturel de la région des Balkans. Mme Sjöstedt est membre du parti libéral suédois et possède une longue expérience dans la politique ; c'est le cas au niveau local et national, mais également au niveau international à travers, par exemple, son poste de présidente de la IFLRY, la Fédération internationale de la jeunesse libérale et radicale.

### **Judy Spokes**

Judy est actuellement chargée des services culturels de la municipalité de Redland City. Elle est la fondatrice et directrice du Cultural Development Network (réseau pour le développement culturel) qui a commandé en 2001 la publication décisive *The fourth pillar of sustainability: Culture's Essential Role in Public Planning* de Jon Hawkes. Elle est sur [judy.spokes@redland.qld.gov.au](mailto:judy.spokes@redland.qld.gov.au)

### **Teixeira Coelho**

Il est professeur titulaire d'une chaire à l'Université de Sao Paulo, ancien directeur du Musée d'Art contemporain de Sao Paulo, c'est le conservateur en chef du Musée d'Art de Sao Paulo et le coordinateur de l'Observatoire Itau Cultural de Politiques culturelles. Il a aussi été directeur du département d'Information et de Documentation artistique du département de la Culture de Sao Paulo. Il est écrivain et a reçu le prix Portugal Telecom de Littérature en 2007 pour son livre *Historia Natural de la Dictadura*. Il est en outre l'auteur, entre autres, du *Diccionario Crítico de Política Cultural* (Gedisa, 2009) et des romans *Niemeyer: una novela* et de *Furias de la mente* (publiés par Iluminuras, Sao Paulo). Il collabore à plusieurs journaux, dont : *Folha de Sao Paulo* et *O Estado de Sao Paulo* (du Brésil) ainsi qu'à *Punto de Vista* (d'Argentine).

### **Gottfried Wagner**

Il est directeur de la Fondation européenne de la culture (FEC) depuis janvier 2002. Il était précédemment directeur de Kulturkontakt Austria, une organisation sans but lucratif pour la coopération éducative et culturelle avec l'Europe centrale, l'Europe de l'Est et du Sud-est. Il a aussi travaillé pour le Ministère autrichien de l'Éducation, des Sciences et de la Culture, où il était responsable de la coopération éducative avec l'Europe centrale et de l'Est. Il est diplômé en philosophie et en littérature germanique de l'Université de Vienne.

## Annexe 1. Villes, gouvernements locaux, réseaux, organisations et institutions liés à l'Agenda 21 de la culture (1 avril 2009)

L'Agenda 21 de la culture est le premier document qui établit un engagement des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel. Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) a adopté l'Agenda 21 de la culture comme document de référence de ses programmes en culture et joue le rôle de coordinateur du processus postérieur à son approbation. La Commission de culture de CGLU est le point de rencontre de villes, gouvernements locaux et réseaux qui situent la culture au cœur de leurs processus de développement.

### CITÉS ET GOUVERNEMENTS LOCAUX QUI UTILISENT L'AGENDA 21 DE LA CULTURE DANS LEURS POLITIQUES URBAINES

|                                 |    |   |
|---------------------------------|----|---|
| Abidjan                         | ci |   |
| Abrantes                        | pt |   |
| <i>Alcobendas</i>               | es |   |
| <i>Alhaurín de la Torre</i>     | es |   |
| Amman                           | jo | * |
| Arcos de la Frontera            | es |   |
| <i>Arenys de Mar</i>            | es |   |
| <i>Ares del Maestre</i>         | es |   |
| <i>Aubagne</i>                  | fr |   |
| <i>Bajos de Haina</i>           | do |   |
| Bamako                          | ml | * |
| <i>Barcelona</i>                | es | * |
| <i>Barcelona (Diputació)</i>    | es | * |
| Bari                            | it |   |
| Belo Horizonte                  | br |   |
| Berlin                          | de |   |
| <i>Bilbao</i>                   | es | * |
| Bissau                          | gw |   |
| Bobigny                         | fr |   |
| <i>Bogotá</i>                   | co |   |
| Bologna                         | it |   |
| Brazzaville                     | cg | * |
| <i>Bruc, el</i>                 | es |   |
| Buenos Aires                    | ar | * |
| <i>Buenos Aires (Provincia)</i> | ar |   |
| Burgos                          | es |   |
| <i>Burguillos</i>               | es |   |
| <i>Cáceres</i>                  | es |   |
| <i>Calafell</i>                 | es |   |
| <i>CampdevànoI</i>              | es |   |
| Casarano                        | it |   |
| <i>Chacao</i>                   | ve |   |

|                                  |     |   |
|----------------------------------|-----|---|
| Colombes                         | fr  |   |
| Colomiers                        | fr  |   |
| Copenhagen                       | dk  |   |
| <i>Córdoba</i>                   | es  | * |
| <i>Córdoba</i>                   | ar  |   |
| Corpus Christi                   | us  | * |
| Coruña, A                        | es  |   |
| Créteil                          | fr  |   |
| Cuenca                           | ec  | * |
| Cuenca (Diputación)              | es  |   |
| Dakar                            | sn  |   |
| Desamparados                     | cr  |   |
| Dijon                            | fr  |   |
| Diyarbakir                       | tr  | * |
| Dortmund                         | de  |   |
| <i>Eivissa / Ibiza</i>           | es  |   |
| <i>Eindhoven</i>                 | nl  |   |
| El Atef                          | ma  |   |
| Essaouira                        | ma  | * |
| <i>Escazú</i>                    | cr  | * |
| Faro                             | pt  |   |
| Ferrara                          | it  |   |
| Ferrara (Provincia)              | it  |   |
| <i>Ferrol, el</i>                | es  |   |
| <i>Gandia</i>                    | es  |   |
| <i>Gavà</i>                      | es  |   |
| Gaza                             | pna |   |
| Gaviao                           | pt  | * |
| <i>Genève</i>                    | ch  | * |
| <i>Genova</i>                    | it  |   |
| <i>Getafe</i>                    | es  |   |
| <i>Gijón</i>                     | es  |   |
| <i>Girona</i>                    | es  |   |
| <i>Gironde (Conseil Général)</i> | fr  | * |
| Goteborg                         | se  |   |
| Goziantep                        | tr  |   |
| Granada (Diputación)             | es  |   |
| <i>Granollers</i>                | es  |   |
| Guédiawaye                       | sn  |   |
| Helsinki                         | fi  |   |
| <i>Huesca</i>                    | es  |   |
| Huy                              | be  | * |
| Jun                              | es  |   |
| <i>Junín</i>                     | ar  |   |
| Kazan                            | ru  |   |
| Khan Younis                      | pna | * |
| Köln                             | de  |   |
| Lecce (provincia)                | it  |   |
| Leipzig                          | de  |   |

|                                       |     |   |
|---------------------------------------|-----|---|
| <i>Lille</i>                          | fr  | * |
| Ljusdal                               | se  |   |
| <i>Lleida</i>                         | es  |   |
| <i>Loire-Atlantique</i>               | fr  |   |
| Lomé                                  | tg  |   |
| London (Greater London Authority)     | uk  | * |
| <i>Lyon</i>                           | fr  | * |
| Machala                               | ec  |   |
| <i>Macerata</i>                       | it  |   |
| Malmö                                 | se  |   |
| Maputo                                | mz  |   |
| <i>Mar del Plata</i>                  | ar  |   |
| <i>Mataró</i>                         | es  |   |
| Medellín                              | co  | * |
| Mendoza                               | ar  |   |
| <i>Migjorn, es</i>                    | es  |   |
| Modena                                | it  |   |
| <i>Montevideo</i>                     | uy  |   |
| <i>Montréal</i>                       | ca  | * |
| <i>Morón</i>                          | ar  |   |
| Murcia, Región de                     | es  |   |
| Nanterre                              | fr  |   |
| Nantes                                | fr  | * |
| Nord (Conseil Général)                | fr  |   |
| <i>Nova Iguaçu</i>                    | br  |   |
| Novi Sad                              | sr  |   |
| Ouagadougou                           | bf  |   |
| Olot                                  | es  |   |
| Palmela                               | pt  |   |
| Pays d'Aubagne et de l'Etoile         | fr  |   |
| Pays Pyrénées-Méditerranée            | fr  |   |
| Paz, la                               | bo  |   |
| Pécs                                  | hu  |   |
| <i>Pineda de Mar</i>                  | es  |   |
| Plaine Comune                         | fr  |   |
| Ponta Delgada                         | pt  | * |
| <i>Porto Alegre</i>                   | br  | * |
| <i>Puerto de la Cruz</i>              | es  |   |
| Puerto Montt                          | cl  | * |
| Pyrénées Orientales (Conseil Général) | fr  |   |
| Quimper                               | fr  |   |
| <i>Quito</i>                          | ec  | * |
| Ramallah                              | pna | * |
| Rambouillet                           | fr  | * |
| <i>Reading (Borough Council)</i>      | uk  |   |
| Recife                                | br  |   |
| Redland City                          | au  |   |
| Rhône-Alpes (Conseil Régional)        | fr  | * |
| Riga                                  | lv  |   |

|                                            |    |   |
|--------------------------------------------|----|---|
| Rio de Janeiro                             | br | * |
| Roma                                       | it | * |
| Roma (Provincia)                           | it |   |
| Roubaix                                    | fr |   |
| <i>Sabadell</i>                            | es |   |
| Saint-Denis                                | fr |   |
| Saint-Étienne Métropole                    | fr | * |
| Sainte Anne                                | fr | * |
| San Miguel de Allende                      | mx |   |
| San Salvador - OPAMSS                      | sv |   |
| <i>Sanaija</i>                             | es |   |
| <i>Sant Mateu</i>                          | es |   |
| <i>Santander</i>                           | es |   |
| <i>Santisteban del Puerto</i>              | fr |   |
| São Luís                                   | br |   |
| São Leopoldo                               | br |   |
| Sédhiou                                    | sn |   |
| <i>Seine-Saint Denis (Conseil Général)</i> | fr | * |
| <i>Serra d'en Galceran, la</i>             | es |   |
| Sétif                                      | dz |   |
| <i>Sevilla</i>                             | es | * |
| Silves                                     | pt | * |
| Spezia, la                                 | it |   |
| Steve Tshwete                              | za |   |
| Stockholm                                  | se | * |
| Stuttgart                                  | de |   |
| Strasbourg                                 | fr | * |
| Tallinn                                    | ee |   |
| <i>Tandil</i>                              | ar |   |
| <i>Telde</i>                               | es | * |
| Torino                                     | it | * |
| Toronto                                    | ca | * |
| Toulouse                                   | fr |   |
| Tournefeuille                              | fr |   |
| <i>Tripoli</i>                             | lb |   |
| Venezia                                    | it | * |
| Victoria                                   | au |   |
| Vilanova, la                               | es |   |
| <i>Vila-real</i>                           | es |   |
| <i>Villa el Salvador</i>                   | pe |   |
| Vitória                                    | br |   |
| <i>Vojvodina</i>                           | sr |   |
| Wanganui                                   | nz |   |
| Zaragoza                                   | es |   |
| Zouk Mikael                                | lb |   |
| <i>Zubía, la</i>                           | es |   |

**ASSOCIATIONS ET RÉSEAUX DE GOUVERNEMENTS LOCAUX QUI UTILIASENT  
L'AGENDA 21 DE LA CULTURE ET/OU QUI ONT DISSEMINÉ CE DOCUMENT**

|                                                                                              |     |   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----|---|
| ADMP - Association des Directeurs des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées                  | fr  |   |
| Asociación Chilena de Municipalidades                                                        | cl  | * |
| Associació Catalana de Municipis i Comarques                                                 | es  |   |
| Association des Maires du Sénégal                                                            | sn  |   |
| Association of Palestinian Local Authorities                                                 | pna |   |
| Arts et la Ville, les                                                                        | ca  |   |
| Bureau de CGLU pour le Liban, la Syrie et la Jordanie - UCLG Office Lebanon, Syria, Jordania | lb  | * |
| CCRE - CEMR - Council of European Municipalities and Regions                                 | int |   |
| Centre of Expertise on Culture and Communities, Simon Fraser University                      | ca  |   |
| CGLU - Africa                                                                                | int |   |
| Citta Unite - CICU                                                                           | it  | * |
| Cités Unies France - CUF                                                                     | fr  | * |
| Cités Unies Slovaquie                                                                        | sk  | * |
| COMURES - Corporación de Municipalidades de la República de El Salvador                      | sv  | * |
| Coordinamento Agende 21 Locali Italiane                                                      | it  |   |
| Creative City Network of Canada                                                              | ca  |   |
| Cultural Development Network - Victoria                                                      | au  |   |
| Deutscher Städtetag                                                                          | de  |   |
| Educating Cities, International Association of                                               | int |   |
| Eurocities                                                                                   | int |   |
| FAL - Foro de Autoridades Locales                                                            | int |   |
| FAMP - Federación Andaluza de Municipios y Provincias                                        | es  |   |
| FAMSI - Fondo Andaluz de Municipios para la Solidaridad Internacional                        | es  | * |
| Federación Colombiana de Municipios                                                          | co  | * |
| FNCC - Fédération Nationale des Élus à la Culture                                            | fr  |   |
| FEMICA - Federación de Municipios del Istmo Centroamericano                                  | int |   |
| <i>FEMP - Federación Española de Municipios y Provincias</i>                                 | es  |   |
| FLACMA                                                                                       | int |   |
| FMC - Federació de Municipis de Catalunya                                                    | es  |   |
| <i>Indian Heritage Cities Network Foundation (IHCN-F)</i>                                    | in  |   |
| Interlocal                                                                                   | int |   |
| Local Councils Association of Punjab                                                         | pk  |   |
| Local Government Association of New South Wales                                              | au  |   |
| Mercociudades                                                                                | int |   |
| Metropolis                                                                                   | int |   |
| National Municipal League of Thailand                                                        | th  |   |
| Rencontres, les                                                                              | int | * |
| Sigma                                                                                        | int |   |
| Territoires et Cinéma                                                                        | fr  | * |
| UCLG-ASPAC                                                                                   | int |   |
| UCLG-MEWA                                                                                    | int | * |
| Union of Local Authorities of Israel - ULAI                                                  | il  |   |

---

**ORGANISATIONS ET INSTITUTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES QUI ONT MONTRÉ LE SOUTIEN ET/OU DISSEMINÉ L'AGENDA 21 DE LA CULTURE**

|                                                                                          |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Academica Group                                                                          | sr  |
| Aide aux Musiques Innovatrices - AMI                                                     | fr  |
| Arcade                                                                                   | fr  |
| ARCI                                                                                     | it  |
| ARPE - Agence Régionale pour l'Environnement (Midi-Pyrénées - France)                    | fr  |
| Artfactories                                                                             | int |
| Art4Development.Net                                                                      | int |
| Asociación Plan Estratégico de Burgos                                                    | es  |
| Association de Coopération Inter-Régionale - Les Chemins de Saint Jacques de Compostelle | fr  |
| Banlieues d'Europe                                                                       | int |
| Bilgi University - Istanbul                                                              | tr  |
| Brandt Associados                                                                        | br  |
| Büro für Kulturpolitik und Kulturwirtschaft - Office for Cultural Policy and Economy     | de  |
| Canadian Cultural Observatory                                                            | ca  |
| CANWA - Community Arts Network Western Australia                                         | au  |
| CEDEAO                                                                                   | int |
| CENTRAD                                                                                  | es  |
| Centre Interdisciplinaire sur les Droits Culturels                                       | mr  |
| Centre for Local Government - University of Technology Sydney                            | au  |
| Centro Internazionale di Studi sui Paesaggi Culturali                                    | it  |
| CIDOB                                                                                    | es  |
| Chitalihste LIK Community Centre, Pleven                                                 | bg  |
| Community Music Victoria                                                                 | au  |
| Consell de l'Audiovisual de Catalunya                                                    | es  |
| Consejo Nacional de la Cultura y las Artes de Chile                                      | cl  |
| Convenio Andrés Bello                                                                    | int |
| Cosmopolis - Vrije Universiteit Brussel                                                  | be  |
| Council of Europe                                                                        | fr  |
| Creative Communities                                                                     | uk  |
| Creative Cultures                                                                        | uk  |
| Creative Exchange                                                                        | uk  |
| Creative Partnerships                                                                    | uk  |
| Cultideias                                                                               | pt  |
| Cultural Policy Institute - Moscow                                                       | ru  |
| Culture Action Europe - EFAH                                                             | int |
| Culture Concepts                                                                         | de  |
| Culture et Développement                                                                 | int |
| Culture Montréal                                                                         | ca  |
| Culture pour tous - Culture for all                                                      | ca  |
| Democracy through Culture - Development Centre                                           | ua  |
| Design Connection - Brainport                                                            | nl  |
| Development Gateway                                                                      | int |
| Deutsche UNESCO-Kommission                                                               | de  |
| Ebenes'Art - Association culturelle et artistique - Cameroun                             | cm  |

|                                                                                   |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----|
| ECUMEST                                                                           | ro  |
| ENCATC - European Network of Cultural Administration Training Centres             | int |
| ERICArts                                                                          | int |
| EUKN - European Urban Knowledge Network                                           | int |
| Euricur                                                                           | nl  |
| European Cultural Foundation - ECF                                                | int |
| European Union                                                                    | int |
| Expedito - Center for Sustainable Spatial Development                             | me  |
| Fabric, the - Regional Cultural Resource Center, Gabrovo                          | bg  |
| Federation of Coalitions for Cultural Diversity                                   | int |
| Fórum Cultural Mundial                                                            | br  |
| Foundation for Urban Projects and Research                                        | bg  |
| FUNARTE - Ministério da Cultura de Brasil                                         | br  |
| Fundació Fòrum Universal de les Cultures                                          | es  |
| Fundació Interarts                                                                | es  |
| Fundación Germán Sánchez Ruipérez                                                 | es  |
| Government of Lesotho                                                             | ls  |
| Graduate School of Creative Cities of Japan - Osaka City University               | jp  |
| Groupe 30 Afrique                                                                 | int |
| Hóminus, Instituto                                                                | br  |
| IFACCA - International Federation of Arts Councils and Culture Agencies           | int |
| INCD - International Network for Cultural Diversity                               | int |
| INCP - International Network on Cultural Policies                                 | int |
| Information + Cultural Exchange                                                   | au  |
| Instituto de Cultura del Sur                                                      | es  |
| Instituto Interuniversitario para la Comunicación Cultural (UC3M-UNED)            | es  |
| Instituto Saberes e Cuidados Ambientais - ISCA                                    | br  |
| Institut de Drets Humans de Catalunya                                             | es  |
| Isandla Institute                                                                 | za  |
| Istanbul 2010                                                                     | tr  |
| Itaú Cultural                                                                     | br  |
| Kyrgyz National University                                                        | kg  |
| Kulturmanagement Network                                                          | int |
| LabforCulture                                                                     | int |
| Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec | ca  |
| Ministério da Cultura de Brasil                                                   | br  |
| Ministerio de Asuntos Exteriores y de Cooperación - AECID - Gobierno de España    | es  |
| Ministerio de Cultura - Gobierno de España                                        | es  |
| Mitsubishi UFJ Research and Consulting Co. Ltd.                                   | jp  |
| Mots à Mâcher                                                                     | fr  |
| Municipal World                                                                   | ca  |
| Municipalidad y Cultura                                                           | int |
| NLI Research Institute                                                            | jp  |
| Observatoire des Politiques Culturelles                                           | fr  |
| Observatorio de la Sostenibilidad en España                                       | es  |
| Observatorio Vasco de la Cultura                                                  | es  |

|                                                   |     |
|---------------------------------------------------|-----|
| OCPA - Observatory of Cultural Policies in Africa | int |
| OEI - Organización de Estados Iberoamericanos     | int |
| OIKOS - Observatorio Andaluz                      | es  |
| Oscar Araripe Foundation                          | br  |
| Österreichische Kulturdokumentation               | at  |
| PARCUM - Parlamento Cultural del Mercosur         | int |
| Philippine Association of Museums                 | ph  |
| Power of Culture, the                             | nl  |
| Pro Cultura Foundation                            | pl  |
| Proyecta Cultura                                  | ar  |
| Red Cultural del Mercosur                         | ar  |
| Relais Culture Europe                             | fr  |
| Roberto Cimetta Fund                              | int |
| SEGIB - Secretaría General Iberoamericana         | int |
| Setepés                                           | pt  |
| Sinapsis                                          | es  |
| Technical University of Dresden                   | de  |
| Terre est Ronde, la                               | fr  |
| Topo, Agence                                      | ca  |
| UEMOA                                             | int |
| UNESCO                                            | int |
| UN-HABITAT                                        | int |
| Universidad de Córdoba                            | es  |
| Universidad de la Coruña - Interea                | es  |
| Univesitat de Barcelona                           | es  |
| Universitat de Girona                             | es  |
| Universitat Jaume I                               | es  |
| Universitat de València                           | es  |
| Université de Lyon 2                              | fr  |
| Universiteit van Amsterdam - UvA (AMIDSt)         | nl  |
| University of Liverpool                           | uk  |
| University of Queensland                          | au  |
| URBACT                                            | int |
| Urban Futures Ltd                                 | uk  |
| Xunta de Galicia                                  | es  |

Cette liste a été élaboré avec l'information disponible, apportée par cités, gouvernements locaux, institutions et organisations. Si vous voulez réaliser des contributions, observations ou renseignements, veuillez nous écrire .

En cursive, les cités et les gouvernements locaux qui ont communiqué l'adhésion officielle à l'Agenda 21 de la culture

\* *Membre officiel de la Commission de culture de CGLU*

# Annexe 2. Plan de la ville imaginaire







**United Cities and Local Governments  
Cités et Gouvernements Locaux Unis  
Ciudades y Gobiernos Locales Unidos**

carrer Avinyó, 15  
E-08002 Barcelona  
Espanne

Tel: +34 93 342 87 50  
Fax: +34 93 342 87 60  
info@cities-localgovernments.org

**Ajuntament de Barcelona -  
Institut de Cultura**

Palau de la Virreina - la Rambla 99  
E-08002 Barcelona  
Espanne

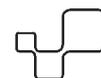
Tel: +34 933 161 000  
Fax: +34 933 161 020  
agenda21cultura@bcn.cat

[www.agenda21culture.net](http://www.agenda21culture.net)

Avec le soutien de



**Ajuntament de Barcelona  
Barcelona Cultura**



**United Cities and Local Governments  
Cités et Gouvernements Locaux Unis  
Ciudades y Gobiernos Locales Unidos**